

INSEP

Terre de Champions

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2016





Crédits photos : ICONSPORT et INSEP

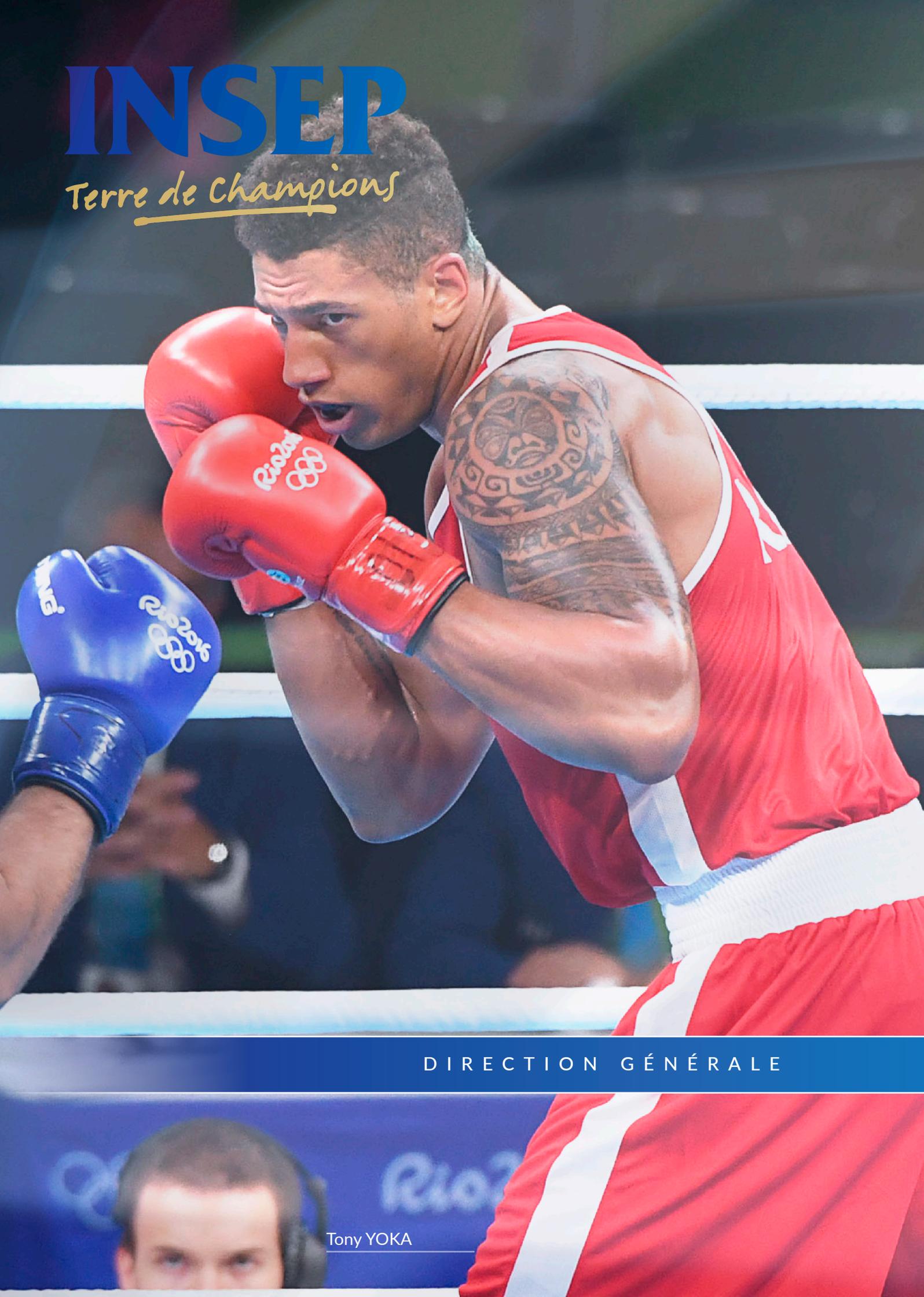
SOMMAIRE

• DIRECTION GÉNÉRALE	4
• MISSION D'OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE DES FÉDÉRATIONS NATIONALES OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES	11
• MISSION « GRAND INSEP »	25
• CELLULE DES RELATIONS INTERNATIONALES	29
• CELLULE DE LA COMMUNICATION, DU DÉVELOPPEMENT ET DES PARTENARIATS	39
• DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE	55
1. Service de Gestion du Contrat de Partenariat	56
2. Service de l'Informatique, de la Bureautique et des Télécommunications	59
3. Service Juridique, des Instances statutaires et des Relations Collectives de Travail	62
4. Service des Ressources Humaines	68
5. Service Technique du Patrimoine	78
• DIRECTION DE LA POLITIQUE SPORTIVE	81
1. Département des Equipements Sportifs et Techniques	82
2. Département de la Formation des Cadres supérieurs du Sport	90
3. Département de l'Information Sportive	95
4. Département Médical	103
5. Département de l'Orientation, de la Formation, de l'accès à l'Emploi et de la Recon- version des sportifs de haut niveau	109
6. Département de la Recherche	119
7. Département du Suivi des Pôles France, des Sportifs de Haut Niveau et de l'aide méthodologique à la performance	125
8. Institut de Recherche bioMédicale et d'Epidémiologie du Sport	134



INSEP

Terre de Champions



DIRECTION GÉNÉRALE

Tony YOKA



L’année 2016 a été marquée par la venue du Président de la République, François Hollande, le mardi 29 mars pour participer à l’événement « 11 Tricolore, la France au rendez-vous »

En présence de Patrick Kanner, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports et de Thierry Braillard, secrétaire d’Etat chargé des Sports. Accueilli par le Directeur Général, le Président de la République a visité les ateliers correspondants aux thématiques identifiées dans le comité des « 11 tricolores » (instance collégiale d’animation largement ouverte sur la société

civile), constitué de personnalités. Chacune d’entre elles est la référente d’une thématique particulière et œuvre chaque jour afin d’impulser des initiatives nationales ou locales grâce à son réseau, et d’incarner, auprès du grand public, la mobilisation de l’État autour de cet événement populaire qu’a pu représenter l’Euro 2016.

2016, aura été aussi l’année où pour la première fois un Président du Comité International Olympique (CIO) a foulé notre «Terre de Champions ». Dans le cadre du « Forum des athlètes » du CNOSF et de la candidature de Paris à l’organisation des jeux de 2024, une séquence « émotion » a particulièrement ému Monsieur Thomas Bach qui a retrouvé ses adversaires français et olympiens des JO de Montréal en 1978.

“ J’AI TRAVAILLÉ 40 ANS POUR ÊTRE REÇU À L’INSEP. A MON ÉPOQUE COMME ATHLÈTE, LES ESCRIMEURS FRANÇAIS ONT TOUJOURS REFUSÉ DE M’INVITER ICI POUR ME RÉVÉLER LES CLÉS DE LEUR SUCCÈS. MAINTENANT, ON M’INVITE PARCE QUE JE SUIS PRÉSIDENT DU CIO ” ”





Par ailleurs, les « Rencontres Rio » initiées en 2014 se sont poursuivies jusqu'en année olympique à l'INSEP. Thierry Braillard est venu à la rencontre des sportifs qualifiés ou en passe de l'être aux Jeux de Rio et de leur encadrement. Ainsi, le 5 février 2016, la Fédération française handisport était à l'honneur. Le 25 mai 2016, le Secrétaire d'Etat a souhaité réunir les sportifs qualifiés aux jeux et les entreprises du Pacte de Performance. En effet, 90 entreprises ont accompagné les sportives et sportifs pour leur permettre de préparer sereinement l'échéance olympique et paralympique, tout en assurant leur insertion professionnelle. Enfin, pour clôturer ce parcours à la rencontre des fédérations olympiques et paralympiques, le 12 juillet « Terra de campeões » a accueilli l'ambiance brésilienne pour acclimater celles et ceux qui devaient y briller durant l'été.



Au travers du projet d'établissement, huit objectifs reviennent à la Direction Générale et s'intègrent au sein des six orientations stratégiques.

Objectif n°1 (orientation n°1)
« PÉRENNISER L'ACTION DE LA MISSION D'OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE (MOP) POUR GARANTIR L'ACCOMPAGNEMENT DE LA PERFORMANCE DU SPORT DE HAUT NIVEAU FRANÇAIS »

La MOP est implantée à l'INSEP. Cela permet de fédérer les ressources de la Direction de la Politique Sportive (DPS) et du Grand INSEP au service des fédérations olympiques et paralympiques.

La MOP a mis en place des outils spécifiques permettant de capitaliser à la fois des actions et les expériences menées, d'engager un travail en transversalité plus appuyé mais aussi d'obtenir l'historique des résultats, du suivi socio-professionnel notamment. La volonté a été de rassembler plusieurs outils sur un même portail : le Portail de Suivi Quotidien du Sport (PSQS). Celui-ci a, de plus, été redimensionné à l'échelle du Grand INSEP. Des séances de sensibilisation de l'outil sont organisées pour permettre aux sportifs de haut niveau d'appréhender au mieux ce dernier.

L'INSEP, par l'intermédiaire de la MOP, a pris part aux divers organes de décisions auprès du Ministère chargé des Sports et répond avec des outils appropriés à toutes les sollicitations dans une relation de confiance mutuelle et sereine.

La richesse des échanges par cette mutualisation de compétences fait progresser la qualité de l'accompa-

gnement. Cela entraîne des relations plus étroites avec le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF).

A. Création d'un « lieu unique » au sein de l'INSEP

Un cap décisif a été franchi le 15 mars 2016 avec l'inauguration du « lieu unique ». Cela se concrétise par l'installation du personnel de l'INSEP et du CNOSF dans un « lieu unique » basé à l'INSEP. L'objectif est d'optimiser la cohérence et l'efficacité des travaux afin de décrocher l'Or Olympique et Paralympique.

Lors de cette année 2016, année des Jeux Olympiques de Rio, la MOP s'est révélée particulièrement précieuse. En effet, 86% des sportifs médaillés aux derniers jeux d'été de Rio ont eu recours à l'accompagnement d'expertise de l'INSEP et des centres du Grand INSEP. 50% des médailles ont été obtenus par des sportifs qui s'entraînent à l'INSEP.

Certes, à l'issue des Jeux de Rio, l'ambition partagée du sport français (Top 5 olympique/Top 10 paralympique) n'est pas réalisée à ce jour. Cette dernière n'avait cependant pas vocation à être atteinte immédiatement mais plutôt à s'inscrire dans le temps et sur la durée. Les résultats sportifs sont néanmoins présents : record de médailles d'or égalé lors des JO de Sotchi, 2^e meilleure place de la France de son histoire lors des JP d'hiver, bilan historique de 42 médailles récoltées à Rio...

B. Réflexion et mesures engagées dans le cadre des États Généraux du Sport de Haut Niveau :

La réflexion engagée dans le cadre des États généraux du sport de haut niveau (EGSHN), lancée le 3 octobre 2016 et qui a rendu ses conclusions le 16 décembre, engage l'avenir sur les plans structurel et organisationnel. La contribution de nombreux acteurs de l'INSEP aux groupes thématiques, dont trois représentaient les groupes thématiques sur « Comment optimiser la performance et le projet olympiques et paralympiques ? », « Quelle gouvernance pour le sport de haut niveau ? » et « Comment préparer le sportif de haut niveau à son projet de vie ? » dans le cadre de ces EGSHN, a permis d'établir des préconisations pour optimiser la performance du sport français et de ses acteurs.



Objectif n°2 (orientation n°1)

« ORGANISER LA VEILLE STRATÉGIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT SUR DES THÈMES SPÉCIFIQUES PRÉCIS À LA DEMANDE DE L'INSEP OU DE SES PARTENAIRES »

Le comité de pilotage de la veille stratégique et sportive internationale (CPV2SI) réunit tous les acteurs « chapeaux » susceptibles d'identifier des besoins ou d'apporter des éléments de ressources : Direction Générale (DG), Cellule Relations Internationales (CRI), Mission d'Optimisation de la Performance (MOP), Mission Grand INSEP (MGI) et la Direction en charge de la Politique Sportive (DPS).

A. Actualisation et création de dossiers pays :

Des dossiers complets et des fiches synthétiques sont réalisés sur les neuf pays directement concurrents de la France. En 2016, trois dossiers pays ont été finalisés, à savoir le Canada, l'Italie et la Nouvelle-Zélande.

B. Méthodologie de veille :

Un état de veille est effectué et se caractérise par un envoi journalier incluant trois thématiques : « Analyse de la concurrence », « Mouvement sportif international » et « Encadrement ». Les éléments récoltés chaque semaine font l'objet de notes de synthèse hebdomadaires nommées « Actualité sportive internationale » et « Ambition Paris 2024 » transmises au Directeur Général et aux personnes concernées au sein de l'INSEP.

C. Collaboration avec la candidature de Paris 2024 :

Depuis février 2016, dans le cadre de la convention de collaboration avec le GIP 2024 une veille spécifique est effectuée sur la candidature de Paris aux jeux de 2024. Cette veille spécifique donne lieu à un envoi journalier au GIP Paris 2024 sur quatre secteurs d'attention.

Objectif n°25 (orientation n°3)

« METTRE EN PLACE LES CONDITIONS DE L'INNOVATION AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT »

L'innovation est au cœur du projet de l'INSEP. Il est nécessaire de s'adapter aux pratiques tout en restant compétitif. Il conviendrait de trouver un référent chargé de veiller à la cohérence des innovations tout en préservant l'éthique du monde sportif en lieu et place d'initiatives individuelles non encadrées.

A. Rapprochement et ouverture auprès d'acteurs extérieurs :

L'INSEP est devenu un partenaire fondateur du « Tremplin » (Paris & Co), plateforme visant à réunir et à aider les start-up dans le domaine du sport. L'objectif commun est de rapprocher l'action des start-up de celle de l'INSEP, en restant à la pointe de l'innovation.

Le domaine du numérique constitue un véritable enjeu pour l'INSEP qui a déployé cette année au sein du Pôle Haut Niveau, (anciennement au DOFER) un nombre significatif d'outils pour la Formation Ouverte à Distance. L'enseignement est un domaine qui doit être perfectionné et où l'innovation technologique a un réel rôle à jouer (Serious Game sur le media training,...). L'INSEP opère également au sein du programme ERASMUS + de l'Union Européenne en partageant avec les autres nations (pour développer l'employabilité des sportifs de haut niveau en travaillant sur leurs compétences et en optimisant les services mis à leur disposition au cours de leur double-projet).

B. Pacte de Performance saisons 2 et 3 :

L'INSEP agit comme un acteur de la politique gouvernementale, notamment via le pacte de performance, cellule dédiée au rapprochement entre les entreprises et les sportifs de haut-niveau (priorité donnée aux médaillables). Force est de constater que l'INSEP est en capacité à « profiler » les sportifs de haut niveau en les préparant à séduire les entreprises. A ce titre, le savoir-faire de l'INSEP est reconnu sur l'accompagnement des sportifs de haut-niveau grâce à son expertise et les moyens mis en œuvre. Pour optimiser le pilotage du dispositif en lien avec le cabinet du Secrétaire d'État, un comité de pilotage se réunit régulièrement. Il est composé côté INSEP de la Directrice générale adjointe en charge de la politique sportive, du directeur adjoint de la MOP et de deux personnes chargées de mission sur l'insertion professionnelle.

Objectif n°63 (orientation n°6) « DÉFINIR, PILOTER LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT ET LE RÉACTUALISER »

Le projet d'établissement est un guide complet des différentes missions de l'INSEP, en réaffirmant la raison d'être de l'Institut selon les 6 orientations stratégiques indiquées.

Le projet d'établissement est tenu sur 10 ans (2014-2024). Il a toutefois vocation à évoluer en parallèle des évolutions, des innovations de l'INSEP et doit donc par conséquent être actualisé et corrigé en se voulant un outil adapté servant de guide permanent aux acteurs des nombreux objectifs établis.

Ainsi, 2016 a permis l'élaboration de nouveaux objectifs que les entités, elles-mêmes, se fixent et ajustent en fonction des évolutions. Un suivi semestriel précis est réalisé permettant d'évaluer l'état d'avancement en qualifiant et en quantifiant les projets réalisés.

En 2017, ce suivi va être simplifié avec une cartographie de projets identifiés et calendarisés sur 3 années. Ce suivi en « mode projet » nourrit par des acteurs identifiés permettra de sécuriser les actions initiées et de rendre plus lisible le projet d'établissement O3 auprès de tous les collaborateurs.

Objectif n°64 (orientation n°6) « ASSURER LA TRANSVERSALITÉ ET ORGANISER LE TRAVAIL EN MODE PROJET SUR LES ACTIONS SERVANT LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT DE L'INSEP »

L'objectif est de permettre aux agents de l'INSEP de travailler en toute transversalité et toute complémentarité, en respectant les compétences métiers de chaque entité et chaque collaborateur.

Au-delà de l'audit sur le « travailler ensemble » (en transversalité et en mode projet) réalisé au premier semestre 2016, la réflexion s'est arrêtée à ce stade en raison de la réorganisation qui doit conduire à une transversalité renforcée nourrit de collaborations plus naturelles. Les travaux engagés dans le cadre de la réorganisation doivent préciser les modalités de travail au sein des pôles et entre les différents pôles. Le sujet quant à la création d'une « culture commune » du management est également un sujet incontournable à renforcer sur la durée.

Le suivi du projet d'établissement O3 sous le spectre d'une cartographie des projets devrait également renforcer la lisibilité et favoriser le mode de travail collaboratif.

Objectif n°65 (orientation n°6) « S'APPUYER SUR LE MANAGEMENT INTERMÉDIAIRE POUR RESPONSABILISER LES COLLABORATEURS AU SEIN DES ENTITÉS DE L'INSEP »

L'impulsion de cet objectif s'explique par le manque de « reporting » descendant et ascendant, pénalisant la fluidité des travaux et la cohérence des décisions.

A. Plan de formation centré sur le management :

Depuis la mise en place du plan de formation sur le management, les retours sont très hétérogènes tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif. Néanmoins, chacun a pu se rendre compte que la perception du mode de management est complexe et doit être un objet d'attention continu. Une « culture de management INSEP » doit continuer d'être construite et partagée pour renforcer la cohérence et permettant une efficacité accrue.

B. Réorganisation structurelle et fonctionnelle :

Lors de la séance du Conseil d'Administration du 7 juillet 2016, une nouvelle organisation structurelle et fonctionnelle a été adoptée. Celle-ci vise à rationaliser les secteurs métiers en les organisant autour de pôles d'activité.

Cette réorganisation permet de réduire l'envergure des managers intermédiaires à 9 chefs de pôles et 6 directeurs au lieu des 27 managers en place dans la précédente organisation. La transmission des informations est ainsi plus aisée en étant moins dispersée. Par contre, le rôle des chefs de pôle se veut primordial et leurs compétences managériales sont, à ce titre, sollicitées.



Objectif n°66 (orientation n°6)

« PILOTER ET COORDONNER LA MISE EN PLACE D'UN MANAGEMENT PAR LES COMPÉTENCES AU SEIN DE CHACUNE DES ENTITÉS DE L'INSEP »

Le management de l'INSEP doit, pour être le plus efficace possible, s'exercer aussi grâce aux compétences existantes et à recruter. C'est une stratégie novatrice pour l'établissement qui consiste à obtenir une vision prospective sur les métiers et compétences.

A. L'Unité des Ressources Humaines mobilisée autour de la problématique :

Le rôle de l'Unité des Ressources Humaines est prépondérant et a agi dans cette optique comme un moteur notamment en lançant un marché subséquent dédié à la Gestion Prévisionnelle des Emplois, des Effectifs et des Compétences (GPEEC) au sein d'un accord cadre existant. Compte tenu de l'arrivée d'un nouveau DGA en octobre 2016, les premiers travaux ont été restitués avec du retard en Comité de Pilotage le 9 janvier 2017.

B. Des travaux engagés pour optimiser les compétences exigées :

Une première cartographie des métiers et des compétences a été posée et le travail va se poursuivre en la matière. Cette stratégie a fait l'objet d'une note lors de son lancement au Directeur des sports en avril 2016. L'objectif est bien d'avoir une lisibilité sur les métiers de demain indispensable à mettre en œuvre dans le cadre des missions confiées à l'INSEP. Ce travail doit s'appuyer sur une cartographie des effectifs, des emplois et des compétences existants pour engager des programmes de formation, de reconversion et de recrutement. L'exercice est d'autant plus délicat qu'il se fait dans le cadre d'un plafond d'emploi contraint dont la trajectoire sur le triennal à venir est encore incertaine (2018-2020).

Objectif n°67 (orientation n°6)

« CONSOLIDER LA POSITION ÉCONOMIQUE SAINE DE L'INSEP EN DÉGAGEANT DE NOUVELLES RESSOURCES TOUT EN VEILLANT AU RESPECT D'UNE MAÎTRISE BUDGÉTAIRE ET D'UNE MAÎTRISE DU SCHÉMA D'EMPLOI »

A. Plusieurs leviers engagés :

- un assujettissement à la TVA a été mis en place à partir de 2015. Aucun autre établissement, opérateur de l'Etat, n'avait pensé à cette disposition « vertueuse » auparavant ;
- une stratégie sur le partenariat avec une augmentation significative des recettes partenariat ;
- une rationalisation des dépenses en les réduisant et en les recentrant sur l'accompagnement du sport de haut niveau ;
- engager une gestion vertueuse via un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) auto alimenté annuellement par les résultats financiers excédentaires ;
- préserver les emplois et capitaliser sur le potentiel des ressources humaines par des solutions innovantes dans le cadre d'un établissement public qui subit une réduction de poste Equivalent Temps Plein régulière (- 4ETP en 2016).

L'objectif principal est de maintenir un niveau d'excellence des outils et des moyens mis à disposition des sportifs de haut niveau, en faisant preuve de réactivité indispensable dans le secteur de la haute performance. En effet, cela permet à l'Institut d'investir rapidement au gré des besoins des fédérations sans attendre l'apport financier via la subvention pour charge de service public, néanmoins essentiel (60% des recettes de l'Institut). Cela est d'autant plus vrai et nécessaire dans la perspective d'accueillir éventuellement les Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024 à Paris.



B. Des chiffres honorant cet objectif :

1 l'assujettissement à la TVA sur la partie commercialisation sur des champs non concurrentiels permet chaque année de récupérer environ 1 million d'euros. Cette nouvelle source de recettes est non négligeable.

2 les ressources liées au partenariat continuent d'augmenter puisque de nouveaux partenaires ont rejoint l'INSEP en 2016 (Adidas en partenaire majeur, Philips, Natural Grass, Mac Llyod,...) pour atteindre 500K€ annuels.

3 une optimisation de l'occupation du patrimoine immobilier (location des installations sportives, des salles de réunion et des logements présents sur le site a permis une augmentation sensible des recettes;

4 les frais de fonctionnement ont également été réduits d'environ 500K€ en 2016 et recentrés sur l'accompagnement de la haute performance.

Ces quatre dispositions permettent de trouver les ressources financières essentielles dans le contexte économique contraint. De ce fait le fonds de roulement est alimenté annuellement. Il est passé de 8.3M€ en 2012 à 16,8M€ en 2016 soit plus de 100% d'augmentation en

3 exercices budgétaires afin de satisfaire durablement à la maintenance immobilière et technique et ce au bénéfice des besoins exprimés par les fédérations olympiques et paralympiques. L'INSEP a contribué à l'effort budgétaire de l'Etat en voyant sa subvention pour charge de service public ponctionnée fortement en 2016 (-2.3M€). Toutefois, suite à l'explication de la stratégie financière de l'INSEP aux tutelles et aux parlementaires, le projet de Loi Finance (PLF) 2017 a adopté une subvention 2017 pour charges de service public au niveau de 21M€ (19,2M€ en 2016) pour assurer les missions confiées à l'Institut. 5 des solutions innovantes, à savoir la création d'un Groupement d'Intérêt Economique d'imagerie médicale à l'INSEP, l'externalisation/contractualisation d'un marché public de la halte-garderie avec la société « People and Baby », en 2016 permettent de conserver les emplois désormais non comptabilisés dans le plafond d'emploi de l'Institut.

La contribution de l'INSEP a été conséquente dans le cadre du plafond d'emploi où pas moins de 23 ETP ont été rendus entre 2013 et 2017 en étant le seul établissement public au sein du Ministère chargé des sports à subir cette contrainte. Ces « astuces » pour ne pas contraindre les emplois ne sont néanmoins pas illimitées et les inquiétudes sur l'avenir sont présentes au sein des équipes.

Pour conclure, il convient de rappeler que l'INSEP, en accueillant le lieu unique, a initié une première évolution « historique » de la coordination de l'accompagnement de la haute performance avec tous les acteurs du sport de haut niveau.

Par ailleurs, un effort particulier a été effectué pour optimiser les relations fonctionnelles en mettant en place une réorganisation par pôles d'activité. Cette réorganisation a un impact sur le management qui se doit être plus rationnel et cohérent pour le bon fonctionnement d'un grand établissement, référent sur le sport de haut-niveau. Il est à noter que, sur cet aspect-là, l'évolution des personnels est très positive. Enfin, l'INSEP a su s'adapter pour honorer la politique gouvernementale au-delà des missions confiées avec des moyens humains et financiers impactés à la baisse.

INSEP

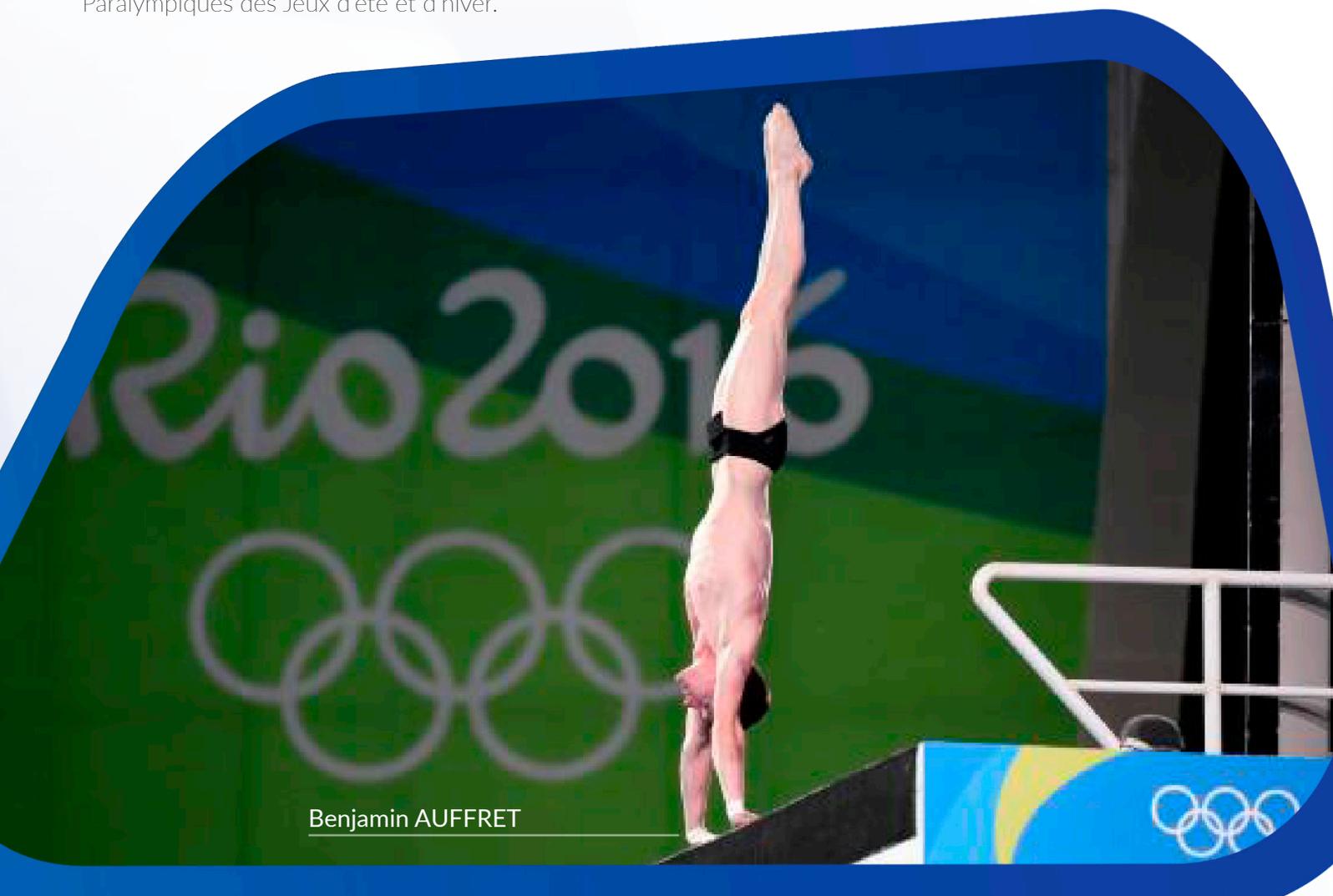
Terre de Champions



MISSION D'OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE DES FÉDÉRATIONS
NATIONALES OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

Quentin LAFARGUE

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Rio auront été le « point d'orgue » de l'année 2016. Cette année aura également contribué, pour la mission, au renforcement des relations avec le CNOSF, le CPSF et la Direction des sports (DSA1) au sein du lieu unique. La mise en place opérationnelle de ce lieu symbolique dans l'établissement, volonté de l'ensemble des acteurs, impulsée au début de l'olympiade et mise en place fin 2015, a été un signal fort lancé pour une organisation plus efficiente au service des acteurs de la performance et en parfaite adéquation avec l'objectif de placer la France dans les 5 meilleures nations Olympiques et les 10 meilleures nations Paralympiques des Jeux d'été et d'hiver.



Benjamin AUFFRET

Cette ambition passe par une connaissance fine et un suivi attentif des « médaillables » et de leur encadrement, en tenant compte de priorités et de temporalités différentes :

- **RIO 2016** : en cette année olympique pour les disciplines d'été, l'activité a été encore plus recentrée sur un accompagnement et un suivi très ciblés des « médaillables » dans la dernière ligne droite avant les Jeux, une collaboration étroite avec le CNOSF et CPSF pendant les Jeux, et un travail de bilan et perspectives partagés (DS/CNOSF/CPSF) au cours du dernier trimestre de l'année.
- **PYEONGCHANG 2018** : suivi des « médaillables » pour la préparation des Jeux d'hiver de PYEONG-CHANG
- **TOKYO 2020** : une attention particulière est aussi portée aux collectifs « relève » pour les Jeux de TOKYO

Dans la droite ligne des quatre objectifs qui lui ont été fixés dans le projet d'établissement, la MOP pérennise ses actions autour de l'objectif « l'or olympique et paralympique »

Objectif n°3 (Orientation n°1)

« ANALYSER LES PROJETS DE PERFORMANCE DES FÉDÉRATIONS OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES PORTES PAR LA POLITIQUE FÉDÉRALE »

A. ACTUALITE DE LA MISSION

Les fédérations de baseball, softball, Karaté, Surf, Montagne et Escalade et Roller sports, dont certaines épreuves sont entrées au programme des Jeux de Tokyo 2020, sont venues s'ajouter aux 33 fédérations suivies et accompagnées par la mission. La MOP accompagne donc les 38 fédérations olympiques et paralympiques en intervenant principalement auprès des directions techniques nationales, autour de 5 missions principales :

- Soutenir les projets olympiques et paralympiques des fédérations,
 - Accompagner les DTN et leurs Staffs,
 - Contribuer à l'optimisation des conditions de réalisation de la performance des « médaillables »,
 - Pérenniser l'ambition olympique et paralympique,
 - Réaliser l'analyse comparative de la concurrence internationale
 - Ces missions se déclinent quotidiennement au travers d'actions d'échange et partage avec les différents acteurs du sport de haut niveau, afin de :
 - S'inscrire au quotidien au côté des fédérations pour les aider à réaliser l'objectif de médailles d'or aux Jeux Olympiques et Paralympiques en favorisant les conditions optimales de préparation.
 - Mobiliser les ressources et les compétences de l'INSEP, du Grand INSEP voire de l'extérieur, afin de permettre la mise en place des moyens d'actions nécessaires à l'accompagnement de la performance.
 - Conduire une veille stratégique et une analyse de la concurrence à partir d'un observatoire mis en place sur des thématiques précises. Elles permettent une prise de distance, une mise en perspective plus que nécessaire dans le contexte international mouvant et complexe du sport de haut niveau qui demande une permanente adaptation des réponses apportées.
- Suivre les « médaillables » Rio (2016) et PyeongChang (2018),
 - Mener les réflexions prospectives nécessaires sur la relève dans la perspective des Jeux de Tokyo (2020) et des suivants
 - Coordonner et suivre les actions engagées dans le cadre du process d'optimisation de la performance
 - Faire un point d'étape trimestriel avec la Direction des Sports
 - Participer aux réflexions liées au sport de haut-niveau (plan féminisation, détection et transfert des talents, la professionnalisation, statut des cadres techniques,...)
 - Suivre la mise en œuvre opérationnelle du pacte de performance
 - Participer aux réunions de travail du GTP
 - Développer les outils d'analyse et de suivi (notamment du PSQS) pour obtenir en temps réel, l'ensemble des données sur le suivi des sportifs, des fédérations et des entraîneurs
 - Organiser des séminaires pour les entraîneurs nationaux en collaboration avec le CNOSF
 - Participer au regroupement paralympique des sportifs et des entraîneurs en collaboration avec le CPSF

L'ensemble de ce travail est mené de concert avec les directions techniques nationales et la Direction des Sports afin d'optimiser les conditions d'une préparation efficiente de tous les acteurs.



AVANT LES JEUX

- Participation aux réunions de la CCSO
- Adaptation des outils de suivi des sportifs, des fédérations et des entraîneurs pour une consultation sur smartphone des informations sur les sélectionnés aux JOP accessibles par l'ensemble des acteurs institutionnels présents à Rio (cabinet, DS, INSEP, CNOSF,...)

PENDANT LES JEUX

- Soutien des staffs olympiques et des athlètes
- Point de situation quotidien des résultats, statistiques et analyse du positionnement de la France en regard de la projection à l'attention du cabinet du 1^{er} Ministre, des Ministres des Sports, de la Direction des Sports, du CNOSF et du CPSF

APRÈS LES JEUX

- Bilan avec 30 fédérations olympiques d'été historique. Ces réunions conjointes (DS/INSEP/DTN/CNOSF) ont été l'occasion de faire le point sur l'olympiade et de se projeter sur la suivante.
- Prise de contact avec les 5 nouvelles inscrites au programme de Tokyo.
- Participation aux Etats Généraux du sport de haut niveau. Animation du thème 2 « comment optimiser la performance et le projet olympique et paralympique ». Ce travail s'est appuyé sur de nombreuses concertations menées entre des acteurs du sport de haut niveau. Durant plusieurs mois des sportifs de haut niveau, des entraîneurs, des DTN, des chefs d'établissement, des directeurs régionaux, des correspondants de sport de haut niveau et des entreprises spécialisées dans l'innovation technologique ont été sollicités. L'envoi de questionnaires à un échantillon d'entraîneurs et de sportifs de

haut niveau a permis d'obtenir des informations sur l'identification et la détection des sportifs potentiels pour le plus haut niveau.

- Organisation des Entretiens de l'INSEP « De Rio à Tokyo, Bilan et perspectives » les 7 et 8 décembre. Ces « Entretiens de l'INSEP » ont proposé d'analyser ces derniers Jeux, sous l'angle de témoignages et d'interventions d'acteurs majeurs de cet événement. Une place importante a été donnée aux pistes d'évolution et d'améliorations qui pourraient permettre à la France d'atteindre l'objectif annoncé de rejoindre durablement le Top 5 des nations Olympiques et le Top 10 des nations Paralympiques. Ces Entretiens ont réuni 210 inscrits. et ont eu le plaisir d'accueillir M. Nick HUNTER, directeur adjoint en charge de la performance de l'Australian institute of sport (AIS) et M. Akira FUJIWARA, responsable de l'unité stratégique du Japan sport council (JSC)

Objectif n°4 (Orientation n°1)

MENER UNE VEILLE ET UNE ANALYSE COMPARATIVE DE LA CONCURRENCE INTERNATIONALE ET DES PERFORMANCES SPORTIVES

A. LES EXPERTISES ET ANALYSES PRODUITES

La mission a mis en place des outils d'analyse en vue de mieux cerner la réalité du potentiel de la France aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Rio, mais également de Pyeong Chang 2018. A cet effet, elle rend compte tous les trimestres à la Direction des Sports à travers un rapport faisant état de la situation globale du potentiel français, de la situation fédération par fédération, ainsi que de la situation ponctuelle de la liste des « médaillables ».

Ce point de situation est accompagné d'une analyse de la concurrence, point d'étape relatif au positionnement de la France face à ses principaux concurrents.

Une veille Stratégique sur les pays en concurrence directe avec la France pour la 5ème place aux Jeux Olympiques et la 10ème place aux Jeux Paralympiques, est menée. Elle concerne les systèmes des organisations politiques et sportives, les budgets, les plans stratégiques et programmes spécifiques.

B. VEILLE, ANALYSES STRATEGIQUES ET ANALYSE DE LA CONCURRENCE

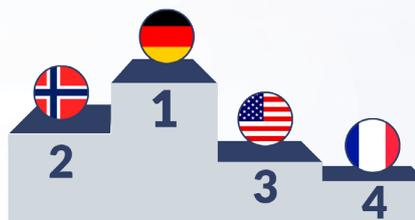
Les informations collectées notamment par la veille stratégique internationale et les cadés de la mission sur des thématiques ciblées « sport de haut niveau » (stratégies, organisations, financements, gouvernance, entraînement, science et innovations, résultats etc.) viennent enrichir nos analyses des organisations, des plans stratégiques et des programmes d'action mis en œuvre par les nations en concurrence avec la France pour atteindre les objectifs Olympiques et Paralympiques. Elles permettent de questionner nos propres pratiques et l'accompagnement des talents français.

EXEMPLE D'ANALYSE STATISTIQUE DE LA CONCURRENCE, PERSPECTIVE PYEONG-CHANG

Une projection est une compilation des résultats obtenus lors du dernier championnat du monde de la discipline. Seuls sont pris en compte les résultats correspondant aux épreuves olympiques avec application des quotas (limitation du nombre d'athlètes par comité Olympique ou Paralympique national par épreuve aux JOP). Ce n'est donc pas une prédiction.

DANS LA PROJECTION OLYMPIQUE 2016 (JEUX D'HIVER)

AU 31 DÉCEMBRE 2016 QUI RASSEMBLE LES RÉSULTATS DES DERNIERS CHAMPIONNATS DU MONDE DE LA DISCIPLINE (2014 OU 2015)



DANS LA PROJECTION PARALYMPIQUE 2016 (JEUX D'HIVER)

AU 31 DÉCEMBRE 2016 QUI RASSEMBLE LES RÉSULTATS DES DERNIERS CHAMPIONNATS DU MONDE DE LA DISCIPLINE (2014 OU 2015)



2016 EN CHIFFRE

JOURS DE PRÉSENCE SUR LES COMPÉTITIONS DE RÉFÉRENCES, STAGES,...

163 JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES (NOMBRE DE JOURS DE PRÉSENCE CUMULÉE)

57 CHAMPIONNATS, STAGES, ...

102 ACCOMPAGNEMENT DE LA PERFORMANCE, ACTIONS TERRAIN (PROCESS)

Objectif n°5 (Orientation n°1)

ÊTRE EN SOUTIEN DU CNOSF ET DU CPSF DANS LA PRÉPARATION DES JOP SUR LES ASPECTS LOGISTIQUES ET ORGANISATIONNELS POUR OFFRIR LES MEILLEURES CONDITIONS AUX SPORTIFS ET À LEUR ENCADREMENT

A. LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

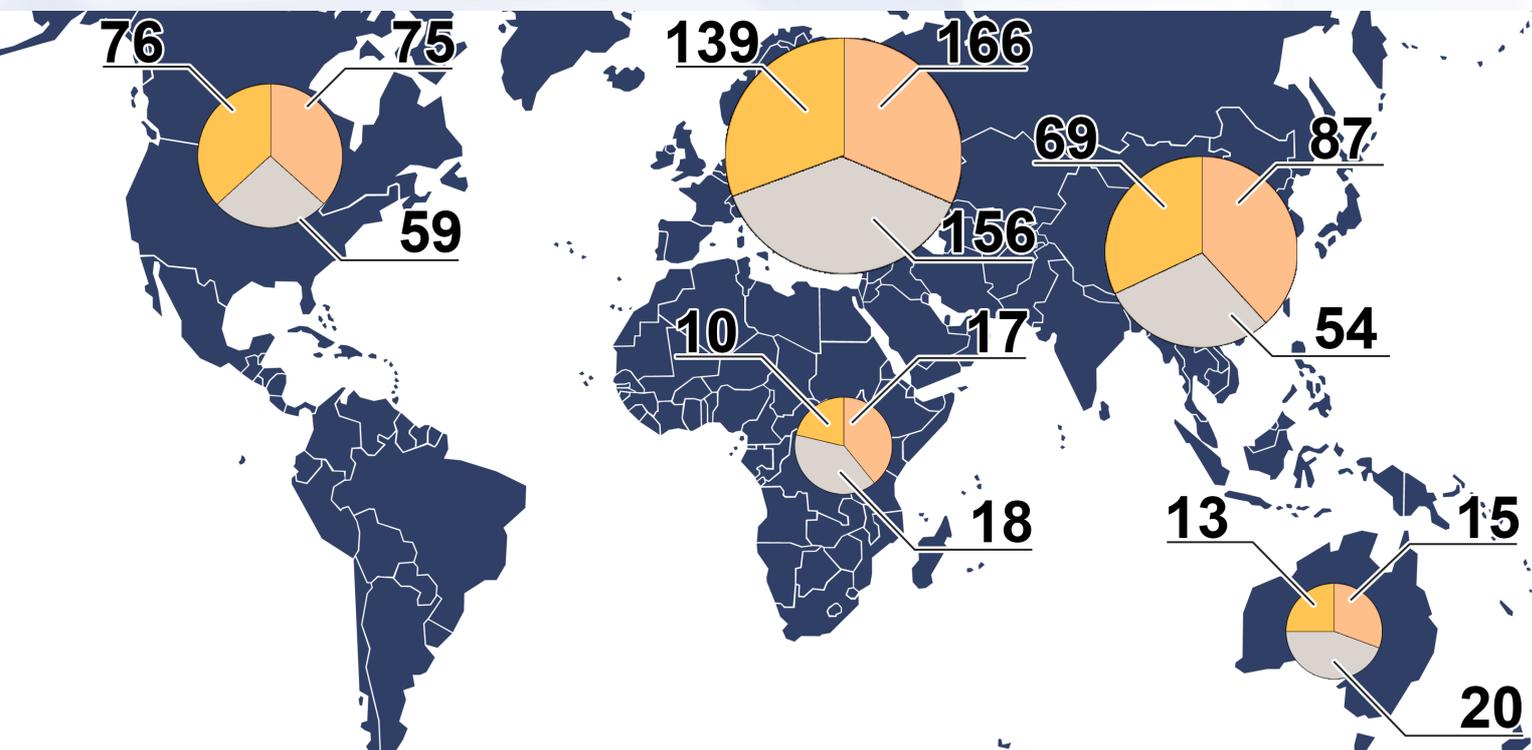
1. CONTEXTE

L'été 2016 a été marqué par les Jeux Olympiques et Paralympiques organisés à Rio respectivement du 5 au 21 août et du 7 au 18 septembre. Dans le prolongement du travail engagé d'un part, auprès des DTN et des staffs techniques et d'autre part, de la collaboration avec le pôle olympique et sport de haut niveau du CNOSF, renforcée notamment par le lieu unique, la présence de la mission aux JO a été importante. Celle-ci s'est matérialisée à Rio au travers de :

- 4 personnes dans le staff au village olympique,
- 6 personnes au village annexe
- 2 personnes sur la période des Jeux paralympiques,

avec une volonté forte d'assurer à Rio la continuité de l'action de la mission pour accompagner, écouter et soutenir les acteurs de la performance et recréer les conditions de proximité construites tout au long de l'olympiade. Cette présence opérationnelle sur le terrain a également permis d'assurer en relation avec les staffs techniques la continuité des actions d'aide à la performance engagées (notamment sur le plan des aspects psychologiques).

RÉPARTITION DES MÉDAILLES PAR CONTINENT



2. LES FRANCAIS AUX JOP EN QUELQUES CHIFFRES

JO		JP	
404	TAILLE DE LA DÉLÉGATION FRANÇAISE (HORS CADRES ET STAFF)	125	TAILLE DE LA DÉLÉGATION FRANÇAISE (HORS CADRES ET STAFF)
42	NOMBRE DE MÉDAILLES FRANÇAISE	28	NOMBRE DE MÉDAILLES FRANÇAISE
7	RANG DE LA FRANCE	12	RANG DE LA FRANCE
4	NOUVELLES ÉPREUVES AU PROGRAMME (GOLF (H/F) ET RUGBY À 7 (H/F))	25	NOUVELLES ÉPREUVES AU PROGRAMME
10	NOMBRE DE TITRES OLYMPIQUES	9	NOMBRE DE TITRES PARALYMPIQUES
15	NOMBRE DE FÉDÉRATIONS MÉDAILLÉES	2	NOUVEAUX SPORTS AU PROGRAMME (CANOE SPRINT/TRIATHLON)
		12	NOMBRE DE DISCIPLINES MÉDAILLÉES



3. LES MÉDAILLES

 MÉDAILLÉS JO

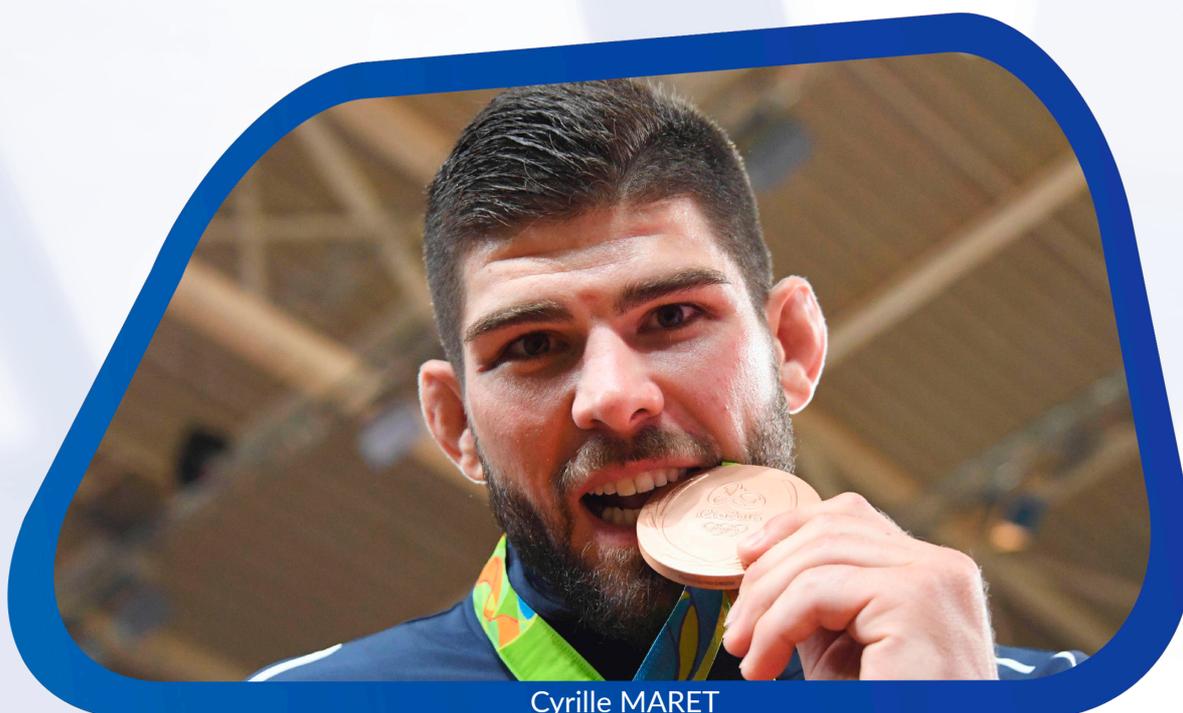
MÉDAILLE	SPORTIF	SPORT	ÉPREUVE	GENRE
	AZOU JÉRÉMY	AVIRON	DEUX DE COUPLE POIDS LÉGER	H
	HOUIN PIERRE	AVIRON	DEUX DE COUPLE POIDS LÉGER	H
	YOKA TONY	BOXE	+91 KG POIDS SUPER-LOURD	H
	MOSELY ESTELLE	BOXE	57-60 KG POIDS LÉGER	F
	GARGAUD CHANUT DENIS	CANOË-KAYAK	CANOË MONOPLACE C1	H
	LAGHOUAG KARIM	EQUITATION	CONCOURS COMPLET PAR ÉQUIPES	H
	LEMOINE MATHIEU	EQUITATION	CONCOURS COMPLET PAR ÉQUIPES	H
	NICOLAS ASTIER	EQUITATION	CONCOURS COMPLET PAR ÉQUIPES	H
	VALLETTE THIBAUT	EQUITATION	CONCOURS COMPLET PAR ÉQUIPES	H
	LEPREVOST PÉNÉLOPE	EQUITATION	SAUT D'OBSTACLES PAR ÉQUIPES	F
	BOST ROGER-YVES	EQUITATION	SAUT D'OBSTACLES PAR ÉQUIPES	H
	ROZIER PHILIPPE	EQUITATION	SAUT D'OBSTACLES PAR ÉQUIPES	H
	STAUT KÉVIN	EQUITATION	SAUT D'OBSTACLES PAR ÉQUIPES	H
	BOREL YANNICK	ESCRIME	EPÉE PAR ÉQUIPES	H
	GRUMIER GAUTHIER	ESCRIME	EPÉE PAR ÉQUIPES	H
	JERENT DANIEL	ESCRIME	EPÉE PAR ÉQUIPES	H
	LUCENAY JEAN-MICHEL	ESCRIME	EPÉE PAR ÉQUIPES	H
	RINER TEDDY	JUDO	+100 KG	H
	ANDEOL EMILIE	JUDO	+78 KG	F
	PICON CHARLINE	VOILE	RS:X	F
	MAYER KÉVIN	ATHLÉTISME	DÉCATHLON	H
	ROBERT-MICHON MÉLINA	ATHLÉTISME	LANCER DE DISQUE	F
	LAVILLENIE RENAUD	ATHLÉTISME	SAUT A LA PERCHE	H
	OURAHMOUNE SARAH	BOXE	48-51 KG POIDS MOUCHE	F
	OUMIHA SOFIANE	BOXE	60 KG POIDS LÉGER	H
	BEAUMONT MAXIME	CANOË-KAYAK	K1 200M	H
	NICOLAS ASTIER	EQUITATION	CONCOURS COMPLET INDIVIDUEL	H
	CADOT JÉRÉMY	ESCRIME	FLEURET PAR ÉQUIPES	H
	LE PECHOUX ERWAN	ESCRIME	FLEURET PAR ÉQUIPES	H
	LEFORT ENZO	ESCRIME	FLEURET PAR ÉQUIPES	H
	TONY HELISSEY JEAN-PAUL	ESCRIME	FLEURET PAR ÉQUIPES	H
	AYGLON SAURINA CAMILLE	HANDBALL	EQUIPE DAMES	F
	BULLEUX CHLOÉ	HANDBALL	EQUIPE DAMES	F
	DANCETTE BLANDINE	HANDBALL	EQUIPE DAMES	F
	DEMBELE SIRABA	HANDBALL	EQUIPE DAMES	F
	EDWIGE BEATRICE	HANDBALL	EQUIPE DAMES	F
	GLAUSER LAURA	HANDBALL	EQUIPE DAMES	F
	HORACEK TAMARA	HANDBALL	EQUIPE DAMES	F

● ● ● MÉDAILLÉS JO

MÉDAILLE	SPORTIF	SPORT	ÉPREUVE	GENRE
	HOUETTE MANON	HANDBALL	EQUIPE DAMES	F
	LACRABERE ALEXANDRA	HANDBALL	EQUIPE DAMES	F
	LANDRE LAURISA	HANDBALL	EQUIPE DAMES	F
	LEYNAUD AMANDINE	HANDBALL	EQUIPE DAMES	F
	NIOMBLA GNONSIA NE	HANDBALL	EQUIPE DAMES	F
	NZE-MINKO ESTELLE	HANDBALL	EQUIPE DAMES	F
	PINEAU ALLISON	HANDBALL	EQUIPE DAMES	F
	PROUVENSIER MARIE	HANDBALL	EQUIPE DAMES	F
	ZAADI DEUNA GRACE	HANDBALL	EQUIPE DAMES	F
	ABALO LUC	HANDBALL	EQUIPE HOMMES	H
	DIPANDA ADRIEN	HANDBALL	EQUIPE HOMMES	H
	FABREGAS LUDOVIC	HANDBALL	EQUIPE HOMMES	H
	GERARD VINCENT	HANDBALL	EQUIPE HOMMES	H
	GREBILLE MATHIEU	HANDBALL	EQUIPE HOMMES	H
	GUIGOU MICHAEL	HANDBALL	EQUIPE HOMMES	H
	KARABATIC NIKOLA	HANDBALL	EQUIPE HOMMES	H
	KARABATIC LUKA	HANDBALL	EQUIPE HOMMES	H
	MAHE KENTIN	HANDBALL	EQUIPE HOMMES	H
	NARCISSE DANIEL	HANDBALL	EQUIPE HOMMES	H
	N'GUESSAN TIMOTHEY	HANDBALL	EQUIPE HOMMES	H
	NYOKAS OLIVIER	HANDBALL	EQUIPE HOMMES	H
	OMEYER THIERRY	HANDBALL	EQUIPE HOMMES	H
	PORTE VALENTIN	HANDBALL	EQUIPE HOMMES	H
	SORHAINDO CÉDRIC	HANDBALL	EQUIPE HOMMES	H
	AGBEGNENOU CLARISSE	JUDO	-63 KG	F
	TCHEUMEO AUDREY	JUDO	-78 KG	F
	MANAUDOU FLORENT	NATATION	50 M NAGE LIBRE	H
	GILOT FABIEN	NATATION	RELAIS 4X100 M NAGE LIBRE	H
	MANAUDOU FLORENT	NATATION	RELAIS 4X100 M NAGE LIBRE	H
	METELLA MEHDY	NATATION	RELAIS 4X100 M NAGE LIBRE	H
	MEYNARD WILLIAM	NATATION	RELAIS 4X100 M NAGE LIBRE	H
	MIGNON CLÉMENT	NATATION	RELAIS 4X100 M NAGE LIBRE	H
	STRAVIUS JÉRÉMY	NATATION	RELAIS 4X100 M NAGE LIBRE	H
	CLOUVEL ELODIE	PENTATHLON	ÉPREUVE INDIVIDUELLE	F
	NIARE HABY	TAEKWONDO	-67 KG	F
	QUIQUAMPOIX JEAN	TIR	25 M PISTOLET VITESSE OLYMPIQUE	H
	VALLADONT JEAN-CHARLES	TIR À L'ARC	ÉPREUVE INDIVIDUELLE	H

● ● ● MÉDAILLÉS JO

MÉDAILLE	SPORTIF	SPORT	ÉPREUVE	GENRE
	BASCOU DIMITRI	ATHLÉTISME	110 M HAIES	H
	LEMAITRE CHRISTOPHE	ATHLÉTISME	200 M	H
	MEKHISSI MAHIEDINE	ATHLÉTISME	3 000 M STEEPLE	H
	BAROUKH THOMAS	AVIRON	QUATRE DE POINTE POIDS LÉGER	H
	COLARD THIBAUT	AVIRON	QUATRE DE POINTE POIDS LÉGER	H
	RAINEAU GUILLAUME	AVIRON	QUATRE DE POINTE POIDS LÉGER	H
	SOLFOROSI FRANCK	AVIRON	QUATRE DE POINTE POIDS LÉGER	H
	CISSOKHO SOULEYMANE	BOXE	69 KG POIDS MI-MOYENS	H
	BAUDERLIQUE MATHIEU	BOXE	81 KG POIDS MI-LOURD	H
	KLAUSS GAUTHIER	CANOË-KAYAK	CANOË BIPLACE C2	H
	PECHE MATTHIEU	CANOË-KAYAK	CANOË BIPLACE C2	H
	BAUGE GRÉGORY	CYCLISME	VITESSE PAR ÉQUIPES	H
	D'ALMEIDA MICHAËL	CYCLISME	VITESSE PAR ÉQUIPES	H
	PERVIS FRANÇOIS	CYCLISME	VITESSE PAR ÉQUIPES	H
	GRUMIER GAUTHIER	ESCRIME	EPÉE INDIVIDUELLE	H
	MARET CYRILLE	JUDO	-100 KG	H
	OLIVIER MARC-ANTOINE	NATATION	MARATHON 10 KM	H
	RAYNAUD ALEXIS	TIR	50M CARABINE 3 POSITIONS	H
	DEFRANCE HÉLÈNE	VOILE	DÉRIVEUR DOUBLE 470	F
	LECOINTRE CAMILLE	VOILE	DÉRIVEUR DOUBLE 470	F
LE COQ PIERRE	VOILE	RS:X	H	



Cyrille MARET



MÉDAILLE	SPORTIF	SPORT	ÉPREUVE	GENRE
	KEITA NANTENIN	ATHLÉTISME	400M T13	F
	LE FUR AMÉLIE	ATHLÉTISME	400M T43-T44	F
	LE FUR AMÉLIE	ATHLÉTISME	LONGUEUR T43-T44	F
	CITERNE ROBERT	ESCRIME	EPÉE PAR ÉQUIPE	H
	IFEBE YANNICK	ESCRIME	EPÉE PAR ÉQUIPE	H
	NOBLE ROMAIN	ESCRIME	EPÉE PAR ÉQUIPE	H
	MARTINET SANDRINE	JUDO	-52 KG	F
	DUCAY JEAN-FRANÇOIS	TENNIS DE TABLE	CLASSE 1-2 PARÉQUIPE	H
	LAMIRAUT FABIEEN	TENNIS DE TABLE	CLASSE 1-2 PARÉQUIPE	H
	MOLLIENS STÉPHANE	TENNIS DE TABLE	CLASSE 1-2 PARÉQUIPE	H
	LAMIRAUT FABIEEN	TENNIS DE TABLE	CLASSE 2	H
	HOUDET STÉPHANE	TENNIS FAUTEUIL	DOUBLE HOMME OPEN	H
	PEIFER NICOLAS	TENNIS FAUTEUIL	DOUBLE HOMME OPEN	H
	SEGUIN DAMIEN	VOILE	2.4	MIXTE
	FRANÇOIS-ELIE MANDY	ATHLÉTISME	100M T37	F
	FAIRBANK PIERRE	ATHLÉTISME	800M T52-T53	H
	GHAZOUANI SOUHAD	HALTÉROPHILIE	-73 KG	F
	SMETANINE DAVID	NATATION	50M NL S4	H
	KAMKASOMPHOU THU	TENNIS DE TABLE	CLASSE 8	F
	RADIUS LOUIS	ATHLÉTISME	1500M T38	H
	LE FUR AMÉLIE	ATHLÉTISME	200M T43-T44	F
	FAIRBANK PIERRE	ATHLÉTISME	400M T53	H
	ASSOUMANI ARNAUD	ATHLÉTISME	LONGUEUR T45-T46-T47	H
	BOUGE PERLE	AVIRON	TAMIX2X	MIXTE
	TARDIEU STÉPHANE	AVIRON	TAMIX2X	MIXTE
	MOREAU CINDY	CANOË	200M SPRINT KL3	F
	JEANNOT JOËL	CYCLISME	COURSE EN LIGNE H4	H
	VALET MAXIME	ESCRIME	FLEURET B	H
	LEMOINE LUDOVIC	ESCRIME	FLEURET PAR ÉQUIPE	H
	TOKATLIAN DAMIEN	ESCRIME	FLEURET PAR ÉQUIPE	H
	VALET MAXIME	ESCRIME	FLEURET PAR ÉQUIPE	H
	LORANDI ELODIE	NATATION	100M NL S10	F
	LORANDI ELODIE	NATATION	400M NL S10	F
MERRIEN FLORIAN	TENNIS DE TABLE	CLASSE 3	H	
THOMAS MAXIME	TENNIS DE TABLE	CLASSE 4	H	
LEMOUSSU GWLADYS	TRIATHLON	PT4	F	

B. LES REGROUPEMENTS DES ENTRAINEURS NATIONAUX

Un regroupement d'entraîneurs de collectifs et/ou de sportifs préparant les Jeux Olympiques de RIO a été organisé par la MOP, en collaboration avec le CNOSF, afin de favoriser la Cohésion de l'Equipe Olympique autour de l'Ambition « Or » et d'Accompagner la préparation olympique aux JO 2016

EN MARS À L'INSEP

JOURS DE PRÉSENCE SUR LES COMPÉTITIONS DE RÉFÉRENCES, STAGES,...

1 JOURNÉE | 48 ENTRAINEURS PRÉSENTS | 18 FÉDÉRATIONS REPRÉSENTÉES



A l'instar de ce qui avait été engagé tout au long de l'olympiade, le programme de ce temps de partage avec les entraîneurs a principalement été construit pour créer des moments de cohésion, de convivialité et d'échanges autour de retours d'expérience d'entraîneurs ayant participé aux Jeux précédents sur des thématiques liées à la Préparation des Jeux.

Objectif n°26 (Orientation n°33)

**MOBILISER ET OPTIMISER LES RESSOURCES NÉCESSAIRES AU SERVICE DES SPORTIFS
« MÉDAILLABLES » ET DE LEUR ENCADREMENT**

A. LE PROCESS D'OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE

Le process d'optimisation de la performance mis en place pour répondre aux problématiques de terrain des médaillables et de leur encadrement est au cœur de l'activité de la mission. Il permet de qualifier la demande avec les Directions Techniques Nationales et les staffs et d'avoir une réflexion partagée autour de la mise en œuvre opérationnelle des actions à engager pour y répondre.

Le process a été globalement bien reçu par les fédérations qui se sont, rapidement, appropriées la démarche. En 2016, Les actions ont principalement été la continuité d'actions engagées en 2015, voire de 2014 pour certaines d'entre-elles mais, il y a également eu des actions engagées dans la perspective 2020/2024.

QUELQUES EXEMPLES D'ACTIONS

- Stage d'amarinage de l'équipe de France Eau libre à l'hôpital des armées de Brest

Lors du déplacement au test event de Natation eau libre à Rio en août 2015, les nageurs qualifiés ont dû faire face à une mer agitée dont ils n'ont pas l'habitude. Pour faire face à la houle et adapter les stratégies de course à ces conditions, la MOP a élaboré en collaboration avec la direction technique nationale de la FFN et l'hôpital d'instruction des armées de Brest un stage de 2 semaines d'amarinage ayant pour but la rééducation médullaire et cognitive au mal de mer.

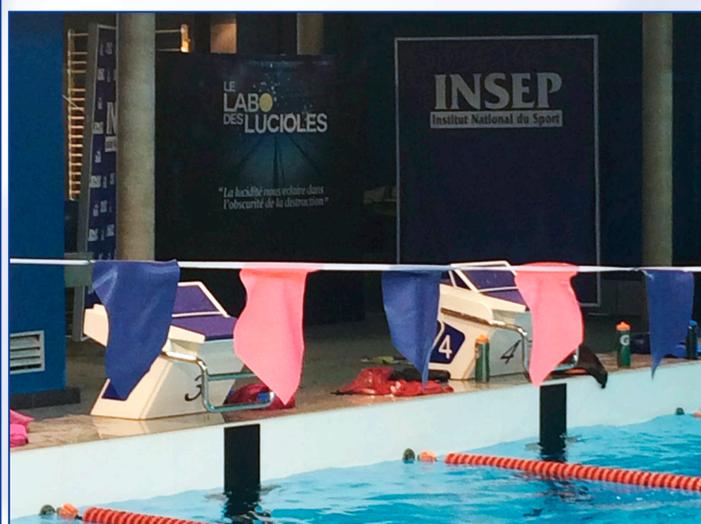
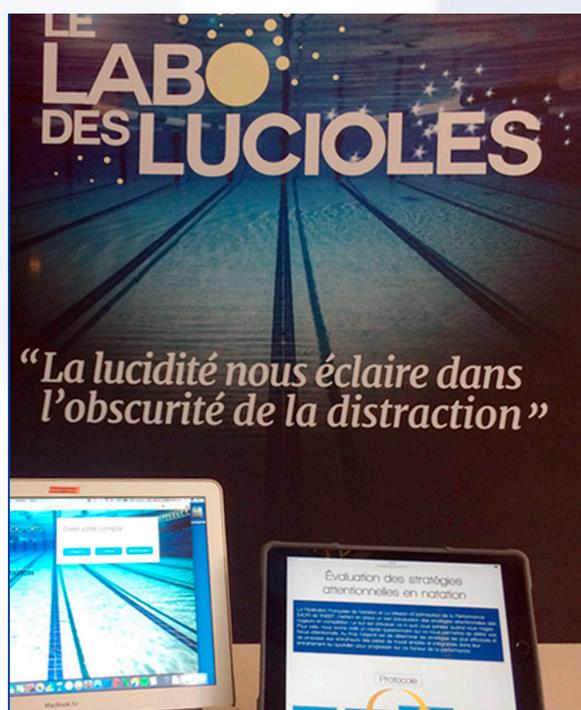
Cette action avait pour but d'optimiser les ressources des athlètes pour les Jeux Olympiques de Rio.

- Développement des habiletés de concentration en natation course
La MOP en collaboration avec la direction nationale de la fédération française de natation a élaboré un programme de développement des habiletés de concentration en direction des entraîneurs et des nageurs.

Ce programme se décline en différentes actions :

- Présence sur les lieux de compétitions d'un stand permettant aux nageurs l'évaluation de leurs stratégies attentionnelles pendant les courses. Les nageurs répondent à une évaluation en ligne, les résultats leur sont présentés sous forme graphique, un entretien de débriefing est fait avec leur entraîneur afin de proposer des axes de développement des habiletés de concentration à l'entraînement.
- Elaboration d'un programme de 3 semaines de développement des habiletés de lucidité et de concentration intégré à l'entraînement quotidien. Ce programme a été déployé au pôle France natation de l'INSEP en décembre 2016.

Cette action qui se poursuit sur le territoire national a pour ambition l'optimisation des ressources psychologiques des groupes « relève » et des encadrants dans la perspective des échéances olympiques 2020/2024.



B. LES MEDAILLABLES ET LEUR ENCADREMENT

LA LISTE DES « MEDAILLABLES »

Initiée dès le début de l'installation de la MOP, la liste des « médaillables » est l'axe stratégique prioritaire de la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP).

Identifier les potentiels « médaillables » pour les JOP de RIO afin de les accompagner et de veiller à ce que les conditions de leur préparation olympique soient optimales tel est l'objectif principal de cette liste. L'identification des « médaillables », faite en collaboration étroite avec les Directions techniques nationales, permet de mieux cibler et de prioriser les actions d'accompagnement réalisées par les services de l'INSEP et du Grand INSEP, notamment dans le cadre du Process d'Optimisation de la Performance mis en place et coordonné par la MOP.

Cet accompagnement dépasse le cadre des sportifs inscrits au sein des pôles France de l'INSEP, et touche bien l'ensemble des sportifs français (en structure ou hors structure) ; il concerne toutes les disciplines olympiques et paralympiques « médaillables ». Dans cette perspective, il est primordial que l'ensemble des ressources dont ils pourraient avoir besoin dans le cadre de leur préparation puissent être prioritairement mobilisées sur l'ensemble du territoire (installations sportives, récupération, médical,...).

Au 31 décembre 2016, la liste des « médaillables » d'hiver comptait 91 sportifs Olympiques et 8 sportifs Paralympiques



INSEP

Terre de Champions



MISSION « GRAND INSEP »

Emilie ANDEOL

La Mission Grand INSEP est opérationnelle depuis septembre 2013, son objectif est de construire et déployer un réseau de centres d'entraînements autour de l'INSEP dont la dénomination est Grand INSEP. Cette mise en place s'articule dans un timing cohérent avec la décentralisation

L'ambition d'un réseau au service du sportif :

- Un engagement d'amélioration continue
- Une dynamique collective au service de la performance
- Un réseau national organisé et riche de ses spécificités

La promotion du Grand INSEP se fait par un portail dédié <http://www.grand-insep.fr>, par une rubrique permanente dans INSEP le Mag (6 numéros par an), un guide des centres labellisés édité tous les ans, les réseaux sociaux ou encore la soirée des champions où des sportifs issus de CREPS, écoles nationales sont notamment mis à l'honneur.

Objectif n°14 (Orientation n°2)

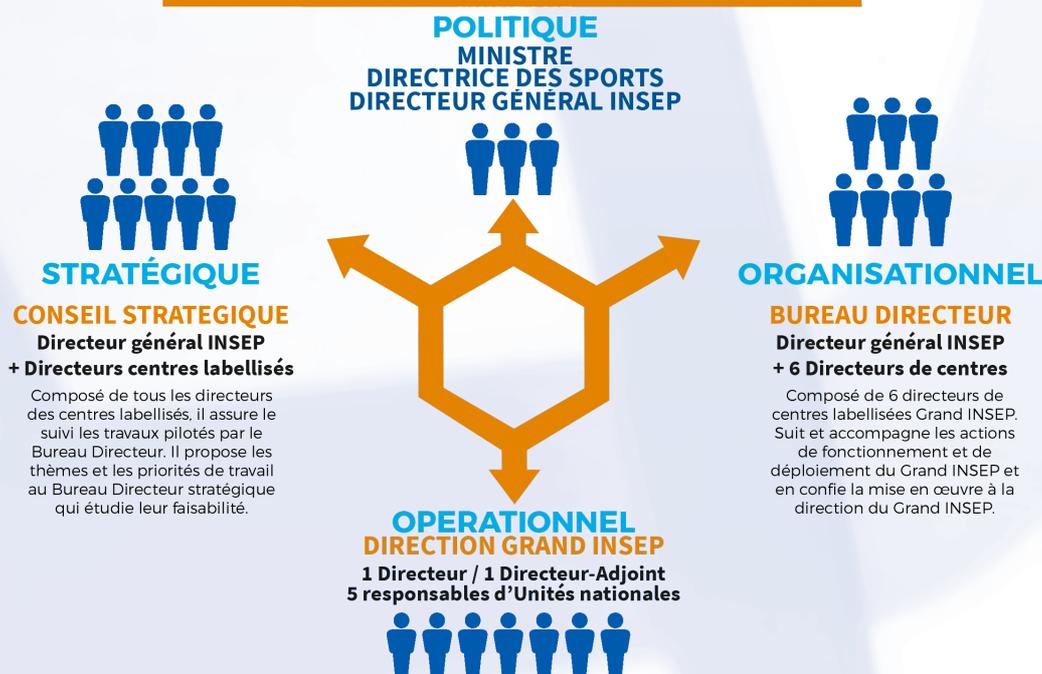
DÉVELOPPER LES COOPÉRATIONS DANS LE CADRE DU PILOTAGE DU « RÉSEAU NATIONAL DES ÉTABLISSEMENTS DU SPORT DE HAUT NIVEAU »

L'objectif est de mettre en place une organisation maillant le territoire dans le cadre de la réforme territoriale et de la décentralisation avec l'idée de faire travailler en réseau des centres d'entraînement performants, structurés et labellisés, de la détection à la très haute performance. Le but est de les fédérer et les faire travailler en réseau structuré et labellisé comme des plateformes « ouvertes » au service du sportif et de son encadrement.

Depuis juin 2016, la MGI est passée du développement des coopérations du réseau national des établissements à celui du Grand INSEP. La gouvernance et le règlement intérieur ont été finalisés. En ce sens, ce réseau des établissements trouve une existence à part entière sous le couvert du Grand INSEP.

La gouvernance et le règlement intérieur spécifient que le Directeur Général de l'INSEP est à la tête du Grand INSEP (Président du comité label, préside le bureau,...) en accord avec la lettre de mission qui lui confie le pilotage.

ORGANISATION FONCTIONNELLE DU GRAND INSEP



Objectif n°15 (Orientation n°2)

DÉFINIR, CONSTRUIRE ET STRUCTURER LE « GRAND INSEP » EN TANT QU'ENSEMBLE DE CENTRES D'ENTRAÎNEMENT ET DE FORMATION LABELLISÉS AU SERVICE DU SPORT DE COMPÉTITION DE HAUT NIVEAU

En créant le Grand INSEP, l'INSEP a voulu identifier et valoriser l'apport des établissements en matière de performance et de conditions de préparation des sportifs sur l'ensemble du territoire français, notamment pour les sportifs hors INSEP, d'après les objectifs identifiés par la Mission d'Optimisation de la Performance (MOP).

Dans cette optique, a été créé un « PASS Grand INSEP ». Il représente à la fois un signe distinctif, une reconnaissance de l'apport des établissements et une carte « VIP » pour les sportifs « médaillables ». Une demi-douzaine d'établissements a été sollicitée dans le cadre de l'activation du Pass Grand INSEP en 2015.

L'INSEP a pu ainsi sélectionner au niveau national les centres qui intègrent le Grand INSEP. L'idée est de labelliser sur la base d'un cahier des charges garantissant les conditions optimales d'entraînement et de formations pour les sportifs de haut niveau et d'accompagnement de leur staff.

Objectif n°16 (Orientation n°2)

CRÉER LE LABEL « GRAND INSEP », LE DÉVELOPPER EN INTÉGRANT DE NOUVEAUX PARTENAIRES

Le label est un gage de qualité du réseau. Seuls les centres qui remplissent les conditions nécessaires à l'entraînement et à la formation optimale des sportifs de haut niveau et de leurs staffs peuvent le rejoindre.

L'intérêt pour les centres est de :

- Gagner en visibilité sur le territoire.
- Assurer auprès des fédérations qualité et stabilité.
- Intégrer un réseau coopératif qui leur laisse leur autonomie et leur offre davantage d'opportunités.

Ils peuvent, par exemple, bénéficier d'une des grandes missions du Grand INSEP à savoir profiter de l'offre de formation nationale pour élever le niveau d'expertise des cadres du sport français en région, etc.

Un an après le lancement de la MGI, les bases ont été conçues. 21 établissements sont diagnostiqués « haut niveau ». La MGI possède une photographie d'ensemble avec les points forts et les points faibles de chaque établissement.

Pour le label Grand INSEP, l'accompagnement de la MGI se fait par un prestataire externe : Air Production Responsable. Une grille d'analyse a été conçue et construite sur la base de critères obligatoires pour évaluer la capacité des centres à accompagner le haut-niveau.

Initialement, 4 priorités sont mises en avant :

- Contribuer à faire évoluer le modèle du sport français
- Améliorer les conditions de préparation des sportifs du Grand INSEP
- Contribuer au développement du niveau d'expertise des cadres du sport français en région
- Accompagner les objectifs de la MOP pour les JOP de Rio en 2016.

La définition, la construction et la structuration du Grand INSEP sont désormais terminées, le Grand INSEP existe au travers de 14 centres labellisés et 11 en cours de l'être. La MGI a laissé place à la Direction du Grand INSEP. DGI chargée de mettre en œuvre les orientations et le plan d'action validés par le conseil stratégique du Grand INSEP constitué de l'ensemble des centres. Le suivi du label et le déploiement du travail en équipes-projet en sont les principales actions pour 2017.

Ce label :

- garantit une organisation de qualité au service des acteurs du sport français
- reconnaît des centres d'entraînement et de formation qui répondent aux exigences de la performance de haut-niveau
- évalue les conditions et les moyens nécessaires et indispensables à la mise en œuvre des programmes d'excellence sportive par les fédérations sportives et leur DTN.
- identifie une organisation de qualité pour accompagner les sportifs, l'encadrement et les fédérations sur le chemin de la haute performance

La construction du label a été conduite, d'une part, avec les chefs d'établissement, en comité élargi et en comité restreint, d'autre part, avec les responsables du « haut niveau ». Les établissements sont parvenus à un consensus autour de l'idée d'un label qualité. Il offre l'opportunité aux centres candidats de monter en compétence, dans une dynamique positive, sur trois paliers vers l'excellence.

- 69 critères définissent le niveau de prestations attendu au niveau standard (ou bronze).
- 98 critères définissent le niveau supérieur (ou argent).
- 110 critères définissent le niveau excellence (ou or).

INSEP

Terre de Champions



CELLULE DES RELATIONS INTERNATIONALES

Yannick BOREL,
Gauthier GRUMIER,
Daniel JERENT



83

Pays rencontrés...

...dont



- 33 Afrique
- 26 Europe
- 10 Amérique du Sud
- 9 Asie
- 3 Océanie
- 2 Amérique du Nord



67



46

Missions à l'étranger

Accueils de délégations étrangères

14

Actions réalisées



11

Conventions Internationales actives



L'année 2016 a été une année très riche pour la Cellule des Relations Internationales (CRI), confirmant pleinement son rôle et son positionnement stratégiques incontournables au service de l'ambition « O3 » de l'INSEP, et plus largement encore, au service du rayonnement de la France dans la perspective d'accueillir les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

La stratégie de déploiement mise en action, visant à positionner l'INSEP sur tous les continents, a permis d'étendre très largement son réseau d'influence et de voir émerger de nouveaux projets qui font de l'INSEP un centre de haut niveau reconnu de référence mondiale.

Plusieurs objectifs très opérationnels ont été mis en œuvre :

Objectif n° 51 (Orientation n°5)

STRUCTURER L'INTELLIGENCE STRATÉGIQUE SPORTIVE



Dans un contexte concurrentiel international exacerbé, la présence d'une cellule de veille et d'intelligence sportive apporte à l'INSEP un triple avantage : elle permet non seulement d'anticiper tous les mouvements sportifs internationaux, mais également d'accélérer sa compétitivité et d'orienter sa politique d'innovation.

L'activité de la veille stratégique sportive internationale s'est significativement accrue au cours de l'année 2016. En effet, si son champ d'analyse est resté à peu près identique à celui de l'année précédente avec trois grands axes de travail (analyse de la concurrence, mouvement sportif international et ambition olympique de Paris 2024), les recherches se sont quant à elles étoffées.

Quelques chiffres clés illustrent cette augmentation très significative des travaux réalisés :

- **Plus de 13 000 articles** ont été publiés sur la plateforme de veille en 2016 (+ 30 % par rapport à 2015) ;
- **800 sources d'informations** disponibles sur le web, incluant les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram, YouTube) et plusieurs moteurs de recherche (Bing, Yahoo), permettant ainsi la mise sous surveillance d'un nombre potentiellement illimité de pages Internet ;
- **500 à 600 articles/jour** à traiter par le veilleur (180 articles /jour en 2015) ;
- **62 sujets actifs** sur la plateforme, soit un nombre total de 500 scénarii posés (140 scénarii en 2015) ;
- **80 notes de synthèses** diffusées à un rythme hebdomadaire.

Ces chiffres montrent la réelle capacité de la veille de l'INSEP à appréhender un grand nombre de sujets pour mieux comprendre les évolutions du sport international. Ils s'expliquent principalement par le développement considérable des trois axes de travail prioritaires identifiés en 2015 :

- **L'analyse de la concurrence** de la France aux Jeux Olympiques et Paralympiques, principalement les pays du TOP 10 ciblés ;
- **Le mouvement sportif international**, qui comprend l'actualité du CIO et du mouvement olympique, mais également des fédérations internationales et leurs enjeux de développement sans oublier les instances régulatrices du sport (TAS, AMA), les centres d'entraînement de haut niveau ;
- **La candidature de Paris pour les JOP 2024**, face désormais à Los Angeles et Budapest, après le retrait romain à la fin de l'été 2016.

D'une part, **l'analyse de la concurrence** s'est enrichie de nouvelles études systèmes pays permettant de réaliser des dossiers complets sur le Royaume-Uni et la Nouvelle-Zélande. Ces deux études achèvent un premier cycle de ressources documentaires consacré aux huit pays jugés prioritaires par la MOP : Brésil, Japon, Allemagne, Corée, Australie, France, Royaume-Uni et Nouvelle-Zélande.

Royaume-Uni



Étude système pays

INSEP
Terre de Champions



Nouvelle-Zélande



Étude système pays

INSEP
Terre de Champions



L'analyse de la concurrence demeure l'axe prioritaire de travail pour la veille dans la mesure où celle-ci est au service des fédérations olympiques. Son objectif principal reste la recherche d'informations pertinentes sur les systèmes sportifs étrangers afin de mieux comprendre leur fonctionnement, d'expliquer leurs performances et en fin de compte de s'en inspirer pour améliorer le système français. Outre cette partie, la veille est également déployée au sein de plusieurs fédérations françaises qui disposent d'un référent identifié pour cette activité. Cela concerne notamment les fédérations des sports de glace, d'aviron et de boxe avec lesquelles des échanges fréquents ont eu lieu.

Si l'analyse de la concurrence demeure l'objet prioritaire de la veille, elle est inséparable de **l'analyse du mouvement sportif international** qui cible le CIO et les fédérations internationales.

En ce sens, la veille sur les fédérations internationales s'est considérablement développée en 2016, en particulier concernant leur encadrement, leurs stratégies de développement et l'organisation de leurs grands

événements. De même, un grand nombre de centres d'entraînement de haut niveau a fait l'objet d'une veille spécifique.

Enfin, **la candidature de Paris aux JOP 2024** a conduit à mener une veille très ciblée sur les villes candidates aussi bien que sur certaines thématiques transversales. Cette veille s'est inscrite dans le cadre d'une convention signée le 3 Février 2016 entre l'INSEP et le GIP Paris 2024.

Ainsi, toutes les informations récoltées concernant l'analyse de la concurrence et le mouvement sportif international sont transmises sous forme de **newsletter hebdomadaire** aux responsables des entités de l'INSEP, aux agents de la MOP, aux directeurs de CREPS et à leurs responsables du haut niveau. Des référents identifiés au sein de fédérations olympiques y ont également accès. Ces newsletters sont nommées « TOP INFOS : Analyse de la concurrence » et « **TOP INFOS : Mouvement sportif international** ».

Les trois axes stratégiques de la cellule de veille représentent donc l'essentiel de son activité. Néanmoins,

la veille se veut à la fois réactive et proactive pour répondre à des besoins spécifiques.

A titre d'exemple, la cellule de veille a été sollicitée cette année pour les États Généraux du Sport de Haut Niveau, initiative du Secrétaire d'État chargé des sports à la suite des Jeux de Rio. L'étude commandée portait sur les bénéfices et héritages des villes hôtes des Jeux au XXI^e siècle, à la fois en termes de gouvernance du sport, de stratégie sportive, de bénéfices pour la population et d'infrastructures générales.

L'optimisation de la veille stratégique sportive en 2016 est donc bien une réalité qui permet aujourd'hui d'élargir encore plus le spectre de l'influence de l'INSEP et d'avoir réellement :

- **Une base de données pérennisée ;**
- **Des informations clés capitalisées ;**
- **Une expertise optimisée ;**
- **Un réseau de veilleurs structuré.**

Objectif n° 52 (Orientation n°5) CIBLER LA PRÉSENCE DE L'INSEP AU SEIN DE BUREAUX EXÉCUTIFS D'ASSOCIATIONS INTERNATIONALES

Depuis 2016, l'INSEP est désormais seulement présent et actif dans 6 bureaux exécutifs d'associations internationales « cœur de métier », soit une seule représentation par secteur d'activité :

- ASPC** : Association of Sport Performanc Centres ;
- EAS** : European As Student ;
- ECC** : European Coaching Council;
- ICCE** : International Council for Coaching Excellence;
- FEPSAC** : Fédération Européenne de Psychologie du Sport et des Activités Corporelles ;
- ENSE** : European Network of Sport Education.

A titre d'exemple, l'ASPC est aujourd'hui une source capitale d'informations sur le fonctionnement, la stratégie et les innovations des **85 centres de haut niveau** qui en font partie. Le 4^e Forum européen de l'ASPC sur le sport de haut niveau « The centre of the centres : the athlete » organisé du 4 au 7 Octobre 2016 à Grenade (Espagne) a permis à la CRI d'échanger avec l'ensemble des représentants présents sur leurs principaux sujets d'actualité et leurs axes prioritaires de travail notamment en matière de haute performance.

La nature de cet objectif de présence à l'international évolue déjà depuis 2016 progressivement vers la représentation de l'INSEP uniquement dans des grands événements internationaux ciblés (conférences, forums, symposiums, etc.). Des experts reconnus de l'INSEP y font obligatoirement des communications orales,

participent à des tables rondes aux objectifs clairement définis ou présentent des posters selon leurs domaines de compétences avérés. En 2016, l'INSEP était présent sur 23 conférences/congrès internationaux et déjà 11 présentations en séance plénière ont été faites.



Afin de s'enrichir et donc de gagner en compétitivité au contact des autres nations, la logique est désormais de "chercher" autant que de "donner".

Objectif n° 53 (Orientation n°5) MISE EN PLACE DE NOUVEAUX PÉRIMÈTRES DE CONVENTIONNEMENT, DE COOPÉRATION ET DE COLLABORATION AVEC DES STRUCTURES DE HAUT NIVEAU OU INSTITUTIONNELLES

La stratégie vise à conventionner avec des institutions étrangères dans le but de créer des relations de confiance sur du moyen/long terme et de procéder à des échanges d'expertises et d'innovations.

En 2016, la CRI a poursuivi le déploiement de nouvelles conventions avec des partenaires liés à la haute performance ou avec des organismes institutionnels tout en faisant vivre par des actions très concrètes les accords déjà existants.

Ainsi, à titre d'exemples (liste non exhaustive), ont été réalisées les actions suivantes :

1. Avec des structures nationales de haut niveau

Convention AIS (Australian Sport Institute - Australie) :

- **Février 2016** : accueil délégation Haute Performance AIS (Nick BROWN/Phil BORGEAUD) pour visite générale de l'institut et échanges d'expertises ;
- **Mai 2016** : accueil Simon HOLLINGWORTH Directeur Général Australian Sports Commission pour échanges sur la gouvernance du SHN ;
- **Décembre 2016** : accueil Nick HUNTER Directeur Adjoint de la Performance aux Entretiens de l'INSEP pour présentation Bilan Rio 2016 et perspectives Tokyo 2020.

Convention JSC (Japan Sport Council - Japon) :

- **Août 2016** : visite à Rio lors des JO du Japan High Performance Support Centre et en retour, de la maison France au sein du village olympique ;
- **Décembre 2016** : accueil de Akira FUJIWARA et de Yoriko NOGUSHI aux Entretiens de l'INSEP pour présentation Bilan Rio 2016 et perspectives Tokyo 2020.



Convention HEFSM (Haute Ecole Fédérale des Sports de Macolin - Suisse) :

- **Janvier 2016** : accueil d'une délégation de la HEFSM pour échanges d'expertises et entretien DG sur les formations internationales entraîneurs ;
- **Avril 2016** : accueil à Macolin d'une délégation INSEP (DG+CRI) pour visite générale de la HEFSM et entretiens avec le recteur. Signature pour reconduction de la convention.

Trois nouvelles conventions ont par ailleurs été signées :

Convention KISS (Korea Institute of Sport Science - Corée du Sud) :

- **Juillet/Août 2016** : accueil de la Présidente Young Ok PARK pour échanges et signature d'une convention avec le Korean Institute of Sport Science le 14 Août 2016 au Club France lors des JO de Rio.



Convention HPCP (High Performance Centre of Pretoria - Afrique du Sud) :

- **Avril 2016** : signature d'une convention avec le HPC Prétoria à Macolin (Suisse) en présence du DG, M. Toby SUTCLIFFE, en marge de l'Assemblée Générale de l'ASPC.

Convention HPSNZ (High Performance Sport New-Zealand - Nouvelle Zélande) :

- **Août/Décembre 2016** : signature d'une convention avec le High Performance Sport New Zealand (DG : Alex BAUMANN).

2. Avec des structures institutionnelles

Convention MEMOS (Solidarité Olympique - CIO)

- **Octobre 2016** : accueil de 2 modules MEMOS VII « Communication et Relations Internationales » et « Stratégie et Gouvernance » regroupant 27 pays pendant 10 jours.





Convention de collaboration GIP PARIS 2024

L'année 2016 a été marquée par la signature avec le GIP Paris 2024, le 3 Février 2016, d'une convention de collaboration permettant de définir précisément une feuille de route commune jusqu'au 13 septembre 2017, date de l'élection de la ville hôte des Jeux de 2024.

Cette convention s'articule autour de **4 axes majeurs** :

- La mobilisation et l'implication des sportifs de haut niveau ;
- Les relations internationales ;
- L'animation des territoires ;
- La veille stratégique sportive.

Grâce à cette convention, **l'INSEP est pour la première fois de son histoire pleinement associé à un projet de candidature olympique et paralympique** et en devient même un acteur majeur.

Si l'institut est principalement en soutien du GIP « PARIS 2024 » pour accroître les chances de succès du dossier parisien, il n'en demeure pas moins que l'établissement bénéficie de nombreux projets et actions de promotion de la candidature lui conférant ainsi une exposition médiatique nationale et surtout internationale accrue.

Au titre de la seule année 2016, **14 actions communes** ont eu lieu parmi lesquelles on retiendra tout particulièrement la participation de 50 insépiens à la cérémonie officielle de présentation du dossier de la candidature à la Philharmonie de Paris (Mobilisation des athlètes) ainsi que la visite du Président du CIO Thomas BACH dans le cadre du forum CNOSE des athlètes (Mobilisation des athlètes - Relations Internationales)



Collaboration CNOSF : Parcours Ambition Internationale (4^e promotion)

Dans le cadre des collaborations avec le Pôle Relations Internationales (PRI) du CNOSF, la CRI a accueilli les 14 et 15 décembre 2016 le second séminaire de la **4^e promotion du Parcours Ambition Internationale**. Cette formation initiée par le Comité Français du Sport International (CFSI) en 2013 et désormais pilotée par le CNOSF depuis 2015, a pour objectif d'accompagner annuellement une vingtaine de personnalités sportives françaises souhaitant s'engager à l'international.

En adéquation avec le projet d'établissement « O3 » et en particulier les axes stratégiques 4 et 51, la CRI est aujourd'hui pleinement associée dans la définition du programme, dans le choix des intervenants et participe à l'animation des sessions.

De nombreuses thématiques fondamentales sont abordées, dont :

- **Stratégie internationale : la construction d'un réseau ;**
- **Convaincre et influencer : l'art du lobbying ;**
- **Enjeux de la Francophonie sportive ;**
- **Communication interculturelle ;**
- **Prise de parole en public ;**
- **Etc..**

Ce séminaire organisé à l'INSEP a été notamment l'occasion de présenter le travail réalisé par la CRI en matière de relations internationales et dans le domaine de la veille stratégique sportive internationale.



Collaboration Association Francophone des Comités Nationaux Olympiques (AFCNO) : 1^{ère} Formation des entraîneurs francophones

En étroite collaboration avec l'AFCNO (Association Francophone de Comités Nationaux Olympiques) et soutenu par la Solidarité Olympique et l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), la CRI a co-construit en 2015 **une nouvelle formation destinée aux entraîneurs francophones** dont la 1^{ère} édition s'est déroulée à l'INSEP du 9 au 13 Mai 2016.

24 entraîneurs représentant **14** disciplines sportives ont été accueillis. Ces derniers, choisis par les CNO et organisations associées membres de l'AFCNO, ont bénéficié de présentations de qualité par des experts et d'anciens athlètes de l'INSEP sur des thématiques pluridisciplinaires liées à la performance de haut niveau. 11 thématiques ont ainsi pu être abordées, dont la préparation physique, la réathlétisation, la musculation, la ges-

tion médiatique de l'athlète, la prévention des blessures, la nutrition ou encore la motivation.

La formation, alliant théorie et pratique, a également permis aux participants de s'immerger dans différents Pôles France de l'INSEP (lutte, escrime, basket-ball, cyclisme) pour s'approcher au plus près de la préparation des athlètes français, une opportunité unique à moins de 90 jours des Jeux de Rio.

Cette formation sera reconduite en 2017 et a vocation à être déclinée en langue anglaise afin d'être positionnée dans les zones Océanie et Caraïbes.



Objectif n° 54 (Orientation n°5)

RECUEILLIR ET PARTAGER DES CONCEPTS ET PROJETS NOVATEURS ISSUS DES MODÈLES ÉTRANGERS

La CRI, au cours de ses nombreux échanges d'expertise, est toujours à l'affût de l'innovation technologique ou de processus novateurs, issus de pays étrangers parfois directement concurrents de la France.

A titre d'exemple, pendant les JO de Rio, la CRI, dans le cadre des accords de coopération avec le Japan Sport Council (JSC), a pu avoir accès au confidentiel « Japan High Performance Support Centre ». Situé à 30 minutes en voiture du Village Olympique, ce lieu permet à l'ensemble des athlètes japonais de bénéficier de **services novateurs et de qualité** en complément de ceux existants ou non autorisés dans le Village. Le centre est

dirigé par un coordinateur du JSC et 15 chercheurs du JISS y sont présents pendant toute la durée des JO. Depuis 2008, des pays directement concurrents de la France ont déjà mis en place ce dispositif qui leur permet d'être encore plus efficaces au niveau de la performance de leurs athlètes durant les JO.

Cependant, la CRI n'a pas la vocation d'incuber des projets comme l'idée avait pu être proposée initialement dans le projet d'établissement. La détection de nouveaux projets ou concepts se fait en réalité au quotidien au sein de la veille stratégique sportive internationale (cf objectif n°51).

Objectif n° 107

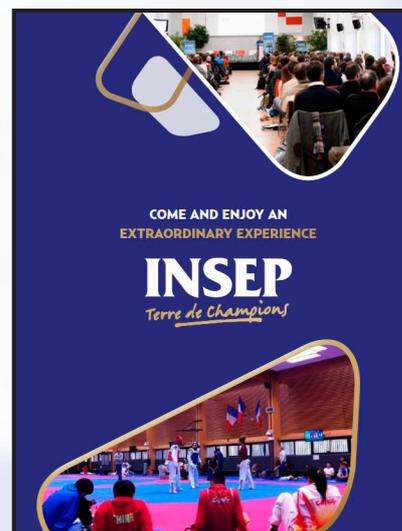
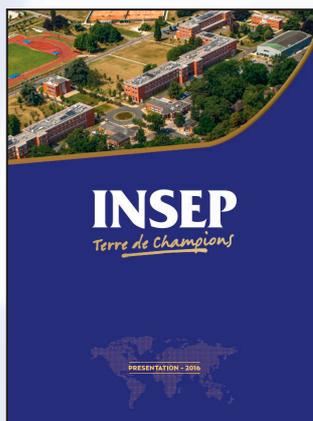
CO-CONSTRUIRE LA STRATÉGIE INTERNATIONALE DE L'INSEP ET FORMALISER LES OUTILS DE COMMUNICATION DE BASE NÉCESSAIRE AU POSITIONNEMENT INTERNATIONAL DE L'INSEP

La CRI, dans sa stratégie de déploiement et de conquête de nouveaux territoires, avait besoin de documents de présentation en langue anglaise afin de pouvoir échanger avec de nombreux pays exclusivement anglophones. Au cours de l'année 2016, **4 documents** ont ainsi été réalisés et seront actualisés régulièrement:

- Une **présentation générale** de l'établissement
- Une **brochure** de présentation de l'**offre d'accueil de stages sportifs** étrangers ou réunions internationales
- Un **carré VIP** des chiffres clés
- Un **passport** remis à tous les visiteurs étrangers

Un film de présentation court avec mots clés en langue anglaise pour remise et diffusion aux pays étrangers est en projet.

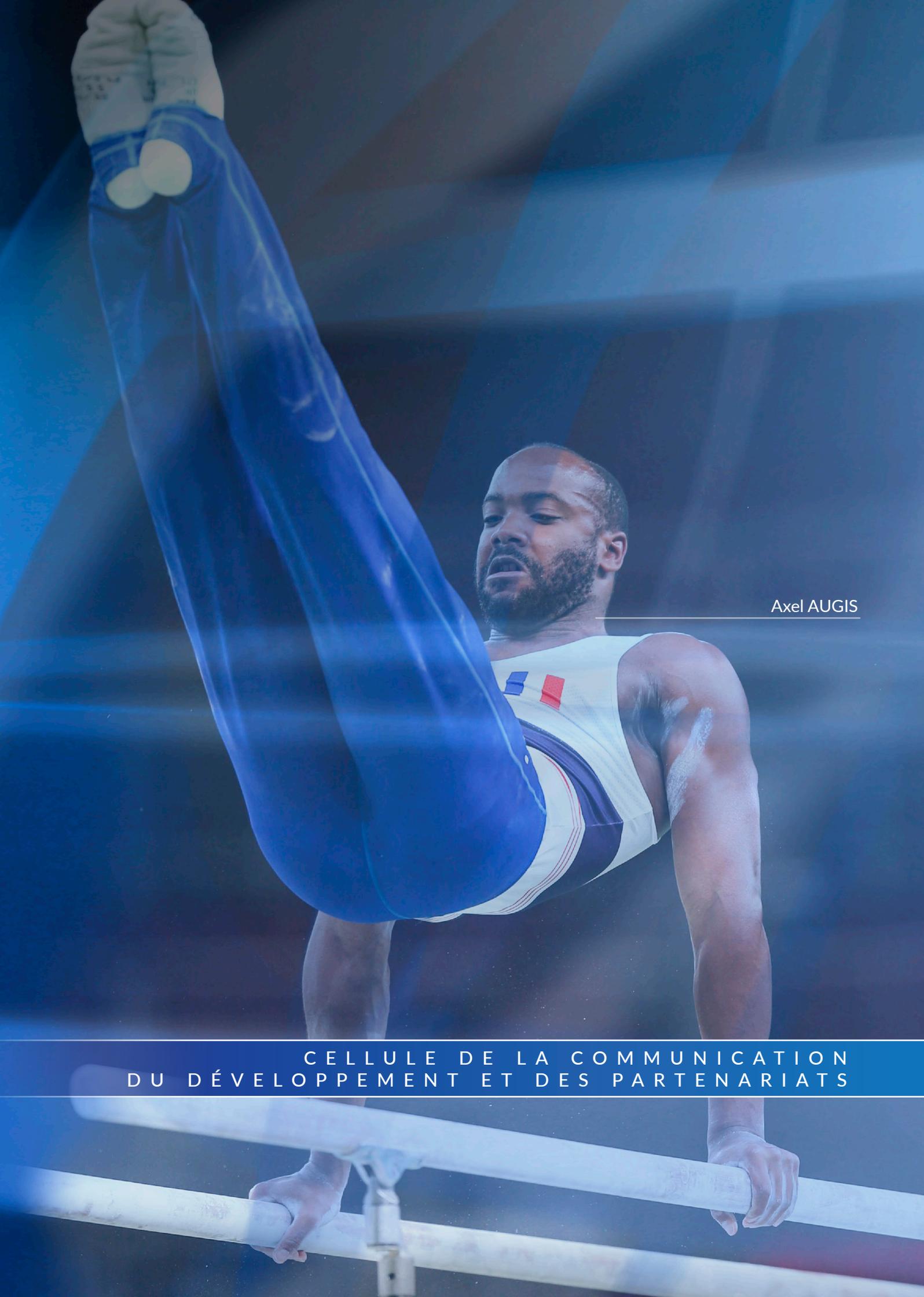
Enfin, la version anglaise du site internet de l'INSEP est une priorité absolue pour l'année 2017 surtout dans le contexte de la candidature de Paris aux JO de 2024..



INSEP

Terre de Champions



A male gymnast with a beard, wearing a white tank top with blue and red accents and blue pants, is performing a handstand on a horizontal bar. He is holding the bar with both hands and has one leg raised high, pointing towards the top left. The background is dark with blue lighting effects.

Axel AUGIS

CELLULE DE LA COMMUNICATION
DU DÉVELOPPEMENT ET DES PARTENARIATS

La Cellule Communication, Développement et Partenariats (CCDP), devenue Cellule Communication, Audiovisuel, Marketing et Partenariats (CCAMP) dans le cadre de la réorganisation de juillet 2016, a intensifié tout au long de l'année le déploiement et le développement de la stratégie de marque de l'INSEP en tant qu'outil de communication et de marketing visant à positionner l'INSEP vis-à-vis de ses publics cibles et à créer de la valeur.

L'année 2016, fortement impactée par les Jeux olympiques et paralympiques de Rio, a été marquée par de nombreuses initiatives, actions et événements qui ont permis de renforcer le positionnement et l'image de l'Institut et de développer quantitativement et qualitativement les résultats.

Cinq objectifs ont été fixés à la CCDP dans le projet d'établissement 2014/2024 de l'INSEP.

Objectif n°19 (Orientation n°2)

« ORGANISER UNE COMMUNICATION GRAND INSEP »

A. Accompagnement du réseau dans sa communication au quotidien

Afin de répondre à l'objectif d'amélioration du partage et de la diffusion d'informations au sein de son réseau, la Mission Grand Insep a lancé un reporting hebdomadaire, « Actu du mardi », intégrant les actualités des différents centres/établissements qui la constituent.

En parallèle, les comptes Grand INSEP sur Twitter et Facebook continuent de se structurer pour fédérer et partager l'actualité des différents centres. (Voir la rubrique « Mission Grand INSEP »)

Objectif n°55 (Orientation n°5)

« CONSTRUIRE, ORGANISER ET METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE COMMUNICATION ET MARKETING DE L'INSEP »

A. Etablir un premier état des lieux de la communication de l'INSEP et définir les grandes lignes de la stratégie de marque

Un état des lieux a été réalisé sur la communication de l'INSEP et les enjeux d'une stratégie de marque. Cette analyse a permis d'établir un document de référence « Stratégie de marque de l'INSEP », faisant état de la situation et notamment des points d'amélioration, des évolutions à envisager et d'un planning de déploiement.

Ce document contient à la fois l'analyse stratégique (positionnement, valeur, périmètre) de même que les étapes de déclinaisons opérationnelles (identité visuelle, outils, etc.).

B. Créer une identité visuelle en phase avec ces objectifs et l'implémenter sur tous les supports utilisés au sein de l'INSEP

La nouvelle identité visuelle, créée afin de dynamiser et renforcer l'image de l'établissement, a permis de rationaliser la représentation de la marque INSEP tout en assurant une meilleure cohérence de tous ses supports de communication et de ses médias. Elle repose sur 4 éléments principaux :

- Le logotype-texte INSEP
- La signature « Terre de Champions », modernisée et réaffirmée
- La forme INSEP, qui évoque à la fois une « arena », une expansion, une dynamique.

- Les deux couleurs « bleu et or », représentant la couleur institutionnelle de l'établissement (bleu) et son ambition (médaille d'or), complétées de couleurs secondaires.

Cette identité visuelle a été déclinée sur les supports de bureautique et de papeterie. Elle a également été implémentée sur d'autres supports tels que le magazine institutionnel, les visuels des différents événements organisés au sein de l'INSEP, la chaîne de télévision INSEP TV, le site internet de l'Institut ainsi que sur les éléments de signalétique (roll-up, stands, etc.).

- Le 15 mars 2016 a eu lieu l'inauguration du « Lieu unique », réunissant au sein d'un même espace à l'INSEP l'ensemble des entités chargé du haut niveau. Préalablement, une réflexion a été menée afin de définir la meilleure manière d'identifier et d'habiller ce nouveau lieu.

La réalisation de cet aménagement a répondu à plusieurs objectifs :

- respecter une certaine neutralité pour que les différentes entités y travaillant aient le sentiment de ne pas entrer dans le bureau d'une autre structure
- Créer le lien et l'unité de lieu entre les différents bureaux et les deux étages
- Inviter à la convivialité
- Exprimer le sport de haut niveau français et la modernité

- De nouveaux supports sur candélabres mettant à l'honneur 140 sportifs valides et handisport de haut niveau français, ainsi que les partenaires majeurs de l'INSEP, ont été installés sur l'ensemble du site dans le courant du premier semestre.
- A l'issue des Jeux Olympiques et Paralympiques de Rio, l'exposition sur les grilles extérieures de l'INSEP a été entièrement renouvelée : désormais, les photos des médaillés olympiques et paralympiques à Rio en 2016, issus de l'INSEP, décorent l'enceinte extérieure de l'INSEP.

C. Définir le territoire de la marque et les messages clés de l'INSEP et les déployer à travers un plan d'action jusqu'à RIO 2016

Le document de référence « Stratégie de marque de l'INSEP » (cf II-A) définit le territoire de marque de l'Institut autour de deux principaux univers « Former et Performer », tout en recentrant sa communication sur le « haut niveau ». Ce territoire vise à apporter le cadre nécessaire à une gestion rigoureuse des relations média et des actions de communication.

Dans cette perspective, de nombreuses actions ont été menées tout au long de l'année, ponctuées notamment par l'événement « Objectif Rio », organisé le 12 juillet 2016 en présence des sportifs en partance pour le Brésil et des collaborateurs de l'INSEP.

D. Réorganiser la CCDP par rapport aux objectifs

La nouvelle stratégie de marque - évolution indispensable pour accompagner le développement de l'établis-

sement à la fois en termes d'image mais aussi au niveau de ressources additionnelles - s'est traduite par une réflexion menée sur le positionnement de l'INSEP, par une réorganisation des activités et par la structuration et la création de nouveaux outils au service de la marque.

En termes d'organisation et pour répondre à ces objectifs, la Cellule Communication, Développement et Partenariats a été réorganisée en 4 branches :

- Marque et Publications
- Médias (classiques et digitaux)
- Partenariat et événementiel entreprises/marketing
- Communication interne

Dans le cadre de la réorganisation de juillet 2016, le pôle audiovisuel ainsi que l'activité de vente de produits à la Boutique ont rejoint la Cellule.

E. Organiser la communication/ image INSEP via le directeur général pour soutenir la stratégie globale

La communication de l'établissement poursuit l'objectif de renforcer son positionnement et de valoriser ses actions. En 2016, de nombreuses actions événementielles et médiatiques ont permis de faire incarner cette stratégie par le directeur général de l'INSEP.

Sa présence régulière lors d'événements organisés par l'INSEP (ex. Entretiens de l'INSEP, Inauguration du Lieu Unique, points Presse des différentes fédérations, événement Objectif Rio, point média avec les directeurs des rédactions, etc.) ou lors d'opérations spéciales ont permis de soutenir cette stratégie et de renforcer le sens donné aux actions.



En complément, l'INSEP a été le lieu d'accueil de nombreux événements institutionnels et privés parmi lesquels :

DATE - 2016	ÉVÈNEMENT
20-JANV	CÉRÉMONIE DES ECOSPORT AWARDS (PRIVÉ)
30-JANV	TOURNOI INTERNATIONAL DE PARIS LUTTE
02-FÉVR	CONVENTION INSEP PARIS 2024
05-FÉVR	RENCONTRES RIO 2016 AVEC THIERRY BRAILLARD ET LES PÔLES FRANCE
21-FÉVR	ADIDAS BOOST LEAGUE FINAL
15-MARS	INAUGURATION DU LIEU UNIQUE
15-MARS	MARDIS DU MASTER, INVITÉE : VALÉRIE FOURNEYRON
25 MARS	INSEP AMBITION / PARTENAIRES
29-MARS	OPÉRATION 11 TRICOLORES EN PRÉSENCE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, FRANÇOIS HOLLANDE
30-MARS	ÉVÈNEMENT MARATEENS
04-AVRIL	INAUGURATION DE LA SALLE DE LUMINOTHÉRAPIE
11-AVR	MARDIS DU MASTER, INVITÉ YASSINE YOUSFI, CIO
14-AVR	COLLOQUE SPORT ET DIVERSITÉ
01-MAI	ADIDAS BOOST LEAGUE : SÉLECTIONS
09-MAI	FORMATION ENTRAINEURS FRANCOPHONES
25-MAI	RENCONTRES RIO 2016 AVEC LA PRÉSENCE DES ENTREPRISES DU PACTE DE PERFORMANCE
02-JUIN	STAGE ÉQUIPE DE FRANCE DE RUGBY 7
16-JUIN	CONVENTION FIED
20-JUIN	STAGE ÉQUIPE DE FRANCE DE SKI
24-JUIN	JOURNÉE ACCOMPAGNEMENT ET COACHING
05-JUIL	LABELLISATION GRAND INSEP
12-JUIL	ÉVÈNEMENT « OBJECTIF RIO »
10-SEPT	COLLOQUE DES PRÉPARATEURS PHYSIQUES
17-SEPT	JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE
30-SEPT	INSEP AMBITION / PARTENAIRES
01-OCT	VISITE DE THOMAS BACH, PRÉSIDENT DU CIO LORS DU FORUM DES ATHLÈTES
03-OCT	ETATS GÉNÉRAUX DU SPORT EN PRÉSENCE DE THIERRY BRAILLARD
13-OCT	REMISE DES DIPLÔMES AUX ÉTUDIANTS DE L'INSEP
24-NOV	SÉMINAIRE DU LABORATOIRE DE RECHERCHE
05-DÉC	CARREFOUR DE LA PERFORMANCE
07-DÉC	ENTRETIENS DE L'INSEP, DE RIO À TOKYO
07-DÉC	SOIRÉE DES CHAMPIONS DE L'INSEP ET DU GRAND INSEP
10-DÉC	JOURNÉE MÉDICALE

Objectif n°56 (Orientation n°5)

« **RENFORCER LA PRÉSENCE MÉDIATIQUE DE L'INSEP EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL** »

A. Définir la stratégie de Relations Médias de l'INSEP ainsi que sa stratégie digitale et la traduire en plan d'actions :

L'amélioration qualitative et quantitative de la présence de l'INSEP dans les médias français a été très significative en 2016. Cette activité vise à contribuer au renforcement du positionnement de l'INSEP et à l'augmentation de sa notoriété en France et à l'étranger.

A travers les médias classiques (TV, presse) et les nouveaux médias et réseaux sociaux, l'objectif est d'organiser la prise de parole à travers des angles de communication définis et porteurs de sens par rapport au cœur de mission de l'INSEP.

Dans cette perspective, la stratégie de Relations Médias et digitale a été redéfinie afin de répondre aux nouveaux objectifs. Elle vise à mieux promouvoir l'INSEP, non plus en tant que simple lieu, mais en tant qu'accompagnateur et acteur de la performance, en favorisant la promotion des activités de l'établissement (recherche, médical, double projet, etc.).

Ainsi, les activités de relations médias et de communication digitale suivent le calendrier des activités de l'Institut et permettent une communication régulière et pertinente.

C. Développer la visibilité médiatique de l'INSEP de façon quantitative et qualitative

Le bilan en termes de retombées pour l'année 2016 est positif au regard de la visibilité de l'INSEP et montre une couverture médiatique conséquente et en nette augmentation (source Argus de la presse) :

RETOMBÉES POUR 2016

SOURCE : ARGUS DE LA PRESSE

WEB	4378 (61%)
PRESSE ÉCRITE	2113 (29%)
RADIO ET TV	721 (10%)

SOIT EN 2016 : **7212** RETOMBÉES MULTIMÉDIAS
EN 2015 : **6341** RETOMBÉES MULTIMÉDIAS
871 RETOMBÉES SUPPLÉMENTAIRES

Grace à l'outil de veille médiatique, la CCAMP élabore chaque matin une revue de presse basée sur le mot clé « INSEP ». Cette revue, mêlant les retombées de presse écrite, audiovisuelles et web est partagée avec tous les membres du COPIL en interne.

Comme les années précédentes, l'INSEP a soutenu et favorisé l'accueil d'opérations presse du mouvement sportif et plus particulièrement des fédérations en pôle à l'INSEP.

Au total, l'année 2016 a vu l'organisation de 28 événements (contre 32 en 2015) média au sein de l'INSEP. Ces événements sont soit des événements propres, soit des opérations à l'initiative des fédérations ou des entreprises privées.



Pour l'année 2016, la fédération qui a organisé et réuni le plus de journalistes est la fédération française de judo notamment grâce à son sportif le plus emblématique, Teddy Riner.

En 2016, la CCAMP a enregistré **2 246 sollicitations médias** soit une augmentation de +15% par rapport à l'année 2015.

Cette forte augmentation s'explique principalement par le fait que l'année 2016 est une année olympique. Les médias sont donc venus en nombre à l'INSEP pour montrer la préparation des sportifs mais aussi pour enregistrer des images / photos / interviews en prévision des JO de Rio.

A titre d'exemple, le 30 juin 2016 l'INSEP a accrédité 102 journalistes. A noter également, la présence de 80 journalistes lors de l'édition 2016 de la Soirée des Champions en décembre.

Au quotidien, la CCAMP centralise et traite, en étroite collaboration avec les différents responsables de pôles France, ainsi que les services communication et les DTN des fédérations, l'ensemble des sollicitations médias.

D. Structurer les outils de communication externe

Le travail réalisé sur le positionnement de l'INSEP et sa stratégie de marque a permis d'identifier précisément les cibles et les besoins.

Les outils développés répondent ainsi à une mise en adéquation des messages et objectifs de l'INSEP avec les publics-cibles, à la fois d'un point de vue graphique et rédactionnel. L'identification de l'INSEP par les publics externes est, par conséquent, facilitée.

Les outils de communication externe développés dans cet objectif couvrent à la fois :

- des supports traditionnels (Insep Le Mag)
- digitaux (site internet, réseaux sociaux)
- audiovisuels (INSEP TV) et événementiels.

1. Communication Digitale

Le site internet de l'INSEP, relooké en 2015, a activement participé à la communication externe de l'établissement en tant que vitrine digitale, ainsi qu'au partage de l'information grâce à son alimentation régulière en contenus par les différents départements de l'INSEP. Il sert désormais de source d'informations institutionnelles et techniques, notamment pour les médias.

En 2016 (période du 1er au 31 janvier 2016), le site a généré une audience de 440 257 visites, soit une augmentation de 71% par rapport à la même période en 2015. 91% de ces visites étaient issues de France. Au total, le site a enregistré 1 079 407 de pages vues et 47 356 téléchargements.

La communication digitale est une composante importante pour l'image et le partage d'informations de l'INSEP avec ses publics-cibles. En complément du site internet, les réseaux sociaux représentent un axe important de communication.

Trois réseaux ont particulièrement été utilisés en 2016, lesquels ont enregistré une forte croissance en termes d'abonnés : Twitter, Facebook et LinkedIn.

Ces trois réseaux totalisent près de 37 000 abonnés (Twitter : 21 100, Facebook : 10 000, LinkedIn : 5 800).

RÉSEAUX SOCIAUX

FORTE CROISSANCE DES ABONNÉS

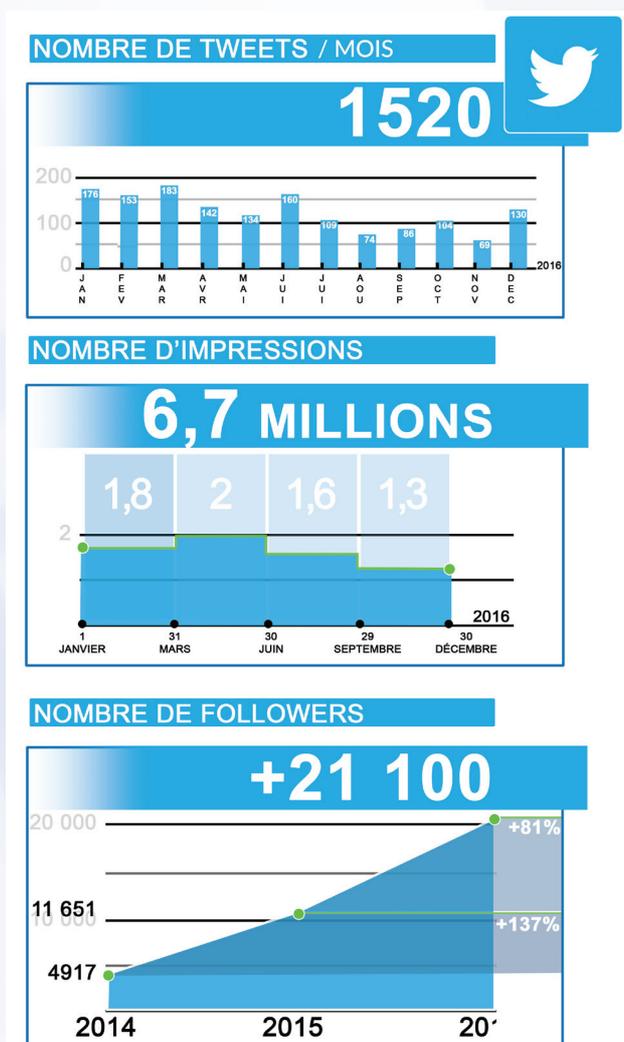
TWITTER	21 100
FACEBOOK	10 000
LINKEDIN	5800

PRÈS DE **37 000**
ABONNÉS

Twitter

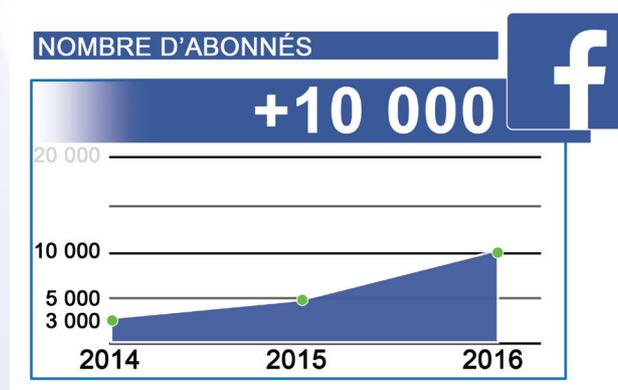
Le réseau Twitter a été très utilisé en 2016 avec un total de 1520 tweets générés sur le compte de l'INSEP. Ces tweets – et retweets – ont totalisé 6,7 millions d'impressions sur la période du 1er au 31 décembre 2016.

Le compte a dépassé la barre des 20 000 abonnés, avec une augmentation de +80% des followers par rapport à 2015.



Facebook

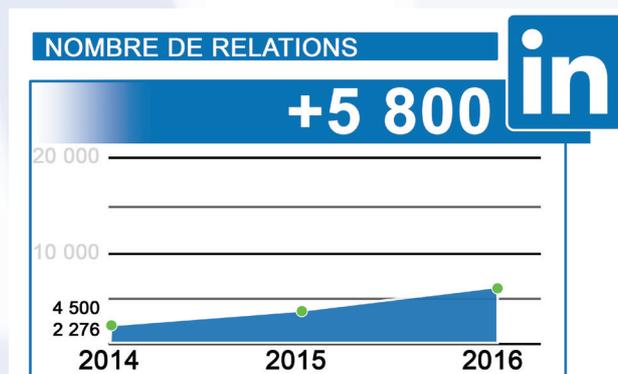
Le compte Facebook continue sa croissance régulière en termes d'abonnés. Grâce à un contenu diversifié (rédactionnel, photos et vidéos), le compte voit son nombre d'abonnés augmenter de 100% en 1 an et basse la barre symbolique des 10 000 abonnés.



LinkedIn

Le compte professionnel LinkedIn a été régulièrement utilisé en 2016, principalement sur des sujets RH et institutionnels.

Le compte enregistre une croissance de 30% avec 5800 relations enregistrées dans son réseau.



Deux autres projets ont été lancés en 2016 sur les réseaux suivants :

- Goaleo, sur la plateforme éponyme
- Instagram, axé sur la photographie autour de la thématique des sportifs se préparant pour les grandes échéances de 2016

2. INSEP TV

Lancée en octobre 2014, INSEP TV participe à la modernisation des outils et à la volonté de promouvoir l'actualité des sportifs et des fédérations, de l'INSEP et des établissements de haut niveau en France.

INSEP TV s'adresse à l'univers du sport, à ses acteurs, ses supporters et ses fans qui peuvent découvrir à travers cette nouvelle chaîne le sport de haut niveau en France et suivre la préparation au jour le jour des champions pour les grandes échéances, notamment les Jeux Olympiques et Paralympiques de Rio 2016.

En complément de la diffusion d'INSEP TV sur le réseau interne de l'établissement et sur Dailymotion, la plateforme Youtube a été ajoutée en 2016 pour élargir la visibilité de la chaîne.

INSEP TV COMPTABILISE EN 2016

APRÈS DEUX ANS D'EXISTENCE

DAILY MOTION	390 000 VUES
	261 ABONNÉS
YOUTUBE	252 344 VUES
	2 021 ABONNÉS

Depuis sa création, le nombre de programmes vus sur les plateformes diffusant INSEP TV s'élève à près de un million.

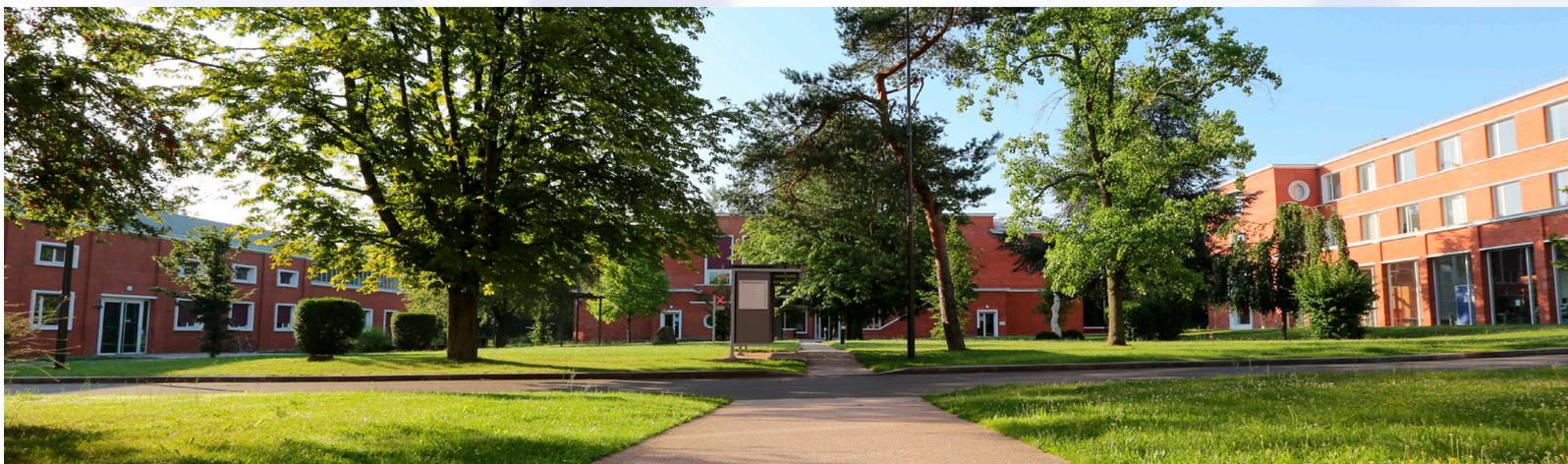
Au total, plus de 470 vidéos (programmes courts, reportages et émissions) ont été produites depuis le lancement de la chaîne.

INSEP TV a l'ambition de devenir le média de tous les sportifs, entraîneurs, cadres de haut niveau, fédérations, chercheurs, médecins, etc. qui construisent au quotidien la réussite des sportifs français.

E. Mettre en place des outils de mesure

Au cours de l'année 2016, l'INSEP a assuré une veille presse auprès de l'Argus de la presse (cf chiffres ci-dessus). Une étude de médiatisation est en cours d'élaboration et sera disponible courant 2017.

En complément, le pôle digital dispose de ses propres outils de veille relevés plusieurs fois par jour. Ils sont sous-crits à titre organique via les applications mobiles sur IOS et Android ainsi que sur le web.



Objectif n°68 (Orientation n°6)

« CRÉER ET DÉVELOPPER LA MARQUE INSTITUTIONNELLE ET COMMERCIALE DE L'INSEP »

1. INSEP LE MAG

Lancée en janvier 2014, cette publication bimestrielle répond à deux nécessités :

- mettre davantage en valeur l'ensemble des actions initiées, menées ou pilotées par l'INSEP, non seulement en matière d'entraînement, de préparation des sportif(ve)s de haut niveau, mais également en matière de recherche, de formation, d'animation (pilotage) du réseau national du sport de haut niveau, d'accompagnement des fédérations, etc.
- traiter des actualités par le biais d'articles de fond et d'interviews plus « poussées » sur les projets développés par les structures du RNSHN et par les Pôles France,

La ligne éditoriale qui repose sur la performance a donné une place prépondérante à l'analyse, à la réflexion et à la mise en avant des actions initiées et menées non seulement par l'Institut lui-même mais également par les Fédérations qu'il accompagne, et par les structures composant le « Grand Insep » (CREPS – Ecoles Nationales et structures labellisées), tout ceci vu sous le prisme de la performance.

Six (6) numéros ont été produits en 2016 et distribués à 3200 exemplaires en moyenne (interne et externe). Ils ont également été mis en ligne sur le site Internet de l'INSEP, sur Facebook et Twitter.

Les six dossiers traités en Une en 2016 sont les suivants : Le sport français tient son Lieu Unique (#13), Nouvelle ère pour le Grand INSEP (#14), Accompagner les cadres du sport français (#15), Objectif Rio (#16), Acteurs de leur reconversion (#17) et Peyonchang 2018 (#18).

Pour accompagner le développement de ce support, une régie publicitaire (« Média Filières», éditeur de Filière Sport) a été sollicitée afin de commercialiser des espaces publicitaires dans le magazine. L'Equipe, l'École de Management de Grenoble, la Fondation d'Entreprise FDJ, Lactel, Thuasne, Weleda sont parmi les annonceurs ayant choisi INSEP LE MAG comme relais publicitaire et promotionnel.

2. INSEP AMBITION

INSEP Ambition est une série d'événements initiée en 2015 visant à partager avec les entreprises les réflexions et les échanges autour de la haute performance du sport de haut niveau. Deux rendez-vous ont été organisés en 2016 impliquant les Partenaires Majeurs et Partenaires Associés de l'INSEP. Ces rencontres, organisées l'une à l'INSEP, l'autre dans les locaux de l'EQUIPE, ont permis de partager les enjeux de communication de chaque participant et les projets à venir afin d'identifier des pistes de convergence et de coopération.

3. EVÉNEMENT GRAND PUBLIC

L'INSEP a ouvert ses portes au Grand Public à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine les 17 et 18 septembre 2016. Tout au long de la journée, des animations se sont enchaînées, permettant à presque 2000 visiteurs de découvrir les coulisses de l'INSEP, du service médical aux infrastructures sportives en passant par le département de la recherche. 3 types d'animations étaient organisés :

- Des **visites guidées** de l'INSEP (visites générales du site ou visites thématiques du département médical ou de la recherche), qui ont permis au public de s'immerger dans le quotidien des sportifs.
- Des **démonstrations ou initiations sportives** organisées par les pôles France et les fédérations en athlétisme, badminton, basket, boxe, escrime, haltérophilie, lutte, natation synchronisée, pentathlon moderne, taekwondo, tennis de table, tir et tir à l'arc.
- Des **stands** installés dans le village d'accueil, notamment par les partenaires de l'INSEP : Lactel, PlayStation, Philips et Groupe Prévoir.

C. Adapter les outils existants (site internet, publications, panneau, etc.) et développer de nouveaux outils (web TV)

Dans le cadre du développement des outils de communication, une newsletter bimensuelle a été lancée le 21 janvier 2016, avec pour objectif de valoriser les actions menées par l'INSEP et d'élargir la diffusion des informations récentes auprès de ses publics-cibles. Essentiellement composées d'extraits d'articles du site Internet, les informations renvoient vers la lecture en ligne de ces derniers. 16 numéros ont été diffusés entre son lancement et le mois de décembre 2016. Cette newsletter est envoyée à la fois en externe mais aussi à l'ensemble des agents en interne.

D. Fédérer les collaborateurs

En coordination avec le service des Ressources Humaines, de nouveaux outils internes ont également été définis et développés afin de favoriser le partage d'informations auprès des collaborateurs/agents tel que les mailings internes, les fiches et le pack « nouveaux arrivants », etc.

En cette année Olympique, l'INSEP a souhaité rassembler les collaborateurs et les sportifs de haut niveau autour des sportifs sélectionnés pour les Jeux Olympiques de Rio. Cette journée placée sous le thème du Brésil a commencé par un défilé brésilien pour rassembler tous les participants autour d'un cocktail, de démonstrations de capoeira, d'activités sportives.



Objectif n°69 (Orientation n°6)

« DÉVELOPPER LA COMMERCIALISATION DES ESPACES ET LES PARTENARIATS AUPRÈS DES ACTEURS PRIVÉS, PUBLICS ET ASSOCIATIFS »

A. Développer la commercialisation des espaces événementiels à destination des entreprises

L'activité de commercialisation des espaces à destination des entreprises a généré un chiffre d'affaires de 421 980 € HT.

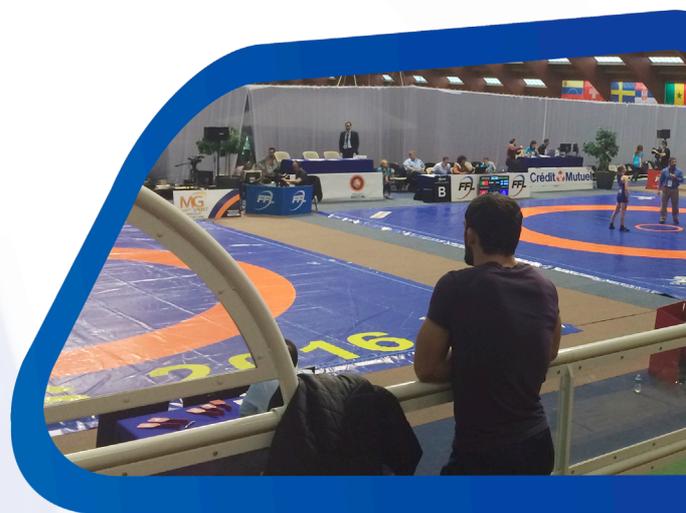
109 événements de ce type ont été organisés à l'INSEP dans le courant de l'année 2016, soit près d'un événement organisé tous les 3 jours.

Parmi les événements d'envergure qui ont eu lieu à l'INSEP en 2016 à l'initiative de sociétés privées, on peut plus particulièrement signaler :

- Le French Throwdown organisé par Crossfit qui a réuni plus de 300 participants et des centaines de spectateurs pendant le weekend du 18 et 19 juin 2016.
- Le salon Endurance Shop les 5 et 6 juin 2016 en salle Paris 1900.
- Le Tournoi International de Lutte de Paris, organisé par la Fédération française de Lutte dans la Halle Maigrot pour la première fois, réunissant 300 lutteurs venus du monde entier les 29 et 30 janvier 2016.

B. Mettre en œuvre la stratégie de partenariats

A la fin de l'année 2016, l'INSEP confirme sa stratégie de partenariats et affiche à ses côtés de nombreux partenaires, impliqués dans l'accompagnement de la performance des sportifs de haut niveau :



INSEP

Terre de Champions

Ils soutiennent notre ambition de performance et d'excellence

Partenaires Majeurs

Partenaires Associés

Fournisseurs

www.insep.fr

La stratégie de partenariat de l'INSEP, initiée en 2014, s'est intensifiée depuis. En 2016, de nouveaux partenaires ont rejoint l'établissement :



Adidas, grande marque mondiale de sport, s'associe à l'INSEP en tant qu'acteur incontournable du sport français. Les deux marques ont pour ambition d'accompagner les sportifs de haut niveau, jeunes et confirmés, dans leur performance. Ce partenariat prévoit notamment la création d'une ligne co-brandée INSEP-ADIDAS et l'organisation tout au long du partenariat d'événements fédérateurs de tous les athlètes et supporters français autour de l'amour du maillot bleu.



Partenaire associé dans le champ de la luminothérapie, PHILIPS contribue à offrir aux sportifs de haut niveau les conditions optimales de récupération dans le cadre de leur performance. Par l'aménagement d'une salle de luminothérapie et la mise à disposition de matériel, PHILIPS accompagne concrètement le Pôle médical et le Pôle recherche dans leur mission auprès des sportifs de haut niveau.



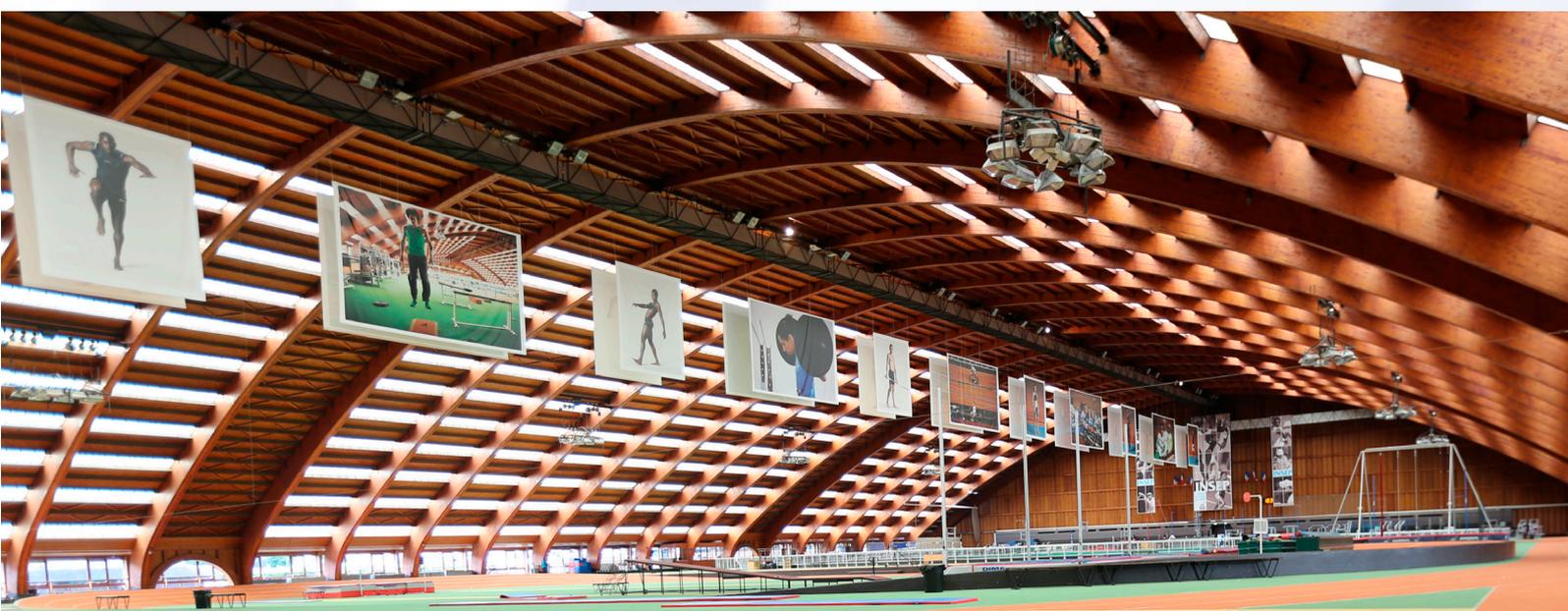
L'INSEP et NATURAL GRASS, spécialiste des pelouses sportives hybrides, se sont rapprochés dans le cadre d'un partenariat portant sur l'amélioration des connaissances en matière de surfaces engazonnées, en lien avec la performance et le risque de blessures des sportifs. Ce programme de recherche, qui comprend l'aménagement de différentes parcelles de terrain, permettra de collecter et d'analyser toutes les informations nécessaires à l'amélioration et l'optimisation de la performance du sportif de haut niveau, notamment pour une meilleure prévention des blessures.



De plus, l'INSEP a conclu un nouveau Partenariat Fournisseur avec la société MILLET INNOVATION, sous la marque : Epiact SPORT.

Ce partenariat est axé sur l'équipement en orthopédie et en podologie des sportifs de haut niveau. Sous l'impulsion du Département Médical de l'INSEP, la collaboration avec MILLET Innovation, au travers de sa marque EPITACT SPORT, vise à proposer des produits innovants et performants pour les sportifs.

Par ailleurs, la grande majorité des contrats de partenariat arrivant à échéance en cours d'année a été renouvelée.



Les entreprises partenaires et fournisseurs ont pour certaines organisé des événements internes à l'INSEP (séminaires commerciaux), ou programmé des opérations média mettant en valeur le partenariat.

- PlayStation a lancé une campagne digitale intitulée #GameIsNeverOver et axée autour des défaites, étapes cruciales dans le parcours d'un athlète de haut niveau et qui les mèneront plus tard à la victoire.

Celle-ci s'est déroulée en 2 phases :

1. La diffusion entre février et avril de 3 vidéos (tournées à l'INSEP) et de 27 photos sur les réseaux sociaux des 13 sportifs concernés.
2. La diffusion d'un film d'animation de type manga qui célèbre le retour à l'entraînement des sportifs de l'INSEP.



- ADIDAS a fait de l'INSEP le « quartier général » des équipes de la Boost Energy League, rebaptisée en cours d'année « adidas runners Paris ». Cette ligue réunit une large communauté de runners urbains de Paris, qui s'affrontent sur le terrain et les réseaux sociaux en portant haut et fort les couleurs de leur quartier.

1. le 21 février l'INSEP a accueilli la finale de la deuxième saison de cette compétition dans une Halle Maillot transformée aux couleurs d'adidas. Les runners se sont d'abord affrontés en duel sur la piste du vélodrome, puis au travers d'un relais géant sur le tartan avec 40 coureurs par équipe.
2. depuis le mois de mai 2016, l'INSEP accueille régulièrement les 100 membres de la Team Elite adidas, les meilleurs runners sur la piste mais aussi les plus motivés, qui peuvent suivre des entraînements intensifs dans l'optique d'améliorer leurs performances afin de bien figurer lors de courses telles que le Semi-Marathon de Paris.



VISITE EVENEMENTIELLE

L'INSEP s'est efforcé d'intégrer ses partenaires et fournisseurs dans ses propres opérations de communication et événementielle, offrant à ces entreprises l'opportunité de se faire connaître à un large public en s'appuyant sur la force de frappe et la notoriété de l'institution.

L'INSEP a ainsi organisé des événements internes et externes, permettant la mise en scène de ses partenaires auprès des sportifs de haut niveau et du grand public :

JEU CONCOURS PHOTO INSTAGRAM

L'INSEP a lancé durant l'été un jeu concours sur la plateforme Instagram, invitant les participants à publier leur plus belle photo mettant en scène les exploits des champions français. Les gagnants du jeu-concours ont ainsi gagné des lots des partenaires de l'INSEP, affichés également sur le dispositif de communication créé pour l'occasion.



JOURNÉE « OBJECTIF RIO »

La journée « Objectif Rio » fût l'occasion pour les partenaires de l'INSEP majeurs et associés d'offrir un pack partenaire RIO pour les sportifs de l'INSEP sélectionnés pour les Jeux Olympiques. Cette dotation a été très bien accueillie par les sportifs eux-mêmes et leur staff technique.

JOURNÉE BUCCODENTAIRE

A l'occasion de la journée de sensibilisation buccodentaire auprès des sportifs et des collaborateurs de l'INSEP, Philips, partenaire associé de l'établissement a offert des brosses à dents électriques aux sportifs de haut niveau gagnants du quizz.



JOURNÉE MÉDICALE

Organisée à l'INSEP le 10 décembre, la journée médicale a réuni plusieurs partenaires de l'INSEP parmi la vingtaine d'exposants : Philips, Thuasne, Menarini, BSN Médical, Technogym, Esaote, Laboratoires EONA, Indiba ou encore Epitact Sport... leur donnant une réelle visibilité auprès des plus de 150 médecins et kinés du sport présents pour cette journée de conférences.



VISIBILITÉ PRESSE ET MÉDIA

L'INSEP offre à ses partenaires Majeurs la possibilité d'insérer publicités ou informations institutionnelles dans le magazine INSEP Le Mag' : ainsi plusieurs insertions ont mis en avant l'activité des partenaires tout au long de l'année.



Dans le cadre du Grand INSEP, des initiatives ont été engagées avec LACTEL pour proposer un dispositif d'accompagnement des sportifs de haut niveau dans les différents centres d'entraînement, par la mise à disposition de lait Sportéus.

INSEP

Terre de Champions



Jean QUIQUAMPOIX



DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Le Service de gestion du contrat de partenariat (SGCPP) est devenu l' Unité du Partenariat Public-Privé (UPPP) sous le Pôle Patrimoine dans la cadre de la réorganisation de juillet 2016 :

Cette unité a été créée en septembre 2013 pour établir un dialogue plus étroit et devenir l'interlocutrice privilégiée du responsable d'exploitation de site du partenaire.

Une des spécificités de l'INSEP vient du fait que c'est le premier contrat de partenariat public-privé conclu en France. Sa seconde spécificité réside dans le fait qu'il est signé entre le Ministère chargé des sports et le groupement Sport Partenariat où au dernier moment l'exploitant (INSEP) est seulement associé à ce contrat.

Ce contrat sur 30 ans a été mis en place pour mettre en œuvre le programme de rénovation de l'INSEP et exploiter une partie du site en zone Nord (date de prise de position définitive le 17 mai 2010). En effet, le patrimoine immobilier de l'INSEP devenait désuet voire insalubre et il était nécessaire d'investir massivement pour le rénover et l'entretenir. Les opérations liées au contrat de partenariat sont liées aux actionnaires et prestataires. Le chargé de mission à la tête de cette unité vérifie spécifiquement la réalité et la qualité des prestations assurées par les prestataires extérieurs au regard des clauses contractuelles.

Objectif n°73 (Orientation n°6)

« RENFORCER LA DIMENSION PARTENARIALE ENTRE L'INSEP ET SPORT PARTENARIAT »

Cet objectif est inscrit pleinement dans la lettre de mission confiée au Directeur Général afin d'apaiser la relation avec le partenaire qui a pu être sensible lors des premières années en pleine phase d'engagement des travaux. Par conséquent, la posture de l'INSEP a évolué et amène beaucoup plus d'ouverture et plus de communication.

De nouveaux processus ont été modélisés (réunions thématiques fréquentes, outils ...) pour ne pas être impacté par des problèmes relationnels. Le partenaire devient ainsi force de proposition pour satisfaire aux exigences de la performance indispensable au sein de l'INSEP.

Le contrat n'étant pas parfait, lié au fait que ce soit le premier instauré en France, puisqu'il en est déjà au 15^{ème} avenant avec une période de négociation assez longue pour chacun.

Objectif n°74 (Orientation n°6)

« CONSTRUIRE UNE VÉRITABLE SOLUTION (PPP) ET DE SUIVI DES HUIT DOMAINES D'INTERVENTION DE SPORT PARTENARIAT »

L'INSEP participe conjointement avec le partenaire tous les mois, à une réunion de Comité d'Exploitation Mensuelle (CEM) de pilotage des services, ou peuvent assister le Directeur Général de l'INSEP et les responsables de pôle ou d'unité concernés par les thèmes retenus, ainsi que les membres du Ministère en charge des Sports en fonction des thèmes traités.

8 domaines font l'objet de réunions hebdomadaires

- Pilotage du site / accueil
- Espaces verts
- Maintenance
- Restauration / Nutrition
- Sécurité / Sûreté / Incendie
- Déchets
- Nettoyage / Voiries
- Hébergement

Une amélioration est perceptible à travers le contenu de ce Comité d'Exploitation Mensuel, qui traite uniquement des sujets sans réponses lors des commissions hebdomadaires, afin qu'il soit moins lourd et que seuls des sujets nécessitant une prise de décision soient abordés.

La solution logicielle est toujours d'actualité avec un CRM pour l'accueil (solutions partagées INSEP/Sport Partenariat) est en cours de construction pour une mise en place en tout ou partie en septembre 2017.

Objectif n°75 (Orientation n°6)

« EVOLUER AVEC UNE LOGIQUE D'ANTICIPATION NÉCESSAIRE AU BON FONCTIONNEMENT DU SITE DANS LE CADRE IMPOSÉ DU PPP »

L'objectif est de réduire les dysfonctionnements et les traiter dans les plus brefs délais. Le respect de la réglementation pour chaque prestataire impose des contrôles rigoureux et réalisés par des organismes extérieurs (sur certains secteurs : services sanitaires à la restauration, ...) afin de garantir l'objectivité des résultats. Toute défaillance implique une correction rapide du prestataire concerné grâce à des mesures correctives, préventives et à la mise en place d'alertes.

De plus, l'un des nouveaux principes mis en œuvre depuis mai 2016 renforce la logique d'anticipation, à savoir la transmission des informations partagées dans un délai respectable pour les événements ou actions (consignes à passer auprès des différents prestataires du partenaire) afin de satisfaire les attentes des clients mutuels. Les postures ont été posées mais un processus et une approche harmonisés des pôles de l'INSEP doivent être mis en place et respectés.

Objectif n°76 (Orientation n°6)

« AVOIR UNE DÉMARCHE QUALITATIVE VISANT À ATTEINDRE LE 100% QUALITÉ ET LE ZÉRO DÉFAUT DANS LA GESTION DU PPP »

Il est indispensable que tous les travaux à exécuter soient restitués dans une démarche de projet global afin de mesurer toutes les conséquences administratives et financières de chaque opération. Le Responsable de l'unité suit l'action des agents qui conduisent quotidiennement le déroulement des travaux ou actions liés au contrat. Ces derniers participent aux réunions régulières de chantier, programmées avec les représentants de la société concernée et rendent compte à cette unité.

Les nouveaux modes de fonctionnement avec le partenaire et la nouvelle organisation devraient aider à tendre vers ce 100% qualité. Cependant, sur le dernier semestre 2016, 4 demandes de pénalités ont néanmoins été formalisées auprès de la Direction des sports et aucune n'a été suivie. Cela démontre la difficulté de piloter au quotidien les secteurs couverts par le contrat car les moyens de pression pour en exécuter ses clauses sont limités. Cela renforce le fait qu'il convient d'être sur une posture plus partenariale que contractuelle.





Jean-Charles VALLADONT

SERVICE DE L'INFORMATIQUE, DE LA BUREAUTIQUE ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le Pôle Informatique anciennement Service Bureautique Informatique et Télécommunications a été réorganisé courant 2016 et s'articule désormais comme suit :

- L'unité « Transformation Numérique » assure en support aux Pôles et Directions la mise en œuvre de nouveaux projets de système d'information, ou gère les évolutions des applicatifs existants, soit au travers de prestations d'intégration externalisées ou de développement en interne. Cette unité met en pratique avec les autres unités métiers concernées les concepts clés de la transformation numérique : le Big Data sur plateforme Hadoop avec l'unité Recherche et l'IRMES, le Dev Ops en relation avec les Pôles Sportifs et l'unité Infrastructure, la digitalisation du parcours client/patient avec le Pôle médical et l'unité l'accueil et participe au jury de sélection pour l'incubateur des startups Tremplin du Sport. L'unité est par ailleurs la garante des méthodologies de conduite de projet SI au sein de l'établissement.
- L'unité « Infrastructure », exploite et maintient en condition opérationnelle les éléments nécessaires au bon fonctionnement du système d'information de l'INSEP. L'unité intègre plus de 80 applications métiers, 600 postes de travail, plus d'une centaine de serveurs (de messageries, de fichiers, d'applications), le réseau local, l'accès internet, les éléments de sécurité (firewall, antispam, filtrage...), les bornes wifi.
- L'unité « Support Utilisateurs » assure le support aux utilisateurs INSEP et aux autres utilisateurs présents sur le site de l'INSEP pour l'utilisation au quotidien de leurs outils numérique et informatique. L'unité gère la flotte de téléphones fixes (1000 lignes) et mobiles (108 lignes).

Le Pôle Informatique, est le garant technique et méthodologique pour la réussite et la cohérence des « projets digitaux » des différentes entités de l'INSEP. A ce titre, il se positionne à la fois en tant qu'AMOA et MOE SI au profit des pôles et directions et à la fois en tant que pôle support à destination des utilisateurs INSEP et aux autres utilisateurs présents sur le site INSEP.

Le pôle est confronté à deux mutations majeures de l'INSEP :

- son ouverture de plus en plus importante vers l'extérieur (Grand INSEP...) en préservant la sécurité des systèmes,
- la réduction progressive des effectifs de l'établissement qui nécessite d'optimiser les ressources de l'établissement au travers de la mise en place d'un système d'information permettant l'optimisation des processus métiers. Ce qui conduit également à la rationalisation du nombre d'applicatifs métiers, afin d'en optimiser les actions de maintenance et d'interfaçage.

Objectif n°23 (Orientation n°2)

« COORDONNER UNE ÉQUIPE PILOTE SUR LES OUTILS NUMÉRIQUES AU SEIN DU "GRAND INSEP" ET PRÉCISER LA FEUILLE DE ROUTE DE MISE EN ŒUVRE »

Le travail initialement prévu d'ouverture des systèmes d'information de l'INSEP à l'extérieur est mené en continuité, ce qui permet aux utilisateurs de disposer des outils et des logiciels accessibles à distance, et partageables en fonction des autorisations. Le pôle a eu à gérer l'ensemble du budget informatique de l'INSEP, dont celui du Grand INSEP.

En revanche, du fait des ressources limitées du pôle informatique au moment du lancement des projets de la MGI, l'Unité de Développement Numérique a assuré le pilotage SI de ces projets : les plateformes collaboratives et portail Grand INSEP.

Le pôle s'est également attelé à suivre voire développer des logiciels métiers au service de l'INSEP et de la communauté du Grand INSEP : Maidis Web, Rendez-vous en ligne, Réathlétisation.

Objectif n°84 (Orientation n°6)

« ELABORER UN SCHÉMA DIRECTEUR NUMÉRIQUE ET METTRE EN PLACE UN VÉRITABLE MANAGEMENT DES SYSTÈMES NUMÉRIQUES »

Une méthode a été formalisée et proposée en septembre 2015 à la Direction Générale pour réaliser le schéma directeur numérique de l'INSEP. La démarche proposée consiste à construire, à partir d'une vision cible déjà existante de l'établissement « projet d'établissement O3 », les objectifs du SI, de les auditer et de les compléter en relation avec les directions métiers pour qu'ils concourent à la performance globale de l'établissement.

Au regard de cet objectif, le schéma directeur numérique (intégrant la réflexion de mutualisation des projets au sein du Grand INSEP) doit être réalisé en interne. Cependant aujourd'hui, le plan de charge du pôle ne permet pas de conduire les projets techniques et les projets métiers. Dans le cadre de la réorganisation, le

pôle informatique sera amené à se focaliser sur le traitement des obsolescences du domaine IT et sur la gestion des moyens informatiques en commun pour chacun des pôles et Direction en priorité.

La structuration, avec la mise en place d'un tableau de bord de suivis des projets, des évolutions SI, des criticités, le tout assorti d'un plan pluriannuel d'investissement, apporte une réelle vision afin d'optimiser la gestion. La difficulté réside dans le fait de devoir prioriser les « chantiers » au sein de l'établissement qui a un besoin dense de maintenance et de mutation de ses applicatifs. Le focus est néanmoins mis sur les nouveaux systèmes d'information liés au numérique pour les entités dites « supports » et qui doivent se doter de nouveaux outils (Qualiac (passage à la GBCP), progiciel gestion accueil, progiciel gestion RH,...).

Objectif n°85 (Orientation n°6)

« ORGANISER UNE AMOA AU SEIN DE L'INSEP, POUR ASSISTER LES ENTITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT DANS LEURS PROJETS NUMÉRIQUES COMPLEXES »

Un recrutement de chef de projet SI métier a été opéré en février 2015. Il pilote et conduit le chantier de mise en place d'un système d'information pour la gestion événementielle (CRM, gestion des ressources...) au profit de 7 directions métiers.

Il faut poursuivre les actions d'accompagnement des directions métiers pour les besoins SI. En lien avec le projet de réorganisation, il serait nécessaire de mettre en place des chefs de projets métiers en capacité de décrire et suivre les besoins fonctionnels de leur entité. Ce constat est fait sur la base de projets ralentis ou mis en péril dans la mise en œuvre faute d'AMOA identifiée et disponible.

Objectif n°86 (Orientation n°6)

« METTRE EN PLACE UNE CONVENTION DE SERVICE (SLA) POUR ÉVALUER LA QUALITÉ DE SERVICE DU SIBT : RÉACTIVITÉ, RÉPONSE APPORTÉE... »

En 2013, le service support utilisateur était critique et une démarche de montée en puissance a été adoptée progressivement, afin de garantir aux directions métiers la disponibilité de leur applications critiques et de les assister dans la prise en main des outils :

- Recueil des exigences de niveaux de services (SLR) auprès de la direction générale ;
- Identification des solutions les plus simples et économiques pour répondre aux besoins ;
- Ajustement des processus et des rôles de gestion des incidents et des demandes pour améliorer la coordination (gain d'efficacité et de temps), la communication et le suivi des différentes demandes ;
- Mise en place d'un centre d'appel unique (pour réduire le temps de prise en compte au maximum) mais aussi d'un logiciel de prise en charge et de suivi des demandes et des incidents à solliciter via une adresse mail unique ;
- Elaboration des fiches
- Renforcement de l'unité avec un prestataire extérieur (Marché UGAP/SCC) sur les besoin d'assistance technique et un stagiaire fin 2016 pour les besoins de proximité bureautique.

L'INSEP s'approche de la démarche ITIL, avec un processus de gestion des demandes, incidents et problèmes dont l'objectif principal est de rétablir un service opérationnel en réduisant le délai moyen de traitement (DMT), de minimiser l'impact sur l'établissement, d'améliorer la qualité de service et d'apporter plus de services aux utilisateurs pour les aider dans leur appropriation des outils numériques.

Pour la partie assistance aux utilisateurs, il reste à mener une enquête de satisfaction auprès des personnels. Sur la partie application, il s'agit de restituer la disponibilité demandée et de savoir là aussi le niveau de satisfaction des utilisateurs.

Des indicateurs précis et évalués sont mis en place dans le cadre du Contrat d'Objectifs et de Performance (ratio d'efficacité bureautique et délai moyen de traitement conformément aux dispositions du guide de performance du budget sur la partie systèmes d'information et de communication).





Emmanuel LEBESSON

Le service juridique, instances statutaires et relations collectives du travail (SJIRC), devenu unité juridique (UJ) suite à la restructuration de l'établissement au mois de juillet 2016, prépare les réunions des instances statutaires de l'établissement, en établit les projets de comptes rendus et veille à la bonne application des décisions prises au sein de ces instances (Conseil d'Administration, Conseil Scientifique, Médical et de Formation, Conseil de la Vie du Sportif et du Stagiaire).

Il pilote et instruit, en outre, les questions et dossiers juridiques relatifs à l'organisation et au fonctionnement de l'établissement.

Enfin, il anime les relations collectives du travail et le dialogue social avec les représentants des personnels, d'une part, et procède à l'organisation et au suivi des instances règlementaires (Comité Technique, Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail).

Dans le cadre du projet d'établissement, le SJIRC/UJ s'est vu assigner trois (3) objectifs opérationnels :

- Objectif opérationnel n° 87 : Réaliser l'analyse des risques pour le compte de l'INSEP et apporter une expertise et un conseil juridique dans tous les projets ;
- Objectif opérationnel n° 88 : Moderniser les modes d'interventions sur l'organisation des instances statutaires ;
- Objectif opérationnel n° 89 : Renforcer le pilotage du dialogue social.

Objectif n°87 (Orientation n°6)

« EXPERTISE ET CONSEIL JURIDIQUE »

Le SJIRC/UJ assure le pilotage des affaires juridiques au sein de l'établissement, ainsi qu'une mission de conseil juridique.

A. Le Contrat de Partenariat Public Privé (CPPP)

Le SJIRC/UJ a, notamment, en charge l'interprétation des dispositions du CPPP, l'étude des évolutions possibles et le suivi des actions juridiques à engager afin de le faire (bien) vivre.

En 2016, il a plus particulièrement travaillé sur les thématiques suivantes :

- La finalisation de l'avenant relatif aux services hôteliers ayant pour objet de redéfinir le cadre de l'offre de services hôteliers, en précisant certaines prestations décrites à l'Annexe 15 - Services - Hôtellerie, et en redéfinissant le cadre et la mise en œuvre des prestations optionnelles ;
- La préparation de l'avenant relatif à l'annexe « sécurité-sûreté » ;
- L'interprétation des dispositions du contrat, à plusieurs reprises.

B. Le suivi des procédures disciplinaires

Le SJIRC/UJ a en charge le suivi des procédures disciplinaires engagées à l'encontre des sportifs de haut niveau de l'établissement (entretiens, constitution des dossiers, notification des sanctions...), en lien étroit avec le responsable du département du suivi des pôles France, des sportifs de haut niveau et de l'aide méthodologique à la performance (DPSHN) et les responsables des pôles France de l'INSEP. Un bilan des procédures engagées est présenté, chaque année, au Conseil de la Vie du Sportif et du Stagiaire.

C. Le suivi et le traitement des assurances

Le SJIRC/UJ assure le suivi du marché de services d'assurance, en étroite collaboration avec le pôle marchés publics du service économique et financier. Ce marché est divisé en cinq (5) lots :

- Dommages aux biens ;
- Responsabilité civile ;
- Flotte automobile et auto-mission ;
- Assistance et rapatriement des personnels en mission à l'étranger ;
- Responsabilité civile médicale.

En cas de sinistre, le SJIRC/UJ assure, en lien avec les services et/ou les personnes extérieures concernés, la déclaration du sinistre auprès de l'assureur compétent, la visite de l'expert en cas de besoin, ainsi que le suivi du dossier jusqu'à sa clôture.

D. Le conseil juridique

Le SJIRC/UJ intervient, en appui aux services de l'INSEP, afin de finaliser la rédaction des conventions et avenants conclus par l'établissement. A titre d'illustration, plus de trois cents (300) conventions ont été signées par l'INSEP en 2016.

Le service apporte, en outre, son analyse et son conseil pour le règlement de litiges ou le traitement de questions spécifiques (ressources humaines, dépôt de marque, droits d'auteur...).

Enfin, le service réalise une veille juridique quotidienne, notamment à partir du Journal Officiel.

Objectif n°88 (Orientation n°6)

« L'ORGANISATION DES INSTANCES STATUTAIRES »

Le décret n° 2009-1454 du 25 novembre 2009 relatif à l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (Journal Officiel du 27 novembre 2009), a induit une profonde rénovation statutaire de l'établissement. L'ensemble des instances prévu par le décret a été mis en place dans le courant de l'année 2010 : renouvellement de la composition du Conseil d'Administration, et création du Conseil Scientifique, Médical et de Formation, ainsi que du Conseil de la Vie du Sportif et du Stagiaire.

La composition de ces trois (3) instances, instaurées par le décret n° 2009-1454 du 25 novembre 2009, a été renouvelée en 2014.

A. Le Conseil d'Administration (CA)

En 2016, le Conseil d'Administration a été réuni à trois (3) reprises : les 8 mars, 7 juillet et 6 décembre 2016.

1. Séance du 8 mars 2016

La séance du 8 mars 2016 a été présidée par Monsieur Jean-Philippe GATIEN qui a informé qu'il s'agissait de la quinzième (15^{ème}) séance du Conseil d'Administration sous sa configuration Établissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP) et la cinquième (5^{ème}) sous sa nouvelle composition issue du renouvellement opéré fin décembre 2014.

Sur le plan budgétaire, le Conseil d'Administration a approuvé, à la majorité des membres présents, le compte financier 2015 ainsi que les ajustements de la brochure tarifaire 2016.

Une présentation de la convention INSEP/GIP PARIS 2024 a été effectuée, confirmant ainsi l'engagement de l'établissement et sa mobilisation pour soutenir la candidature de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

Un point d'étape a été consacré à la mise en place du label Grand INSEP. La procédure d'instruction des candidatures a été détaillée et il a été fait état des premières labellisations.

Des points d'information ont, en outre, été consacrés à l'état annuel des manifestations organisées en 2015 ayant bénéficié d'offres préférentielles, à une délégation de signature accordée par le Directeur Général, ainsi qu'à

la présentation des décisions prises en application de la délégation de pouvoir accordée, par le Conseil d'Administration, au Directeur Général (conventions, marchés, créations, renouvellements et suppressions d'emplois au sein de l'établissement...).

2. Séance du 7 juillet 2016

La séance du 7 juillet 2016 a été présidée par Monsieur Jean-Philippe GATIEN qui a indiqué qu'il s'agissait de la seizième (16^{ème}) séance du Conseil d'Administration de l'INSEP dans sa configuration en tant qu'Établissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP), issue du décret du 25 novembre 2009 (publié au JO du 27 novembre 2009) et de la sixième (6^e) séance qu'il présidait.

Sur le plan budgétaire, le Conseil d'Administration a approuvé, à l'unanimité, le budget rectificatif n°1 du budget 2016. Ses membres ont également approuvé, à l'unanimité, les tarifs 2017 relatifs aux pensions des sportifs de haut niveau. Le taux de marge sur les articles vendus à la boutique de l'INSEP a également été approuvé, à l'unanimité.

Une présentation du rapport d'activités pour l'année 2015 a été effectuée.

Les membres du Conseil d'Administration ont autorisé, à l'unanimité, la prise de participation de l'établissement dans le Groupement d'Intérêt Économique (GIE) « Centre d'imagerie de l'INSEP » selon les modalités prévues aux statuts du GIE présentés ce jour en séance.

Les membres du Conseil d'Administration ont également approuvé, à l'unanimité, la nouvelle organisation structurelle de l'établissement.

Des points d'information ont, en outre, été consacrés à une délégation de signature accordée par le Directeur Général, ainsi qu'à la présentation des décisions prises en application de la délégation de pouvoir accordée, par le Conseil d'Administration, au Directeur Général (conventions, marchés, créations, renouvellements et suppressions d'emplois au sein de l'établissement...).

3. Séance du 6 décembre 2016

La séance du 6 décembre 2016 a été présidée par Monsieur Jean-Philippe GATIEN qui a indiqué qu'il s'agissait de la dix-septième (17^{ème}) séance du Conseil d'Administration de l'INSEP dans sa configuration en tant qu'Établissement Public à caractère Scientifique, Culturel et

Professionnel (EPSCP), issue du décret du 25 novembre 2009 (publié au JO du 27 novembre 2009) et de la septième (7^{ème}) sous sa nouvelle composition issue du renouvellement opéré fin décembre 2014.

Sur le plan budgétaire, le Conseil d'Administration a également approuvé, à l'unanimité, le budget rectificatif n°2 [budget 2016], ainsi que le budget initial [budget 2017] à la majorité des membres présents ou représentés [1 abstention].

Ses membres ont également approuvé, à l'unanimité, la mise à jour de la brochure des tarifs 2017.

La désignation de Monsieur Bastien SOULÉ en tant que membre du Conseil Scientifique, Médical et de Formation (CSMF) de l'INSEP sur proposition du Directeur Général a été approuvée à l'unanimité.

Les membres du Conseil d'Administration ont été informés sur la procédure de l'appel à projets recherche pour l'année 2016.

Un point d'étape relatif au Groupement d'Intérêt Économique « imagerie médicale » a été présenté, pour information, aux membres du Conseil.

Des points d'information ont, en outre, été consacrés aux délégations de signature accordées par le Directeur Général, ainsi qu'à la présentation des décisions prises en application de la délégation de pouvoir accordée, par le Conseil d'Administration, au Directeur Général (conventions, marchés, créations, renouvellements et suppressions d'emplois au sein de l'établissement...).

B. Le Conseil Scientifique, Médical et de Formation (CSMF)

1. Séance du 15 novembre 2016

Le Conseil Scientifique, Médical et de Formation (CSMF) de l'INSEP a été réuni sous la présidence du Directeur Général de l'INSEP, Monsieur Jean-Pierre de VINCENZI, en raison de l'absence du Professeur ROCHCONGAR pour raisons de santé.

L'organisation et le fonctionnement du Laboratoire « Sport, Expertise et Performance » (SEP) de l'INSEP ont été présentés aux membres du Conseil.

Les axes stratégiques et la cartographie des projets portés par le Laboratoire « Sport, Expertise et Performance » (SEP) de l'INSEP ont été approuvés à l'unanimité.

Un point d'étape a été réalisé sur la prise en compte de la thématique « Recherche et Accompagnement Scientifique » au sein du réseau Grand INSEP.

Un bilan de l'appel à projets recherche pour les années 2015 et 2016 a été présenté. La mise en œuvre d'une nouvelle procédure pour l'appel à projets recherche pour l'année 2017 a été approuvée à l'unanimité.

Plusieurs personnes ont été proposées afin de remplacer Monsieur Jeanick BRISSWALTER, démissionnaire. Le nom de la personne désignée a été soumis au vote des membres du Conseil d'Administration de l'INSEP du mardi 6 décembre 2016. Monsieur Bastien SOULÉ a été nommé membre du Conseil Scientifique, Médical et de Formation à l'unanimité.

C. Le Conseil de la Vie du Sportif et du Stagiaire (CVSS)

Il n'y a pas eu de séance du Conseil de la Vie du Sportif et du Stagiaire en 2016.

Objectif n°89 (Orientation n°6)

« LE PILOTAGE DU DIALOGUE SOCIAL »

En 2016, le SJIRC/UJ a géré l'organisation et le suivi du Comité Technique et du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail de l'établissement. Dans ce cadre, le service a, notamment, animé les relations avec les organisations syndicales et les représentants des personnels de l'INSEP.

A. Le Comité technique (CT)

En 2016, le Comité technique a été réuni à six (6) reprises (les 1er mars, 20 mai, 13 et 29 juin, 11 octobre et 23 novembre).

Comme chaque année, le CT a examiné les moyens budgétaires et en personnel de l'établissement. Plusieurs sujets ont également été soumis à l'avis du CT, tels la composition de la commission d'action sociale, le projet de décret fixant les conditions de recrutement et d'emploi des assistants d'éducation, la charte informatique à destination des organisations syndicales, les autorisations d'absence à titre exceptionnel pour l'année 2016-2017, l'application de l'article 115 de la loi de finance de 2010 sur la décomposition du nombre de congés ou encore les modalités de répartition et d'attribution des éléments accessoires de rémunération des personnels d'inspection et des personnels administratifs, techniques et pédagogiques et la mise en œuvre du nouveau régime indemnitaire RIFSEEP.

S'agissant de la réorganisation structurelle de l'établissement, un point d'étape a été réalisé au cours de chacune des réunions du Comité. La présentation de la démarche et de son calendrier ainsi que l'organisation fonctionnelle des Pôles et la mobilité géographique ont été détaillées aux représentants des personnels.

La création du Groupement d'Intérêt Économique (GIE) « imagerie médicale » a recueilli un avis majoritairement favorable le 13 juin 2016.

Des points d'information ont, par ailleurs, été consacrés au bilan social pour l'année 2015, au bilan des actions conduites en 2015 en matière de Formation Professionnelle Continue (FPC), aux modalités de mise en œuvre des dispositions de la loi « Sauvadet » du 12 mars 2012 au sein de l'établissement, à l'état des lieux de l'évolution des emplois à l'INSEP depuis le 1er janvier 2016 ainsi qu'aux orientations pour l'année 2017 en matière d'emplois concernant le plafond d'emplois exprimé en équivalents temps plein travaillés (ETPT) et le schéma d'emplois exprimé en équivalents temps plein (ETP) alloués à l'établissement par le Ministère chargé des Sports.

La liste des fonctions pouvant ouvrir droit à l'attribution d'une concession de logement par nécessité absolue de service (NAS) ou d'une convention d'occupation précaire avec astreinte (COP/A), telle que modifiée par l'arrêté du 23 décembre 2015, a été communiquée aux représentants du personnel.

Une présentation des modalités de transfert des personnels de la halte-garderie a également été réalisée suite à l'attribution par l'INSEP à la société People and Baby (SAS), par un acte d'engagement du 11 mars 2016, de l'exécution d'un MAPA (article 28 du code des marchés publics) aux fins de gérer et d'exploiter la structure multi-accueil de l'INSEP.

Les représentants des personnels au CT ont, en outre, approuvé à l'unanimité, les orientations du plan de formation pour l'année 2017. La démarche de l'INSEP en matière d'action sociale pour l'année 2017 a recueilli un avis majoritairement favorable.

Des réunions préparatoires ont systématiquement été organisées avec les représentants des personnels au CT, en amont des séances plénières.

B. Le Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)

En 2016, le CHSCT a été réuni trois (3) fois (le 4 juillet, le 11 octobre et le 1er décembre). Madame Véronique LABORDE, Inspectrice Santé et Sécurité au Travail en

charge de l'établissement, a participé à la réunion du mois de décembre.

1. Séance du 4 juillet 2016

Madame Audrey PÉRUSIN, Directrice générale adjointe chargée de la politique sportive, préside exceptionnellement le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) en l'absence de Monsieur Jean-Pierre de VINCENZI, empêché par une contrainte professionnelle à laquelle il n'a pu se soustraire.

Lors de cette séance, il a été procédé à la désignation du secrétaire du CHSCT et de son suppléant, suite aux départs des agents assurant cette mission. Le principe de désignation du secrétaire titulaire pour une durée d'une (1) année avec l'engagement de son (sa) suppléante à lui succéder la deuxième année, ainsi celui (celle)-ci s'engagerait pour deux (2) ans afin d'assurer la continuité du binôme a été approuvé à l'unanimité.

Un bilan de l'étude réalisée par un ergonome, missionné au sein de l'INSEP du 15 octobre au 12 décembre 2015 a été présenté. Sa mission consistait à animer, dans un premier temps, un atelier de prévention concernant le risque d'apparition de troubles musculo-squelettiques (TMS) et, dans un second temps, à mener une étude ergonomique, c'est-à-dire étudier les conditions de travail de deux (2) services : celui des ressources humaines (RH) et le Service Économique et Financier (SEF) pour un total de vingt-et-une (21) personnes.

Les représentants des personnels ont été informés du relevé des registres de santé et de sécurité au travail. La problématique récurrente est celle des températures. A cette occasion, il a été proposé au vote la désignation d'un « référent prévention des risques » dans chaque service. La proposition devra faire l'objet d'un nouveau vote au cours d'une prochaine réunion.

Le bilan d'activité du médecin de prévention pour l'année 2015 a été présenté.

Enfin, le programme d'activité du CHSCT pour l'année 2016 et le bilan du programme d'activité pour l'année 2015 ont été approuvés à la majorité.

2. Séance du 11 octobre 2016

Lors de cette séance, les membres du CHSCT ont été informés des suites données aux propositions et avis émis lors des précédentes réunions, des réponses de l'administration aux observations inscrites par les agents dans les registres de santé et de sécurité au travail, ainsi que de l'état d'avancement du programme d'activité du CHSCT pour l'année 2016.

Dans la perspective du vote du programme d'activité du CHSCT pour l'année 2017, plusieurs sujets pouvant s'y inscrire ont été soumis aux représentants du personnel.

Celui-ci s'articulerait autour des axes suivants :

- Prévention des risques liés à l'entretien des installations sportives,
- Prévention du risque incendie,
- Prévention des Troubles Musculo-Squelettiques (TMS),
- Formation aux premiers secours,
- Formation à l'utilisation des défibrillateurs,
- Prévention des accidents de trajet et sécurité routière,
- Prévention des Risques Psycho-Sociaux (RPS).

Le projet de charte informatique à destination des organisations syndicales a été soumis à l'avis des représentants des personnels. Il a reçu un avis favorable à la majorité des membres présents.

Un point d'étape sur la réorganisation de l'INSEP a été fait. Un organigramme présentant l'organisation fonctionnelle des pôles a été présenté aux représentants des personnels. La présentation du projet a permis de souligner deux (2) objectifs essentiels :

- Faire émerger une performance collective,
- Rationnaliser les actions, les ressources et les déployer au mieux dans un contexte économique difficile.

À l'issue de ce travail, initié plusieurs mois auparavant, une approche par pôle d'activité visant à regrouper des métiers, des personnes qui œuvrent dans les mêmes secteurs d'activités et portent des objectifs communs a été retenue.

3. Séance du 1er décembre 2016

Monsieur Denis AVDIBEGOVIĆ, Directeur général adjoint en charge de l'administration générale, a présidé exceptionnellement le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) de l'INSEP, le jeudi 1er décembre 2016, en l'absence de Monsieur Jean-Pierre de VINCENZI, empêché par une contrainte professionnelle à laquelle il n'a pu se soustraire.

Les membres du CHSCT ont été informés des suites données aux propositions et avis émis lors des précédentes réunions ainsi que des réponses de l'administration aux observations inscrites par les agents dans les registres de santé et de sécurité au travail.

Le programme d'activité du CHSCT pour l'année 2017, dont les sujets ont été soumis aux représentants du personnel au cours de la séance du 11 octobre, a été voté à l'unanimité par les membres du Conseil. Deux (2) nouveaux axes ont été ajoutés à ceux présentés lors de la séance précédente :

- Formation sauveteur secouriste du travail,
- Protection du travailleur isolé.

Concernant la prévention des RPS, il a été porté à la connaissance du CHSCT que, dans la perspective de

l'élaboration du plan de prévention, un groupe de travail, composé de l'ensemble des représentants du personnel au CHSCT ainsi que de l'Assistante de prévention, s'est réuni le 24 novembre 2016.

Un programme visant à déterminer des indicateurs les plus pertinents possibles a été présenté. Celui-ci se décompose en plusieurs étapes dont l'évaluation des risques sur la base d'un recueil et de l'analyse de données ainsi que d'une enquête auprès des personnels qui devrait être menée au 1er trimestre 2017.

Le programme du CHSCT pour 2017 comprenant le principe de constitution d'un groupe de travail pour la réalisation d'un programme relatif à la prévention des RPS a été soumis au vote et a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

Le programme détaillé, élaboré par le groupe de travail sur la prévention des RPS, ainsi que le rétro-planning devront faire l'objet d'un examen au cours du prochain CHSCT. Un point d'étape sur la réorganisation de l'INSEP a été fait.

Concernant la Direction de l'Administration Générale, du fait de la création du Pôle Patrimoine, un travail visant à réunir le chef de Pôle, l'Unité Technique du Patrimoine (UTP) et l'Unité du Partenariat Public Privé (UPPP) est en cours.

Plusieurs hypothèses ont été envisagées mais aucune décision définitive n'a été prise à ce jour. Des études techniques sont actuellement menées sur l'aménagement du rez-de-jardin du bâtiment B en raison de problèmes d'infiltration. Elles prennent également en compte la situation des agents actuellement en poste dans ce bâtiment dont les tâches rendent nécessaires la proximité avec la médiathèque, afin qu'ils n'en soient pas éloignés.

De même, les personnes travaillant pour le Pôle Social-Prévention doivent être réunies géographiquement. Les possibilités sont en cours d'étude et seront présentées à un prochain CHSCT, avant déménagement. La Directrice générale adjointe en charge de la politique sportive (DGA-DPS) a indiqué que le Pôle Médical, la Médiathèque, l'Icône et l'IRMES ne devraient pas bouger.

Le Pôle Haut Niveau s'installera au 2^{ème} étage du bâtiment C, le Pôle Formation en occupera le 1^{er} étage, le Pôle Performance sera réparti sur plusieurs étages. Les éventuels mouvements au bâtiment B seront en lien avec la réflexion menée actuellement et la possibilité d'installation du Pôle Patrimoine.

Une demande de l'accueil médical pour la création d'un sas en raison du froid a été portée à la connaissance des membres du CHSCT. Une demande similaire a déjà fait l'objet d'une étude qui a révélée des difficultés techniques. Un point sur cette étude sera fait à la prochaine séance.

L'attention des membres du CHSCT a également été attirée sur des problèmes relatifs à l'accueil des stagiaires et au rôle des tuteurs.



Haby NIARE

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Dans le cadre de la réorganisation de l'établissement, l'URH appartient désormais au Pôle Administration qui lui-même dépend de la Direction de l'Administration Générale (DAG). De ce fait, plusieurs modifications de l'organigramme impactent l'activité de l'Unité tels que :

- le secrétariat de l'URH, précédemment en partage avec l'assistante sociale du personnel, est désormais indépendant en attendant d'être commun au Pôle.
- L'URH est placé sous la responsabilité directe du Chef du Pôle Administration.
- La responsabilité de l'URH est fonctionnelle et non plus hiérarchique.
- L'activité transversale entre l'URH et l'Unité des Finances (UF) doit être favorisée.

Deux agents contractuels ont réussi aux concours (recrutement sans concours et concours réservé Sauvadet) et ont été nommés stagiaires. L'équipe de l'URH continue sa stabilisation des effectifs.

L'activité de l'URH a été marquée par un changement de Directeur Général adjoint DAG au premier semestre. Le Chef de Pôle Administration ayant assuré l'intérim durant trois mois.

En août 2016, l'URH s'est vu confier la gestion du recrutement des agents de l'établissement par intérim dans l'attente de la finalisation de la réorganisation.

L'ensemble de la gestion administrative de cette mission est donc depuis traitée par la responsable de l'Unité, soutenue par la secrétaire dont le temps de travail a été augmenté.

La phase de préparation des profils de postes, de réception et sélection des candidatures reçues, de diffusion auprès des services concernés ainsi que l'organisation et le suivi des commissions de sélection sont traités également par la responsable de l'Unité.

Une présence ressource humaine est assurée lors de chacun des jurys.

La gestion des candidatures de stage a également été transférée par intérim à l'URH.

En 2016, l'URH a continué son action de gestion administrative (gestion de la paie, suivi de la masse salariale, gestion de la carrière, ...), et a impulsé celle de gestion prévisionnelle des ressources humaines.

2016 a également été marquée par :

- la poursuite de la résorption des emplois précaires par la loi « Sauvadet » n°2012-347 du 12 mars 2012 et le recrutement sans concours,
- l'accroissement de l'offre de formation,
- l'accueil des stagiaires de l'enseignement,
- le développement des ressources humaines.

I. LA POURSUITE DE LA RÉSORPTION DES EMPLOIS PRÉCAIRES PAR LA LOI « SAUVADET » N°2012-347 DU 12 MARS 2012 ET LE RECRUTEMENT SANS CONCOURS

A- Dispositifs Sauvadet 1 et 2

La loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 dite "loi Sauvadet" a récemment permis de progresser en matière de titularisation des agents non titulaires. Elle fait suite aux engagements pris dans le cadre du protocole d'accord de mars 2011 portant sur la « sécurisation des parcours professionnels des agents contractuels dans les trois versants de la fonction publique ». Son principal objectif est de lutter contre la précarité dans la fonction publique.

La loi relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires prévoit désormais la prolongation du dispositif Sauvadet de deux ans.

Par dérogation aux modes d'accès traditionnels à la fonction publique d'État, des moyens d'accès dits « réservés » sont organisés jusqu'au 12 mars 2018 pour certaines catégories d'agents contractuels en vue de leur titularisation.

Compte tenu des réussites au concours réservés ou des mouvements de personnels, chaque année un état du vivier des agents éligibles à la titularisation par concours réservés est transmis au ministère chargé des sports qui décide des ouvertures de postes.

1. Etat du vivier au 1er janvier 2017

Alors qu'au 1er janvier 2016, l'état du vivier était de 29 agents, et malgré trois réussites aux concours réservés Sauvadet, et des mouvements de personnel durant l'année, au 1er janvier 2017, on recense désormais 38 agents.

L'explication de cette augmentation tient à la parution

de la loi du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires qui prévoit la prolongation du dispositif Sauvadet, et le recalcul du vivier. Après étude de ce dernier par la Direction des Ressources Humaines du Ministère de tutelle pour validation, l'INSEP prévoit 14 agents supplémentaires éligibles dont 10 catégories A, 2 catégories B et 2 catégories C.

2. Lauréats de concours réservés Sauvadet par catégories

3 agents de catégorie A ont été nommés en 2016:

- 1 Attaché d'administration de l'Etat
- 1 Professeur de sport
- 1 Ingénieur d'études

B- Le recrutement sans concours

La loi n°2007-148 du 2 février 2007 relative à la modernisation de la fonction publique a modifié l'article 22 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant disposition statutaire relative à la fonction publique de l'Etat pour permettre le recrutement sans concours par l'accès au premier grade des corps de la catégorie C. Parmi les emplois concernés, figure d'une part celui des adjoints administratifs qui sont chargés de fonctions administratives d'exécution comportant la connaissance et l'application de règlement administratif mais également des fonctions d'accueil et de secrétariat et d'autre part des adjoints techniques, chargés de travaux ouvriers ou techniques et de la conduite de véhicules dès lors qu'ils sont titulaires d'un permis approprié.

L'INSEP, en 2015, a sollicité le ministère de tutelle afin d'obtenir l'autorisation d'ouvrir, en 2016, deux recrutements sans concours au sein de l'INSEP pour 7 postes de catégorie C :

- 4 postes dans le corps des Adjoints administratifs.
- 3 postes dans le corps des Adjoints techniques. L'organisation de cet événement s'est déroulée au premier semestre 2016. Pendant cette période dense, un stagiaire DAG a renforcé l'équipe RH durant un mois.
- 9 agents contractuels de l'INSEP ont souhaité prendre part au dispositif et ont été accompagnés par un formateur interne à la préparation au concours de septembre 2015 à juin 2016.
- 731 candidatures écrites ont été étudiées (637 pour Adjoint administratif et 94 pour Adjoint technique).
- 28 candidats ont été convoqués aux épreuves orales d'admission (16 pour Adjoint administratif et 12 pour Adjoint technique).
- 26 membres des commissions composant les jurys ont été convoqués (18 pour Adjoint administratif et 8 pour Adjoint technique).

A l'issue de cette démarche, 7 agents contractuels de l'INSEP ont été lauréats et ont été nommés stagiaires dès le 1^{er} septembre 2016.

Aucun recours devant le Tribunal n'a été recensé.

Objectif n°83 (Orientation n°6)

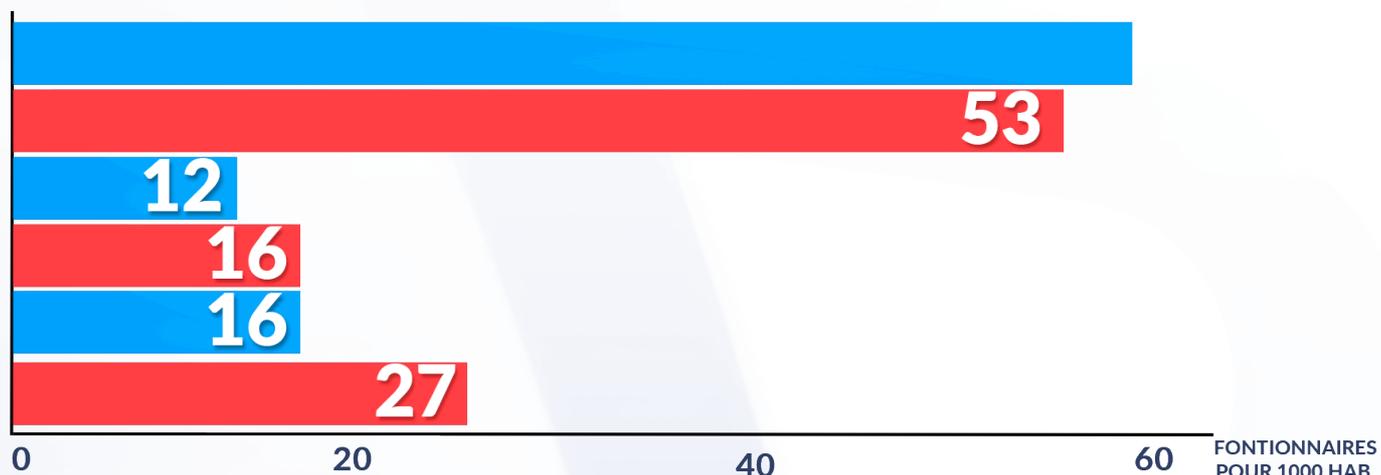
« LE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE FORMATION : FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE (FPC) »

A. Dépenses consacrées à la formation professionnelle continue

	BUDGET ALLOUÉ €	BUDGET DÉPENSÉ €	MASSE SALARIALE €	% BUDGET DÉPENSÉ / MASSE SALARIALE
2016	154 220 €	103 158 €	18 321 229 €	0,56%
2015	120 336 €	105 286 €	18 547 923 €	0,57%
2014	112 700 €	103 539 €	18 118 964 €	0,57%

B. Bilan 2016 des actions de formation

En 2015, 180 agents ont été formés, ce qui correspond à 385 stagiaires (la notion de stagiaire ne coïncide pas avec celle d'individu, puisqu'un agent peut avoir suivi plusieurs formations dans l'année).



BUDGET DÉPENSÉ SUR L'ANNÉE

	103 158 € *
FRAIS DE FORMATION	99 877 €
FRAIS DE MISSION (REPAS ET TRANSPORT) DES AGENTS SUIVANT UNE FORMATION À L'EXTÉRIEUR DE L'INSEP	1 199 €
FRAIS DE RÉCEPTION (ACCUEILS CAFÉ)	2 082 €

(*) SOUS RÉSERVE DE LA VALIDATION DU COMPTE FINANCIER PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

	NB AGENTS FORMÉS	NB STAGIAIRES	MOYENNE ANNUELLE EFFECTIF PHYSIQUE	% D'AGENTS FORMÉS
2016	180	385	319,83	56,28%
2015	207	419	323,08	64,07%
2014	192	371	311,25	61,69%

En 2016, le nombre de stagiaires diminue de 8,11 % alors que le nombre d'agents ayant suivi au moins une formation diminue de 13,04 %.

Ces chiffres sont néanmoins à relativiser car la formation « Guides files/Serres files (50 agents inscrits en 2015) n'a pas été organisée en 2016. Cette décision a été prise dans l'optique de déménagements de bureaux prévus au 1er trimestre 2017, ce qui aura pour impact de désigner de nouveaux agents GF/SF.

12 agents recrutés en 2016 ont suivi une formation au cours de l'année écoulée.
9 agents recrutés en 2015 et qui n'avaient suivi aucune formation en 2015 se sont formés cette année.

NOMBRE D'ACTIONS DE FORMATION RÉALISÉES

	PRF INSEP	FORMATIONS INDIVIDUELLES	FORMATIONS INTRA/MULTI SERVICES	DAFOR	PNF
2016	19	28	20	2	16
2015	17	34	21	2	18
2014	11	47	16	3	20

VOLUME ET COÛT DES AGENTS EN FORMATION

	NB AGENTS FORMÉS	TOTAL HEURES	TOTAL JOURS
2016	180	4 812,75 H	711,39 J
2015	207	4 954,25 H	742,04J
2014	192	4 624,5 H	708,8 J

2016	NB JOURS FORMATION	COÛT SALAIRES €
CATÉGORIE A	412,18 J	74 579 €
CATÉGORIE B	154,07 J	18 026 €
CATÉGORIE C	145,14 J	12 192 €

1. Le plan d'établissement de l'INSEP

En 2016, 24 stages ont été programmés et 19 réalisés pour un coût total de 56 461 €.

Une formation reportée sur 2017 :

- Guides files/Serres files

Moins de trois agents inscrits :

- Management : missions et outils
- Accueil des personnes en situation de handicap au sein des ERP
- Faire face à la pression,
- Contraintes du travail sur écran.

LE PLAN D'ÉTABLISSEMENT DE L'INSEP

THÈME	DESCRIPTIF	ORGANISME	NB PARTICIPANTS	TOTAL HEURES SUIVIES
ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL	DÉCOUVERTE DE L'ADMINISTRATION DE L'ÉTAT	OBEA	9	108
	DROIT DE LA FONCTION PUBLIQUE	OBEA	9	108
	DÉONTOLOGIE DU FONCTIONNAIRE	OBEA	7	42
MANAGEMENT	LE MANAGEMENT TRANSVERSAL	OBEA	7	84
	DÉLÉGUER EFFICACEMENT	OBEA	5	70
	SE DÉVELOPPER ET DÉVELOPPER LA COHÉSION D'ÉQUIPE	OBEA	9	95
	TRAVAILLER EFFICACEMENT AVEC LES AUTRES	OBEA	6	69
	INITIATION À LA CONDUITE DE PROJET	OBEA	3	42
	CONDUIRE UN PROJET DE CHANGEMENT	OBEA	10	140
	DISCOURS ORALE	OBEA	5	54
DÉVELOPPEMENT PERSONNEL	LÂCHER-PRISE ET PRENDRE DU RECUL	EFE	8	129,5
	PROJET DE VIE, PROJET DE RETRAITE	OBEA	7	82
POLITIQUE PUBLIQUE NATIONALE	PRINCIPE DE LAÏCITÉ ET FAIT RELIGIEUX DANS LA FONCTION PUBLIQUE	ADIAJ	6	39
SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	PRÉVENTION DU MAL DE DOS ET DES TMS	SOCOTEC	7	42
	UTILISATION DES DÉFIBRILLATEURS AUTOMATISÉS	G. RANNER	23	46
	PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUE N° 1 (PSC1)	CONSEIL FORM ACTION SPORT ET SANTÉ	6	36
LANGUES VIVANTES	ANGLAIS COURS INDIVIDUELS	ILTC	29	393,75
	ANGLAIS E-LEARNING	INSEP	1	--
	ESPAGNOL E-LEARNING	INSEP	1	--
			158	1580,25

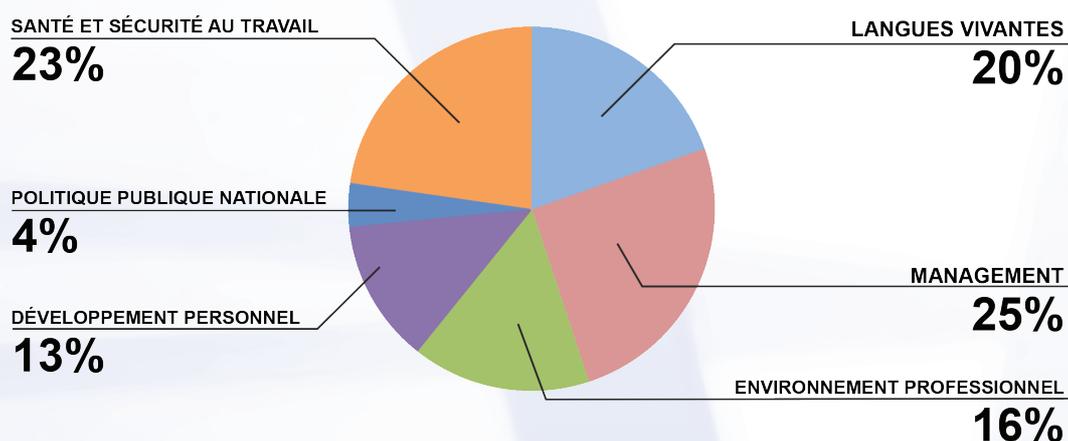
SOIT 158 PARTICIPATIONS POUR 107 AGENTS

107 agents, représentant 158 stagiaires (certains agents ayant suivi plusieurs formations au cours de l'année sont comptabilisés plusieurs fois en tant que stagiaire), ont bénéficié des formations inscrites au PRF de l'INSEP :

- 80 agents de catégorie A (38 femmes-42 hommes),
- 12 de catégorie B (9 femmes-3 hommes) et
- 15 de catégorie C (12 femmes-3 hommes).

Les formations relatives :

- au management sont en très nette augmentation cette année du fait de la mise en place d'un plan de formation « management » destiné aux encadrants. Ils devaient se positionner dans la mesure du possible sur deux formations.
- aux langues vivantes, à l'environnement professionnel et au développement professionnel restent stables ;
- à la santé et à la sécurité au travail sont en net recul : 1/la formation relative à l'utilisation des défibrillateurs automatisés - proposée depuis 2012 - a mobilisé moitié moins d'agents cette année - 2/la formation « Guides files/Serres-files n'a pas été organisée.



2. Les formations individuelles

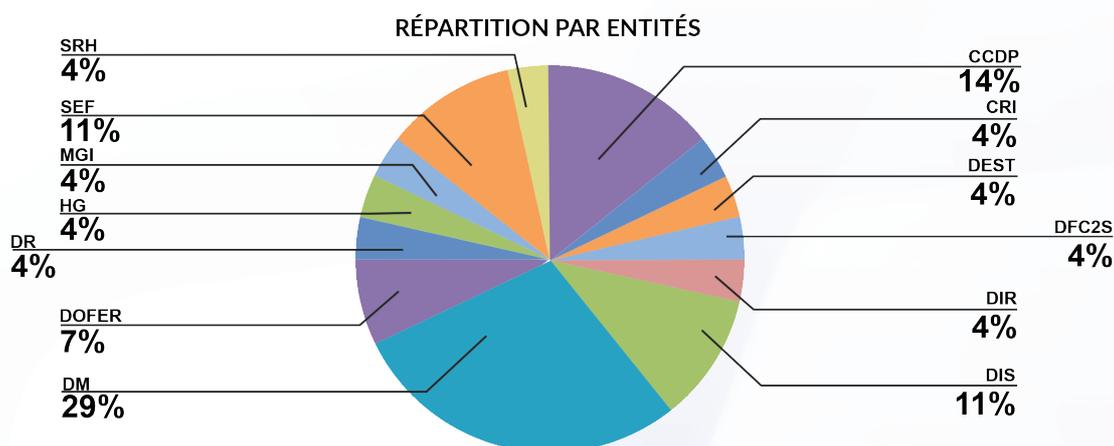
28 agents : 19 cat.A (12 femmes-7 hommes), 6 cat.B (3 femmes-3 hommes), 3 cat.C (2 femmes-1 homme), 36 stagiaires) ont suivi une formation individuelle pour un coût de 27 668 €.

Ces 28 actions de formation étaient essentiellement liées :

- à l'adaptation au poste de travail (*logiciel UX design, comptabilité générale, formateur GBCP...*).
- à la santé et à la sécurité au travail (*recyclage habilitation électrique, sauveteur secouriste au travail, ...*).
- à l'évolution du métier (*formations médicales : ondes de choc, tendinopathie, sport : femme et périnée ; suivi financier des marchés publics suite à la réforme ; retraites des agents contractuels ...*).
- à l'acquisition de nouvelles compétences (*statistiques multiniveaux, archives hospitalières, l'image et le droit...*).

A noter que les agents qui s'étaient inscrits dans le cadre du plan d'établissement à une formation qui a été déprogrammée faute de participants, ont été orientés vers une formation individuelle, sur le même thème, réalisée à l'extérieur.

RÉPARTITION PAR ENTITÉS



3. Les formations intra et/ou multi-services

Afin d'assurer, pour un maximum d'agents, soit l'acquisition, soit le développement de nouvelles compétences, 20 formations ont été organisées sur mesure, au sein de l'INSEP, suivant les besoins formulés et/ou les attentes des responsables et de la Direction générale.

Répartition de ces 20 stages :

SERVICE	FORMATIONS
CELLULE COMMUNICATION, DÉVELOPPEMENT, PRESSE (CCDP)	OUTIL DE GESTION AGORA EVENT
DÉPARTEMENT DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET TECHNIQUES (DEST)	MAINTENANCE PRÉVENTIVE ET CURATIVE DES APPAREILS DE MUSCULATION PRÉVENTION DU MAL DE DOS ET DES TMS CHARGES LOURDES PRODUITS D'ENTRETIEN FIRCHIM / PRODUITS D'ENTRETIEN IPC UTILISATION DES LAVEUSES NILFISK SAVOIR-ÊTRE EN MILIEU PROFESSIONNEL
DÉPARTEMENT MÉDICAL (DM)	BANDES RÉSINES MEMBRES INFÉRIEURS ET SUPÉRIEURS DYNAMIC TAPE / ISOCINÉTISME MCKENZIE RÂCHIS CERVICALE ET THORACIQUE (PARTIE B) THÉRAPIE MANUELLE TMNO THERMOFORMABLE ORTHOFEET
HALTE GARDERIE (HG)	L'ENFANT, L'AGRESSIVITÉ ET LA VIOLENCE
MULTISERVICES	MEMBRES CHSCT MISE EN PLACE DE STATISTIQUES SOUS BO PORTAIL ACHAT / POWER BI EXCEL 2013 PRÉPARATION CONCOURS EXAMEN PRO SACN PRINCIPES DE LA GBCP

Ces 20 formations ont permis de former 82 agents :

- 30 cat.A (14 femmes-16 hommes),
- 21 cat.B (10 femmes-11 hommes),
- 31 cat.C (17 femmes-14 hommes),

soit 164 stagiaires, pour un coût de 15 748 €.

4. Les formations et préparations aux concours proposées par la DAFOR

1 agent (cat.A) a suivi deux formations :

- « L'art contemporain au Musée de l'Immigration », l'objectif étant de découvrir l'art comme une entrée en matière pour aborder les thèmes soulevés par la migration ;
- « De l'homo ludens au digital native » ou comment explorer le potentiel pédagogique des médias interactifs.

Pas de financement demandé par la DAFOR pour ce stage.

Pour mémoire, concernant les formations dites « professionnalisantes », les places sont limitées et réservées en priorité aux agents des Etablissements Publics Locaux d'Enseignement et du Rectorat. S'il reste des places disponibles, la DAFOR les attribue gracieusement aux personnels de l'Education et de l'Enseignement Supérieur.

5. Les formations et préparations aux concours proposées par les ministères sociaux

19 agents (14 cat.A (9 femmes-5 hommes), 2 cat.B (1 femme-1 homme), 3 cat.C (3 femmes)), soit 25 stagiaires, ont bénéficié de 16 formation(s) – organisée(s) par le Ministère des Affaires Sociales ou le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports – soit dans le cadre du PNF (Plan National de Formation). Financement : 0 €.

- « plan spécifique documentation et archives »
- « certificat de compétence spécifique en réathlétisation », « certificat de compétence spécifique individualisation de l'entraînement », « certificat de compétence spécifique savoir agir en relation individuelle et collective »
- « executive master accompagnateur des acteurs du sport de haut niveau »
- préparations aux concours réservés Ingénieurs et personnels Techniques de Recherche et de Formation (ITRF) / Attaché d'administration des affaires sociales / Secrétaire administratif des affaires sociales / Inspecteur Action Sanitaire Social.

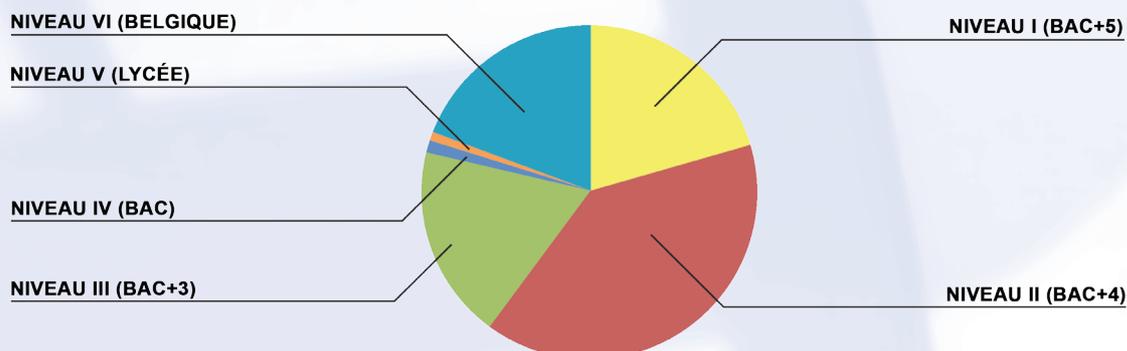
6. Autres

1 agent de catégorie A est en congé de formation depuis le 21 novembre 2016 jusqu'au 28 juillet 2017 pour suivre une formation d'infographiste multimédia.

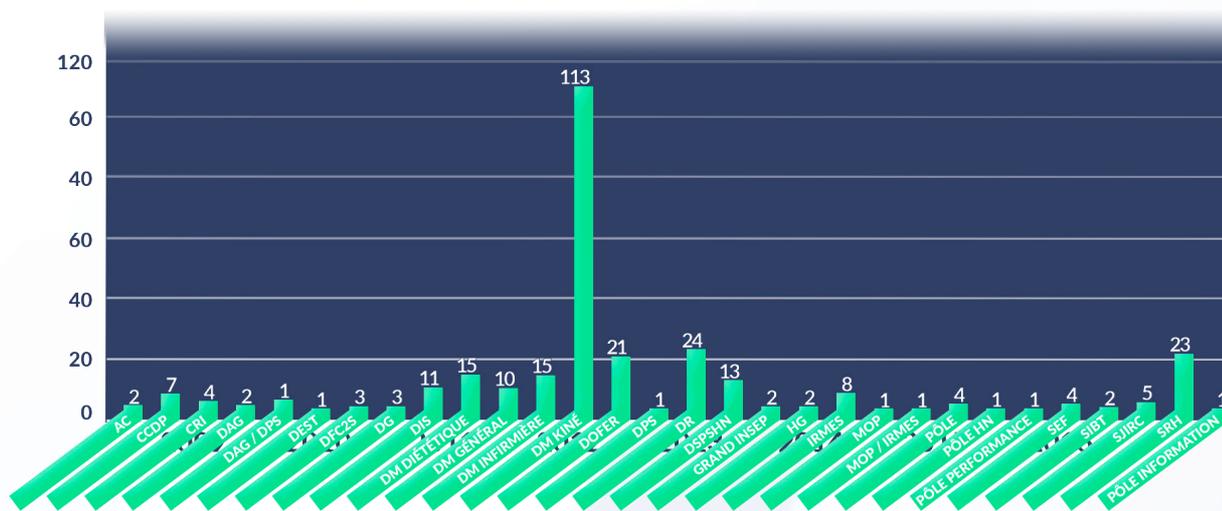
III. L'ACCUEIL DES STAGIAIRES DE L'ENSEIGNEMENT.

- 301 stagiaires inscrits dans un cursus pédagogiques ont été accueillis à l'INSEP en 2016.
- 58 stagiaires collégiens : élèves des classes de 3^{ème}, en stage d'observation obligatoire d'une semaine dans le cadre du brevet des collèges.

A. Répartition par stagiaire et par niveau



B. Répartition des stagiaires par Direction / Département / Cellule / Service

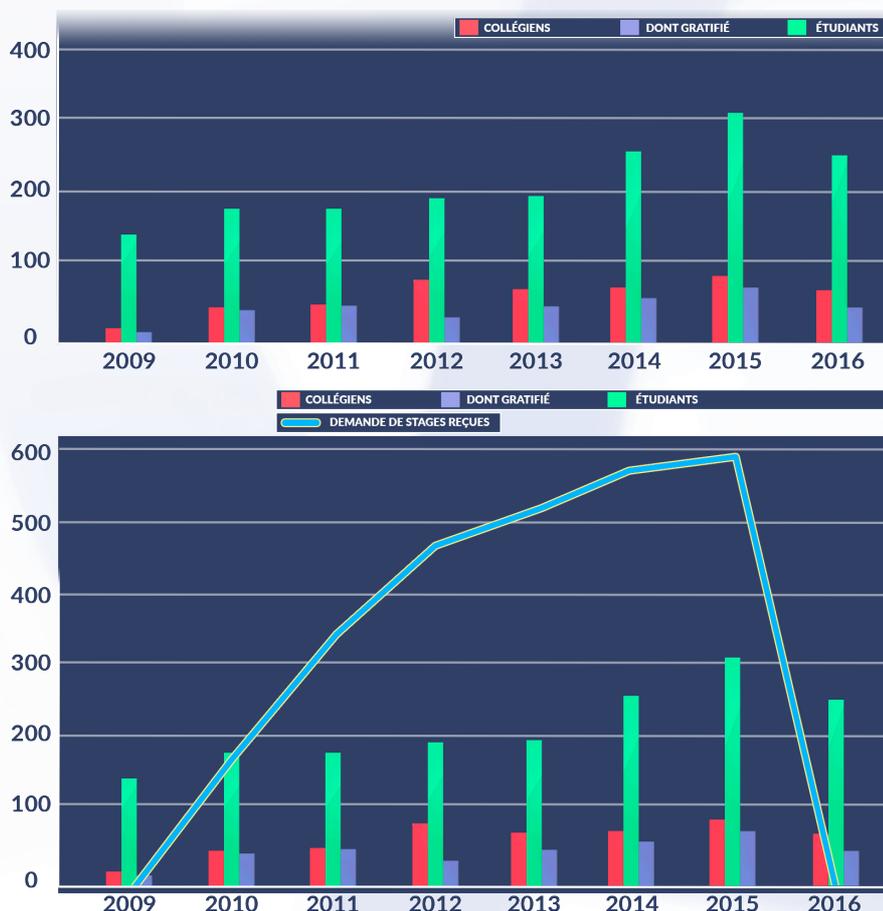


Le pôle médical a accueilli 50,83% du total des stagiaires.

Le nombre de stagiaires pour l'URH comprend les 2 sessions de 23 collégiens.

En 2016, le coût total de l'accueil des stagiaires a représenté, pour l'INSEP, une dépense de 77.791,13 €, comprenant le coût des gratifications des stagiaires de longues durées ainsi que les remboursements de transport.

C. Bilan des accueils stagiaires de 2009 à 2016



La baisse du nombre de stagiaires accueillis en 2016 fait suite à l'application du décret n° 2015-1359 du 26/10/2015, limitant l'accueil de stagiaires par organisme d'accueil (pour l'INSEP environ 48 stagiaires par semaine) et limitant à 3 le nombre de stagiaires par tuteur/tutrice sur une même période.

IV. LE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

A. Le développement d'outils de gestion

De nouveaux outils informatiques internes de gestion ont été développés au sein de l'URH permettant une meilleure réactivité dans les réponses apportées aux services de l'INSEP ainsi qu'au Ministère de tutelle. Notamment, l'outil de gestion GEMS qui permet de suivre la masse salariale et la gestion des effectifs en temps réel et d'apporter des réponses immédiates.

L'ensemble des agents de l'URH ont été formés à l'utilisation du logiciel RenoIRH. Il s'agit du nouveau Système d'Information de gestion des Ressources Humaines (SIRH - interface entre la gestion des ressources humaines et les technologies de l'information et de la communication) du Ministère des Affaires Sociales. Néanmoins, des difficultés informatiques techniques internes à l'INSEP n'ont pas permis son utilisation en 2016.

L'URH travaille en concertation avec le Pôle informatique sur l'installation au sein de l'établissement d'un nouveau logiciel de gestion des congés nommé Eurécia. Si l'objectif initial était de disposer de cet outil pour septembre 2016, la réorganisation fonctionnelle et hiérarchique en cours au sein de l'établissement modifiant l'organigramme général mais également substantiel a reporté sa mise en œuvre.

Néanmoins, le logiciel de congés GestINSEP a continué d'évoluer en 2016.

B. La gestion prévisionnelle des ressources humaines

L'URH a travaillé sur la mise en œuvre d'un plan de gestion prévisionnelle des compétences. Une étude a été menée par le cabinet Invictus consulting sur les métiers de demain.

L'objectif consiste à anticiper l'évolution des métiers de l'INSEP et à accompagner les redéploiements, c'est-à-dire, entrer dans une démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois, Effectifs et Compétences (GPEEC), en intégrant les éléments suivants :

- Mener et conduire une réflexion pragmatique sur les métiers manquants aujourd'hui et prospective sur les métiers de demain, permettant de répondre aux priorités de l'INSEP et aux objectifs opérationnels des directions, départements, services, missions et cellules, en liaison avec eux.
- Préciser les compétences attendues et requises pour les métiers en émergence.
- Conduire cette même réflexion au sein de la Direction Générale.
- Confronter la vision des directions, départements, pôles, unités, missions et cellules et celle de la Direction Générale et analyser les écarts.
- Préciser le diagnostic ressources humaines compte tenu de cette analyse, et formaliser la feuille de route / la trajectoire de transformation.
- Prioriser les attentes (les priorités en matière de recrutement).

Cette démarche doit être mise en œuvre tout en respectant les principes de travail et la philosophie du projet d'établissement tel que présenté dans l'accord cadre : projet participatif et collaboratif, management délégué.

En 2017, la poursuite de développement de la Gestion Prévisionnelle des Ressources Humaines (GPRH) est attendue. Des moyens nouveaux sont proposés comme la création d'une Unité de GPRH au sein du Pôle administration.

Maxime BEAUMONT



SERVICE TECHNIQUE DU PATRIMONE

Suite à la délibération prise lors de la séance du Conseil d'Administration du 7 juillet 2016 concernant la réorganisation structurelle et fonctionnelle de l'Institut, un nouvel organigramme fonctionnel a été validé lors du Comité Technique du 11 octobre 2016. Le Service Technique du Patrimoine est ainsi devenu l'Unité Technique du Patrimoine (UTP). L'action de l'Unité Technique du Patrimoine a été marquée en 2016, en zone Nord, par le suivi de l'exploitation du contrat de partenariat public privé (CPPP) et, en zone Sud, par la poursuite du plan de rénovation de l'INSEP ainsi que par le suivi de la maintenance des équipements livrés.

Trois objectifs sont fixés dans le projet d'établissement de l'INSEP pour l'Unité Technique du Patrimoine.

Objectif n°41 (Orientation n°3)

« CONTINUER À ÊTRE EXIGEANT SUR LA MAINTENANCE ET LES PRESTATIONS DE SERVICE EN ASSURANT UN CONTRÔLE MAXIMAL »

A. Zone Nord : suivi de la maintenance et des prestations de service dans le cadre du contrat de Partenariat Public Privé (PPP)

1. Les acteurs

Le Ministère en charge des Sports a délégué le suivi du contrat au bureau des établissements publics, avec l'appui de la mission des affaires juridiques et contentieuses et du bureau des équipements sportifs.

Pour le partenaire privé les intervenants sont les suivants :

Titulaire du contrat : SPORT PARTENARIAT SAS, avec deux actionnaires de référence 3i BIFM (ex Barclays Infrastructure Funds) - 88% et VINCI Construction France - 12%, et un établissement prêteur, DEXIA.

Phase exploitation : Groupement SPORT PARTENARIAT, présidée et gérée par CANOPEE Associés. Les autres membres du groupement, ayant en charge l'exploitation de la Zone Nord, sont Accueil Partenaires (qui assume par ailleurs le pilotage opérationnel), VINCI Facilities et R2C.

Pilotage du site : Accueil Partenaires, Partenaire, **Hôtellerie & Accueil, Courriers, de l'INSEP** : Accueil Partenaires,

Nettoyage Tertiaire et Hébergement : ELIOR Services (sous-traitant d'Accueil Partenaires),

Maintenance : VINCI Facilities, Partenaire, Sécurité-Sûreté Incendie : MCTS (sous-traitant de VINCI Facilities),

Espaces verts : ELIOR (sous-traitant de VINCI Facilities),

Déchets et nettoyage des voiries : ELIOR (sous-traitant de VINCI Facilities),

Restauration : R2C Casino, Partenaire,

L'Unité Technique du Patrimoine mobilise, au titre du contrôle de la qualité des prestations assurées par les prestataires extérieurs, deux agents à temps plein sur la zone Nord (une chargée de mission de la qualité et de la gestion des prestations de services et un chargé du suivi de la maintenance et des travaux), et deux agents à mi-temps (la responsable de l'unité et l'assistante de l'unité).

Depuis le 1^{er} septembre 2013, l'INSEP a créé une cellule de gestion des services PPP. L'UTP travaille avec le responsable de la cellule.

2. Suivi de la maintenance et des prestations de service

L'année 2016 a marqué la sixième année d'exploitation intégrale de la zone Nord.

Les réunions du comité d'exploitation mensuel (CEM) sont co-présidées par les Directeurs Généraux Adjointes de l'INSEP, le(s) représentant(s) du Ministère en charge des Sports et ceux de SPORT PARTENARIAT.

Lors des « réunions CEM », SPORT PARTENARIAT est représenté par CANOPEE Associés (ponctuellement), Accueil Partenaires, VINCI Facilities et R2C.

Le Ministère en charge des Sports est représenté par le bureau des établissements publics. En 2016, quatre (4) réunions de comité d'exploitation ont été tenues.

L'Unité Technique du Patrimoine tient également des réunions spécifiques avec les représentants de SPORT PARTENARIAT sous forme de contrôles contradictoires et de réunions de suivi de maintenance. L'Unité Technique du Patrimoine est aussi représentée ponctuellement lors de réunions relatives à la sécurité-sûreté pilotées par la DGA et le chargé de mission PPP INSEP.

Des contrôles contradictoires ont lieu en présence de SPORT PARTENARIAT (la pilote sur site et les représentants des entreprises contrôlées) et de l'INSEP (la chargée de mission de la qualité et de la gestion des prestations de services de l'UTP).

Les contrôles des espaces verts ont été effectués en 2016 : le 25/02, le 17/03, le 21/04, le 31/05, le 29/06, le 27/07, le 21/09, le 12/10, le 09/11 et le 14/12.

Les contrôles de la prestation nettoyage ont été effectués en 2016 : le 17/02, le 24/02, le 02/03, le 09/03, le 16/03, le 23/03, le 30/03, le 06/04, le 13/04, le 20/04, le 27/04, le 04/05, le 11/05, le 18/05, le 01/06, le 08/06, le 15/06, le 22/06, le 29/06, le 06/07, le 13/07, le 20/07, le 27/07, le 10/08, le 17/08, le 24/08, le 31/08, le 14/09, le 21/09, le 28/09, le 05/10, le 12/10, le 19/10, le 26/10, le 02/11, le 09/11, le 16/11, le 23/11, le 01/12, le 08/12, le 15/12 et le 22/12.

Des réunions mensuelles de nettoyage ont été mises en place en 2015 et ont continué en 2016 : le 06/01, le 10/02, 02/03, le 06/04, le 04/05, le 01/06, le 06/07, le 05/10 et le 07/12.

Les contrôles de la prestation restauration ont été effectués en 2016 : le 14/01, le 11/02, le 10/03, le 12/05, le 09/06, le 22/06, le 07/07, le 08/09, le 13/10 et le 08/12. Ces contrôles sont suivis la plupart de temps de réunion nutrition en présence de représentants de la Direction Générale Adjointe en charge de la politique sportive et de la mission nutrition.

Des binômes « nettoyage » (un représentant UTP et un représentant ACCUEIL PARTENAIRES) et « restauration » (un représentant UTP et un représentant R2C) devraient être mis en place en 2017.

Les réunions de suivi de maintenance ont lieu en présence de responsables de SPORT PARTENARIAT (la pilote sur site et VINCI Facilities) et de l'INSEP (le responsable de la cellule de gestion des services PPP, la responsable de l'UTP ou son adjoint, et le chargé du suivi de la maintenance et des travaux de l'UTP). Durant le premier semestre 2016, des réunions spécifiques de suivi de la maintenance ont été organisées bimensuellement. Depuis octobre 2016, ces réunions ont été suspendues dans l'attente de la mise en place d'un binôme technique (un représentant UTP et un représentant VINCI Facilities).

B. Suivi de la maintenance en zone Sud

L'Unité Technique du Patrimoine mobilise un ingénieur expert chargé d'opérations pour la maintenance zone Sud, ainsi que deux agents à mi-temps (le responsable adjoint de l'unité et l'assistante du service).

L'INSEP suit, directement et mensuellement, la maintenance effectuée en zone Sud par les trois entreprises sélectionnées dans le cadre de marchés publics (Electricité/Systèmes de Sécurité Incendie, Chauffage Ventilation Climatisation Plomberie, Multi technique).

Objectif n°94 (Orientation n°6)

« DISPOSER D'UNE DOCUMENTATION FIABLE, DYNAMIQUE ET À JOUR DU PATRIMOINE DE L'INSEP »

Le premier Schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) de l'INSEP avait été transmis le 19 octobre 2010 par l'INSEP à FRANCE DOMAINE. Il avait été approuvé par FRANCE DOMAINE le 04 avril 2011, puis par la DAFIIS et la Direction des Sports, du Ministère des Sports, le 15 novembre 2011. Il avait été approuvé à l'unanimité par le Conseil d'Administration de l'INSEP, lors de sa séance du 24 novembre 2011.

L'année 2016 marque la sixième année d'exécution de ce SPSI.

Une circulaire du Premier Ministre du 19 septembre

2016 prévoit le renouvellement des schémas pluriannuels de stratégie immobilière (SPSI) des opérateurs de l'Etat.

Une présentation de la méthodologie de mise en place des outils de pilotage par la DIE (Direction de l'Immobilier de l'Etat) a été faite le 28 novembre 2016 aux opérateurs dépendant du Ministère en charge des affaires sociales. Sur cette base un nouveau SPSI sera établi en 2017 pour l'établissement.

En 2016, l'UTP a étoffé sa documentation numérique avec l'obtention du dossier des Ouvrages Exécutés du Bâtiment CARON, les relevés topographiques des pavillons et le plan de récolement numérique des réseaux et équipements existants.

Objectif n°95 (Orientation n°6)

« INTÉGRER DANS LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT, UN PLAN À 5 ANS TENANT COMPTE DE L'ÉVOLUTION DES BESOINS ET DE L'ÉTAT DES ÉQUIPEMENTS ACTUELS »

A. Etat d'avancement du plan de rénovation de l'établissement

Calendrier des réalisations à venir :

- Le complexe Jean LETESSIER : Le chantier a débuté fin 2016 et s'achèvera en 2018.
 - **Maître d'ouvrage délégué par le Ministère en charge des Sports** : Opérateur du Patrimoine et des Projets Immobiliers de la Culture (OPPIC)
 - **Maître d'œuvre** : Agence NOMADE, bureau d'études ISATEG
- L'aménagement des espaces extérieurs :
 - Création d'un deuxième terrain de grands jeux en 2017
 - Création de l'axe historique provisoire en 2017
 - Travaux et livraison des aires de lancers en 2018
 - Aménagement final des espaces extérieurs en 2018
 - **Maître d'ouvrage délégué par le Ministère en charge des Sports** : Opérateur du Patrimoine et des Projets Immobiliers de la Culture (OPPIC)
 - **Maître d'œuvre** : Agence François LECLERCQ, bureau d'études INGEROP
- La réfection du clos-couvert du complexe Marie-Thérèse EYQUEM : les études se sont achevées en 2016, les travaux débiteront en 2017 pour la première phase.
 - **Maître d'ouvrage délégué par le Ministère en charge des sports** : INSEP
 - **Maître d'œuvre** : Agence Jean LESCOT, bureau d'études SINCOBAT

B. Plan d'investissements réalisés en 2014 :

L'INSEP réalise en direct des opérations d'investissement listées ci-après.

TRAVAUX NEUFS

HALLE MAIGROT

BARDAGE TÉCU DE LA FAÇADE

CRÉATION DE L'ESPACE RÉATHLÉTISATION DANS LE VÉLODROME

STADE OMNES

CRÉATION DALLE BÉTON ARMÉ POUR INSTALLATION D'UN PORTIQUE DE MUSCULATION

CONFORT D'ÉTÉ

FILTRES SOLAIRES

STORES

DÉFIBRILLATEURS

ACHAT ET POSE D'UN NOUVEL ÉQUIPEMENT

ESPACES EXTÉRIEURS

ESPACES PIERRE/TERRE POUR PARKING

RÉALISATION D'UN CARTEL POUR STATUE

PROTECTION DE 3 CARTELS DE STATUES RÉNOVÉES

POSE DE RALENTISSEURS SUR CHAUSSÉE

TRAVAUX DE RÉHABILITATION - GER

PAVILLONS

TRAVAUX INSCRITS AU PLAN PLURIANNUEL INVESTISSEMENT

COMPLEXE JOSEPH MAIGROT

REMPACEMENT DE VITRAGES

REMPACEMENT PLANCHER DE LA SALLE BALNÉOTHÉRAPIE

CHAPITEAU PROVISoire DE BOXE

INSTALLATION DU CHAPITEAU DE BOXE ET LOCATION

FOURNITURE ET POSE POTENCES SUR PIED POUR SAC DANS LE CHAPITEAU PROVISoire

ESPACES EXTERIEURS

REPROFILAGE DE LA NOUE SITUÉE DEVANT MAIGROT

INSEP

Terre de Champions

DIRECTION DE LA POLITIQUE SPORTIVE

Kevin MAYER

DÉPARTEMENT DES EQUIPEMENTS SPORTIFS ET TECHNIQUES

Tout au long de l'année 2016, l'UIS s'est employé à offrir d'excellentes conditions matérielles au sein de la Zone Sud (aires sportives intérieures et extérieures, salles de musculation, espaces d'hydro-récupération, locaux de rangement, bureaux, vestiaires,...) aux différents publics utilisateurs et principalement aux sportifs préparant les Jeux Olympiques de Rio, à savoir les pôles France (responsables, entraîneurs et sportifs) et les athlètes en stage sur le site, mais également aux différents usagers des installations sportives de l'établissement (organismes en convention, clients ponctuels, entreprises,...).

Afin de proposer les meilleures conditions d'entraînement possibles aux sportifs de haut niveau, l'UIS s'est vu assigner par le Directeur Général 6 principales missions au sein de la Zone Sud, en adéquation avec les objectifs d'entretien/propreté, de maintenance technique, d'aménagement d'espaces, de travaux, de développement durable, de satisfaction des utilisateurs et d'une pleine occupation des installations sportives, et définies dans le cadre du projet d'établissement.

L'UIS a donc mis en place un plan d'actions en cohérence non seulement avec les objectifs assignés à l'établissement par le Ministère des Sports, mais également selon certaines exigences et contraintes techniques, réglementaires et financières, pour mener à bien l'ensemble de ses missions qui portent précisément sur l'entretien des surfaces sportives, le traitement et la filtration de l'eau des bassins, la maintenance technique, les améliorations et adaptations techniques, l'occupation des équipements sportifs, et l'organisation de manifestations.

I. Entretien des surfaces sportives et traitement/filtration de l'eau des bassins

Objectif n°37 (Orientation n°3)

« EFFECTUER UN NETTOYAGE ET UN ENTRETIEN JOURNALIER OPTIMUM POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DES AIRES SPORTIVES »

1. Bilan organisationnel

La prestation de nettoyage/propreté au sein de la Zone Sud est très souvent mise en avant par les différents visiteurs, fins connaisseurs des installations sportives. Nombreux commentaires font état d'une Zone Sud toujours très propre et bien entretenue.

Toutes les personnes en charge de la propreté et du nettoyage au sein de la Zone Sud, (à la fois les agents de l'UIS, mais également l'ensemble des prestataires affectés à cette mission) savent qu'elles travaillent au sein d'équipes dont le cœur de métier est le nettoyage. D'ailleurs, chaque agent de l'UIS, à travers ses missions quotidiennes de nettoyage, a conscience d'agir pour la performance sportive, en offrant des espaces d'entraînement et de travail parfaitement propres et toujours rangés.

Nombreuses autres tâches effectuées par les agents de l'UIS (adaptions et mises en place techniques, travaux de peinture, carrelage, menuiserie, maçonnerie,...) ont également pour objectif de permettre la pérennité et la qualité du nettoyage au sein de la Zone Sud.

2. Principales réalisations et actions menées liées à l'objectif

Dans la continuité des années précédentes, l'UIS a assuré un entretien journalier efficace de l'ensemble des aires sportives (intérieures et extérieures), des espaces de musculation et des bassins d'eau, et veillé à l'excellente tenue de la totalité de la Zone Sud (espaces verts

non sportifs, voieries, escaliers et accès extérieurs, allées de circulation, vestiaires, sanitaires, bureaux, salles de réunion, locaux vidéo/débriefing, locaux médicaux ou de kinésithérapie, etc...).

Les aires sportives intérieures ont toutes été soumises à une précise et quotidienne procédure de désinfection et de nettoyage. L'équipe de l'UIS s'est investi tout au long de l'année pour que l'entretien de toutes les salles sportives soit optimal, en veillant tout particulièrement au très bon état des revêtements de sols.

Les sols, les parties verticales, les appareils, les équipements et matériels sportifs et l'ensemble des accessoires qui concourent à la performance au sein des salles sportives et des espaces de musculation, ont été rigoureusement nettoyés à l'aide de produits spécifiques et de machines perfectionnées et adaptées (répondant aux contraintes de revêtements de sols et permettant une utilisation des espaces par les sportifs, quasi-immédiatement après le passage des machines).

L'ensemble des salles sportives et de musculation ont constamment été rangées tout au long de l'année pour assurer un bien-être et un confort aux sportifs de haut niveau de l'établissement ou du Grand INSEP.

Les aires sportives extérieures ont été très bien entretenues en respectant des plannings précis de balayage, brossage, nettoyage, décompactage, regarnissage, tontes, fertilisation, aération, arrosage, etc.

Les différentes matières qui composent les surfaces

sportives extérieures (gazon synthétique, moquette, gazon naturel, revêtement élasto-synthétique, terre battue, résine synthétique, sable) étant bien appréhendées par les agents de l'UIS, elles ont été entretenues dans de très bonnes conditions, régulièrement et rigoureusement, sans les aggraver ni les détériorer ou provoquer leur vieillissement prématuré.

L'UIS s'est également attaché à maintenir un niveau d'entretien général efficient et une irréprochable qualité d'eau au sein des 3 bassins piscines du centre aquatique Caron et des 18 bassins d'hydro-récupération, ainsi que de leurs abords. De nouvelles techniques de nettoyage et de nouveaux produits sont constamment testés pour parfaire la qualité de nettoyage au sein de ces espaces.

Les techniciens « piscines/hydro-récupération » de l'UIS ont nettoyé quotidiennement les fonds, les plages et les abords des bassins, ainsi que les accessoires concourant à la performance des sportifs, selon une procédure très précise de nettoyage et de désinfection, et un rigoureux planning d'intervention.

Tous les messages de félicitations quant à la propreté des espaces, provenant à la fois des pôles France, de la Direction Générale et de ses différents utilisateurs ou visiteurs ponctuels et prestigieux permettent de rendre l'équipe de l'UIS très fière de son travail en matière de nettoyage et valorisent sa position au sein de l'établissement.

En cette année olympique, l'UIS a mis un point d'honneur à maintenir une très bonne qualité de nettoyage des installations sportives permettant aux sportifs de haut niveau de s'entraîner et de se préparer dans des installations très propres et de qualité.

Par ailleurs, le responsable de l'UIS, en collaboration avec les agents concernés de l'UTP, a contribué au suivi et au contrôle de l'effectivité et de la qualité des prestations de nettoyage et d'entretien des parties relevant des prestataires ou du partenaire privé Sport Partenariat (Contrat Partenariat Public-Privé), tels les allées de circulation, les vestiaires, les sanitaires, les bureaux, les salles de réunion, les locaux dédiés à la performance pour les bâtiments sportifs, les espaces verts non sportifs et les voiries pour les extérieurs.

3. Appréciations

L'UIS est devenu, au fur et à mesure des années, une équipe spécialisée dans la propreté et l'entretien des aires sportives, et chaque agent sait quelle est sa part quotidienne de nettoyage parmi les différentes tâches de travail qu'il doit accomplir, compte tenu de ses compétences et aptitudes.

De nombreuses formations, délivrées notamment par les technico-commerciaux des fournisseurs de produits d'entretien et de machines de nettoyage avec lesquels l'UIS travaille, sont assurées régulièrement pour permettre aux agents de l'équipe d'être parfaitement informés des dernières techniques de nettoyage, de bien appréhender les aspects techniques et les caractéristiques chimiques des produits utilisés et d'élargir leur vision quant à d'éventuels nouveaux produits, et de maîtriser le fonctionnement des machines.

Les moyens financiers alloués par la Direction Générale à l'achat de produits et de machines sont toujours en phase avec les besoins exprimés et permettent, par conséquent, d'effectuer un nettoyage efficace et rapide des surfaces sportives et de leurs abords. Les dernières machines de nettoyage acquises durant l'année ont d'ailleurs permis d'améliorer la qualité de nettoyage de certaines surfaces sportives (et notamment le dojo du judo, les aires de combat de la lutte, le dojang du taekwondo).

La constante valorisation de l'activité entretien/propreté au sein de l'INSEP permet de mettre en avant le cœur de métier de l'UIS, de mieux apprécier le travail de ses agents qui, du coup, se sentent véritablement investis dans cette volonté de rendre des espaces sportifs parfaitement propres avant chaque entraînement. L'équipe de l'UIS, stabilisée dans ses effectifs et réussissant à conserver ses meilleurs éléments depuis déjà quelques années, gagne en expertise en termes de revêtements à entretenir, appréhende de mieux en mieux les procédures mises en place, et a très nettement amélioré la qualité de ses actions de nettoyage au fur et à mesure des années.

Toutes ces actions de nettoyage, réalisées constamment en dehors des horaires d'entraînement permettent d'offrir aux sportifs de haut niveau des conditions d'entraînement optimales dans des lieux sains, propres et bien rangés.

II. Maintenance technique et améliorations et adaptations techniques

Objectif n°10 (Orientation n°1)

« ORGANISER ET ANTICIPER LA MAINTENANCE TECHNIQUE POUR RETARDER LES TRAVAUX LOURDS DE RÉHABILITATION »

1. Bilan organisationnel

Quotidiennement, l'UIS s'emploie et met en œuvre les moyens nécessaires pour assurer une maintenance technique efficace (préventive et corrective), à la fois

pour les lots techniques du bâtiment (Electricité, CVC Plomberie, Sécurité Incendie, Multi techniques) et pour le matériel sportif.

Les rôles respectifs des Unités Techniques du Patrimoine et des Installations Sportives manquant parfois de cohérence, avec en certaines occasions des manquements observés, ont participé, dans le cadre de la réorganisation, à la création d'un nouveau Pôle Patrimoine (comprenant l'Unité des Installations Sportives, l'Unité Technique du Patrimoine, et l'Unité de Gestion du CPPP) visant à garantir une meilleure communication inter-unités, à éclaircir les rôles et les positions de chacun, à partager et à optimiser encore d'avantage les interventions des uns et des autres. Cette réorganisation doit également permettre une meilleure planification des interventions en site occupé, sans qu'elles ne perturbent le quotidien des pôles France.

2. Principales réalisations et actions menées, liées à l'objectif

La maintenance technique des bâtiments au sein de la Zone Sud a connu un changement durant l'été 2016, avec l'arrivée de nouveaux prestataires pour les lots techniques de l'Electricité / Sécurité Incendie et du Chauffage Ventilation Climatisation / Plomberie, tous deux assurés par la société Derichebourg.

Le lot multi technique (axé particulièrement sur la serrurerie et les menuiseries intérieures concernant le second œuvre, et sur les couvertures et les menuiseries extérieures pour le clos et couvert) est toujours du ressort de la société Mezache et le lot relatif au traitement et à la filtration de l'eau des bassins est, quant à lui, toujours assuré par la société Archer.

L'UIS et l'UTP ont favorisé, par un constant accompagnement durant l'été 2016, l'arrivée dans de bonnes conditions des 2 entités de la société Derichebourg et facilité la prise en main de l'ensemble des équipements à leur charge e, leur délivrant un maximum d'informations.

Egalement, les agents de l'UIS, ayant une connaissance de plus en plus grande des équipements techniques, présentent du coup une meilleure capacité à être réactifs face aux urgences fonctionnelles, et à effectuer toutes les opérations de maintenance technique qui ne sont pas assurées par les prestataires ou notées dans leurs contrats. La réorganisation décidée par le chef de service, avec notamment la création de 2 binômes (compte tenu de leurs compétences, leurs dextérité manuelles et complémentarité) qui consacrent au moins 60% de leur temps à la maintenance technique non notifiée dans les lots passés avec les sociétés, a permis une meilleure productivité et efficacité dans la réparation et la remise en état des équipements ou matériels défectueux.

Tout au long de l'année, et quasi-quotidiennement, l'UIS a transmis aux responsables techniques de ces différents lots du bâtiment, la liste détaillée des dysfonctionnements observés au sein des installations sportives (constats établis à la fois par les équipes de journée et d'après-midi de l'Unité, les différents intervenants, les agents de la loge sécurité ainsi que par les responsables, entraîneurs, sportifs des pôles France utilisateurs des équipements) et répertoriés sur des fiches de dysfonctionnements pour qu'ils soient traités avec réactivité et efficacité (le jour même et essentiellement entre 7h et 10h, avant le début des entraînements).

Ces interventions relevant de la maintenance de niveau 1 à 3 ont toutes été étudiées et traitées en relation avec les équipes de techniciens présentes sur le site. L'identification, l'analyse, la planification, la réalisation et le contrôle de leur bonne exécution ont été exercées par le responsable de l'UIS.

Au-delà des opérations de réparations qu'il a pu effectuer en interne, l'UIS, avec le concours de sociétés spécialisées, a assuré la maintenance périodique des différents matériels sportifs (buts sportifs, agrès, ancrages, cordes, accessoires, etc) et effectué les contrôles obligatoires au niveau des aires de jeu, dans le strict respect des exigences réglementaires et des obligations relatives aux homologations d'aires sportives.

Il a, également, veillé au bon fonctionnement des différents appareils techniques présents au sein des installations sportives et qui participent à la qualité des entraînements et, indirectement, à la performance des sportifs, tels les appareils de chronométrage, les horloges, les machines à glaçons, les fontaines à eau, etc.

Ces interventions visent à apporter une véritable plus-value technique au sein des installations sportives en maintenant en parfait état de fonctionnement les différents équipements et matériels et apportent un confort optimal aux utilisateurs.

Leurs planifications ont toutes été programmées en fonction des plannings d'occupation, afin de ne pas perturber les séances d'entraînement des Pôles France.

Afin de retarder au maximum de lourds travaux de réhabilitation, l'UIS va devoir travailler sur le GER (Gros Entretien Renouvellement), en relation avec l'UTP et sous la direction du nouveau responsable du Pôle Patrimoine, pour dresser un plan pluriannuel d'actions ou d'interventions plus précis.

3. Traitement et filtration de l'eau des bassins du centre aquatique Caron

Le centre aquatique Caron qui a intégré le périmètre d'action de l'UIS, avec son ouverture en octobre 2014 (suite à sa reconstruction), présente de nouvelles et imposantes technologies HQE, tel le traitement de l'eau

à l'ozone ou encore la récupération des eaux de lavage des filtres par osmose inverse.

Tout au long de l'année et au gré des nombreux dysfonctionnements ou pannes observés lors des premiers mois d'exploitation, l'UIS a su faire fonctionner efficacement ces équipements particulièrement techniques et spécifiques avec la mise en place de gammes de maintenance très spécifiques et une rigueur accrue et une attention de tous les instants de la part de ses 3 agents techniques dédiés à cette tâche. Le responsable du service a également été en contact permanent avec l'ARS (Agence Régionale de la Santé) pour faire évoluer le décret relatif au fonctionnement de l'osmoseur inversé et pour appréhender finement le traitement de l'eau à l'ozone de ces grands bassins.

À l'initiative du Ministère des Sports et compte tenu de leurs retours d'expérience, les agents piscines et le responsable de l'Unité ont participé à plusieurs réunions d'échanges organisées par l'AFNOR, sur la problématique du traitement de l'eau à l'ozone au sein des piscines publiques avec la volonté forte d'établir une normalisation en la matière.

L'eau de ces 3 grands bassins du centre aquatique Caron (50m, 25m et fosse à plongeon) et celle des 18 bassins d'hydro-récupération de l'établissement (spas, bains chauds et froids) a été contrôlée bi-quotidiennement par les agents de l'UIS, afin de répondre aux exigences réglementaires en vigueur (analyses du pH, du chlore libre et combiné, températures et compteurs de circulation notifiés sur les carnets sanitaires de chaque bassin).

En outre, tous les mois, ces 21 bassins ainsi que l'osmoseur inversé ont été systématiquement contrôlés (mais de façon inopinée) par les autorités sanitaires compétentes (l'Agence Régionale de la Santé via le laboratoire Carso). Sur les 243 contrôles effectués par les autorités sanitaires en 2016, 2 non conformités ont été observées, soit un taux de 99,17 % d'analyses conformes sur l'ensemble de l'année 2016. Les différentes analyses en chlore combiné ont toutes montré une très faible présence de chloramines, (voire une absence totale) sur l'ensemble des bassins, attestant d'une très bonne qualité d'eau tout au long de l'année au sein de l'établissement.

Pour obtenir ces résultats et ces statistiques (qui placent l'INSEP comme un établissement de référence au niveau de l'ARS), l'UIS avec la collaboration de la société Archer, a constamment veillé au très bon fonctionnement des installations de traitement et de filtration de l'eau, en les nettoyant hebdomadairement (bacs tampons, pompes, filtres, matériel d'injection...), en organisant la maintenance préventive et corrective liée à ces équipements techniques (rondes de surveillance, analyse, diagnostic, planification, réparations/adapta-

tions, contrôle), en appréhendant les nouvelles technologies du centre aquatique Caron, et en effectuant des travaux de réparation, d'amélioration et d'innovation.

Pour les 3 hammams et les 15 saunas de la Zone Sud, l'action de l'UIS, en relation avec le prestataire en charge de ces équipements, s'est portée tout particulièrement sur le contrôle très fréquent de l'entretien quotidien et de la maintenance périodique (électrique et hydraulique), sur la vérification du bon fonctionnement et sur le respect des exigences imposées (températures, programmation et confort) et du règlement intérieur (imposé aux utilisateurs).

Objectif n°38 (Orientation n°3)

« METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE MANAGEMENT DES SERVICES POUR FAVORISER LES INTERVENTIONS SUR LES INSTALLATIONS SPORTIVES »

1. Bilan organisationnel

La mise en place de nouveaux prestataires (marchés à lots techniques) a permis une amélioration de la qualité des interventions.

Les pôles France font part à l'UIS (aux agents techniques ou à son responsable) des dysfonctionnements qu'ils peuvent rencontrer sur leurs lieux d'entraînement et de travail, bien plus rapidement qu'auparavant (surtout car ils se connaissent de mieux en mieux).

Les personnes qui travaillent au sein de la Zone Sud ou qui la fréquentent ont compris et assimilé l'organisation fonctionnelle des installations sportives, et, du coup, savent s'orienter vers les personnes idoines, lorsque des demandes doivent être formulées ou lorsque des défaillances sont constatées.

L'arrivée d'un nouveau chef du pôle Patrimoine doit permettre d'améliorer les relations de travail entre l'UTP et l'UIS afin que les interventions techniques soient notamment réalisées avec une plus grande rapidité et efficacité et que l'exploitation de la Zone Sud conserve ou améliore son efficience.

Cette réussite est le fruit d'un cercle vertueux existant entre chaque acteur de la Zone Sud (pôles France, prestataires, partenaires, utilisateurs, agents techniques). Néanmoins, il va être nécessaire de pouvoir se reposer sur des outils bien plus technologiques pour que la prestation soit encore meilleure (tels des mobiles téléphoniques avec la possibilité de prendre une photo du dysfonctionnement et de la transmettre pour que le circuit de traitement soit lancé, ou encore de logiciels qui permettent de conserver une traçabilité complète du dysfonctionnement, de son constat jusqu'à sa réalisation).

2. Principales réalisations et actions menées liées à l'objectif

L'UIS a apporté des améliorations, adaptations et innovations techniques en réponse à des besoins fonctionnels ou à des souhaits formulés par les responsables des pôles France (lorsque ces demandes étaient jugées pertinentes et soutenables en terme budgétaire), dans le but d'améliorer la qualité d'entraînement des sportifs et de travail des cadres techniques.

Ces opérations techniques, traduites en achats de matériels ou en opérations de travaux, ont été effectuées en régie directe (soit par les agents de l'UIS, soit avec le concours d'entreprises extérieures ou dans le cadre du marché de maintenance technique du bâtiment).

L'élaboration de 280 projets de commande pour l'année 2016, a permis d'apporter des conditions supplémentaires de confort aux pôles France, avec notamment des rénovations d'équipements et de locaux, la fabrication ou la mise en place de matériels adaptés et spécifiques, l'amélioration du rendement d'équipements techniques, de nouveaux matériels sportifs, un meilleur agencement des espaces, etc.

Par ailleurs, des chantiers de restructuration ont été déployés pour déménager les pôles France de boxe et d'haltérophilie en raison de la rénovation engagée du bâtiment Letessier.

La mise en place du centre de réathlétisation au centre du vélodrome de Maigrot, la rénovation de la piste finlandaise, des travaux d'aménagement des espaces de musculation sont quelques-uns des lourds chantiers effectués par l'UIS pour répondre aux objectifs assignés à l'établissement.

Les compétences techniques des agents de l'UIS ont permis d'apporter une véritable plus-value en termes de confort au sein des installations sportives, en améliorant les conditions matérielles offertes aux pôles France, à travers des travaux de peinture, maçonnerie, menuiserie, métallerie, carrelage, serrurerie, etc.

L'UIS, par sa permanente présence sur le « terrain », a cherché, tout au long de l'année, à être très réactif face aux urgences et aux demandes fonctionnelles exprimées par les responsables et entraîneurs des différents pôles France et, au-delà, par ses différents publics utilisateurs. Les agents techniques ont cherché, également, à utiliser plus fréquemment certains outils technologiques mis à leur disposition pour permettre une plus rapide et meilleure prise en charge des opérations de maintenance ou travaux.

Par ailleurs, l'UIS n'a pas manqué de répondre présent à chaque sollicitation des pôles visant à apporter une plus-value dans la qualité de l'entraînement et a su recréer des conditions similaires à celles qui attendaient les sportifs à Rio lors des JO, tant en termes d'horaires qu'en terme d'aménagement de salles ou d'espaces pour les préparer au mieux à l'environnement qu'ils allaient rencontrer lors des Jeux Olympiques (comme ce fut le cas notamment avec les demandes des pôles taekwondo et pentathlon moderne ou des stages préparatoires des équipes de France de natation).

3. Appréciations

La mise en place d'un organigramme fonctionnel, assimilé par tous (pôles France et entreprises) et qui ne génère que très peu de perte de temps dans le traitement des demandes, satisfait l'ensemble des utilisateurs de la Zone Sud.

Néanmoins, et dans l'intérêt d'améliorer le circuit de traitement des demandes fonctionnelles en matière de maintenance technique et de travaux, l'UTP et l'UIS devront pouvoir d'avantage travailler ensemble, avec non seulement des échanges plus réguliers visant à préciser les actions correctives et les perspectives à envisager, mais également en instaurant la tenue de réunions plus fréquentes en présence du nouveau responsable du pôle Patrimoine.

Objectif n°39 (Orientation n°3)

« SENSIBILISER LES ENTREPRISES EXTÉRIEURES AUX EXIGENCES DU SPORT DE HAUT NIVEAU POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE SERVICE RENDU »

L'UIS s'efforce à expliquer aux différentes entreprises qui interviennent sur le site dans le cadre d'opérations de travaux ou de maintenance, les ambitions et les enjeux sportifs de l'établissement ainsi que les besoins de Pôles France nécessaires à leur réussite.

Avec la perspective des JO 2016, l'UIS a véritablement cherché à impliquer tous les acteurs de la Zone Sud autour de cet objectif principal, avec la tenue de nombreux échanges entre les techniciens des entreprises et les acteurs des Pôles France, pour que chacun comprenne les besoins et les contraintes de l'autre.

Les prestataires qui travaillent en Zone Sud, depuis déjà quelques années, se montrent de plus en plus impliqués dans le fonctionnement « sportif » des équipements sportifs, ont une plus grande connaissance technique

des matériels et, surtout, ont complètement assimilé les conditions nécessaires attendues par chacun des pôles France pour que les séances d'entraînement puissent se dérouler dans les meilleures conditions.

Objectif n°71 (Orientation n°6)

« DIMINUER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DES INSTALLATIONS SPORTIVES GRÂCE À DES OUTILS DE CONTRÔLE ET DE PILOTAGE INTELLIGENTS »

L'équipe de l'UIS a pris conscience de la nécessité absolue de réduire les consommations d'énergie. Les mauvaises expériences en termes de GTB (Gestion Technique du Bâtiment) au centre aquatique Caron ont parfois retardé la mise en place d'outils intelligents et refroidi certaines bonnes volontés pour obtenir une meilleure gestion des énergies et de l'eau. Néanmoins, cette transition obligatoire qui s'effectue progressivement doit permettre de changer les habitudes fonctionnelles observées au sein de la Zone Sud.

Les discours répétés au sein de l'UIS quant à la bonne gestion des énergies et de l'eau et la prise de conscience des nouveaux prestataires sur les lots CVC Plomberie et Electricité permettent, indirectement, d'être plus performant dans cet objectif avec notamment des prises d'initiatives individuelles et maintenues dans le temps de la part des agents techniques, des techniciens, des sportifs, des entraîneurs et des responsables des pôles.

La mise en place du pôle Patrimoine doit cependant aider à la réalisation de cet objectif afin qu'il devienne un objectif principal voire un enjeu du pôle à part entière.

III. Occupation des équipements sportifs et organisation de manifestation

Objectif n°11 (Orientation n°1)

« OPTIMISER L'UTILISATION, L'OCCUPATION ET L'ADAPTATION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS »

1. Bilan organisationnel

La planification de l'occupation au sein des installations sportives est, depuis 2009, organisée et gérée par l'UIS qui cherche à répondre rapidement et efficacement aux différentes demandes d'occupation émanant du pôle Haut Niveau (Unité d'Accueil) ou alors de la CCAMP. L'UIS est en mesure de s'adapter pleinement à n'importe quelle demande, avec la possibilité notamment d'ouvrir et de mettre à disposition un espace sportif à

n'importe quelle heure sur les 365 jours de l'année.

Toutes les demandes sont finement étudiées avec la volonté forte d'y répondre favorablement et avec pour objectif d'optimiser l'occupation des installations sportives sans nuire à la préparation prioritaire des sportifs de haut niveau et tout en garantissant l'augmentation des ressources propres de l'établissement au titre de son 'modèle économique sportif durable'.

2. Principales réalisations et actions menées liées à l'objectif

a) Occupation des équipements sportifs

Afin d'optimiser l'utilisation des installations sportives de l'établissement, des plannings journaliers d'occupation ont été établis durant toute l'année avec la plus grande précision possible, permettant, de placer en priorité les créneaux d'entraînements de l'ensemble des pôles France, puis de programmer les créneaux de nettoyage, les interventions techniques et toutes les demandes émanant de l'Unité d'Accueil (pour des stages sportifs) et de la CCAMP (pour des événements).

Si la priorité a toujours été donnée aux entraînements des sportifs de haut niveau et particulièrement aux pôles France de l'établissement, l'UIS a su répondre encore plus rapidement aux différentes sollicitations (émanant des fédérations, associations sportives ou entreprises) concernant la disponibilité et l'utilisation des installations et, a contribué, en étroite collaboration avec l'Unité d'Accueil des majeurs et des stagiaires du pôle Haut Niveau, la Cellule de la Communication, de l'Audiovisuel, du Marketing et du Partenariat et l'Unité Financière, à l'augmentation des ressources propres de l'établissement au titre de son « modèle économique sportif durable ».

A ce titre, l'UIS a traité, durant l'année, 1019 contrats de réservations d'équipements sportifs. Parmi elles, 86 relevaient des demandes des pôles France INSEP (concernant leurs créneaux d'entraînement annuels, leurs séances impromptues ou les demandes ponctuelles d'utilisation d'autres installations sportives que celles habituelles), 451 provenaient de stages fédéraux pour des entraînements ponctuels hors pôles France, 105 correspondaient à des demandes d'entraînement réguliers hors pôles France de sportifs du Grand INSEP, d'associations ou « teams » qui ont fait l'objet de conventions d'entraînement.

Egalement, parmi ces contrats de réservations, 88 étaient des rencontres officielles, 14 des épreuves sportives de concours de l'Etat (ENA, Ministère des Finances, Ministère chargé des Sports, Ministère chargé de la Santé, Ministère de la Fonction Publique, Sénat, etc.), 14 des compétitions sportives (FF Pentathlon Moderne, FF Tir à l'Arc, FF Haltérophilie, FF Lutte, LIFA,

UNSS, UGSEL,...), 109 des manifestations, séminaires et événements, et 60 des tournages et relations presse diverses.

En cette année olympique, les pôles France sont plus que jamais restés prioritaires quant à l'utilisation et l'occupation des espaces sportifs.

Et, la sollicitation des médias a bien évidemment été plus importante afin de leur permettre de rencontrer les sportifs médaillables sur demande ou accord des fédérations.

Les agents de l'UIS ont, également assuré, en relation avec les agents de la loge PC Sécurité, les ouvertures et fermetures des installations sportives (ainsi que la gestion des éclairages) 7 jours sur 7.

Pour mener à bien ces missions, les agents de l'UIS ont travaillé en roulement avec notamment la présence permanente d'agents de 7h à 20h30 en semaine et de 9h à 19h le week-end.

La mise en place de cette organisation et de ce fonctionnement sont très appréciés par les publics utilisateurs des installations sportives, notamment en week-end, et est ressenti par les pôles France comme une véritable plus-value qualitative de l'accueil et du traitement des urgences fonctionnelles.

b) Organisation de manifestations

L'INSEP a organisé encore plus d'événements en 2016, du fait de l'absence de sportifs pré et post Jeux Olympiques. En effet, l'INSEP a profité de l'après JO et de la disponibilité de certains équipements pour accueillir plusieurs manifestations d'envergure.

L'UIS a mis en place, durant l'année, 14 compétitions sportives prestigieuses dont, à titre d'illustrations, les Championnats de France de la FF Pentathlon Moderne, le Tournoi de Paris de la Lutte, les Trophées INSEP de la FF Tir à l'Arc, les Championnats de France de musculation de la FF Haltérophilie, les Championnats d'épreuves combinées de la LIFA, les Championnats académiques d'athlétisme de l'UNSS et de l'UGSEL.

Ces manifestations sportives ont, à ce titre, nécessité des réunions préparatoires d'organisation avec les demandeurs concernés afin de mettre en place leurs événements sportifs dans les meilleures conditions, engageant l'UIS à effectuer des opérations de montage et démontage des matériels au sein des équipements sportifs ainsi que des adaptations techniques des espaces, afin de permettre le bon déroulement de ces compétitions.

Plusieurs rencontres officielles (88) se sont également déroulées au sein des installations sportives (voir ci-dessus) avec la nécessité de transformer les aires

d'entraînement en espaces de compétition (Basket-ball, Football, Hockey sur gazon, Water-polo).

Près d'une centaine d'événements nécessitant parfois des aménagements techniques ou la mise en place de protections spécifiques, ont été organisés avec le concours de la CCAMP au sein des installations sportives, à la fois pour promouvoir l'établissement (la Soirée des Champions, les Journées Européennes du Patrimoine, le Carrefour de la Performance) et pour développer les ressources propres de l'INSEP avec la venue d'entreprises pour des événements sportifs, tournages, reportages, photo-shootings, séminaires, événementiels, séances d'entraînement, visites ou rencontres sportives.

Par ailleurs, tout au long de l'année et plus particulièrement depuis septembre, l'UIS a été mis à contribution pour la mise en place d'événements pour la candidature de Paris pour l'organisation des JO 2024.

3. Appréciations

L'UIS se félicite de sa très bonne relation avec les pôles France, le pôle Haut Niveau ainsi qu'avec la MOP pour que toutes les demandes des pôles ou des fédérations soient bien prises en compte.

L'UIS a démontré un très grand pragmatisme quant aux demandes formulées en établissant des plannings d'occupation des équipements sportifs précis et lisibles et en faisant preuve d'une réelle réactivité face aux urgences et aux demandes qui ont été de plus en plus nombreuses et pour lesquelles le délai de réponse s'est voulu de plus en plus court.

Au titre de la mise en œuvre de la stratégie volontariste de développement des ressources propres de l'établissement, l'UIS, en collaboration avec le CCAMP et l'Unité d'Accueil du pôle Haut Niveau, a affiché un état d'esprit toujours très positif et déterminé et montré une permanente envie quant à l'organisation de nombreuses manifestations sportives et de prestigieux événements.

Les émissions et tournages de télévision ont permis de mettre en valeur le travail de tout l'UIS. Les arrières plans des installations sportives ont tous été d'une très grande netteté, et ont montré la propreté et le rangement des installations, la qualité de l'entretien et de la maintenance au sein de la Zone Sud.

Même si tout le potentiel varié de l'offre de services qui peut être proposée par l'UIS au niveau des installations sportives ne semble pas encore totalement connu des pôles France ou de certains services ou départements de l'établissement, la communication autour de cette offre de services et le « bouche à oreilles » commence néanmoins à bien fonctionner car l'UIS reçoit de plus en plus de demandes variées.



Elodie CLOUVEL

Objectif n°21 (Orientation n°2)

« ORGANISER LA FPC ET CONTRIBUER À LA DIFFUSION DE L'INGÉNIERIE DE LA FPC AU SEIN DU « GRAND INSEP »

Cet objectif puise son sens dans les travaux menés en 2015 portant sur le développement professionnel continu (DPC) au sein du grand INSEP ; les différentes rencontres entre les représentants des établissements membres du Grand INSEP volontaires et le DFC2S, ont conduit les participants à déterminer la feuille de route suivante :

- ouverture du co-pilotage des modules du DFC2S aux collègues volontaires de ces établissements ;
- élaboration d'un catalogue numérique des formations de DPC pour l'ensemble du réseau Grand INSEP ;
- co-construire avec des collègues du Grand INSEP des formations.

Résultats obtenus en 2016 :

- En matière de pilotage des modules « entraîneurs » du DFC2S, des collègues des CREPS PACA, Strasbourg et de Prémanton ont animé plusieurs modules, avec sur le plan administratif, des réserves ou des préoccupations à aplanir avec leurs supérieurs hiérarchiques.
- La co-construction et l'animation d'un CCS portant sur le développement personnel s'est réalisé notamment grâce à une collègue du CREPS de Strasbourg.
- La conception et la création d'un module Grand INSEP (de type CCS) pour des entraîneurs locaux en Alsace ont été engagées.
- Sur ce dernier point ainsi que sur les points « C » et « D », il faut souligner deux types de travail engagés qui n'ont pas encore aboutis :
 1. L'inscription à l'inventaire et sur les listes du COPANEF de nos certifications INSEP, posant des difficultés pour capter les fonds de la formation professionnelle et plus particulièrement pour créditer le compte personnel de formation (CPF).
 2. Une première architecture fonctionnelle du catalogue des formations DPC des établissements du Grand INSEP a été conçu en juillet 2015, une maquette a été produite fin décembre et une première version livrée mi 2016.

Les formations autour de cette première version ont débuté fin 2016 avec les établissements de Bordeaux/Poitiers/Font-Romeu et se poursuivront en 2017.

Pour la poursuite des travaux, il est impératif de disposer d'un pilote fonctionnel du projet.

Une version V2 sera produite sur l'année 2017 en

fonction du retour des utilisateurs.

La réalisation et le suivi technique ainsi que les formations à l'outil sont suivies par l'UDN.

Objectif n°45 (Orientation n°4)

« PLACER L'ACCOMPAGNEMENT COMME MODE PRINCIPAL D'INTERVENTION DANS LES PRATIQUES DU DFC2S »

A. Les chiffres clés de la FPC de l'Accompagnement

Ces chiffres correspondent à 5 actions distinctes conduites cette année :

- l'accompagnement à la certification des stagiaires de la 3^{ème} promotion de l'EMA3,
- la suite de la formation de la 4^{ème} promotion de l'EMA,
- la session de certification du CCS « Accompagnement individuel et collectif au travers du prisme d'Action Types® », (CCS AAT)
- le lancement d'une nouvelle formation : le CCS « Savoir agir en relation individuelle et collective », (CCS SAR)
- la mise en œuvre de « journées de professionnalisation » réservées aux accompagnateurs coachs APPI.

Il convient également de noter cette année la mise en œuvre de la 1^{ère} journée de l'accompagnement coaching (JAC).

1. Nombre de journées de formation

31 journées collectives et 84 journées d'accompagnement individuel.

Organisation de la 1^{ère} journée de l'accompagnement coaching (JAC)

Soit **115 journées de formation.**

2. Effectifs et profils des cadres

NOMBRE DE STAGIAIRES	71
HOMMES	43
FEMMES	28
NOMBRE DE CADRES D'ÉTAT DU MS	51
DONT CTS ENTRAÎNEURS	16
DONT CTS	32

Ces chiffres n'intègrent pas les effectifs de la « JAC » dans la mesure où celle-ci était essentiellement une journée d'information (et non de formation). Il convient toutefois de noter que cette première JAC a rassemblé 98 participants.

B. Poursuivre la formation à l'Executive Master accompagnateur et mettre en place une certification plus courte développant la posture d'accompagnateur

1 - La formation à l'EMA

Deux promotions de l'EMA étaient encore en activité en 2016.

- Les 15 stagiaires de l'EMA3 sont engagés dans les deux dernières étapes de la certification (mémoire professionnel et oral de synthèse).
- La formation des stagiaires de l'EMA4 se poursuit avec la mise en œuvre de 7 sessions.

A noter l'abandon d'un des 16 stagiaires de cette promotion en raison d'une modification de ses projets personnels et professionnels.

2 - Formations plus courtes

- Persuadé de l'importance des « savoir agir en relation » pour les cadres du SHN, quel que soit leur champ d'activités, le DFC2S a lancé cette année un nouveau certificat de compétence spécifique intitulé, CCS « savoir agir en relation individuelle et collective ».

Il vient compléter les formations déjà proposées (modules « mieux se connaître pour... », « EMA ») et permet d'améliorer la cohérence générale du dispositif dans ce domaine.

14 cadres représentant 8 fédérations (athlétisme, canoë, cyclisme, handball, gymnastique, natation, pentathlon, taekwondo) et 3 établissements du Grand INSEP (Bordeaux Aquitaine, IFCE, INSEP) y sont inscrits.

- La session de certification du Certificat de compétence spécifique « Accompagnement individuel et collectif au travers du prisme d'Action Types® », lancé en 2014, s'est déroulé en janvier 2016.

Trois cadres (2 CTS et un membre d'un des établissements du Grand INSEP) ont obtenu leur certification.

C. Animer un groupe « accompagnement » composé de cadres issus de fédérations et des membres du « Grand INSEP »

Cette action est en corollaire avec l'action suivante et sollicite 10 cadres (dont 2 cadres d'EPF et 3 CTS) qui participent au processus de labellisation.

D. Mettre en place un processus de labellisation des « accompagnateurs du SHN » pour aider les acteurs à se repérer au sein de l'offre dans ce domaine

Convaincu de l'importance du coaching comme moyen de contribuer à la performance des acteurs du SHN, l'INSEP a lancé en 2015 le label « accompagnateur coach professionnel de la performance INSEP » (APPI). Pour rappel, ce label est le référencement de professionnels de l'accompagnement des acteurs du sport de haut niveau en France. Il garantit l'intervention d'un professionnel dont la compétence spécifique repose sur sa capacité à aider la personne (l'équipe, une organisation) à élaborer ses propres solutions, le laissant libre de ses décisions.

2016 a enregistré une montée en puissance du label « APPI » : de 12 labellisés fin 2015, l'effectif est passé à 22, fin 2016.

Une journée de l'accompagnement coaching (JAC) s'est déroulée en juin 2016 pour développer le processus « APPI » ; elle était plus précisément destinée à asseoir et faire connaître notre approche de l'accompagnement, le label et les labellisés APPI et a rencontré un grand succès.

2017 représente une année à fort enjeu pour le développement de l'accompagnement et du label. En effet, après l'engouement engendré par le lancement du label, une interrogation demeure sur la pérennité de son développement (notamment du fait d'un recours au service des accompagnateurs coachs APPI encore limité).

Aussi, importe-t-il de poursuivre la sélection de professionnels de qualité, tout en favorisant le développement de leurs missions et en montrant les bénéfices de l'accompagnement coaching sur la performance des acteurs du sport de haut niveau.

Il est clair que ce projet requiert un fort et réel portage politique de l'Institution créatrice du « label » et chargée de le faire vivre.

E. Mettre en place des formations d'approfondissement et /ou de spécialisation dans l'accompagnement

Voir « A - point 2 »

F. Organisation de séquences d'« intervision » à destination des accompagnateurs labellisés

Outre la mise en œuvre du processus de labellisation, des actions de formation, destinées à renforcer les compétences des accompagnateurs coaches labellisés et à créer un véritable réseau « APPI », ont été proposées :

- 3 « journées de professionnalisation » composées d'un temps d'échange de pratiques et d'un temps de formation sur une thématique en lien avec l'activité d'accompagnateur des acteurs du SHN (analyse de la demande, coaching interne, accompagnement des adolescents),
- une journée de formation sur « le clean langage ».

G. Animer les équipes d'accompagnateurs/ formateurs des modules

Voir points précédents

Objectif n°46 (Orientation n°4)

« COMPLÉTER L'OFFRE DE FPC EN TERMES DE THÉMATIQUES ET DE FORMAT POUR RÉPONDRE AVEC PLUS DE SOUPLESSE AUX DIFFÉRENTS BESOINS EXPRIMÉS PAR LES CADRES DU SPORT DE HAUT NIVEAU »

A. Organiser des CCS en collant au mieux aux attentes des cadres et à l'émergence de nouvelles thématiques

2016 a vu le déroulement de 3 CCS dans le domaine de l'entraînement.

- Le CCS « Dimension mentale et performance » - 7 cadres
- Le CCS « Individualisation de l'entraînement par la mesure de la VFC » - 9 cadres (3^{ème} promotion) - modules de formation en alternance entre l'INSEP et le CNSNMM de Prémanon
- Le CCS « Réathlétisation » - 9 cadres (2^{ème} promotion).

19 cadres ont été certifiés en 2016. Cela démontre la qualité des cadres suivant un CCS et confirme la montée en compétence possible par le suivi d'une certification de 15 jours.

Ce chiffre confirme l'intérêt des cadres pour achever le parcours certifié par la production d'un document professionnel et sa soutenance.

B. Proposer de nouvelles thématiques d'actualité et développer les interventions avec des techniques nouvelles, des intervenants nouveaux

Pour le champ « chef de projet sport » (CPS), nous avons relancé un module en ingénierie de formation, alors que ce domaine n'était plus porteur. Il s'est avéré que le séminaire « faire vivre une filière de formation avec son organisme de formation » animé par Centre Inffo pour moitié, fut un succès, très apprécié par les participants.

Cela appelle certains commentaires :

- Les modules CPS, se sont construits au début (2012) autour de l'ingénierie de formation, versus mise en place des « nouveaux diplômés » ; désormais en matière d'ingénierie de formation il s'agit de répondre à des demandes précises portant sur le droit du travail, le champ normatif d'un organisme de formation (OF) ou autre.
- Le module en question fut plébiscité par les participants, qui n'étaient que 6, effectif qu'il faut mettre en relation avec le coût conséquent du module (prestation de Centre Inffo très élevée). En guise de conclusion, plus les demandes sont précises sur le plan juridique et avec un caractère opérationnel, plus nous devons faire appel à des prestataires extérieurs dont les coûts supposent que les effectifs soient bien plus conséquents que 6 participants.

Les chiffres clés :

420 journées de FPC pour 347 cadres ayant participé à au moins une journée

Managers du sport de haut niveau : 94 cadres (20 femmes - 18 hommes) / 67 journées (dont 22 journées collectives)

Chefs de projet sport : 97 cadres (29 femmes - 68 hommes) / 63 journées (dont 36 journées collectives)

Entraîneurs de haut niveau : 168 cadres (32 femmes - 136 hommes) / 102 Journées (dont 69 journées collectives). Ces chiffres n'intègrent pas les cadres inscrits en FOAD anglais

Accompagnement des acteurs du SHN : 71 cadres (28 femmes - 43 hommes) / 115 journées (dont 31 journées collectives)

Pour rappel, les effectifs n'intègrent pas les cadres ayant participé à la « JAC », considérée comme une journée d'information.

C. Constituer et animer des groupes thématiques autour de professionnels (réathlétisation-individualisation-accompagnement- ...) sur la base de groupes formés par un CCS ou un EM

En 2016, l'accent a été mis sur le domaine de l'accompagnement, notamment avec l'organisation des 4 journées de professionnalisation réservées aux coaches « APPI » (voir objectif 45).

La volonté de constituer des groupes thématiques de professionnels issus des CCS et des EM demeure ; l'objectif est de favoriser la poursuite du développement de leur compétence et de constituer un réseau d'experts pouvant intervenir auprès des cadres du sport de haut niveau.

D. Aller vers des « co-certifications » avec des fédérations sportives, des établissements, des Universités et des Grandes Ecoles

Une collaboration est engagée avec le pôle « Sport de nature » ; il s'agit de proposer un parcours inscrit dans l'Executive Master Chef de projet sport, adapté aux besoins spécifiques de cadres ayant des missions dans le champ des sports nature.

En 2016, 3 cadres sont inscrites dans ce dispositif.

Une autre collaboration a été lancée avec l'IFCE de Saumur afin de co-créditer un Certificat de compétences Spécifiques « méthode d'apprentissage équestre du Cadre Noir ». Dans ce contexte un module « mieux se connaître pour mieux enseigner » est programmé pour le 1^{er} semestre 2017.

Une réflexion est également en cours avec l'Université d'Aix Marseille pour envisager l'opportunité de mettre en place des diplômes universitaires en lien avec certains de nos Executives Master.

Objectif n°47 (Orientation n°4)
« INDIVIDUALISER L'OFFRE DE FPC POUR LES PUBLICS CIBLÉS »

A. Accompagner (le cadre) et /ou (le cadre de son équipe)

Sur 420 journées de formation organisées, 189 étaient individuelles, soit 45 %.

En réponse à des sollicitations de chefs de projet œuvrant en fédération, le DFC2S a conçu et organisé une formation pour les 13 coordonnateurs des nouvelles régions administratives en Hand-Ball, avec comme objectif principal de les

outiller en matière de management des hommes et des structures (début des travaux juillet 2015 en cours jusqu'en avril 2017).

Après un entretien avec chacun des cadres concernés, un module de formation de 3 jours a ainsi été mis en place en septembre 2016.

D'autres fédérations se sont rapprochées du service pour bénéficier de tels modules d'accompagnement.

Une formation à destination des entraîneurs nationaux du ski nordique a été mise en place à la demande de la FF de Ski ; cette action co-animée par Jean-Paul Martinet (ancien entraîneur national de handball – coach APPI) et Laurent Schmitt (responsable du pôle Performance, Expertise, Recherche) a été organisée au CNSNMM en novembre 2016.

<http://www.grand-insep.fr/cnsnmm-formation-continue-entraîneurs-nationaux/>

A la demande du haut-commissariat de la république de Polynésie française, le DFC2S a également proposé une formation à l'attention de 12 cadres de Polynésie. Début octobre 2016, Pierre Salamé et Jean-Paul Martinet (anciens entraîneurs et coaches APPI) ont proposé à 12 entraîneurs de différentes disciplines une formation de 5 jours axée sur le thème de la « Préparation à la compétition ».

B. Capitaliser les écrits sur les pratiques du sport de haut niveau

La collaboration avec le DIS pour rédiger des articles à partir de mémoires réalisés dans le cadre des certifications s'est poursuivie, dans le but de contribuer à la mutualisation des pratiques. Ainsi, en 2016, un article sur la « détection en handball » issu du mémoire d'EME de Jacky Bertholet a été publié dans la revue « Réflexions sport ».

La rédaction de plusieurs articles montrant l'intégration de l'accompagnement dans les pratiques d'entraîneur et de formatrice (à partir de mémoires d'EMA) est en cours pour publication dans les prochains numéros de cette revue.

Des articles issus de mémoires de cadres ayant participé aux CCS « dimension mentale » et « individualisation à partir de la mesure de la VFC » sont également susceptibles de publications.



Bernardin Kingue MATAM

Le Département de l'information sportive (DIS) contribue à l'élaboration et à la diffusion de la culture de la haute performance sportive, de ses valeurs, de son éthique auprès de tous les acteurs du sport et en particulier ceux du sport de haut niveau. À ce titre, il a en charge la politique de documentation de l'établissement.

Afin de réaliser ces missions, le Département est composé du pôle Info-doc regroupant les archives de l'établissement, le Centre de ressources documentaires, la structure INSEP-éditions ; ainsi que l'Iconothèque, l'Unité de production audiovisuelle, la Régie technique, l'Unité d'observation de la performance ; et enfin les missions Terminologie et Capitalisation de l'expérience.

En septembre 2016, le pôle Info-doc est devenu l'unité Info-doc. L'Iconothèque et l'unité Info-doc sont désormais constitutives des 6 unités du pôle Formation.

Objectif n°22 (Orientation n°2)

« DÉVELOPPER LA CAPITALISATION DES SAVOIRS DE L'EXPÉRIENCE À L'ÉCHELLE DU RÉSEAU « GRAND INSEP » »

A. Accompagner les projets de capitalisation des départements de l'INSEP et des entités du « Grand INSEP »

a. L'unité Info-Doc

Le projet de capitalisation d'expérience autour de l'Or olympique et paralympique porté par la MOP s'est poursuivi. Ce projet a débuté en novembre 2014. Il est apparu nécessaire de pouvoir disposer, au travers de documents formalisés sous différents supports (articles, interviews, témoignages...), d'une banque de données apportant des informations sur l'Or olympique et de les mettre à disposition.

La pertinence des messages véhiculés par d'anciens champions, sur les dimensions réelles de la réussite dans la quête olympique, a été considérée comme utile pour ceux qui sont engagés dans cette aventure (athlètes, entraîneurs).

- 3 dossiers documentaires, représentant 66 documents sélectionnés, ont été réalisés avec Assia El Hannouni (athlétisme handisport), Marie Bochet (ski handisport), Christophe Durand (tennis de table handisport) et sont venus enrichir les 12 dossiers existants ;
- des interviews audiovisuelles ont complété ces dossiers ;
- une retranscription écrite exhaustive des interviews a été organisée ;
- enfin un travail d'analyse a été effectué pour chacune des interviews. Ces analyses ont fait l'objet de nouveaux documents écrits.

Ce projet a toutefois été suspendu en cours d'année.

b. L'Iconothèque

Il s'est agi principalement de participer à la recherche

et à la diffusion de documents photos ou vidéos auprès des deux départements en charge de la formation des sportifs et des cadres de haut niveau (DFC2S et DO-FER).

B. Éditer des documents écrits, à propos d'entraîneurs, d'acteurs, de sportifs remarquables du sport de haut niveau

Deux articles de la revue Réflexions Sport ont été écrits sur :

- Guy Ontanon (RS#12 – janvier 2016) ;
- Patrice Mourier (RS#13 – mai 2016).
- Deux portraits ont été réalisés par l'Iconothèque : celui du technicien du pôle cyclisme, Jean Moiroud en collaboration avec le pôle production audiovisuelle ;
- celui de Monique Berlioux.

C. Produire des collections à l'échelle du « Grand INSEP »

Dans la série Mémoire orale, plusieurs actions ont été réalisées :

- le tournage du film sur Serge Feist entraîneur national de judo,
- le montage du film sur Patrice Menon et Michel Rouquette anciens directeurs des équipes de France de Fleuret et de Trampoline,
- le montage du film sur Aldo Cosentino, ancien entraîneur des équipes de France de boxe.

D. Faire de la plateforme de l'Information sportive partagée, la plateforme de management des expériences et des savoirs à l'échelle du « Grand INSEP »

L'unité Info-doc a rédigé 47 billets d'information soit un par semaine en moyenne. Ouverte exclusivement à l'intention des personnels CTS du ministère en charge des sports, la plateforme est aujourd'hui en libre accès.

Objectif n°48 (Orientation n°4)

« METTRE À DISPOSITION ET VULGARISER LES INFORMATIONS SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES ET CULTURELLES DANS LE DOMAINE DU SPORT DE HAUT NIVEAU »

L'iconothèque a participé à plusieurs projections et autres tables rondes sur la thématique du « film olympique » à Rio de Janeiro quelques semaines avant les Jeux.

A. Développer les accès à des bases numériques en ligne, des abonnements numériques et des livres numériques

a- L'iconothèque

La base de données Armadillo qui permet d'accéder aux fonds photographiques et cinématographiques de l'INSEP est alimentée en nouvelles données tout au long de l'année. Un projet de mise à niveau technique est en cours pour mieux répondre aux besoins de la nouvelle structure en pôles de l'INSEP et aux nouvelles configurations informatiques de l'établissement.

b- L'unité Info-doc

- L'unité Info-doc a maintenu l'offre d'accès en ligne aux bases numériques suivantes :
- Sportdiscuss with full text : première source de contenu sur les sciences et la médecine du sport (entraînement, orthopédie, kinésiologie, nutrition, éducation physique, psychologie...) donnant accès au texte intégral de plus de 670 revues et journaux spécialisés, c'est un outil essentiel pour les professionnels de santé, les chercheurs, les formateurs et étudiants dans le domaine du sport. En 2016, ce sont 630 articles en texte intégral qui ont été téléchargés à l'INSEP via cette plateforme ;
- Europresse : outil de recherche en ligne d'articles de presse français et étrangers. Cette base donne accès à 8 000 sources d'information (presse nationale, régionale, internationale, généraliste et spécialisée, sites web, biographies...) et à plusieurs décennies d'archives.

L'unité Info-doc facilite également l'accès aux bases Pubmed et Science direct pour les personnels scientifiques et médicaux. Parmi les 126 périodiques (revues, journaux, magazines) proposés en consultation aux utilisateurs du CRD, 60 revues payantes sont accessibles en ligne dont 15 accessibles uniquement aux agents de l'INSEP avec identifiants, et 45 en accès direct pour tous, sur les ordinateurs du site de l'INSEP.

Plus de 4 400 articles en texte intégral ont été téléchargés à l'INSEP en 2016 via ces 45 abonnements à accès direct.

L'unité info-doc poursuit sa campagne de numérisation de journaux sportifs anciens (L'Auto-Vélo) et récents (L'Equipe 2015, L'Equipe magazine), pour permettre un accès plus pratique à ces journaux correspondant à une diversification des usages, et assurer tant leur conservation que leur valorisation.

Les pôles France continuent d'avoir accès à l'ensemble de la base image de l'Institut national de l'audiovisuel dont le fonds olympique. L'INA gère en effet, ce fonds du Comité international olympique pour le monde francophone.

La modernisation du portail documentaire Sportdocs est commandée depuis novembre 2016 et actuellement en cours. Ce travail informatique améliorera les conditions d'accès à l'information.

La consultation de flux RSS est également à la hausse avec 67 525 (63 191 en 2015).



STATISTIQUES DU CENTRE DE RESSOURCES DOCUMENTAIRES

	TYPE DE DOCUMENT	2013	2014	2015	2016
EMPRUNTS DE DOCUMENTS AU CRD	OUVRAGES	2 969	2 602	2 557	2 671
	DVD	147	84	86	159
NOTICES CRÉES SUR SPORTDOC'S		2104	4290	1224	1060
NOTICES CRÉES SUR SPORTDOC'S		2141	6426	2 000	4 552
ABONNEMENTS EN COURS CRD			131		126
ABONNEMENTS EN COURS PAR SERVICE			73		83
NOUVELLES ACQUISITIONS					
DOMAINE DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES	OUVRAGES		233	326	430
	ARTICLES SAISIS		418	302	359
	DVD		31	29	39
FILS RSS (ENVOI AUTOMATIQUE D'INFO À DES ABONNÉS QUAND LE PORTAIL SPORTDOC'S EST MIS À JOUR)		54 926	104 700	63 191	67 525
RECHERCHES D'ARTICLES POUR LES DIFFÉRENTS SERVICES DE L' INSEP (CHERCHEURS)		312	542	353	418
RECHERCHES DOCUMENTAIRES POUR LES DIFFÉRENTS SERVICES DE L' INSEP (CHERCHEURS)		-	45 (315H)	42	50
PROFILS DE VEILLE		-	15 (30H)	15	15
LETTRES D'INFORMATION ÉLECTRONIQUES	REVUE DES SOMMAIRES	19	19	11	11
	JURIDIQUE	11	11	10	11
NOMBRE DE LECTEURS		-	-	4 960	5 025

En perspective, le CRD a lancé plusieurs autres études sur des collaborations et des projets mis en œuvre dans l'enseignement supérieur :

- intégrer le Système universitaire de documentation (Sudoc). Le Sudoc est le catalogue collectif français réalisé par les bibliothèques et centres de documentation de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il comprend plus de 10 millions de notices bibliographiques qui décrivent tous les types de documents (livres, thèses, revues, ressources électroniques, documents audiovisuels, microformes, cartes, partitions, manuscrits et livres anciens...). Grâce à ce projet les ressources disponibles à l'INSEP seront plus visibles à l'extérieur et notamment par les étudiants, chercheurs, et enseignants chercheurs francophones.

- développer un portail d'archive ouverte rattaché aux archives ouvertes nationales **HAL-INSEP** qui permet de rendre accessible l'ensemble des productions scientifiques, médicales et de formation avec notamment un référencement très efficace sur google et google scholar.

- participer avec le Centre technique du livre sur l'enseignement supérieur (CTLES) au **plan de conservation partagée des revues de sports à l'échelle nationale**. L'INSEP possède en effet 51% des 150 revues identifiées dans le plan national sur le sport.

- intégrer l'INSEP à la Bibliothèque scientifique numérique (**BSN**). Créée en 2009, à l'initiative du ministère en charge de l'Enseignement supérieur et de la recherche en fédérant de nombreux acteurs des universités, grands établissements et organismes de recherche, la BSN veille à ce que tout enseignant-chercheur, chercheur et étudiant dispose d'une information scientifique pertinente et d'outils les plus performants possibles. En accord avec les orientations de la Commission européenne, la BSN privilégie l'accès ouvert aux documents scientifiques sous différentes formes reposant sur des innovations, des négociations avec les éditeurs ou le soutien aux archives ouvertes, en tenant compte des différences entre les disciplines.

B. Éditer des publications scientifiques, techniques et culturelles

Pour l'année 2016, un ouvrage « Préparation physique : la notion de circuit training » – collection savoir d'expert – série laboratoire d'idées, et trois

numéros de la revue *Réflexions Sport* ont été édités. Un ouvrage est en projet à partir des travaux de Georges Demeny : prise de contact pour l'édition du livre sur l'apparition de la première démarche scientifique en sport dans le monde, à la naissance de l'institut.

C. Produire des émissions séries et films scientifiques, techniques et culturels

L'iconothèque a réalisé l'écriture d'un projet de documentaire sur les thématiques suivantes :

- Comment réaliser un film d'instruction sur le tennis ?
- Comment analyser les gestes du tennis au moyen du cinéma ?
- Comment retranscrire la réalité du sport de haut niveau à partir du « dérushage » d'archives tournées à Roland Garros sur John Mac Enroe entre 1981 et 1985 ?
- Réflexion et étude d'un projet sur les entraîneurs filmeurs de Georges Demeny à Maurice Houvion en passant par Jacques Piasenta.
- En cours, un projet de mémoire orale sur l'entraîneur national d'aviron Henri Helal.

D. Poursuivre la captation des événements (cours, colloques, ...) de diffusion de savoir, d'expertise et d'expérience issus de l'INSEP

L'iconothèque a été appelée en soutien en 2016 pour assurer la captation de divers colloques ou entretiens et suppléer la pénurie d'effectifs du pôle image.

E. Diversifier les dispositifs de diffusion

a. Diffusion d'INSEP Éditions

- Diffusion numérique de *Réflexions Sport*,
 - 4 219 consultations ont été enregistrées pour la revue n°12 (janvier 2016) ;
 - 2 726 consultations ont été enregistrées pour la revue n°13 (avril 2016) ;
 - 3 426 consultations ont été enregistrées pour la revue n°14 (novembre 2016).

L'impression à l'unité testée en 2015 a été suspendue. Les 3 articles qui ont rencontrés le meilleur accueil de nos lecteurs avec près de 1 000 consultations chacun sont :

- L'innovation technologique, clef de l'entraînement de la puissance et de la vitesse ;
- La préparation à la performance dans les sports de combat ;
- La détection des élites en handball.
- Diffusion des ouvrages INSEP-Éditions

TABLEAU DES VENTES D'OUVRAGES

	2013	2013	2014	2015	2016
VENTES OUVRAGES PAPIER BOUTIQUE	902	982	1 014	1 041	1 025
VENTES OUVRAGES PAPIER DIFFUSEUR/DISTRIBUTEUR VIGOT	575	442	347	0	0
VENTES OUVRAGES NUMÉRIQUE DILISCO	0	0	0	40	180
VENTES OUVRAGES NUMÉRIQUE BOUTIQUE	129	110	117	89	77
VENTES OUVRAGES FNAC / AMAZON	0	0	0	349	281
TOTAL D'EXEMPLAIRES VENDUS	1 606	1 534	1 478	1 519	1 563

b. Diffusion audiovisuelle

Le site Armadillo qui diffuse sur le net les données accumulées en termes d'images sur le sport de haut niveau doit se restructurer pour mieux correspondre aux exigences techniques de l'institution et aux évolutions des nouvelles technologies.

La perte de plusieurs serveurs informatiques a fortement impacté l'activité de gestion de données de l'iconothèque de l'INSEP. Les données sont actuellement stockées sur des disques durs externes et ne sont plus accessibles en réseaux.

F. Rénover l'espace d'étude et de consultation du Centre de ressources documentaires

La fréquentation annuelle de la médiathèque est stable avec 5 025 lecteurs pour 2016 (4 960 en 2015 ; et 3 971 en 2014).

Cette fréquentation est un indice de bonne réponse aux besoins des usagers. Les aménagements diversifiés d'espace de travail et de rencontre, ont pu également contribuer à cette augmentation.

Le nombre d'emprunt de documents au CRD s'est maintenu au niveau des années précédentes avec près de 2 700 documents empruntés.

L'accueil d'interventions dans le cadre de cycles de formation a été organisé à plusieurs reprises. Ce nouvel usage de l'espace est accueilli très positivement par tous les participants et sera de fait renouvelé en 2017.

G. Rénover le service de veille et de recherche documentaire

- Mise en place et suivi de 15 profils de veille personnalisés pour des chercheurs, entraîneurs ou personnels médicaux qui en ont exprimés le besoin.
- Envoi de 24 lettres électroniques à tous les personnels de l'INSEP (revue mensuelle des sommaires, lettre juridique mensuelle, liste semestrielle des acquisitions du CRD).
- 418 recherches d'articles et 50 recherches documentaires ont été réalisées pour les différentes entités de l'INSEP (respectivement 353 recherches d'articles et 42 recherches documentaires en 2015).

H. Donner une visibilité optimale aux productions INSEP grâce à HAL-INSEP

Les archives ouvertes de l'INSEP ont été créées en 2006. Le terme « archive ouverte » désigne un réservoir où sont déposées des données issues de la recherche scientifique, médicales et de l'enseignement dont l'accès se veut ouvert, c'est-à-dire sans barrière. Les auteurs y déposent leurs articles en texte intégral, dans le respect des droits d'auteur, ou leurs références bibliographiques. La solution des archives ouvertes est considérée aujourd'hui, comme une alternative à la circulation de l'information scientifique et technique, en favorisant les échanges ouverts entre les producteurs. En tant qu'établissement d'enseignement supérieur et de recherche, le portail national HAL (Hyper Articles en Ligne) est accessible pour l'INSEP. Créée par le CNRS pour toute la recherche française, l'archive ouverte pluridisciplinaire HAL est devenue le 2^e serveur d'archives ouvertes le plus visible au niveau mondial. Rejoindre Hal est une garantie d'amélioration du référencement des productions INSEP et par conséquent de leur visibilité par le plus grand nombre.

Le nouveau portail des archives ouvertes de l'INSEP est disponible depuis novembre 2016 à l'adresse suivante <https://hal-insep.archives-ouvertes.fr/>. L'équipe de l'unité Info-doc, en concertation avec les pôles, a élaboré l'architecture et la nomenclature spécifique à l'INSEP.

L'alimentation en cours de ce portail permet d'anticiper les recommandations suivantes :

- au niveau européen : selon le programme-cadre européen pour la recherche et l'innovation « Horizon 2020 », toute recherche effectuée grâce à des fonds publics devra être disponible en libre accès à partir de 2020 ;
- au niveau national : adoption le 26 janvier 2016 à l'assemblée nationale du projet de Loi pour une République numérique dont l'article 17 porte sur le libre accès aux articles et données scientifiques.

IV. AUTRES ACTIVITÉS DES UNITÉS INFO-DOC ET ICONOTHÈQUE

A. Archives de l'INSEP

L'INSEP a en charge la préservation de ses archives, comme indiqué dans le décret n°79- 1037 du 3 décembre 1979 et la circulaire Jospin du 2 novembre 2011.

Cette année, 125 demandes de consultation ont été enregistrées (131 en 2015, 127 en 2014), donnant lieu à des recherches préalables et aboutissant à des communications de nature administrative et historique, en interne ou en externe.

Des procédures de versements plus réguliers ont été mises en place dans certains services. 21 versements ont ainsi été enregistrés en 2016 (58 en 2015 et 24 en 2014), cela représente 159 boîtes et 304 containers (449 boîtes et 120 containers en 2015) saisis soit un accroissement du fonds d'archives de 167 mètres linéaires (110 mètres linéaires en 2015).

B. Projet Run & Book

Sur le principe du bookcrossing (système favorisant la circulation libre de livres), une convention liant en interne la cellule Communication, audiovisuel, marketing et partenariats (CCAMP), l'unité Patrimoine, l'unité Info-doc, le pôle Haut Niveau et la Direction générale, ainsi qu'en externe, la maison de l'Europe des Yvelines, le Secrétariat franco-allemand, le ministère de l'Éducation nationale, l'académie de Versailles, la région Île-de-France, Orange France, les lycées Pierre Mendès-France (de Villiers-le-Bel) et Jean-Pierre Timbaud (de Brétigny-sur-Orge) a été engagée.

Des livres sont mis à disposition librement des cabines téléphoniques relookées dans l'enceinte de l'INSEP. Chacun dépose des livres ou vient en emprunter.

Les indices sur l'utilisation de la 1^{re} cabine et sur la satisfaction quant au système, sont très positifs. Des interventions de maintenance sur la cabine ont régulièrement lieu afin de maintenir le niveau d'offre aux utilisateurs.

La deuxième cabine a été transformée par les élèves du lycée Jean-Pierre Timbaud de Brétigny-sur-Orge. Elle est prête à être installée au premier semestre 2017 et pourra recevoir environ 500 ouvrages. L'emplacement sélectionné se trouve dans le coin diagonalement opposé à la première cabine autour du stade Omnisports.

Enfin la troisième cabine est en cours de transformation au lycée Adolphe Chérix de Vitry-sur-Seine (académie de Créteil) pour une inauguration fin 2017.

C. Terminologie et projets européens

La mission Projets européens s'est portée en 2016 sur l'évolution de trois projets :

- Network of Knowledge : contribution au contrôle du budget du volet France.

- TENG-SPORTS (interactive Learning Tool for Improving the Level of Technical Language of English for Sport Coaches, Referees and Managers) : pilotage administratif, financier et linguistique du volet France pour deux sports, handball et athlétisme – rapport final remis en décembre 2015 ;
- GEES (Gold in Education & Elite Sport) : pilotage administratif et financier du consortium, constitué de 9 Full Partners et 8 Associated Partners, contribution au groupe de travail Internal Quality Control et au groupe de travail Dissemination ;
- La mission Terminologie s'est articulée autour du pilotage technique du Lexique Rio 2016, disponible sur ordinateur, tablette et smartphone en mars 2016.

D. Traitement et valorisation des fonds images de l'établissement

Au cours de l'année 2016, l'iconothèque a repris le travail de traitement numérique des fonds propres de l'INSEP, d'indexation et de préservation. Ce travail sur la durée qui consiste à conditionner les nombreux documents du fonds d'image de l'établissement, plaques de verres négatifs et positifs photographiques sur divers supports, films cinématographiques sur divers supports et formats, se poursuit dans des conditions délicates, les serveurs étant saturés pour une durée indéterminée. Une restructuration du fonds photographique de l'iconothèque a néanmoins été réalisée, 5 662 références ont été modifiées ou corrigées, 2 200 nouvelles photographies ont été indexées dans la base de données.

L'iconothèque a en particulier réalisé le traitement et l'indexation des rushes relatifs aux « Championnats du monde de gymnastique 1978 à Strasbourg » et des dix numéros de la série « Technique et tactiques » dirigé par Gil de Kermadec, premier DTN du tennis français entre 1976 et 1985.

L'iconothèque a notamment valorisé les rushes tournés dans les années 80 par le service cinéma de l'INS lors des internationaux de France de Roland Garros. La société de production UFO film, démarchée afin d'assurer le financement du projet, s'est engagée dans la production d'un documentaire incluant les archives de l'INSEP.

L'iconothèque a, au cours de cette année :

- indexé ou corrigé 1 136 films vidéos ou cinématographiques,
- numérisé 188 nouveaux films,

Le projet de restauration du film « Les rendez-vous de l'été » de Jacques Ertaud est dans sa phase de valida-

tion par le CNC.

Les demandes ont cette année encore donné lieu à des cessions de droits d'images et de nouvelles collaborations des musées (La Poste) ou avec le CNC, l'ECPAD, la fondation Seydoux Pathé.

L'iconothèque a réalisé des reproductions photographiques et leur vente pour l'illustration de nombreux ouvrages.

- Soula Denis, « Le bataillon de Joinville », Paris, Editions du Cherche midi, 2016, 189 p.
- Pretet Bernard, « Sports et sportifs sous l'Occupation », Paris, Nouveau Monde éditions, 2016, 427 p.
- Lammert Angela, « Bildung und bildlichkeit von notation », Munich, Verlag SilkeSchreiber, 2016, 391 p.

E. Collaboration dans le cadre d'expositions d'images

De nouvelles conventions ont été réalisées avec le Brooklin muséum pour « Who shot sport », exposition qui devrait se poursuivre à Genève au Musée Olympique et vente de photos pour un livre en lien avec l'exposition qui devrait être édité en 2017.

Location/Vente de photographies pour les expositions :

- « Who shot sport », Brooklyn Museum – États-Unis ;
- le parc olympique, une architecture à célébrer, Musée Dufresne-Nincheri –Montréal.

F. Demande de photos et films en interne

Cette demande concerne plus particulièrement le DO-FER pour des extraits de films pouvant participer à l'illustration de cours.

L'iconothèque a enfin assuré, comme chaque année maintenant, un cycle de cours intitulé « Culture du Sport » à l'attention des étudiants de première année de la filière Sport Com. L'iconothèque a répondu aux demandes diverses de photographies ou d'impression de différents services (IRMES, recherche, communication, formation).

G. Demande de photos et films en externe

L'iconothèque a participé au Mooc de l'université de Bourgogne « Marey : l'Art et la Science du mouvement » diffusé sur le net à partir de novembre 2016.

Marine BOYER



DÉPARTEMENT MÉDICAL

En année olympique, le pôle médical a recentré un peu plus ses efforts sur les futurs médaillables en leur consacrant du temps afin de répondre très rapidement à leurs démarches. L'activité totale sur l'exercice 2016 avoisine les 64 396 actes. Le pôle médical a généré plus d'1, 2 millions d'euros de CA répartis de la manière suivante : 80% pour le curatif et 20% pour la prévention

Objectif n°9 (Orientation n°1)

« INFORMATISER LE DOSSIER MÉDICAL DU SPORTIF DE HAUT NIVEAU ET L'EXPLOITER »

En 2016, les questionnaires médicaux du logiciel Maidis® sont finalisés mais en attente d'un temps informatique supplémentaire programmé en 2017.

La version Web Maidis n'a été finalisée qu'en fin d'année et ne sera définitivement opérationnelle que début 2017.

Des discussions se poursuivent pour choisir une plateforme informatique regroupant l'ensemble des données des différents logiciels de suivi des sportifs de haut niveau utilisés par les fédérations et les CREPS du Grand Insep et ainsi faciliter l'analyse des données avec l'aide de l'IRMES.

Objectif n°33 (Orientation n°3)

« AMÉLIORER LE PLATEAU TECHNIQUE D'IMAGERIE ET SE FAIRE HABILITER CENTRE DE RÉÉDUCATION POUR OPTIMISER LA PRISE EN CHARGE DU SHN »

A. Unité d'imagerie

6829 actes d'imagerie ont été réalisés en 2016 soit un état stable depuis 3 ans.

Ces actes comprennent les actes de radiologie conventionnelle, d'échographie, d'IRM, de panoramiques dentaires et de DEXA pour l'analyse de la composition corporelle.

Cette unité poursuit son développement mais reste limitée car seulement 1.1 ETP de radiologues avec l'arrivée en fin d'année du Dr Créma Michel, radiologue mais avec valence recherche qui va nous permettre en 2017 de lancer de véritables travaux de recherche en imagerie chez le sportif de haut niveau.

La création du GIE a été actée pendant l'année et le choix du constructeur d'IRM est en cours avec les différents services de l'INSEP pour une finalisation de ce projet au cours du second semestre 2017.

B. Unité de masso-kinésithérapie

Concernant l'unité de masso-kinésithérapie, aucune démarche à ce jour n'a été débutée pour envisager une transformation en hôpital de jour en tant que centre de rééducation. Ces démarches auprès de l'ARS ne pourront débuter qu'une fois le démarrage du GIE soit fin 2017.

Actuellement, 18 675 actes de masso-kinésithérapie ont été réalisés en 2016 soit une légère baisse de 5.6% par rapport à 2015 qui est expliquée par le départ de deux masso-kinésithérapeutes qui n'ont pas été remplacés immédiatement.

Seulement 2 253 actes de récupération ont été répertoriés mais probablement sous-évalués car plusieurs masso-kinésithérapeutes n'ont pas relevé cette activité. Des mesures viennent d'être mises en place pour tracer cette activité.

1 061 tests isocinétiques ont été pratiqués en 2016 auxquels s'ajoutent des tests GNRB systématiques entraînant un délai plus long de réalisation.

5 049 séances de cryothérapie corps entier ont été réalisées en 2016 soit une légère augmentation de 5.3%. Une réunion avec des chefs de service de rhumatologie des hôpitaux de Paris a eu lieu en fin d'année pour mettre en place un protocole d'utilisation de la CCE chez les patients atteints de spondylarthrite ankylosante.

Cette unité est en train de se structurer dans tous les secteurs afin d'être plus efficient malgré la charge de travail demandé.

Objectif n°34 (Orientation n°3)

« AMÉLIORER LE DIAGNOSTIC ET LE TRAITEMENT DES SHN EN CONSTITUANT UN RÉSEAU DE SPÉCIALISTES PUBLICS ET PRIVÉS »

A. La permanence médicale

La permanence médicale fonctionne tous les jours de la semaine de 8 h 30 à 20 h 30 et le samedi matin

de 9 à 13 h. En dehors de ces horaires, une astreinte de sécurité téléphonique est assurée par les médecins contractuels depuis trois ans.

Le nombre de passage en 2016 s'élève à 8 250 actes, légère baisse par rapport à l'année précédente par redistribution des consultations des SHN vers le médecin référent du pôle France quand celui-ci est présent au moment de la demande du sportif.

Le système d'astreinte mis en place a permis de répondre sur l'année 2015 à 49 appels téléphoniques soit 4.1 appels téléphoniques en moyenne par mois ayant entraîné 5 transferts vers les urgences de l'hôpital Bégin.

Ce dispositif fonctionne bien et répond à l'attente des SHN.

B. Le centre de santé, médical et dentaire

Le nombre de consultations assurées dans le cadre du centre de santé s'élève à 14 549 en 2016. Ce total comprend les consultations effectuées par les médecins vacataires toutes spécialités confondues (soit 3 052), chiffre en diminution mais en rapport avec un nombre moins important de vacataires sur l'année 2016 et celles effectuées par les médecins contractuels (soit 11 497) en augmentation de 14% par rapport à l'année dernière.

Le centre de santé dentaire a généré, en 2016, 1 198 consultations soit une baisse d'environ 8.7% par rapport à 2015 ; cette baisse s'explique par différents congés en 2016 mais l'unité dentaire s'est arrangée pour répondre rapidement à la demande des SHN.

C. Le suivi médical de l'entraînement (surveillance médicale réglementaire [SMR])

La surveillance médicale réglementaire des SHN est inscrite dans le contrat de performance de l'INSEP, ouverte aux seuls sportif(ve)s de haut niveau de l'INSEP mais d'autres sportifs considérés comme haut niveau sont suivis de la même manière comme les Equipes de France de Basketball et de Handball.

1 358 bilans cliniques ont été réalisés en 2016 avec une baisse de 11.5% par rapport à l'année 2015 s'expliquant en partie avec la mise en application du nouvel arrêté apparu cet été sur le contenu de la SMR. Cette baisse s'explique surtout par une moindre activité depuis la rentrée de septembre puisque les bilans réalisés qu'une fois par an sont étalés sur l'année scolaire. Une adaptation est en cours en fonction des nouvelles de-

mandes de la SMR au sein de chaque fédération.

En plus des bilans cliniques, il y a eu :

- 545 tests d'effort soit une augmentation de 14% par rapport à 2015.
- 1 081 bilans biologiques soit une baisse de 20% par rapport à 2015 expliquée par le nouveau contenu de la SMR et moins de bilans sanguins dans le cadre de protocole de l'unité de la recherche.

L'année scolaire 2016-2017 est une année charnière pour la surveillance médicale réglementaire des SHN et ne devrait trouver sa vitesse de croisière que l'année prochaine. L'ouverture de ce suivi à d'autres populations sportives de l'Ile de France se poursuit afin d'optimiser l'utilisation de ce plateau technique.

Des tests en hypoxie sont maintenant réalisés régulièrement ainsi que des mesures de pression musculaires.

D. L'unité de psychologie clinique

Des réunions hebdomadaires et mensuelles se poursuivent pour harmoniser le suivi psychologique. Des rencontres avec les autres psychologues des autres pôles de l'INSEP intervenants dans ce secteur ont été organisées tout au long de l'année. Cette unité répond également aux demandes des entraîneurs des pôles France.

1 992 consultations ont été réalisées en 2016. La répartition s'effectue de la manière suivante : 511 bilans, 1 460 consultations de suivi et 281 consultations de suivis de coach et d'entretien avec l'encadrement technique à propos de la gestion d'un SHN ou d'un groupe. Cette activité est stable par rapport à l'année dernière et se diversifie avec des actions d'enseignement dans le cadre de formation de l'INSEP, des participations aux ateliers d'entrée des SHN, des actions transversales avec la mission nutrition.

Reste à mettre en place une véritable mission psychologique (accompagnement à la performance) au sein de l'INSEP qui devrait voir le jour pour la prochaine olympiade.

E. Les autres activités du DM

Les actes infirmiers réalisés en 2016 sont de 584 soit une baisse de 10% par rapport à 2015 liée à la modification du contenu de la SMR. Les infirmières notent systématiquement l'ensemble des actes pratiqués auprès des SHN et effectuent le suivi de sportifs en post-opé-

ratoire. Elles nous assistent lors des tests d'efforts, des bilans, des prises de mesure de pression intramusculaires et de la réalisation des actes d'injection comme les PRP.

Les actes de podologie réalisés en 2016 sont au nombre de 412 soit une baisse de 43% par rapport à 2015, expliquée par le nouveau mode de fonctionnement institué début 2016 à savoir que le SHN est vu et attend la réalisation de sa semelle orthopédique au lieu de revenir une deuxième fois. Ce dispositif permet de répondre plus rapidement à la demande de nos SHN avec des créneaux de consultation plus longs.

L'activité de la diététicienne nutritionniste est de 507 entretiens et suivis de sportif(ves). Elle participe avec quelques médecins à la mission nutrition de l'INSEP et effectue sur le terrain les suivis des pôles suivants (judo, athlétisme, boxe et lutte). Elle participe à l'enseignement dans le cadre de formation INSEP et a quitté le pôle médical début décembre pour intégrer le pôle performance afin de se rapprocher des autres diététiciennes de l'unité de la recherche.

F. Staffs hebdomadaires et visio-conférences

Pour améliorer cette prise en charge, deux staffs hebdomadaires couplés à la visioconférence sont institués depuis quatre ans le mardi et le jeudi AM de 14 à 15 heures. Les dossiers médicaux posant problème sont abordés afin de prendre des décisions collégiales (diagnostic, avis d'expert, traitement). Ces staffs sont ouverts aux entraîneurs quand il s'agit de traiter un dossier particulièrement délicat. Des demandes d'avis extérieurs peuvent aussi être formulées ; on s'appuie alors sur le réseau public et privé mis en place et qui s'étoffe d'années en années. Plusieurs CREPS sont connectés à cette visioconférence et permet de créer un vrai lien entre les différentes structures médicales du grand INSEP (Font Romeu, Montpellier, Dijon, Metz, Lille, Strasbourg, Toulouse, Talence, ...)

Les staffs médico-chirurgicaux du lundi soir à raison de 4 par an sont maintenus où des dossiers de SHN sont exposés pour trouver une solution thérapeutique adaptée en fonction des objectifs du SHN.

Les médecins contractuels de l'INSEP participent à d'autres staffs réguliers organisés par différentes structures sur l'Île de France comme Lariboisière, Ambroise Paré ou la clinique du sport, la clinique d'Antony ; cela permet d'enrichir et de partager nos expériences sur des dossiers médicaux de SHN et de sportifs loisirs.

Objectif n°35 (Orientation n°3)

« OPTIMISER L'ORGANISATION DES SOINS EN RELATION AVEC LES MÉDECINS ET LES MASSO-KINÉSITHÉRAPEUTES FÉDÉRAUX, NOTAMMENT AU SEIN DE L'INSEP »

A. Réunion hebdomadaire médico-technique au sein de chaque pôle

Est attribué à chaque pôle France un ou deux médecins, un ou deux masso-kinésithérapeutes et un psychologue clinicien assurant préférentiellement le suivi de ce pôle. Il est institué le plus souvent une réunion quasi hebdomadaire entre le responsable du pôle, les entraîneurs et le médical afin de statuer sur les problèmes médicaux des sportifs. En accord avec le sportif, il est discuté de la meilleure stratégie à mettre en place pour la gestion de sa blessure. La cellule de ré-athlétisation est régulièrement sollicitée par l'entraîneur à l'issue de ces staffs pour instaurer un programme d'entraînement adapté pour le sportif en tenant compte des contraintes médicales ; une fiche de suivi informatisée entre le pôle médical et la cellule de ré-athlétisation a été mise en place.

B. Réunions hebdomadaires et mensuelles

Les réunions mensuelles sont organisées le premier jeudi de chaque mois de 15 à 16 h avec les responsables d'unité afin d'exposer les problèmes de fonctionnement, d'exposer les projets de chaque unité et de faire des propositions pour optimiser la prévention des blessures et adapter les soins auprès des SHN. Un rapport est systématiquement effectué et adressé à l'ensemble des agents du pôle médical, aux responsables des pôles de la DPS et à la DG.

La réunion hebdomadaire le lundi de 11 h 30 à 13 h avec le responsable du pôle médical, son adjoint médical et administratif, sa secrétaire de direction et le responsable de l'unité de masso-kinésithérapie afin de gérer les affaires courantes.

Une réunion hebdomadaire avec l'ensemble des masso-kinésithérapeutes a été aussi instaurée le vendredi de 14 à 14 h 30 pour évoquer le fonctionnement, les protocoles, les retours de congrès et les dossiers qui posent problème.

C. La masso-kinésithérapie sur l'INSEP

Une réorganisation de l'unité de masso-kinésithérapie se mettra progressivement en place à partir du premier semestre 2017 pour entamer l'olympiade suivante avec des objectifs très ciblés sur le suivi et les protocoles mis en place aussi bien en prévention qu'en suivi de pathologie en essayant d'intégrer l'ensemble des masso-kinésithérapeutes qui officient au sein des pôles de l'INSEP.

Des réunions avec plusieurs pôles de l'INSEP, de la MOP et des DTN devront être nécessaires pour optimiser la qualité des soins proposés aux SHN.

Objectif n°36 (Orientation n°3)

« METTRE EN PLACE UN SUIVI MÉDICAL DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU APRÈS LEUR CARRIÈRE »

Le questionnaire concernant les Ex-SHN a été finalisé et mis en ligne pour une mise en service début 2017. Celui-ci sera adressé par l'unité de reconversion des SHN, les fédérations et les amicales des anciens internationaux. L'IRMES sera chargé de traiter les données et de finaliser les résultats avec l'aide des médecins fédéraux sport par sport.

L'analyse de ces données nous permettra d'adapter le suivi post carrière surtout lors des premières années.

Objectif n°38 (Orientation n°3)

« ÊTRE RECONNU CENTRE MÉDICAL DE RÉFÉRENCE POUR LES SHN NOTAMMENT GRÂCE À DES COLLABORATIONS AVEC DES ENTREPRISES ET DES STRUCTURES MÉDICALES DE POINTE »

A. Formation, congrès, enseignement et recherche

Le pôle médical participe à l'encadrement et à la formation de plusieurs catégories socio-professionnelles dans le domaine de la santé avec la formation des DESC de médecine du sport des étudiants de la capacité de médecine du sport, des DES de médecine générale de Créteil qui réalisent leur stage de niveau 1 en partage avec la médecine de ville, des externes de Paris 6 qui viennent sur une semaine découvrir la médecine du sport. Des stagiaires des professions paramédicales sont également accueillis tout au long de l'année (élèves infirmières, étudiants en masso-kinésithérapie, élèves diététiciennes, élèves de BTS du secteur sani-

taire et social, ...). La réglementation liée à l'accueil des stagiaires nous contraint parfois à limiter le nombre de stagiaires alors que nous avons un rôle reconnu de formation dans le domaine de la médecine du sport.

Le pôle médical encourage et facilite la formation de son personnel par la participation à des colloques et congrès ayant pour thème la médecine du sport et de l'exercice physique (Journées médicales inter-fédérales, Sociétés françaises de médecine et de traumatologie du sport, commissions médicales fédérales, Entrepreneurs de l'INSEP, les congrès médicaux organisés par le CNOF, les congrès internationaux comme la FIMS où trois communications ont été présentées.

Le pôle médical participe à plusieurs enseignements aussi bien organisés par l'INSEP (Master, professorat de sport, DESJEPS, DU de préparation physique, certificat de réathlétisation) que ceux organisés par les facultés de médecine (DESC de médecine du sport, capacité de médecine du sport, DIU de traumatologie du sport, DIU de kinésithérapie du sport, Master 2 de biologie nutrition santé, AgroParistech) ou ponctuellement lors d'enseignements en médecine du sport touchant d'autres spécialités (gynécologie, rhumatologie, neurologie, cardiologie, ...). Le pôle médical reste par ailleurs terrain de stage pour une bonne partie de ces étudiants.

Le pôle médical participe à des projets de recherche avec l'unité de la recherche (études sur la cryothérapie corps entier, étude chez les triathlètes, étude Lactel sur les protéines de lait...) et avec des partenaires extérieurs comme des laboratoires ou des instituts. Le pôle médical propose des études en interne aussi bien dans le domaine de la prévention que du soin par la mise en place de protocoles de prises en charge et l'encadrement de mémoire ou de thèses.

B. Collaborations, suivi d'équipes professionnelles et médias

Des relations avec les partenaires du pôle médical sont tissées régulièrement en relation avec la cellule partenariat de l'INSEP. Plusieurs études sont effectuées en collaboration avec ces laboratoires.

En plus des équipes de France de différentes fédérations (handball, basketball, ...), différentes équipes professionnelles évoluant à haut niveau utilisent régulièrement les installations du pôle médical notamment pour la récupération (cryothérapie, balnéothérapie, ...) comme les équipes de Handball d'Ivry et de Créteil. L'équipe professionnelle de football de Créteil qui évolue en nationale est toujours suivie aussi bien pour

les soins que la récupération. Des conventions ont été signées avec tous ces clubs.

Le pôle médical est régulièrement sollicité par les médias, en lien avec le service communication, pour donner un avis d'expert sur des sujets touchant à la médecine du sport. Le pôle médical participe contre facturation au bilan des candidats sélectionnés pour des émissions télévisées comme Koh Lanta ou Ninja Warrior.

C. La journée médicale de l'INSEP

La 13^e journée médicale s'est déroulée le samedi 10 décembre 2016. Pour poursuivre l'ouverture à l'international, nous avons sollicité un médecin du centre canadien de médecine du sport lui donnant carte blanche sur un sujet de son choix pendant ¼ d'heure, cette année c'est le Dr BWENGE Alexandra qui nous a exposé le programme de prise en charge de la commotion cérébrale au Canada.

Ces invitations s'effectuent dans le cadre de l'ouverture de l'INSEP à l'international, sous la direction de la direction générale, aidées par le département des relations internationales. Cette expérience sera renouvelée lors des prochaines journées.

Cette journée avait obtenu le parrainage des deux sociétés savantes (SFMES et SFTS) validant ainsi le programme scientifique proposé. Les communications orales étaient regroupées autour de 3 thèmes (médecine et sport, physiologie et sport et traumatologie et sport); enfin, des ateliers identiques à l'année dernière ont été réalisés en milieu de journée. Les interventions sont en ligne sur canal INSEP ainsi que les fichiers PDF des communications.

D. Le séminaire du pôle médical

Ce séminaire effectué tous les deux ans a eu lieu cette année en octobre 2016 à Rueil Malmaison au Paris Country Club en commun avec l'unité de la recherche et l'IRMES. Celui-ci fut un succès et a permis de dégager un certain nombre de pistes pour travailler ensemble sur la prochaine olympiade. Plusieurs axes de travail ont été proposés afin d'améliorer le fonctionnement des unités et d'améliorer la transversalité des projets. Il est prévu de nombreuses réunions entre ces trois unités et de proposer le principe de séminaire tripartite en le décentralisant au sein d'un établissement du Grand Insep.

E. Le groupement de coopération sanitaire (GCS)

Le GCS entre l'INSEP, l'APHP et la FFF se développe progressivement avec surtout des échanges de praticiens entre l'INSEP et l'APHP (Hôtel Dieu et Avicennes principalement). Des réunions quadrimestrielles sont programmées afin de mettre en place aussi bien les échanges que les procédures de prise en charge de sportifs de haut niveau jusqu'au sport santé sur l'Île de France avec la publication d'études dans des journaux de portée internationale.



CHAMPIONNATS
EUROPE
BADMINTON

Lucas CORVEE



DÉPARTEMENT DE L'ORIENTATION, DE LA FORMATION, DE L'ACCÈS À L'EMPLOI ET DE LA RECONVERSION DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

Les actions développées par le DOFER en 2016 se sont inscrites principalement dans 4 orientations du projet d'établissement 2014 - 2024 :

- Poursuivre l'amélioration des conditions de préparation de performance des sportifs sur le fondement du double projet.
- Renforcer la formation des cadres français du sport de haut niveau en contribuant au développement de leurs compétences et en assurant leur renouvellement.
- Construire le « Grand INSEP » avec ses partenaires dans une logique d'excellence.
- Positionner l'INSEP dans une dimension internationale en étroite collaboration avec les institutions publiques et le mouvement sportif.

Objectif n°20 (Orientation n°2)

«PARTICIPER À L'IDENTIFICATION DES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES ET LES MUTUALISER AU SEIN DU « GRAND INSEP »

Le DOFER est directement impliqué dans l'animation de deux thématiques : l'enseignement à distance (EAD) et la préparation aux concours du professorat de sport.

A. Le co-pilotage du groupe projet Enseignement à Distance (EAD)

Le DOFER s'est fortement engagé dans la réflexion menée par ce groupe projet. Avec l'appui de l'UDN, l'équipe projet a construit un catalogue numérique évolutif et dynamique permettant de répertorié les cursus de formation de l'enseignement supérieur, proposés à distance et adaptés pour les SHN, et ce sur tout le territoire national.

L'objectif est de mutualiser toutes les informations disponibles par les référents des établissements, des fédérations et des DRJSCS afin d'accompagner au mieux les SHN dans la construction de son projet de formation. Ce catalogue est opérationnel depuis septembre 2016. La phase de sensibilisation et de formation des responsables du suivi socioprofessionnel des CREPS et des DRJSCS est terminée. La suite sera de sensibiliser les référents des fédérations, courant 2017.

B. L'animation du réseau des centres de préparation aux concours de recrutement des professeur(e)s de sport

Sont membres du réseau actuellement, outre l'INSEP : les CREPS de Bordeaux-Aquitaine, de Bourgogne-Dijon-DRD-UFRSTAPS, du Centre, de Toulouse-Midi-Pyrénées, de PACA, de Rhône Alpes, de Montpellier, des Pays de la Loire, l'École Nationale de Voile et des Sports Nautiques (ENVSN) et l'École Nationale des Sports de Montagne (ENSM) - la fédération française de ski.

Trois séminaires ont été organisés au cours de l'année 2016 (les 19,20 et 21 janvier - les 23,24,25 et 26 Mai et les 16,17,18,19 et 20 octobre).

Le séminaire de mai (Bordeaux) a été dédié essentiellement à une préparation aux écrits mutualisée et dis-

pensée à l'ensemble des stagiaires de tous les centres tandis que celui d'octobre (INSEP) correspond de la même façon à la préparation commune aux oraux. Le réseau a ainsi pu répondre aux objectifs suivants :

- préparer ces temps de préparation commune ;
- rédiger le cahier des charges du cycle de formation que le candidat SHN doit suivre dans un des centres du réseau pour pouvoir se présenter au concours du PSHN ;
- poursuivre la mutualisation des stratégies pédagogiques et des outils utilisés sur les différents types de préparation proposés par tous les centres de préparation aux concours ;
- élaborer une FOAD format « ultra-court » répondant au plus près aux besoins spécifiques des centres et des fédérations ;
- envisager pour chaque centre les perspectives pour 2016-2017 concernant la préparation aux concours interne et externe, la préparation au concours SHN, la préparation au concours « obligation d'emploi ».

Des indicateurs attestant de l'activité des centres de préparation aux concours de recrutement des professeurs de sport.

Pour le concours interne-externe

- 59 candidats préparés par le réseau aux épreuves écrites et ou orales ;
- 14/22 soit 67,7 % des candidats admis sur la liste principale, formés dans les centres de préparation du réseau en 2015-2016 ;
- 14/28 soit 50% des candidats admis sur la liste complémentaire, formés dans les centres du réseau.

Pour le concours PSHN

- 25 stagiaires préparés par le réseau
- 17 admissibles
- 4 admis sur liste principale
- 4 admis sur liste complémentaire

Pour le concours obligation d'emploi

- 4 stagiaires préparés cette année par le réseau
- 4 stagiaires admissibles
- 3/3 admis sur liste principale
- 1/2 admis sur liste complémentaire

Objectif n°29 (Orientation n°3)

«ACCOMPAGNER TOUS LES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU DANS LA CONSTRUCTION DE LEUR PROJET DE FORMATION ET/OU PERSONNEL.»

L'unité d'orientation et d'accompagnement individualisé répond à l'exigence de la mise en œuvre du double projet de performance du SHN en collaboration étroite avec deux départements (le DSPSHN et le département médical) et les responsables des pôles France de l'INSEP.

Les objectifs poursuivis :

- accompagner à l'émergence et à la construction du projet de formation comme projet intégré au projet de performance, en travaillant sur la singularité de chaque SHN
- étudier l'imbrication des projets et la temporalité de leur déroulement ;
- évaluer et réguler la mise en œuvre du projet de chaque athlète.

En 2016, 292 sportifs ont été accompagnés et suivis par l'unité.

- 90 SHN « entrants » ont fait l'objet d'entretiens individualisés afin de répondre au plus près à leur projet via la mise en place de parcours de formation en adéquation avec leurs aspirations et leurs contraintes.
- 41 SHN ont été orientés et accompagnés en post bac dans la définition de leur projet de poursuite d'études.
- 71 sportifs ont été accompagnés afin de préparer leur départ de l'INSEP.
- 90 SHN ont été accompagnés tout au long de l'année dans la redéfinition et/ou l'émergence de leur projet de formation.

Les types d'accompagnement mis en place portent sur :

- L'accompagnement au projet de formation
- L'accompagnement au projet de vie globale
- La passation des tests d'intérêts (IRM/R/NeoPir/NV7)
- La finalisation des projets de formation et leur planification
- Le travail sur l'identité et la motivation

Conjointement à cette activité, l'unité a animé toutes les 6 semaines des visioconférences avec un ensemble de référents du suivi socioprofessionnel des établissements et des DRJSCS. Ces visioconférences ont eu comme objectif de partager les pratiques de chacun, de réguler des situations par l'expérience de tout un chacun et de créer une « communauté » de praticiens autour de la question de l'accompagnement en suivi socioprofessionnel.

Objectif n°30 (Orientation n°3)

«ORGANISER UNE OFFRE DE FORMATION SOUPLE, DIVERSIFIÉE, ADAPTÉE AUX BESOINS DES SHN, NOTAMMENT SOUS FORME D'UNITÉS CAPITALISABLES.»

La réflexion du département est centrée sur une adaptation cohérente des formations scolaires, universitaires et professionnelles dans le but de contribuer à la réalisation de la haute performance sportive.

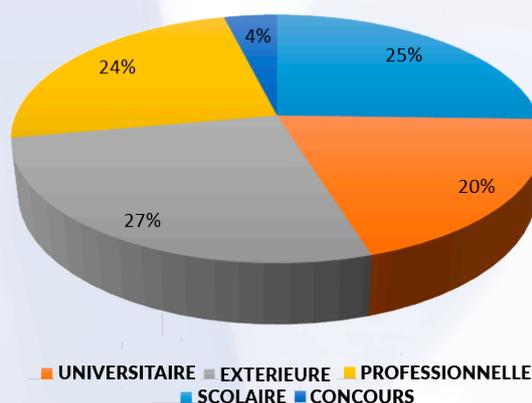
Le DOFER développe une offre de formation en interne (sur site) ainsi qu'un accompagnement du suivi des études/formations hors de l'INSEP.

A. Le bilan des cursus de formation (année scolaire et universitaire 2015/2016)

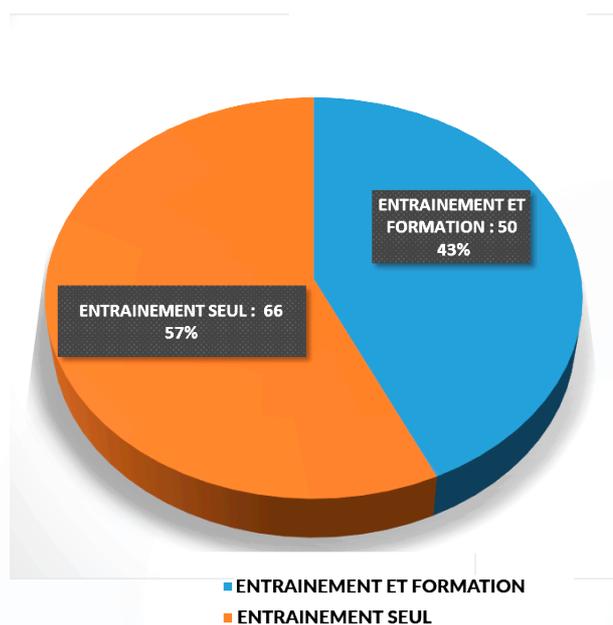
542 SHN inscrits en formation au cours de l'année scolaire 2015/2016.

Répartition par formation

La répartition par formation reste relativement constante d'une année sur l'autre. Cette répartition est très équilibrée entre les différents types de formation.



Répartition des SHN « élites » et suivant une formation dans le cadre de l'INSEP



116 SHN classés « Elites » étaient en pôle en 2015/16. La répartition des différents statuts des « Elites » en « entraînement seul » est sensiblement la même que l'année précédente, alors qu'il s'agissait de l'année olympique. Il semblerait que cette année de sélection n'ait pas fortement impacté le parcours de formation de ces SHN.

B. Résultats 2015-16

L'indicateur de performance "taux de réussite, dans leur projet de formation, des sportifs de haut niveau inscrits à l'INSEP" du contrat de performance 2016 affiche un taux global de réussite de 84,05%.

Ce taux de réussite demeure toujours très élevé en comparaison des autres secteurs (Education Nationale, Enseignement Supérieur et Formations professionnelles) et ce d'autant plus que les contraintes des SHN continuent à s'accroître (compétitions, stages ...).

Le résultat de cet indicateur conforte le DOFER dans ses choix stratégiques, proposition de formations en adéquation avec les projets professionnels des SHN (in situ et en études extérieures) et dans la mise en œuvre de ses dispositifs de formation qui permettent aux sportifs de haut niveau de réaliser leur projet dans des conditions optimales.

La formation ouverte et à distance (FOAD) a continué à être développée en interne et fortement recherchée au niveau des formations se déroulant hors site, l'individualisation des parcours des sportifs(ves) et le tutorat afférent ont continué à être privilégiés.

L'important travail d'orientation mis en place pour les sportifs(ves) de haut niveau montre aujourd'hui une

identification toujours mieux ciblée des projets de formation et des projets professionnels, ce qui renforce la prise de conscience par chacun(e) des sportifs(ves) de la nécessité de se former en s'en donnant les moyens.

Les résultats obtenus :

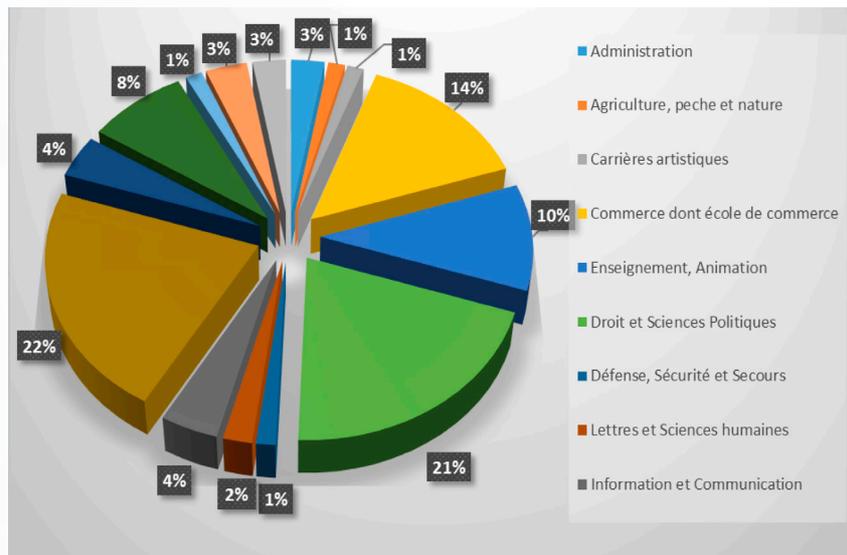
- les formations scolaires : 138 scolaires - 100% de réussite au bac - 73% de mentions - 97,3% de passages en niveau supérieur. Non seulement le taux de réussite au bac est maximal mais aussi le taux de mentions s'est encore accru passant de 52,3% à 73% pour l'ensemble des sections (générales, technologiques et professionnelles).
- les formations universitaires : 107 étudiants - 78,5% de réussite.
- les formations professionnelles (CQP ALS, BP-JEPS APT et AG2F, CPME, DESJEPS « multidisciplines » et hand-ball, Diplôme de préparateur physique, Sportcom) : 130 stagiaires 71,7% de réussite. Ces formations restent difficiles à gérer pour les SHN en raison de la nécessité de réaliser des stages professionnels mais sont un véritable gage d'insertion vers l'emploi.
- Le concours du professorat de sport : 21 candidats préparés - 43,5%.
- Les résultats obtenus par les SHN suivant des cursus de formation hors de l'INSEP : 146 étudiants - 88,7%.

Ces taux généraux de réussite confortent l'INSEP dans ses choix stratégiques et la mise en œuvre de ses dispositifs de formation particulièrement bien adaptés qui permettent aux sportifs de haut niveau de réaliser leur projet professionnel dans des conditions satisfaisantes. La formation ouverte et à distance (FOAD) et l'individualisation des parcours des sportifs ont continué à être accrus.

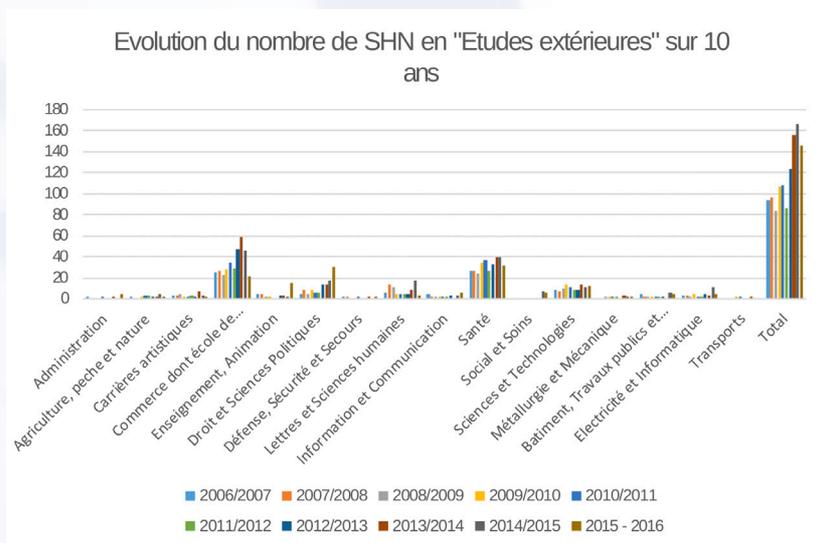
1^{er} focus sur les SHN suivant des cursus de formation hors de l'INSEP :

L'année scolaire 2015/2016 étant une année olympique, certains SHN ont fait le choix de mettre leur année d'étude entre parenthèses. Cependant, le nombre de SHN, en pôle France à l'INSEP, suivant un cursus de formation universitaire hors de l'établissement reste toujours élevé (162 en 2015 et 147 en 2014). Cette constante atteste du bon degré de prise en compte des contraintes sportives par les établissements de l'enseignement supérieur ou de l'enseignement professionnel.

ETUDES EXTERIEURES 2015-2016 : 164 SPORTIFS



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SHN EN " ÉTUDES EXTÉRIEURES " SUR 10 ANS



On constate une augmentation du choix par les sportifs de formations proposées à distance, une ouverture de leurs choix de formation vers d'autres secteurs professionnels autre que ceux du tertiaire et du « Santé-Social-Soin » qui restent les plus représentés. La qualité de l'ensemble de ces résultats, en augmentation, atteste du bon degré de prise en compte par les établissements de l'enseignement supérieur ou de l'enseignement professionnel, des contraintes sportives sur la base d'une adaptation de la durée de formation, des examens et d'une individualisation de plus en plus marquée des actions de formation.

L'offre de formation proposée s'enrichit d'année en année par des partenariats avec les différentes universités ou les centres de formation pour être au plus près des projets professionnels des SHN.

Ceci est aussi permis par un développement de la Formation Ouverte et à Distance (FOAD) tutorée proposée par ces différents organismes de formation, renforcée en cas de besoin par un accompagnement par les formateurs de l'INSEP.

2^{ème} focus sur les cursus de formation initiale des futurs cadres du sport

La formation initiale statutaire des professeur(e)s de sport

Dans le cadre d'une convention avec l'opérateur de formation, le CREPS Charentes-Poitou, pour le maître d'ouvrage, le Ministère des Sports en charge du recrutement des personnels « sport », le DOFER a assuré une action de formation intitulée « Accompagner un projet de performance en sport de haut niveau », regroupant 20 stagiaires (9 CTR, 6 CTN, 4 CAS et 1 entraîneur national).

- La première session s'est déroulée du 18 au 21 janvier 2016 et du 18 au 21 avril 2016 et regroupant 6 stagiaires (pour les 2 sessions).
- La deuxième session s'est déroulée du 10 au 13 octobre 2016 et du 7 au 10 novembre 2016 et regroupant 14 stagiaires.

L'originalité de cette formation est de s'inscrire dans une logique d'alternance (2 fois 4 jours), appuyée par un accompagnement individualisé (50% du temps de formation) et réalisée par 6 acteurs œuvrant ou ayant œuvré dans le Haut Niveau et sensibilisés voire formés à l'accompagnement de problématiques professionnelles.

Ce dispositif est renforcé par des interactions et des échanges avec les principaux acteurs opérants dans le sport de haut niveau : des sportifs médaillés olympiques, des entraîneurs nationaux, des agents du ministère en charge des Sports et de DRJSCS, des DTNA de fédérations, ainsi que différents agents de différents services de l'INSEP, ce qui totalise près de 30 intervenants sur chaque formation.

Des rencontres ont été organisées dans les pôles (tennis de table, GR, GAF, GAM, lutte ; taekwondo, plongeon...) et pour la première fois les stagiaires ont pu évoluer dans les installations et manipuler le matériel de haut niveau utilisé par les pôles boxe et tir.

Dans l'enquête de satisfaction, 100 % des stagiaires ont déclaré que les conditions étaient optimales ou satisfaisantes dans les 3 domaines (démarche pédagogique, organisation du module et dimension relationnelle).

La préparation aux concours du professorat de sport au sein de l'INSEP

Jusqu'en 2012, la préparation du concours du profes-

sorat de sport au sein de l'INSEP regroupait 2 promotions d'une petite vingtaine de candidats complétés par une classe préparatoire aux concours interne - externe, composée d'une douzaine de candidats (44 candidats en 2012). L'arrêté du 31 janvier 2005 prévoyait que seuls les candidats ayant réussi le concours « probatoire » étaient autorisés à se présenter au concours réservé aux sportifs de haut niveau (« concours HN »), à l'issue d'un cycle de formation de 2 ans dispensé exclusivement à l'INSEP : le dispositif « Professorat de Sport Haut Niveau » (PSHN - INSEP).

La suppression du concours « probatoire » en 2012 et la diminution significative du nombre de postes ouverts sur les différents concours de professeur de sport (50% entre 2009 et 2013) a engendré un recul considérable des taux d'inscription, d'admissibilité et de réussite des candidats formés à l'INSEP, avec notamment 2 lauréats seulement en 2013 (hors candidats issus du PSHN 2011-2013). Cette situation a conduit l'INSEP à réformer la préparation du concours, en regroupant une quinzaine de candidats par an dans un dispositif annuel unique pour les concours HN et interne - externe.

Si ce dispositif plus souple et plus compact a permis une progression des taux de participation et de réussite, c'est l'arrêté du 10 avril 2015, modifiant celui du 31 janvier 2005 qui a permis à tous les sportifs de haut niveau formés sur le territoire, et sous couvert d'une attestation d'assiduité délivrée par l'INSEP, de se présenter au concours « Haut Niveau ». Ce nouveau contexte a engendré une très nette évolution du taux d'inscription des candidats de l'INSEP aux différents concours (de 76% en 2012 à 100% en 2016). Sur les 23 candidats de l'INSEP, 14 étaient éligibles aux concours externe et « Haut Niveau ». 8 d'entre eux ont pu se présenter sur les deux concours.

Ainsi en 2016, 16 des 23 candidats présentés par l'INSEP aux différents concours ont été admissibles (73,9%). Ce taux d'admissibilité est en constante progression puisqu'il est passé de 50% en 2013 à 57% en 2014, puis 72,2% en 2015. Cette année, le taux d'admissibilité est réparti comme suit :

- 8 des 11 candidats présentés sur le concours « Haut Niveau » (72,7%)
- 12 des 17 candidats présentés sur le concours externe (70,6%)
- 5 des 8 candidats qui ont présenté les deux concours ont été admissibles au moins une fois (62,5%)

Au final, 10 des 23 candidats présentés aux différents

concours 2016 sont devenus professeurs de sport (43,5%, en attente d'éventuels repêchages des 3 candidats sur liste complémentaire). Notons que les candidats de l'INSEP ont obtenu 3 des 4 postes ouverts au concours « Haut Niveau ». En 2015, le taux de réussite après repêchage de 2 des 5 candidats reçus sur liste complémentaire était de 44,4% (8 des 18 candidats, présentés).

Malgré l'optimisation quasi constante de l'efficacité du dispositif, il n'en demeure pas moins que le très faible nombre de postes ouverts aux concours « Haut Niveau » 2015 (2 postes) et « Haut Niveau » 2016 (4 postes) rend ce concours beaucoup plus sélectif que par le passé. En ce sens, l'ouverture d'un concours CTS externe dans la discipline de nos candidats constitue l'opportunité la plus favorable de réussite.

Le Master « Sport, Expertise et Performance de Haut Niveau » (SEPHN)

La rentrée universitaire 2015 /2016 a compté deux promotions de master.

Master 1 : 22 étudiants dont 5 sportifs de haut niveau en pôle à l'INSEP.

18 ont validé leur master 1 (80 % de réussite) et 17 ont continué leur deuxième année de formation sur le M2 SEPHN à l'INSEP. 1 est parti en continuité d'études à l'ESSEC. 1 a été renvoyé (plusieurs plagiat). 2 SHN étalent leur M1 – 1 SHN a changé de projet de formation.

Master 2 : 22 étudiants ont suivi la formation dont 3 SHN (2 en préparation olympique).

15 étudiants venaient du M1, 3 étaient déjà titulaires d'un master et ont intégré directement l'année de M2, 4 avaient étalé leur M2 sur 2 ans (1 SHN, 3 professionnels), 1 redoublant.

Résultats : 17 ont obtenu leur diplôme (77% de réussite) – 1 étudiante (SHN médaille de bronze aux JO) a choisi d'étaler sa formation – 4 étudiants vont redoubler leur formation.

Les majors de promotion (moyenne à 14,31 et 14,51) sont toutes deux des étudiantes ayant choisi d'étaler leur formation sur 2 ans pour l'une, pour mieux articuler son activité de sportive de haut niveau avec la formation qu'elle souhaitait appréhender dans toutes ses dimensions, pour l'autre, en ayant en parallèle une activité professionnelle.

La programmation 2015/16 des conférences « les Mardis du master » a comporté 16 interventions.

Les thématiques principales ont porté sur :

- **« Un projet novateur pour ma fédération »**, Corinne Calon
- **« Culture Sport »** :
 - Analyse de la coupe du monde de rugby, Pierre Villepreux
 - J.O. : archaïsme et modernité, Alain Arvin-Berrod
 - Analyse de la coupe d'Europe de Basket-ball, Jean-Pierre Suitat
 - Gouvernance, management et performance des organisations sportives, Emmanuel Bayle
 - Le management des organisations sportives et business, Alain Loret
 - Le marché du travail sportif en Europe, Jean Camy
 - L'unité Sport de la Commission Européenne, Agata Dziarnowska
 - Judiciarisation du dopage et des trafics de produits dopants, Jérôme Lacour
 - Les ultramarins, Sophie Elizéon, Janine Maurice-Bellay, Antoine Prudent
- **« Prescription sport »** :
 - Intervention de Rolland Krzentowski
 - Intervention de Valérie Fourneyron
 - Intervention de Jean-François Toussaint
- **« La formation des entraîneurs »** :
 - « Agir avec son réseau », Vincent Chaudel
 - « La solidarité olympique », Yassine Yousfi
 - « Applying research for coaching success », Gary Brickley

Objectif n°31 (Orientation n°3)

« DÉVELOPPER ET METTRE À DISPOSITION DES RESSOURCES NUMÉRIQUES POUR LES ACTEURS DU MONDE DU SPORT »

Cette mission est remplie par l'unité du développement du numérique (UDN).

L'UDN a :

Concernant les projets FOAD

- Continué à déployer le projet FOAD pour le DOFFER et le réseau SPORTEEF. Dans le cadre du déploiement des formations en ligne, l'UDN produit des contenus spécifiques à forte valeur ajoutée.
- Développé le catalogue des ressources pédagogiques.

giques, le catalogue de la formation des cadres (FPC), le catalogue des formations en FOAD proposées aux SHN sur le territoire national.

- Finalisé le déploiement de la version 2 de Canal Sport (version full responsive) qui dispose actuellement de plus de 12 000 ressources pédagogiques utilisées (100 000 vidéos vues par mois). L'ensemble de ces ressources sont exploitées dans la plateforme de FOAD.
- Continué à former les formateurs du DOFER sur les nouvelles applications du numériques.
- Travaillé sur la monétisation via la plateforme de formation à distance.
- Assuré le suivi et la gestion du projet technique ISP (informations sportives partagées) et de différents outils (traduction en ligne, ...) - En étude de la migration du projet ISP vers POWEL (cloud).

Concernant les projets de la MOP et de la MGI

- Suivi le développement des logiciels spécifiques au haut niveau (cahier d'entraînement, ranking). L'ensemble des développements est effectué à la demande des fédérations et en collaboration avec la MOP et la MGI.
- Supervisé l'ensemble du projet du Portail du Suivi Quotidien des Sportifs (PSQS) regroupant actuellement 16 établissements.
- Piloté la migration des données SHN de la Direction des sports vers le PSQS.

Concernant les projets des fédérations

- Apporté son expertise à certaines fédérations olympiques sur le numérique et a réalisé des projets relatifs au haut niveau avec les fédérations de gymnastique, de handball, de judo, de volley-ball, de lutte.

version en a été impacté de manière très importante. L'équipe n'a pas été en mesure de répondre à l'ensemble des sollicitations de ces SHN.

Ce dispositif a nécessité la mobilisation de 3 personnes du DOFER, pratiquement à temps plein (en appui de DSA1 et des fédérations) pour participer d'une part, à la mise en adéquation entreprise/SHN et d'autre part à la préparation du SHN en vue de son recrutement. L'action a concerné tous les SHN « médaillables » listés par la MOP (en pôle à l'INSEP ou hors INSEP).

Aussi, la mission du DOFER a été de :

- mobiliser le référent du suivi socioprofessionnel des fédérations afin de réaliser le profil du SHN (CV et fiche d'identification) ;
- identifier les sportifs en regard des profils recherchés par les entreprises ;
- préparer le SHN au premier entretien avec l'entreprise ;
- Gérer le suivi d'intégration en entreprise et alerter le ministère sur les fins de contrat, en vue de possibles négociations de reconduction.

A partir de septembre 2016, une deuxième phase du Pacte de Performance a été lancée pour les Jeux Olympiques d'Hiver 2018, les Jeux d'été 2020 et 2024. Les efforts ont été concentrés dans un premier temps sur le ski et les sports de glace.

La cible de départ a été élargie : n'étaient pris en compte dans un premier temps que les sportifs médaillables identifiés par la MOP. A présent, le sont aussi les SHN « sélectionnables », identifiés également par la MOP.

Au total 247 SHN ont été accompagnés ou ont fait l'objet de la réalisation de documents de suivi socio-pro (fiches pour le club Athlètes et Partenaires, fiches PSQS, CV, LM...).

B. Accès à l'emploi et reconversion des SHN

Dans le cadre de l'accompagnement à l'emploi et à la reconversion, 70 SHN ou ex SHN ont été reçus en entretien pour être aider dans leurs démarches d'insertion professionnelle. Ces derniers ont bénéficié d'interventions à différents niveaux allant du simple conseil sur les techniques de recherche d'emploi aux bilans de compétences, en passant par un accompagnement à la transition (coaching, écoute, exercices de confiance en soi...). Lorsque des partenaires peuvent prendre le relais en région, l'unité d'accès à l'emploi et de la reconversion fait appel à leurs compétences : « Parcours Athlète Emploi » (CNOSF/ADECCO), Mac-Erci/Caperformance (conventionnés avec le ministère chargé des sports), APEC, ...

Objectif n°32 (Orientation n°3)

« ORGANISER L'ACCOMPAGNEMENT VERS UN EMPLOI STABLE ET DURABLE DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU (Y COMPRIS POUR LES SPORTIFS EN RECONVERSION) »

A. Le « Pacte de performance »

Le « Pacte de performance » a fortement mobilisé l'équipe de l'unité de l'accès à l'emploi et de la reconversion des SHN.

De ce fait, le travail d'accompagnement vers l'emploi des SHN en pôle à l'INSEP et des ex-SHN en recon-

Le projet professionnel du candidat construit, la phase de mise en relation avec les entreprises, de préparation aux entretiens d'embauche et au suivi d'intégration est mise en œuvre.

Les sollicitations relèvent des besoins suivants : réalisation de CV, lettre de motivation, préparation et simulation aux entretiens, découverte métiers, bilans professionnels de fin de carrière (formalisation et validation des projets de formation et des projets professionnels), accompagnement sur la transition et coaching d'aide à la prise de décision, bilans de compétences/travail sur les motivations, les valeurs, le suivi psychologique avec l'unité médicale, contrats d'alternance, CIP...

La gestion de projets a concerné tout au long de l'année 2016 la conception de la plateforme de formation à distance à l'insertion professionnelle (en carrière et en reconversion), Yournext. L'équipe pilotait la conception de l'infrastructure en collaboration avec l'UDN, les cabinets Mac Erci et Caperformance, en partenariat avec la DRJCS Ile de France et le CNOSEF. Les différents intervenants extérieurs et l'INSEP se sont réunis à de nombreuses reprises pour décider des contenus, des supports, de la réalisation technique, des futures actions de communication (teaser, ITW...). Les tournages des vidéos de coaching à destination des SHN et des ex SHN ont été réalisés par le département de l'information sportive (DIS) de l'INSEP.

L'unité d'accès à l'emploi et à la reconversion a créé une newsletter thématique, envoyée mensuellement aux SHN en carrière et en reconversion, par le biais du PSQS, grâce au partenariat signé avec la société GlobalSportJobs. Les deux responsables d'unité créent le contenu et GlobalSportJobs met en forme le document pour une mise en ligne, en mettant à disposition des annonces d'emploi et des articles spécialisés. Ce partenaire intervient également pour communiquer sur les grands événements du département (Carrefour de la Performance, et le cas échéant, tous les deux ans, Start'up ta reconversion).

Dans le cadre plus spécifique de la reconversion, le DOFER a permis la réalisation d'un dossier thématique dans INSEPMag, en collaboration avec le service de la communication.

La mission reconversion a permis de renforcer les relations entretenues par le DOFER et le département médical, autour de deux projets :

- Le protocole unité de psychologie/unité accès à l'emploi et reconversion : mise en place d'un bilan

psychologique de fin de carrière pour tout SHN intéressé par la démarche et sollicitant la responsable de la reconversion, y compris pour des SHN hors INSEP (en retour les psychologues de l'INSEP peuvent envoyer des SHN du médical vers la cellule reconversion du DOFER).

- Le questionnaire médical sur les pathologies des anciens SHN : ce projet d'Alain Frey, chef du département médical, vise à mieux connaître les maladies déclarées par les anciens sportifs, afin d'optimiser la prévention auprès des sportifs en carrière. Le DOFER a participé à l'élaboration de certaines questions portant sur la reconversion et sur l'état psychologique, en lien avec Lise Anhoury, psychologue du département médical de l'INSEP. Les retours d'ex SHN permettront de repérer de nouveaux interlocuteurs à accompagner.

C. L'organisation du Carrefour de la Performance

Cet événement se déroule tous les 2 ans. La 6ème édition du Carrefour de la Performance s'est tenue le 5 décembre 2016, en présence du Secrétaire d'Etat aux Sport, monsieur Thierry Braillard.

Cet événement revêtait cette année, deux objets pour les SHN :

- Préparer son insertion professionnelle immédiate ou future ;
- Préparer sa poursuite d'études après le bac.

Environ 600 SHN ont pu rencontrer 40 entreprises et 20 universités/écoles/instituts de formation.

Trois tables rondes ont été proposées :

- « L'impact des réseaux sociaux sur la gestion de sa carrière »
- « Le Pacte de Performance : le bilan deux ans après », avec la participation de Monsieur Thierry Braillard, Secrétaire d'État aux Sports
- « Faire de sa singularité un atout face à l'employeur »

Trois ateliers ont été également menés portant sur :

- « Gestion d'image du sportif de haut niveau »
- « Orientation du sportif de haut niveau »
- « Outils de recherche d'emploi »

Le bilan :

- Très bonne organisation générale,
- Ateliers et tables rondes appréciés
- L'implication en amont des différents services de l'INSEP (Audio-visuel, SIBT, DSPSHN (Accueil), STP, Communication) a amélioré l'organisation et les prestations proposées
- Satisfaction des SHN et des exposants présents
- Établissements de formation très satisfaits pour leur première édition

Cependant, on peut regretter un manque de mobilisation du mouvement sportif (affluence des sportifs moins importante que les éditions précédentes).

Objectif n°57 (Orientation n°5)

« PROMOUVOIR LE DOUBLE PROJET À L'INTERNATIONAL ET DÉVELOPPER DES COLLABORATIONS AVEC DES UNIVERSITÉS ÉTRANGÈRES »

Le DOFER a été impliqué dans un projet européen, le projet « Gold in Education and Elite Sport » (programme « Erasmus + Sport » de l'Union européenne).

L'INSEP pilote ce projet en lien étroit avec la Vrije Universiteit Brussel (VUB), pour la partie scientifique. 9 pays sont partenaires de ce projet : la Belgique, l'Ecosse, l'Espagne, la Grande-Bretagne, l'Italie, les Pays-Bas, la Pologne, la Slovaquie, la Suède.

Ce projet a été mené du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2016.

Ce projet a une double ambition :

- Accompagner les athlètes de 15 - 25 ans dans la préparation et la réalisation de leur double projet de formation et de performance
- Aider les personnels « accompagnants » et professionnels du double projet à développer de nouveaux services et outils et à optimiser la qualité des services existants.

Après la première phase consacrée aux compétences des athlètes en double projet, le consortium GEES a mené une seconde enquête scientifique auprès des accom-

pagneurs du double projet, visant à établir le profil des compétences que les accompagnateurs doivent mobiliser dans leur mission d'accompagnement du double projet des SHN et identifier les outils et démarches d'intervention qu'ils utilisent. Au niveau européen, plus de 500 accompagnateurs experts du double projet ont été sollicités. En France, 77 accompagnateurs ont reçu le questionnaire, 51 ont répondu à l'ensemble des questions de l'enquête dont une majorité d'experts issus de centres de performances du Grand INSEP (24 agents de l'INSEP, 11 de CREPS), suivis par les responsables du suivi socioprofessionnel en fédérations (7) et correspondants haut niveau en directions régionales (7) et enfin, les accompagnateurs en Universités/Ecoles (2).

L'année 2016 a également vu la mise en œuvre des 3^e et 4^e étapes du projet relatives au recensement, au développement et à l'évaluation d'outils et méthodes au service des accompagnateurs du double projet dans leur travail auprès des sportifs de haut niveau. La rédaction d'un manuel de ressources à l'usage des accompagnateurs réunissant les outils et méthodes identifiés dans l'étape précédente est en cours et devrait être finalisée en même temps que le rapport final du projet, à rendre fin février 2017 à l'EACEA.

2 réunions multilatérales ont eu lieu en 2016, l'une à Barcelone en avril 2016, couplée à un atelier de travail international, l'autre à Bruxelles en décembre 2016, couplée au symposium final du projet. Une visite des référents du projet pour l'EACEA - visant à faire un premier bilan du projet et identifier les éventuels problèmes à lever avant la fin du projet - a également eu lieu à l'INSEP en novembre 2016.



Jérémie AZOU et Pierre HOUIN



Cynthia VESCAN

Le Département de la Recherche est devenu Unité Recherche (UR) au sein du Pôle Performance dans le cadre de la réorganisation de juillet 2016, dont le responsable est Monsieur Jean-François ROBIN. Le laboratoire de recherche « Sport, Expertise, Performance », qui lui est associé, est labellisé « Équipe d'Accueil » depuis avril 2015. Il est dirigé par Monsieur Gaël GUILHEM. L'objectif est fondamentalement de « développer et promouvoir des connaissances et des savoir-faire scientifiques utiles pour les acteurs de la performance sportive de haut niveau ».

Cette année 2016, l'Unité Recherche ce sont :

- 13 Chercheurs
- 3 Ingénieurs
- 2 Assistantes
- 1 Technicienne de plateau
- 17 Doctorants

Changements administratifs à noter

L'UR a mis en place différentes structures de management :

- Des réunions de bureau hebdomadaires, des réunions de laboratoire mensuelles, des conseils de laboratoire bimensuels. Ces représentants participent également activement à la vie administrative de l'INSEP (CSMF, CA, CVSSS, etc.)
- Depuis mai 2016, production d'un règlement intérieur du laboratoire où sont précisés les processus de concertation collective en réunions (recrutements, projets, contrats, etc.)
- En Septembre 2016, le laboratoire a obtenu l'autorisation de Lieu de Recherches Biomédicales (label de l'Agence Régional de Santé).
- Depuis le mois de mai, l'UR a mis en œuvre un travail avec la Société d'Accélération de Transfert de Technologie IdF Innov (SATT-Innov) et avec D&C Consultant, société de Stratégie d'innovation et ingénierie financière en R&D. Dépôt d'un projet Fonds Unique Interministériel Projet ACTISO – 3.5 M€ dont 450 k€ fléchés INSEP Pôles de compétitivité Valorial et Vitagora.
- La politique de conventions et de partenariat s'est intensifiée cette année : Adrem Technologie, Lactel, Gatorade, Cryoinnov, FFRugby, FFFoot, FFTennis, Natural Grass, Eracles, Supersonic, Actech, etc.

Objectif n°12 (Orientation n° 1)

« RÉPONDRE PRIORITAIREMENT AUX DEMANDES DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES ET À CELLES DE LA MOP EN SE FOCALISANT SUR LES TROIS MISSIONS SCIENTIFIQUES MAJEURES (STRESS, RÉCUPÉRATION, GESTE SPORTIF) »

Pour rendre compte des réponses aux demandes des fédérations, l'inventaire des projets scientifiques en cours et terminés permet d'évaluer la diversité des recherches conduites par le laboratoire « Sport, Expertise, performance » (SEP). À ce jour, 98 projets sont en cours ou terminés ; ils ne peuvent pas être tous rapportés ici. Nous proposons d'en citer 3, qui sont caractéristiques de l'activité développée par l'UR.

A. 1. Projets terminés en 2016

Projet 1

Sprint : Analyse mécanique et neuromusculaire du sprint en résistance et assistance (survitesse) : mieux caractériser pour améliorer les performances

Responsables scientifiques : Rabita G, Guilhem G, Collaborateurs scientifiques : Couturier A, Morin J-B (Université de Saint Etienne), Slawinski J (Université de Nanterre), Dorel S, Nordez A (Université de Nantes, INSEP). Collaborateurs fédéraux : Ontanon G, Yalouz G, DTN
Populations sportives bénéficiaires : Sprinteurs du pôle INSEP
Financement : Ministère des Sports (20000€)

Projet 2

Améliorer sa performance en endurance par une stratégie nutritionnelle : effets d'une périodisation différente des apports glucidiques : La stratégie "Sleep-Low"

Bourse CIFRE Gatorade Laurie-Anne Marquet
Université de Nice Sophia-Antipolis, Université du Sud Toulon Var
Projet transversal

Projet 3

Caractérisation des propriétés élastiques musculaires par élastographie : une nouvelle approche de la blessure ?

Responsables scientifiques : Lacourpaille L, Guilhem G
Collaborateurs scientifique : Frey A, Daufrenne A, Thoreux P, Renoux J (Département Médical INSEP), Hug F, Nordez A, Le Sant G (Université de Nantes)
Populations sportives bénéficiaires : Tous sports
Financement : Financement Ministère (26000 €)

A. 2. Projets en cours en 2016

Projet 1

Effet du stress thermique sur les propriétés mécaniques musculaires

Gestion et prévention de la blessure

Gaël Guilhem

Fonds propres INSEP

Département Médical, Université de Nantes, Université de Reims

Projet transversal

Projet 2

Effets de la fatigue sur les paramètres psychologiques et physiologiques de la performance – Optimisation des ressources psychologiques visant l'aide à la performance de haut-niveau en badminton

Psychologie de la performance et accompagnement

Julie Doron

Ministère des Sports, Université de Nantes, Université Paris-Est Créteil Val De Marne

FFBadminton

Projet 3

Effets de recommandations appliquées de manière chronique dans un cadre écologique sur le sommeil et la performance physique de sportifs de haut niveau

Vie de l'athlète, récupération, sommeil, nutrition

M Nédélec, E Tiollier

Ministère des Sports et Centre du Sommeil et de la Vigilance

Projet transversal (Plusieurs fédérations impliquées)

A. 3. Projets acceptés en 2016

INTITULÉS	MONTANTS ATTRIBUÉS (€)	PORTEURS
ANALYSE LONGITUDINALE DES PERFORMANCES EN ENDURANCE SUIVANT DIFFÉRENTS NIVEAUX DE FATIGUE ET ÉVOLUTIONS PHYSIOLOGIQUES ET PERCEPTIVES DE L'ATHLÈTE	43 430	ANAËL AUBRY
PERCEPTION VISUELLE CHEZ LE SPORTIF DE HAUT NIVEAU BLESSÉ	28 000	CLAIRE CALMELS

A. 4. Publications scientifiques

Pour apprécier la diversité des recherches conduites par le Laboratoire de Recherche SEP, il est possible d'identifier les publications produites par les chercheurs à propos de l'optimisation de la performance en sport de haut niveau.

27 articles publiés dans des revues internationales à comité de lecture, soit l'année la plus prolifique du Laboratoire SEP, dont 14 recensées sur la liste AERES STAPS – IF moyen : 2.728 [range : 0.716 – 5.579]

- 11 articles classés 1 ou 2 par l'AERES (42%) - IF moyen : 3.070 [range : 0.716 – 5.579]
- 3 articles classés 3 par l'AERES (12%) - IF moyen : 1.52 [range : 1.209 – 2.142]
- 12 articles non classés par l'AERES (46%) - IF moyen : 2.684 [range : 0.73 – 3.759]

Conférences et ouvrages

55 Conférences avec actes

- Conférences invitées internationales : 13

- Conférences dans des congrès internationaux avec actes : 20
- Conférences dans des congrès nationaux avec actes : 22

5 Ouvrages et 13 Chapitres d'ouvrage

1. Abaidia AE, Lamblin J, Delecroix B, Leduc C, McCall A, Nedelec M, Dawson B, Baquet G, Dupont G. Recovery from exercise-induced muscle damage: cold water immersion versus whole body cryotherapy. *Int J Sports Physiol Perform.* 2016.
2. Avrillon S, Jidovtseff B, Hug F, Guilhem G. Influence of Isoinertial-Pneumatic Mixed Resistances on Force-Velocity Relationship. *Int J Sports Physiol Perform.* 2016:1-22.
3. Burlot F, Richard R, Joncheray H. The life of high-level athletes: The challenge of high performance against the time constraint. *International Review for the Sociology of Sport.* 2016.
4. Calmels C, Chede-Shinde N, Stam CJ. Cortical plasticity induced by brain-computer interface learning: A case study. *Clin Neurophysiol.* 2016;46(3):220-221.

5. Calmels C, Erblang M, Machtoune M, Stam CJ. Neural basis of errors when performing dual tasks. *Clin Neurophysiol.* 2016;46(2):97.
6. Costello JT, Baker PR, Minett GM, Bieuzen F, Stewart IB, Bleakley C. Cochrane review: Whole-body cryotherapy (extreme cold air exposure) for preventing and treating muscle soreness after exercise in adults. *J Evid Based Med.* 2016.Couderc A, Thomas C, Lacomme M, Piscione J, Robineau J, Delfour-Peyrethon R, Borne R, Hanon C. Movement Patterns and Metabolic Responses During an International Rugby Sevens Tournament. *Int J Sports Physiol Perform.* 2016:1-23.
7. Dinu D, Fayolas M, Jacquet M, Leguy E, Slavinski J, Houel N. Accuracy of Postural Human-motion Tracking Using Miniature Inertial Sensors. *Procedia Engineering.* 2016;147:655-658.
8. Doguet V, Jubeau M, Dorel S, Couturier A, Lacourpaille L, Guevel A, Guilhem G. Time-Course of Neuromuscular Changes during and after Maximal Eccentric Contractions. *Front Physiol.* 2016;7(137):137.
9. Doguet V, Nosaka K, Plautard M, Gross R, Guilhem G, Guevel A, Jubeau M. Neuromuscular Changes and Damage after Isoload versus Isokinetic Eccentric Exercise. *Med Sci Sports Exerc.* 2016;48(12):2526-2535.
10. Doguet V, Riviere V, Guevel A, Guilhem G, Chauvet L, Jubeau M. Specific joint angle dependency of voluntary activation during eccentric knee extensions. *Muscle Nerve.* 2016;[Epub ahead of print].
11. Doron J, Bourbousson J. How stressors are dynamically appraised within a team during a game: An exploratory study in basketball. *Scand J Med Sci Sports.* 2016;[Epub ahead of print].
12. Doron J, Martinent G. Appraisal, coping, emotion, and performance during elite fencing matches: a random coefficient regression model approach. *Scand J Med Sci Sports.* 2016;[Epub ahead of print].
13. Doron J, Martinent G. Trajectories of psychological states of women elite fencers during the final stages of international matches. *J Sports Sci.* 2016;34(9):836-842.
14. Friesenbichler B, Item J, Neunstöcklin F, Casartelli N, Guilhem G, Maffiuletti N. Differences in trunk and thigh muscle function between elite sailors and non-sailors. *J Electromyogr Kinesiol.* 2016;[Epub ahead of print].
15. Giroux C, Rabita G, Chollet D, Guilhem G. Optimal balance between force and velocity differs among world-class athletes. *J Appl Biomech.* 2016;32(1):59-68.
16. Guilhem G, Doguet V, Hauraix H, Lacourpaille L, Jubeau M, Nordez A, Dorel S. Muscle force loss and soreness subsequent to maximal eccentric contractions depend on the amount of fascicle strain in vivo. *Acta Physiol.* 2016;217(2):152-163.
17. Lacourpaille L, Nordez A, Doguet V, Hug F, Guilhem G. Effect of damaging exercise on electromechanical delay. *Muscle Nerve.* 2016;54(1):136-141.
18. Le Meur Y, Buchheit M, Aubry A, Coutts AJ, Hausswirth C. Assessing Overreaching With HRR: What is the Minimal Exercise Intensity Required? *Int J Sports Physiol Perform.* 2016:1-14.
19. Louis J, Marquet LA, Tiollier E, Bermon S, Hausswirth C, Brisswalter J. The impact of sleeping with reduced glycogen stores on immunity and sleep in triathletes. *Eur J Appl Physiol.* 2016;116(10):1941-1954.
20. Marquet LA, Brisswalter J, Louis J, Tiollier E, Burke LM, Hawley JA, Hausswirth C. Enhanced Endurance Performance by Periodization of Carbohydrate Intake: "Sleep Low" Strategy. *Med Sci Sports Exerc.* 2016;48(4):663-672.
21. Marquet LA, Hausswirth C, Molle O, Hawley JA, Burke LM, Tiollier E, Brisswalter J. Periodization of Carbohydrate Intake: Short-Term Effect on Performance. *Nutrients.* 2016;8(12).
22. Marrier B, Le Meur Y, Robineau J, Lacomme M, Couderc A, Hausswirth C, Piscione J, Morin JB. Quantifying Neuromuscular Fatigue Induced by an Intense Training Session in Rugby Sevens. *Int J Sports Physiol Perform.* 2016:1-19.
23. Milazzo N, Farrow D, Fournier JF. Effect of implicit perceptual-motor training on decision-making skills and underpinning gaze behavior in combat athletes. *Percept Mot Skills.* 2016;123(1):300-323.
24. Milazzo N, Farrow D, Ruffault A, Fournier JF. Do karate fighters use situational probability information to improve decision-making performance during on-mat tasks? *J Sports Sci.* 2016;34(16):1547-1556.
25. Plautard M, Guilhem G, Fohanno V, Nordez A, Comu C, Guével A. Comparison of two methodological approaches for the mechanical analysis of isoload single-joint movement. *Sports Biomech.* 2016;[Epub ahead of print].
26. Samozino P, Rabita G, Dorel S, Slawinski J, Peyrot N, Saez de Villarreal E, Morin JB. A simple method for measuring power, force, velocity properties, and mechanical effectiveness in sprint running. *Scand J Med Sci Sports.* 2016;26(6):648-658.
27. Schmit C, Duffield R, Hausswirth C, Coutts AJ, Le Meur Y. Pacing Adjustments Associated With Familiarization: Heat Versus Temperate Environments. *Int J Sports Physiol Perform.* 2016;11(7):855-860.
28. Schmit C, Hausswirth C, Le Meur Y, Duffield R. Cognitive Functioning and Heat Strain: Performance Responses and Protective Strategies. *Sports Med.* 2016;[Epub ahead of print].
29. Thomas C, Delfour-Peyrethon R, Bishop DJ, Perrey S, Lepretre PM, Dorel S, Hanon C. Effects of pre-exercise alkalosis on the decrease in VO₂ at the end of all-out exercise. *Eur J Appl Physiol.* 2016;116(1):85-95.
30. Trouillet R, Doron J, Combes R. Metacognitive beliefs, environmental demands and subjective stress states: A moderation analysis in a French sample. *Personality and Individual Differences.* 2016;101:9-15.
31. Vachon H, Bourbousson M, Deschamps T, Doron J, Bulteau S, Sauvaget A, Thomas-Ollivier V. Repeated self-evaluations may involve familiarization: An exploratory study related to Ecological Momentary Assessment designs in patients with major depressive disorder. *Psychiatry Res.* 2016;245:99-104.

B. Productions diverses de l'Unité Recherche

Productions / Réalisations

- **Organisation de colloques et/ou écoles thématiques : 102 actions d'expertise** (Jurys de thèse, Expertises dans des revues ou des comités scientifiques, Expertises à destination du milieu sportif, Organisation de manifestations scientifiques, Autres expertises)
- **Actions de diffusion de la culture scientifique : 65 articles de valorisation + 13 Autres Productions** (bases de données, logiciels enregistrés, guides techniques, catalogues d'exposition, etc.)
- **Responsabilités Éditoriales revues ISI ou Société savantes :**
 - 1 éditeur de section de la revue STAPS (74e section)
 - 1 éditeur de la revue PLoS One
 - 1 éditeur de la revue Journal of Applied Ergonomics
 - 2 membres du comité éditorial de la revue Frontiers in Physiology

Valorisation

- **5 Contrats industriels** (Thèses CIFRE) **et 1 projet en expertise**
- **2 doctorants du laboratoire bénéficient d'un contrat doctoral** (Université Paris Est Créteil, Université Paris Saclay)
- **7 Contrats/Appels d'offres Ministères/Collectivités territoriales** (Appels à Projets du Ministère des Sports)
- **1 doctorant Lauréat du Concours « Be the Future of Sport »** (projet One Foot Fix – 70 k€)
- **Autres Contrats/Appels d'offres :**
 - **Partenaire** d'un projet financé par la Région des Pays de la Loire (Analyse et Optimisation de la Performance en Aviron et en Cyclisme, ANOPACY – 482 k€)
 - **1 Contrat de Recherche et Développement** de 3 ans avec Actech Recherche et développement (projet VPN – 36 k€)
 - **1 Contrat de Recherche et Développement** d'1 an avec Lactalis Recherche et développement (projet ENDURO – 86 k€)
 - **Partenaire d'une candidature à l'appel générique de l'ANR** (projet I-DEBRIEFS – subvention demandée : 384 k€)
 - **1 projet déposé au Fonds Unique Interministériel** labellisé par les pôles de compétitivité Vitagora et Agrial (Projet ACTISO – subvention demandée : 450 k€)
 - **1 candidature au Call For Proposal Myotendinous Application 2016** financé

par la National Basketball Association et General Electric Health (projet IMAGIN - subvention demandée : 231 k\$)

→ **8 opportunités de projets à potentiel de valorisation détectées**

Soutenances de thèses

5 thèses soutenues : L-A. MARQUET, R. BORNE, A. AUBRY, C. SCHMIT, A. COUDERC.

C. Accompagnement Scientifique de la Performance

Depuis septembre 2013, cette unité et le laboratoire de recherche veut répondre prioritairement aux demandes des fédérations sportives et à celles de la MOP en se focalisant sur les trois missions scientifiques majeures ont trois missions :

- l'identification et l'optimisation des paramètres psychologiques, physiologiques et sociologiques liés au stress d'entraînement, de compétition ou de carrière sportive.
 - 49 études, 9 fédérations concernées.
- les déterminants ainsi que les conséquences physiologiques et psychophysologiques de la récupération en sport
 - 30 études dont 3 fédérations concernées (Tennis, Escrime, Foot)
- les caractéristiques et l'amélioration des facteurs neuromusculaires, neurophysiologiques et mécaniques du geste sportif.
 - 36 études et 9 fédérations concernées.

Une vingtaine de fédérations ont donc participé à l'offre de recherche de l'UR. La communication quant aux projets menés par l'unité recherche est accentuée grâce à un travail très régulier avec l'Unité Communication.

En 2016, l'accompagnement scientifique pour la performance a été effectué auprès de 27 fédérations sportives. Ces missions sont réalisées en relation avec le processus mis en place par la MOP des fédérations olympiques et paralympiques. Ce processus permet d'identifier une demande venant d'un entraîneur ou d'un chef de projet pour un sportif de haut niveau « médaillable » et/ou pour un membre du staff, validée par le DTN. À titre d'exemple, 8 projets recherche ont été terminés en 2015 dont les conclusions servent l'accompagnement scientifique de la performance opéré en 2016.

Laboratoire Sport, Expertise et Performance

Équipe d'Accueil 7370

13 CHERCHEURS

3 INGÉNIEURS

13 DOCTORANTS



3

THÈMES SCIENTIFIQUES MAJEURS :
**STRESS, RÉCUPÉRATION,
GESTE SPORTIF**

32



PUBLICATIONS
SCIENTIFIQUES
EN 2016

15



COLLABORATIONS
FÉDÉRALES

+20



COLLABORATIONS
SCIENTIFIQUES

4



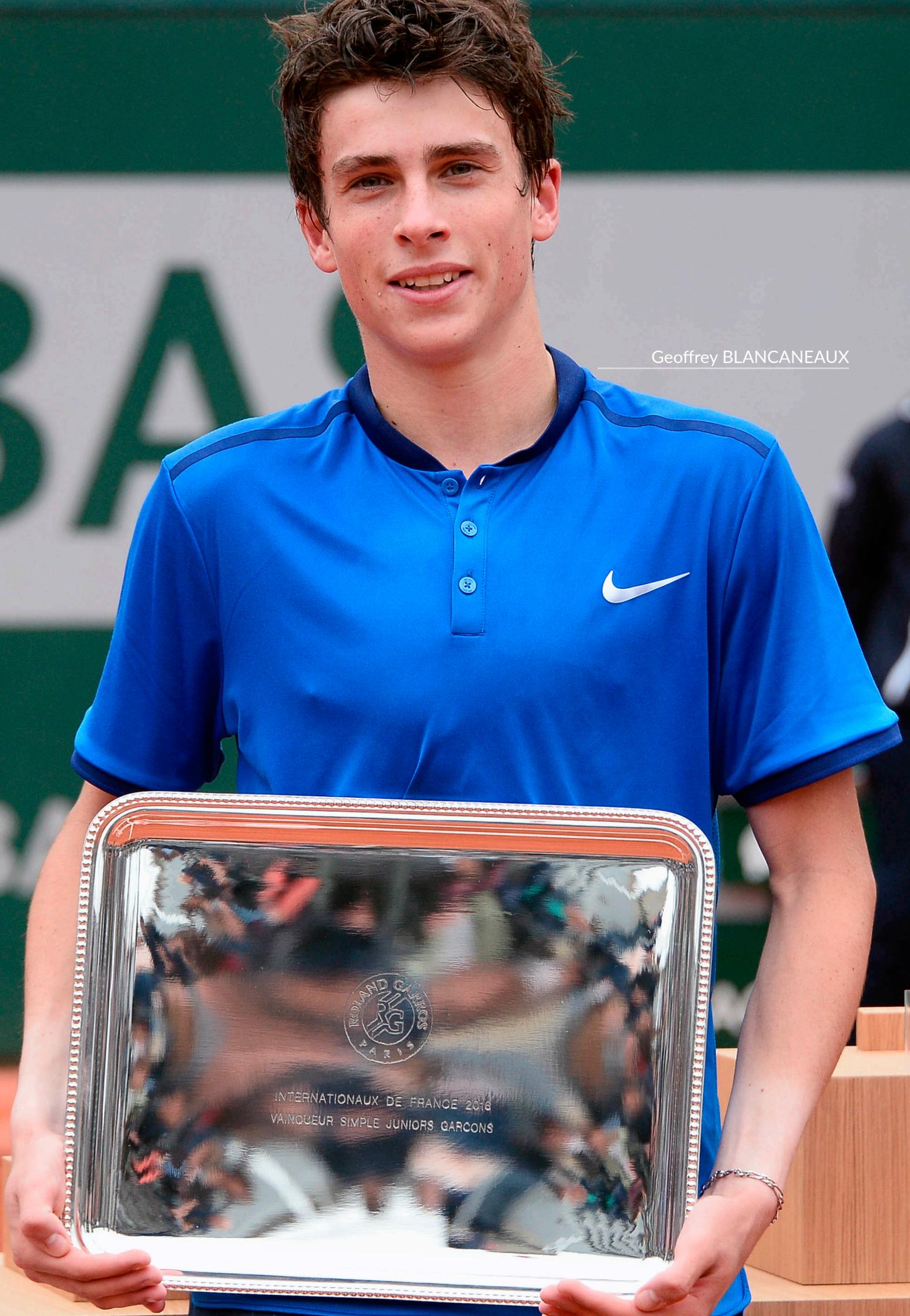
CONTRATS R&D
EN 2016

6



THÈSES FINANCÉES
DEPUIS 2015
& 5 SOUTENUES
EN 2016

Geoffrey BLANCANEUX



DÉPARTEMENT DU SUIVI DES PÔLES FRANCE, DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU ET DE L' AIDE MÉTHODOLOGIQUE À LA PERFORMANCE

En cette année olympique 2016, de nombreux évènements (CE ou CM) n'ont pas eu lieu, l'échéance de RIO ayant focalisé les objectifs sportifs de l'olympiade qui vient de s'achever. Toutefois certaines disciplines ont organisé en amont des JO des épreuves qui, pour certaines, étaient encore qualificatives pour Rio (TQO ou CE/CM). Dans ces conditions nos SHN se sont dans l'ensemble bien comportés, rapportant de RIO 18 ou plutôt 21 des 42 médailles, si l'on compte les sportifs et sportives ayant passé au moins deux ans au sein de l'INSEP. Les champions des champions 2016 (France) sont Teddy Riner et Emilie Andéol, tous deux champions olympiques dans la catégorie « reine » des lourds. Une belle preuve de reconnaissance du travail effectué par le judo français qui a encore répondu présent à RIO !

Récapitulatifs des EUROS SÉNIORS 2016

Récapitulatifs des EUROS JUNIORS 2016

				TOTAL				TOTAL
INDIVIDUELS	7	5	9	21	6	1	5	12
PAR ÉQUIPES	1	3	3	7	3	0	2	5
TOTAL	8	8	12	28	9	1	7	17

Commentaires :

45 médailles européennes (28 chez les **seniors** et 17 chez les juniors) pour **17 titres (8+9)**, dont 13 en individuel et 4 par équipes.

Seniors :

21 médailles **individuelles** dont **7 titres** qui sont ramenés par le judo (5-Riner/Khyar/Pavia/Emane et Tcheuméo), l'escrime (1-Borel EH), le tir à l'arc (1- JC Valladont). Les autres sports pourvoyeurs de médailles individuelles sont l'haltérophilie (1 BRO), la Natation Handisport (1 BRO), le TK (1ARG+4BRO), la GAF (1ARG), escrime et judo ramenant aussi de l'argent et du bronze. **Par équipes**, c'est encore l'Épée Hommes qui s'illustre (OR), le SD et ED (ARG), le FD (BRO). La belle surprise vient du badminton argenté aux Euros par équipes et de la GAF en bronze.

Juniors :

En individuel **12 médailles**, le cyclisme en obtient 6 (3 OR dont 2 titres pour **Mathilde Gros** / 1 ARG / 2 BRO), le judo 5 médailles (2 OR pour **Marie-Eve Gahié** et **Julia Tolofua**/3 BRO) et le tennis de table 1 en OR (**Alexandre Cassin** champion du monde junior). **Par équipes**, c'est le basket qui brille avec 2 titres (U18F et U18G) et une médaille de BRO (U16F). Le tennis est aussi champion d'Europe Juniors (avec Geoffrey Blancaneaux). Le judo complète le tableau avec le BRO pour les filles.

Récapitulatifs des MONDE SÉNIORS 2016

Récapitulatifs des MONDE JUNIORS 2016

				TOTAL				TOTAL
INDIVIDUELS	2	2	2	6	4	1	1	6
PAR ÉQUIPES	1	0	3	4	2	0	1	3
TOTAL	3	2	5	10	6	1	2	9

Commentaires :

19 médailles mondiales (10 chez les **seniors** et 9 chez les juniors) pour **9 titres**, dont 6 en individuel et 3 par équipes.

Seniors :

Avant d'être championne olympique à RIO, **Estelle Mossely** (- 60 kgs) a été la 1^{ère} championne du monde française de boxe. **Valentin Belaud** a été sacré champion du monde de pentathlon moderne 2016, mais n'a pas réussi à confirmer aux Jeux. **Elodie Clouvel**, sa compagne est vice championne du monde en confirmant cet argent planétaire à RIO. Par équipe, à noter le titre par équipes du tennis fauteuil avec **Mickaël Jérémiasz** qui fut le porte drapeau de la délégation paralympique à RIO. **Pascal Martinot Lagarde** est vice champion du monde du 60 haies en salle.

Juniors :

L'escrime française a une relève assurée grâce au sabre dames (OR pour **Caroline Queroli** et ARG pour **Manon Brunet**), au sabre Hommes (**Charles Colleau**). En tennis **Geoffrey Blancaneaux** gagne Roland Garros. Enfin en lutte, la France a trouvé en la personne de **Koumba Larroque**, championne du monde junior de lutte féminine (à Dijon), un réel espoir de médaille pour TOKYO 2020 ! **Par équipes**, la France (filles) en **basket 3X3** a battu les USA pour devenir championne du monde. 2 des 3 joueuses sont issues du CFBB. Les filles de l'**épée dames** sont elles aussi championnes du monde juniors (à Bourges). Enfin un petit exploit avec le bronze mondial du tennis de table (double hommes) grâce à **Cassin** et **Seyfried** dans un sport dominé par les asiatiques.

Récapitulatifs des JO de RIO 2016

				TOTAL
INDIVIDUELS	4	8	4	16
PAR ÉQUIPES	1	1	0	2
TOTAL	5	9	4	18

Récapitulatifs des JP de RIO 2016

				TOTAL
	1	0	1	2
	0	0	0	0
	1	0	1	2

Commentaires : une bonne représentation des couleurs de l'INSEP lors de ces **31^{èmes} olympiades** d'été avec **21** des 42 **médailles** obtenues (50% avec une prise en compte des ex INSEPIENS) par **25% de l'effectif** des 396 athlètes de la délégation française (qui comportait un nombre record d'équipes de sports collectifs). **5 titres** aux JO (dont le titre par équipe de l'Épée Hommes) et **1 titre** aux JP.

Aux **Jeux olympiques**, les sports de combat ont répondu présents (la belle surprise de la **boxe** -6 médailles 2/2/2, escrime-3 médailles 1/1/1, **judo**-5 médailles 2/2/1, **TK** 0/1/0), avec de très belles surprises, comme la réussite du couple **YOKA-MOSSELY** en boxe, tous les deux en OR. **Jean-Charles Valladont** (TAA) obtient l'argent, 24 ans après l'or de Sébastien Flûte à Barcelone (1992). **Elodie Clouvel** confirme ses médailles d'argent européenne et mondiale avec l'argent olympique en pentathlon moderne. Valentin Prades rate quant à lui le bronze olympique (4^{ème} au PM). Mais

tous les pentathlètes seront à Tokyo pour l'or. Le TK avec 4 athlètes revient avec l'argent (**Haby Niaré**). L'escrime après son zéro pointé de Londres redevient un sport pourvoyeur de médailles aux Jeux pour la France. Le judo confirme. La « team solide » de la boxe surprend !

Côté **Jeux Paralympiques**, l'INSEP ramène deux médailles. L'or pour **Nantenin Keita** (400m athlétisme) et Arnaud Assoumani le bronze à la longueur.

Conclusion : l'INSEP doit poursuivre son rôle de « locomotive » des centres de préparation de nos meilleurs athlètes français. La qualité de ses services et de son encadrement y est aussi pour beaucoup. En espérant que le 13 septembre 2017 Paris sera désignée ville hôte des Jeux de 2024 !



Durant l'année 2016, l'INSEP a accueilli 23 pôles France dans 21 sports présents aux Jeux Olympiques d'été, 1 sport présent aux Jeux Olympiques d'Hiver et 1 sport présent aux Jeux paralympiques d'été.

Ce sont plus de 700 sportives et sportifs de haut niveau qui se sont entraînés ou formés au quotidien au sein de l'Insep, encadrés par plus de 550 entraîneurs et cadres sportifs ou administratifs des fédérations.

Environ 200 Sportives et Sportifs de Haut Niveau majeurs sont internes, et 170 mineurs.

Le Département du Suivi des Pôles France et des Sportifs de Haut Niveau est composé de quatre unités opérationnelles :

- Unité de Coordination et de suivi des Pôles France
- Unité d'Aide Méthodologique à la Performance
- Unité d'Accueil des Sportifs de Haut Niveau majeurs et des Stagiaires
- Unité d'Accueil des Sportifs de Haut Niveau mineurs

Les missions du Département du Suivi des Pôles France et des Sportifs de Haut Niveau couvrent donc aussi bien les conditions d'accueil des sportives et des sportifs de haut niveau que leurs conditions d'entraînement au sein des pôles France.

Le Département du Suivi des Pôles France et des Sportifs de Haut Niveau a été mobilisé en 2016 sur 4 objectifs opérationnels dans 2 axes stratégiques du projet d'établissement de l'INSEP :

Axe Stratégique n°1 : Accompagner et soutenir toutes les fédérations sportives Olympiques et Paralympiques dans leur projet de performance

- **Objectif opérationnel n°6.**
Améliorer les conditions d'accueil et adapter les prestations pour la venue ponctuelle des sportifs de haut niveau français et étrangers
- **Objectif opérationnel n°7.**
Développer la collaboration avec l'encadrement technique des pôles France
- **Objectif opérationnel n° 8.**
Optimiser les conditions matérielles d'entraînement, d'évaluation et de récupération des sportifs de haut niveau des Pôles France

Axe Stratégique n°3 : Poursuivre l'amélioration des conditions de préparation du projet de performance des sportifs sur le fondement du double projet

- **Objectif opérationnel n° 28.**
Prioriser l'accompagnement des sportifs « médaillables » par une équipe d'experts spécialistes de l'entraînement et de la préparation physique.

I. AXE STRATÉGIQUE N°1 : ACCOMPAGNER ET SOUTENIR TOUTES LES FÉDÉRATIONS SPORTIVES OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DANS LEUR PROJET DE PERFORMANCE

Objectif opérationnel n°6

«AMÉLIORER LES CONDITIONS D'ACCUEIL ET ADAPTER LES PRESTATIONS POUR LA VENUE PONCTUELLE DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU FRANÇAIS ET ÉTRANGERS»

L'ensemble des unités constitutives du Département du Suivi des Pôles France et des Sportifs de Haut Niveau a été mobilisé sur cet objectif. Ce dernier constitue en effet la mission première du DSPSHN.

Au quotidien et dans la continuité des années précédentes, l'ensemble des personnels du DSPSHN s'est attaché à créer des conditions optimales pour l'accueil des sportives et sportifs de haut niveau tant sur le plan logistique (hébergement, repas et qualité de vie) que sur le plan sportif. Cette activité transversale s'il

en est, se conçoit en synergie avec l'ensemble des départements de la Direction de la Politique Sportive, de la Direction de l'Administration Générale, de la Mission d'Optimisation de la Performance, de la Mission Grand Insep et de la Cellule des relations Internationales.

A. Unité de Coordination et de suivi des pôles France

L'action au plus près des pôles France de cette unité

permet une relation permanente et riche avec les Responsables de Pôle France (RPF) qui sont les maîtres d'œuvre des projets de Pôles France « INSEP » au service des projets de performance des fédérations olympiques et paralympiques.

L'unité pilotée par Arielle Dugast, établit un rapport hebdomadaire de la situation générale de chaque pôle, ce rapport est le résultat des contacts directs avec les RPF.

Elle élabore, chaque année, le Guide du Responsable de Pôle France, outil de référence des RPF pour mener à bien leur projet de Pôle.

Chaque mois, une réunion de l'ensemble des RPF permet la transmission des informations utiles au bon fonctionnement de l'ensemble du dispositif. Ce temps fort de l'activité du DSPSHN est l'occasion d'échanger sur l'ensemble des projets, évolutions, difficultés et événements tant du côté Insep que du côté Pôles France.

En février sont organisées des Commissions Intermédiaires qui permettent de faire un point précis sur la situation des projets de Pôles France. Elles permettent de faire un tour d'horizon de la situation particulière de chaque pôle France, de chaque Sportive ou sportif au sein de ces Pôles France et des prévisions d'évolution pour la rentrée de septembre suivante.

En Juin sont organisées les Commissions d'Admission qui permettent d'établir les effectifs de rentrée de chaque Pôle France.

Tout au long de l'année se tiennent les Commissions Permanentes des Effectifs qui se réunissent à chaque sortie ou entrée d'une sportive ou d'un sportif dans l'un des Pôles France mais également pour traiter de façon anticiper toute situation relative à la vie dans les internats, au double-projet voire même parfois relatives à des questions de discipline au sein de l'Institut. En outre, la réflexion de fond initiée en 2015, sur les conventions de pôles, a abouti en 2016 à une pluri-annualisation de ces conventions. L'effort se poursuivra en 2017 afin d'approfondir et de développer le concept de pôle France Insep au service des Projets de performance sportive des Fédérations.

B. Unité d'Aide Méthodologique à la Performance

L'unité d'aide méthodologique à la performance contribue pleinement à atteindre cet objectif d'amé-

lioration d'accueil et d'adaptation des prestations de l'Insep au service des projets de performance des fédérations nationales ou étrangères. Cette unité est dirigée par Norbert Krantz.

Les champs d'interventions de cette unité sont nombreux et sont mobilisés de façon systématique au profit des sportives ou sportifs de haut niveau permanents ou de passage.

La DPS, dans une collaboration impliquant ses départements le DSPSHN, le DR, le DEST, le DM mais également la MOP et le partenaire privé, continue de faire évoluer aux services des SHN, les modes de fonctionnement internes et/ou externes de l'INSEP : repas décalés, entraînements décalés, services médicaux décalés... Il s'agit là d'une véritable transformation des pratiques en fonction des rythmes des sportifs. Cette approche, mise en place ponctuellement, mais pas de manière permanente, s'est révélée particulièrement efficace dans la perspective des Jeux Olympiques de Rio. Elle permet désormais d'offrir, notamment aux sportives ou sportifs des équipes de France des conditions optimales de préparation aux compétitions de référence.

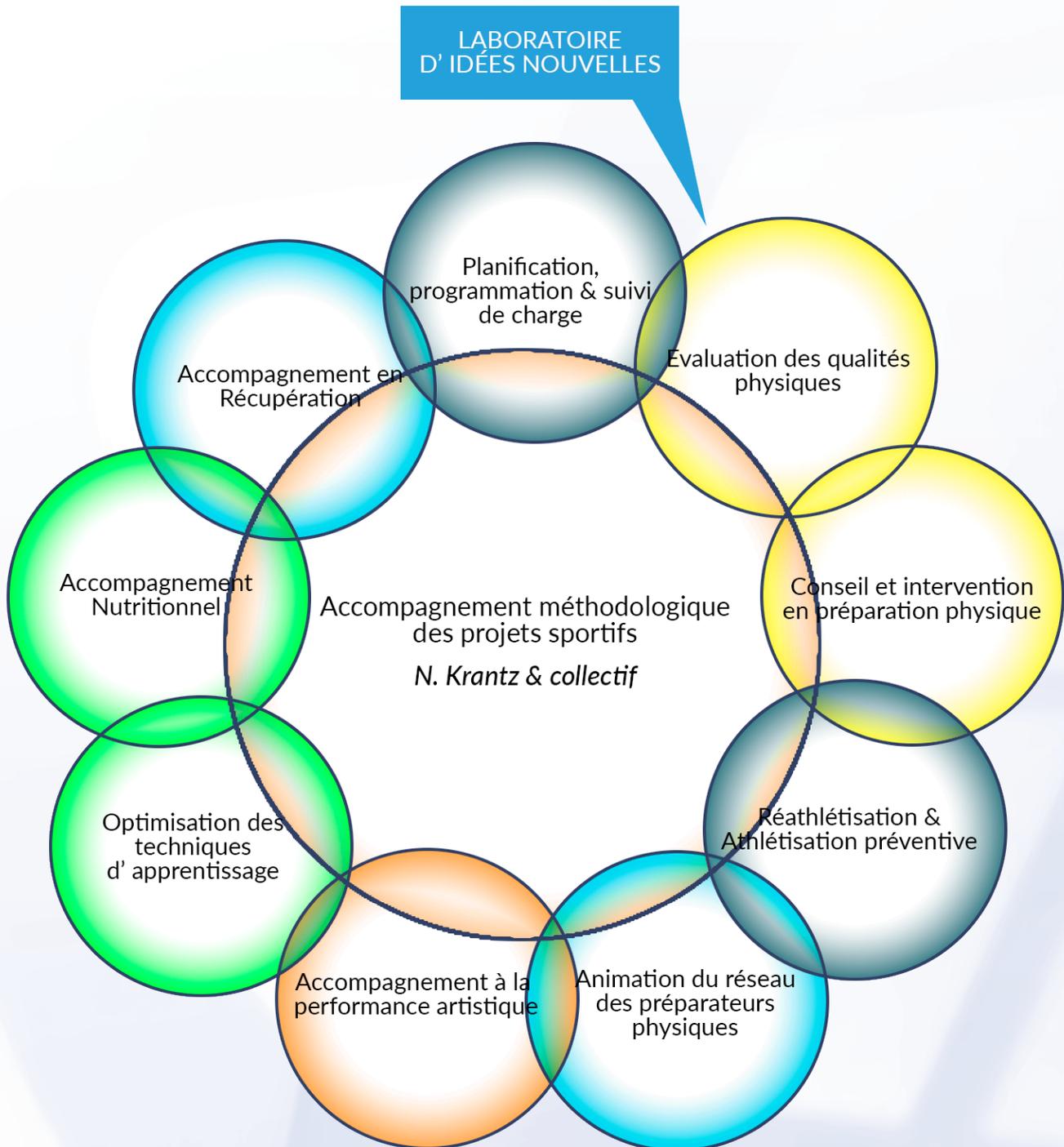
C. Unité d'Accueil des Sportifs de Haut Niveau majeurs et des Stagiaires et Unité d'Accueil des Sportifs de Haut Niveau mineurs

Les deux unités d'accueil des majeurs (200 SHN majeurs internes) et des mineurs (170 SHN mineurs internes) sont bien évidemment mobilisées dans l'amélioration des conditions d'accueil.

Dans le prolongement des actions engagées depuis plusieurs années, Sylvie Authier (majeurs et stagiaires) et Anne Templet (mineurs) et leurs équipes respectives développent au quotidien une démarche qualitative au service des sportives et sportifs de haut niveau afin que ceux-ci puissent dans les meilleures conditions possibles mener à bien leur projet de performance et ce, quelle que soit la durée de leur séjour au sein de l'Institut.

A cette fin, l'ensemble des « assistants d'éducation » reçoit une formation qui a pour but de bien préciser leur rôle tant sur le plan de la sécurité qui doit être garantie que sur le plan de la mission éducative qui incombe à l'Insep.

Lors d'accueil de stages courts, environ 700 sportives ou sportifs de haut niveau en 2016, les solutions d'hébergement les plus adaptées sont systématique-



6 TEMPS COMPLETS
&
4 TEMPS PARTIELS

ment recherchées, ainsi lorsque cela est nécessaire l'hébergement se fait hors les murs de l'Insep.

Chaque mois, les équipes éducatives sont réunies pour établir les programmes d'activités. Des activités socio-éducatives sont régulièrement organisées (soirées à thème, jeux divers, sorties...). Chaque mois en collaboration avec la mission nutrition des ateliers nutritionnels sont organisés, qui, permettent aux diététiciens d'éduquer les sportives ou les sportifs de haut niveau, sur la base du volontariat, aux questions relatives à la diététique pour la performance.

Objectif opérationnel n°7

« DÉVELOPPER LA COLLABORATION AVEC L'ENCADREMENT TECHNIQUE DES PÔLES FRANCE »

L'Unité d'aide méthodologique est maîtresse d'œuvre de cet objectif. Elle conseille les entraîneurs des pôles France dans le domaine de la planification et de la programmation des charges d'entraînement ainsi que sur d'autres questions en rapport avec la mise en place du processus d'entraînement. Notamment, en créant des applications numériques à l'usage des entraîneurs. Elle intervient dans de nombreux domaines :

- L'encadrement des activités liées aux pratiques de musculation (conseil et sécurité) assuré par M. Gillot et P. Clerc. Travail assuré auprès d'un certain nombre de médaillables.
- La prestation de Armelle Van Eecloo exclusivement centrée sur les médaillables pour améliorer tout ce qui est relatif au travail des muscles profonds, au développement des sensations kinesthésiques et aux allongements. SHN concernés : Jimmy Vicaut, Automne Pavia, Elodie Clouvel, Antoinette Nana Djimou, Eloïse Lesueur, Emilie Gomis, Vincent Prades...
- Le travail mené autour de la prévention des blessures a été mis en œuvre tout au long de l'année et commence d'ores et déjà à donner de précieux renseignements, ce plan à long terme doit nous permettre de mieux comprendre l'apparition des blessures et peut-être de mieux les anticiper. La synergie créée entre UAP, DM, DR et Irmes est de ce point de vue très porteuse.
- L'UAP a une fonction de « tête de pont » ou de « force de proposition » dans le domaine des conceptions et pratiques liés à la préparation physique dans ce cadre elle a développé le « Laboratoire des idées nouvelles » qui se veut être un lieu de réflexion prospective sur le champ de la haute performance.
- La fonction d'animateur assurée par S. Caristan

qui chaque année propose des Rencontres Thématiques, autour d'un point particulier relatif aux problématiques de terrain rencontrées par les entraîneurs. Ces rencontres sont filmées et déposées sur notre canal de communication TV INSEP.

- L'unité de coordination des Pôles France quant à elle, par sa proximité avec les RPF joue pleinement son rôle de courroie de transmission des besoins d'accompagnement qui se font jour mais également suscite des collaborations transversales d'un pôle à l'autre.

Objectif opérationnel n°8

« OPTIMISER LES CONDITIONS MATÉRIELLES D'ENTRAÎNEMENT, D'ÉVALUATION ET DE RÉCUPÉRATION DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU DES PÔLES FRANCE »

A. Conditions matérielles d'entraînement

Le DSPSHN veille au quotidien, en collaboration avec le DEST à la mise à disposition des pôles France des meilleures conditions d'entraînement possibles. A ce titre c'est plus de cinquante mille euros qui ont été investis en 2016 en matériels divers de musculation, d'entraînement physique ou sportif ou de mesure. Ces matériels ont été mis à disposition des entraîneurs de pôle France.

On notera à titre d'exemple : L'équipement du pôle France de gymnastique artistique masculine ou féminine de divers agrès de marque « Spieth » identiques à ceux utilisés durant les JO de Rio.

Par ailleurs, en collaboration avec le Service Technique du Patrimoine, le DSPSHN et plus particulièrement l'Unité de Coordination des Pôles France suit depuis l'origine les actions de rénovations et de réaménagements des installations sportives de la zone Sud. L'unité de coordination des pôles France est sollicitée pour donner un avis expert sur tous les dossiers relatifs à la rénovation des équipements sportifs ou administratifs mis à disposition des pôles France au sein de l'Insep, elle associe systématiquement les RPF à l'élaboration de ses préconisations.

B. Evaluation

Au sein de l'Unité d'Aide Méthodologique à la Performance, c'est Stéphane Caristan qui est plus particulièrement chargé de l'accompagnement des entraîneurs de pôles France en matière d'évaluation.

Cette activité, conçue comme une activité de terrain en complémentarité du travail d'évaluation de département médicale ou de département de la Recherche est proposée à l'ensemble des disciplines sportives. Elle donne lieu à des séances d'évaluation des capacités physiques générales ou spécifiques soit à l'aide d'outils existants soit à l'aide d'outils conçus spécifiquement pour les entraîneurs de l'Insep.

C. Récupération

La cellule récupération est gérée par C. Cozzolino qui contribue à diffuser dans ce domaine précis auprès des sportifs et de leurs entraîneurs de l'information sur les bonnes pratiques en matière de récupération. Un service de massages de récupération est opéré par le DSPSHN au profit des SHN qui le souhaitent.

En 2016, l'application (ORSHN) de suivi des parcours de récupération a été déployée au profit des SHN

et de leurs entraîneurs. Cette application permet de dresser une photo des pratiques en matière de récupération, qu'elles soient adaptées ou non. Ainsi, elle permet d'indiquer de façon simple à un SHN si ses pratiques sont efficaces ou néfastes à son projet de performance. Des conseils personnalisés peuvent ainsi être donnés aux SHN. En collaboration avec le Département de la recherche mais également le Département médical, des fiches de bonnes pratiques de récupérations sont établies à la demande et de façon spécifiques pour tout SHN qui en fait la demande.

L'accompagnement diététique mis en place au sein du DSPSHN dans le cadre de la mission nutrition par Camille Rombaut contribue à la réussite des projets de performance notamment dans les disciplines à catégorie de poids. La place du suivi diététique dans les processus de récupération est éminente et ce sont environ 20 SHN par mois qui bénéficient d'un suivi sur mesure et individualisé

II. AXE STRATÉGIQUE N°3 : POURSUIVRE L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE PRÉPARATION DU PROJET DE PERFORMANCE DES SPORTIFS SUR LE FONDEMENT DU DOUBLE PROJET

Objectif opérationnel n°28

« PRIORISER L'ACCOMPAGNEMENT DES SPORTIFS « MÉDAILLABLES » PAR UNE ÉQUIPE D'EXPERTS SPÉCIALISTES DE L'ENTRAÎNEMENT ET DE LA PRÉPARATION PHYSIQUE »

L'Unité d'Aide Méthodologique est au cœur de l'accompagnement des Sportives ou sportifs de haut niveau dits « médaillables » selon le classement co-établi par la MOP et les fédérations.

A titre d'information :

- Durant l'année 2016, l'unité a traité 99 dossiers sur les 148 inscrits dans le module de suivi des demandes des SHN du PSQS, soit un pourcentage de 68%
- Sur ces 99 dossiers, 61% ont concerné la Préparation physique ; dont la réathlétisation qui la part la plus importante
- Autres thématiques traitées dans ce domaine :
 - Le développement de la force et des muscles posturaux ou muscles profonds
 - Le travail du pied et l'évaluation de certaines qualités physiques sur le plan du terrain
- Les autres domaines d'accompagnement directement concernés durant cette période : la nutrition et la méthodologie de l'entraînement

Tous les pôles à l'INSEP ont fait appel au moins une fois à l'Unité d'Aide Méthodologique à la Performance. Parmi ces demandes, celles relevant de la réathlétisa-

tion sont en constante augmentation.

La cellule réathlétisation est mise en oeuvre opérationnellement par F. Métails et A.L. Morigny pour ce qui concerne la réathlétisation en milieu sec et J. Delors pour la réathlétisation en milieu aquatique. La cellule a été créée en 2012 ; elle est « à la pointe de la technologie ». Son fonctionnement constitue aujourd'hui une référence en France.

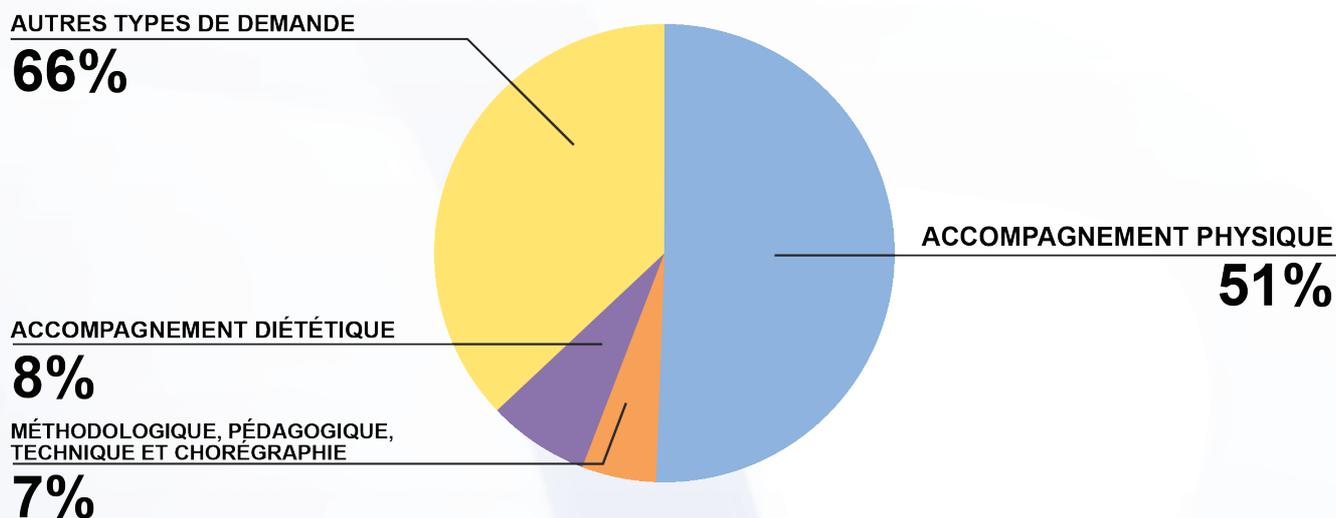
Elle est extrêmement sollicitée, chaque semaine, c'est en moyenne plus d'une vingtaine de sportives ou sportifs de haut niveau qui bénéficient des services de cette cellule.

C. Calmels du Département de la Recherche (spécialiste de la visualisation) est également associée au travail de l'Unité d'Aide Méthodologique. Son travail avec les sportifs blessés intervient en complément du travail de réathlétisation au service des SHN « médaillables » qui sont prioritaires pour ces actions.

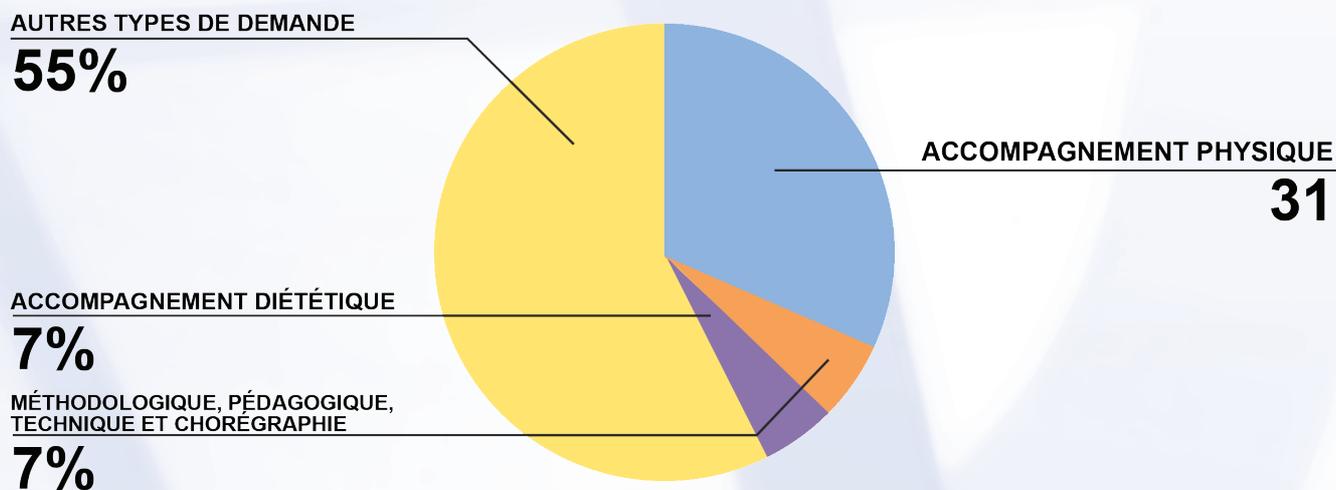
Comme indiqué précédemment, la prestation de Armelle Van Eecloo est exclusivement centrée sur les « médaillables » pour optimiser le travail des muscles profonds, le développement des sensations kinesthésiques et les allongements.

Activité(s) / avant J.O. de Rio (2016)

DEMANDES ENREGISTRÉES DANS LE CADRE DU SHN / VIA LE PSDS
DEMANDES SHN



DEMANDES ENREGISTRÉES DANS LE CADRE DES MÉDAILLABLES / VIA LE PSDS
DEMANDES MÉDAILLABLES



N. KRANTZ / INSEP / UAP / JANVIER 2017



Kseniya MOUSTAFAEVA

En 2016, l'IRMES, équipe d'accueil EA7329 de l'INSEP et de l'Université Paris Descartes, a développé ses programmes de formation, de recherche et de publication selon ses trois principales missions : Physiopathologie, Épidémiologie de la performance, Bénéfices sanitaires des activités sportives. Le quatrième axe de physiologie expérimentale, soutenu par l'université Paris Descartes, s'est développé au Centre Universitaire des Saints Pères. L'Institut a pour but de repousser les frontières du savoir, de participer à l'acquisition de connaissances ouvrant la voie à des applications identifiées, en particulier dans l'accompagnement de la performance de très haut niveau et, dans le domaine sanitaire, de préparer les réponses aux enjeux socio-économiques majeurs actuels.

I. PHYSIOPATHOLOGIE

Mortalité des Olympiens : L'état général de santé des sportifs de haut niveau a toujours été une importante préoccupation de l'Institut. Plusieurs facteurs peuvent en dégrader les conditions (blessures récurrentes, accidents, etc.) qui amènent à une réflexion sur les impacts de long terme. La longévité des sportifs de haut niveau français a pu être étudiée depuis leur première participation aux Jeux Olympiques, de 1896 à 2012 et a montré, pour la première fois, les bénéfices sur la longévité féminine. Ces athlètes montrent une importante réduction de mortalité, comparativement à la population française, montrant l'utilité de l'analyse des risques et des bénéfices de chaque sport. L'ensemble des résultats de ces travaux ont été présenté à l'Hôtel de Ville de Paris, le 19 avril 2016 dans le cadre d'un colloque national, scientifique et grand public, et de la candidature Olympique Paris 2024. L'Insep est d'ailleurs représenté au sein du comité Sport et Société de la candidature avec, notamment, le groupe de réflexion Sport Santé piloté par le directeur de l'Irmes.

Par ailleurs, un formulaire de suivi en ligne des anciens sportifs de haut niveau est actuellement élaboré, en collaboration avec le DM, le SIBT et le Pole Haut niveau (anciennement DOFER) dont l'objectif est de mesurer l'état de santé des anciens SHN.

En collaboration avec la MSA (Mutuelle Sociale Agricole) et France Galop, une analyse des circonstances de survenue des chutes des jockeys est en cours, portant sur 865000 montes.

II. EPIDÉMIOLOGIE DE LA PERFORMANCE

Un large travail concernant les couloirs de performance, la détection et les parcours olympiques, domaine d'expertise de l'IRMES, s'est poursuivi avec la MOP dans le cadre de la préparation aux Jeux de Rio. Il se poursuivra pour les prochaines échéances, avec un horizon particulier sur 2024. Ce travail a permis de constituer une base de données longitudinale des carrières SHN afin d'évaluer les potentiels individuels comme outil d'aide à la décision lors du processus de sélection des médaillables. Pour chaque discipline sont

actuellement intégrées les données de reproductibilité des médaillés des championnats du Monde (aux années N-1 et N-2) ainsi que la prise en compte de la concurrence et des progressions respectives. Le but est de fournir un modèle permettant de mieux positionner nos athlètes sur les marches de progression vers les prochains Jeux. De nombreuses fédérations ont montré leur intérêt pour cet outil qui devrait permettre de mieux comprendre comment propulser d'avantage d'athlète vers les podiums.

Il est également prévu d'intégrer les données de blessures afin d'en prévenir les impacts, et d'élaborer des modèles plus complexes s'appuyant sur un grand recul, notamment grâce au travail effectué sur le PSQS. Ces travaux se fondent notamment sur une thèse soutenue en novembre 2016 et une étude publiée en septembre, en collaboration avec les universités de Paris Diderot, de l'Iowa, du Kansas, de Californie et de Washington (USA), qui ont mis en évidence les changements de performance motrice liés à l'âge.

Un indice de performance et un travail sur l'identification des patterns de course est actuellement développé en collaboration avec la fédération française de triathlon.

Une analyse de réseaux reliant construction du collectif et performance est également développée en partenariat avec la fédération française de rugby. Un travail concernant les parts attribuables, les seuils minimaux à atteindre par épreuve ainsi que les profils d'athlètes est en cours avec le pôle France de pentathlon.

Enfin, une nouvelle méthodologie pour la détection des anomalies dans les suivis longitudinaux de biomarqueurs sanguins de sportifs professionnels a été mise au point en collaboration avec la FFF, qui sera publiée en 2017. A partir de ces travaux établissant le cadre théorique, des évolutions de cette méthode sont envisagés pour permettre notamment d'identifier des schémas récurrents à travers les données biologiques.

III. SANTÉ PUBLIQUE ET PRÉVENTION

L'IRMES poursuit son évaluation de la pratique sportive des français en réalisant plusieurs études en collaboration avec Attitude Prévention et l'Institut Opinionway. Sur le plan international, cet axe de santé a vu se développer de nouveaux objectifs avec les travaux de la Commission Européenne et son Groupe Expert HEPA, avec la participation de l'IRMES comme point focal de référence européenne pour l'OMS et les premiers colloques et conseil scientifique de l'Observatoire National de l'Activité Physique ou Sportive (ONAPS). Ces projets prolongent au niveau national les politiques sport et santé du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports et du Secrétariat d'État chargé des Sports.

Par ailleurs, une étude a été mise en place avec la Fédération Française de Retraite Sportive qui a permis de mesurer le niveau de pratique d'activité de ses membres. A travers l'analyse de multiples critères, cette enquête permet de mieux comprendre les comportements, d'appréhender les profils des personnes les plus actives et d'identifier les facteurs et les risques les plus importants autour de la sédentarité.

Collaborations et Projets :

- EHESP : Analyse des politiques sport-santé en France
- Generali : Recommandations scientifiques sur le développement et la mise en place du programme Vitality cherchant à augmenter le niveau d'activité physique des assurés. Analyse et développement du sport-santé en entreprise.

IV. COLLABORATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES

A. Institutions Sportives et Fédérations

- Comité National Olympique et Sportif Français
- Fédération Française Handisport
- Fédération Française de Rugby
- Fédération Française de Badminton
- Fédération Française de Triathlon
- Fédération Française de Tir à l'Arc
- Ligue Professionnelle de Football
- Fédération Française de Natation
- Fédération Française d'Athlétisme
- Fédération Française de Judo
- Fédération Française d'Aviron

- Fédération Française de Volley-Ball
- Fédération Française de Football
- Fédération de Pentathlon Moderne

B. Collaboration et Encadrement de thèses

- Jean Marc Di Meglio, MSC, Université Paris Diderot
- François Taddéi, Ariel Lindner, U1001 INSERM, Paris
- Grégoire Rey, CépiDc, INSERM, Kremlin-Bicêtre
- Aurélien Latouche, Laboratoires de biostatistique du CNAM, Paris
- Gilles Bœuf, Muséum Nationale d'Histoire Naturelle, UMR 7204 MNHN-CNRS-UPMC, Conservation des espèces et suivi des populations, Paris
- Vincent Bansaye, Centre de mathématiques appliqués (CMAP), Ecole polytechnique
- Sidi Mahmoud Kaber, Laboratoire de mathématiques Jacques Louis-Lions UPMC
- Christophe Magnan & Raphael Denis, CNRS EAC 4413, Université Paris Diderot
- Christophe Hourde, LPE, Université de Savoie
- Claude Forest, INSERM UMR-S747, Biomédicale, Centre Universitaire des Saint Pères
- Chantal Benelli, INSERM UMR-S747, CUSP - UFR Biomédicale
- Etienne Mouisel, Inserm UMR 1048, Université Paul Sabatier, Toulouse
- Jacques Raison, Hôpital FH Mahnès, Fleury-Mérogis
- Arnaud Ferry, INSERM U974, CNRS UMR7215, Institut de Myologie, Paris
- Zoubida Karim, INSERM U1149, Université Paris Diderot
- Dr Hélène Desqueyroux, Ademe, Paris
- Pr Alan Nevill, Université de Manchester
- Dr Audrey de Nazelle, CREAL, Centre de recherches environnementales, Barcelone
- Mylène Aubertin-Leheudre, GRAPA, UQAM, Canada
- Jérôme Dedecker, MAP5, Université Paris Des-cartes
- Avner Bar-Hen, MAP5, Université Paris Des-cartes / CNAM
- Stéphane Douady, MSC, Université Paris Diderot
- Pascal Hersen, MSC, Université Paris Diderot
- Patrick A. Carter, Washington State University, USA
- Theodore Garland Jr, University of California, Irvine
- Laurence Mandereau-Bruno, Santé publique France

V. FORMATION

Formation à la recherche

- 6 Thèses en cours, 1 Thèse soutenue en 2016 (pour un total de 8 thèses soutenues)
- 2 DUT, 5 Licences, 6 Masters, avec présentation de tous les travaux par les étudiants lors des séminaires, et congrès internationaux de physiologie, de santé publique ou de médecine du sport auxquels participe l'IRMES.

VI. PUBLICATIONS 2016

A. Articles

<http://www.insep.fr/FR/activites/Recherchemedicales/Pages/IRMES-INSEP.aspx>

1. Desgorces FD, Moïnard C, Chennaoui M, Toussaint JF, Petibois C, Noirez P. Development of a specific index to detect malnutrition in athletes: validity in weight class or intermittent fasted athletes. *Biochimie Open*, 23 nov 2016 <http://dx.doi.org/10.1016/j.biopen.2016.10.001>
2. Haida A, Coulmy N, Dor F, Antero-Jacquemin J, Marc A, Ledanois T, Tourny C, Rousseaux-Blanchi MP, Chambat P, Sedeaud A, Toussaint JF. Return to sport among French Alpine skiers after an anterior cruciate ligament rupture : Results from 1980 so 2013. *Am J Sports Med.* 2016 Feb ; 44(2) : 324-30 epub 2015, Nov 23 doi : 10.1177/0363546515612764
3. Mandereau-Bruno L, Fagot-Campagna A, Rey G, Piffaretti C, Antero-Jacquemin J, Latouche A, Fosse-Edorh S. Surmortalité sur la période 2002-2011 des personnes diabétiques traitées pharmacologiquement en France métropolitaine par rapport à la population générale. *Cohorte Entred 2001. Bull Epidemiol Hebdo* 2016, 37-38 : p676-80
4. Desgorces FD, Breuillard C, Police C, Neveux N, Cottart CH, Blanc MC, Toussaint JF, Noirez P. Short-term Effects of Diet and Activity Changes on Inflammation and Insulin Resistance. *Int J Sports Med.* 2016, Sep 27. DOI: 10.1055/s-0042-100914
5. Marck A, Berthelot G, Foulonneau V, Marc A, Antero-Jacquemin J, Noirez P, Bronikowski AM, Morgan TJ, Garland T, Carter PA, Hersen P, Di Meglio JM, Toussaint JF. Age-related changes in locomotor performance reveal a similar pattern for *Caenorhabditis elegans*, *Mus domesticus*, *Canis familiaris*, *Equus caballus*, and *Homo sapiens*. *J Gerontol A Biol Sci Med Sci.* Online: August 13, 2016. doi: 10.1093/

[gerona/glw136 <http://biomedgerontology.oxfordjournals.org/content/early/2016/08/12/gerona.glw136.abstract>](http://biomedgerontology.oxfordjournals.org/content/early/2016/08/12/gerona.glw136.abstract)

6. Piffaretti C, Fagot-Campagna A, Rey G, Antero-Jacquemin J, Latouche A, Mandereau-Bruno L, Fosse-Edorh S. Déterminants de la mortalité des personnes diabétiques de type 2. *Cohortes Entred France 2002-2013. Bull Epidemiol Hebdo* 2016, 37-38: p681-690
7. Antero J, Ungureanu J. Activité intense : les bénéfices sur la santé des sportifs de haut niveau. *Réflexions Sport.* Nov 16 <http://fr.calameo.com/read/0032327405648d40af481>
8. Mandereau-Bruno L, Fagot-Campagna A, Rey G, Piffaretti C, Antero-Jacquemin J, Latouche A, Fosse-Edorh S. Evolution de la mortalité et de la surmortalité à 5 ans des personnes diabétiques traitées pharmaco-logiquement en France métropolitaine : comparaison des cohortes Entred 2001 et Entred 2007. *Bull Epidemiol Hebdo* 2016, 37-38: p668-675
9. Vitiello D, Trzaskus Y, Thomasson R, Desgorces F, Djemai H, Toussaint JF, Noirez P. L'invalidation du gène HFE entraîne des dysfonctions cardiaques dépendantes de l'âge chez la souris. *Nut Clin Metab* 2016, 30(3) : 253
10. Sedeaud A, Saulière G, Marquet LA, Schipman J, Del Vecchio S, Marc A, Bar-Hen A, Toussaint JF. Collective effectiveness in the XV de France: selections and time matters. *Eur J Sport Science.* 2017, in press
11. Vitiello D, Trzaskus Y, Thomasson R, Djemai H, Toussaint JF, Noirez P. HFE gene knock-out induce cardiac dysfunction in a mouse model of hereditary hemochromatosis. *Arch Cardiovasc Dis Suppl.* 2016, 8(3), Pages 241, A.0483. doi:10.1016/S1878-6480(16)30463-3

B. Thèses soutenues

MARCK Adrien : Aux frontières de la performance: approche comparative de la relation entre locomotion et âge pour différentes espèces. Soutenue le 9 Novembre 2016. Mention Très honorable avec félicitations du jury

Thèses en cours

1. PLA Robin. Entraînement polarisé dans la natation de haut niveau. Décembre 2017
2. SAULIÈRE Guillaume. Déterminants de la performance collective. Décembre 2017

3. HAIDAR Djemai. Modèles animaux transgéniques en physiologie de l'effort. Décembre 2017
4. HOURCADE Jean-Christophe. Quantification de la charge d'entraînement pour les exercices spécifiques au football et effets de ces charges sur la qualité du sommeil. Décembre 2017
5. GALLO Pasquale. Sport, Handicap et Société. Décembre 2018
6. MOUSSA Issa. Performance et blessure au judo. Décembre 2019

C. Organisation de congrès et participation aux conférences scientifiques

- Colloque Sport-Santé, APHP - Mairie de Paris, 19 avril 2016
- 11ème Symposium scientifique de l'IRMES, 21 septembre 2016, Pau
1. FEPS 2016, Paris (France) - The Age-performance relationship
 2. GSA 2016, Nouvelle-Orléans (USA) - Dynamics of Age-Related Changes. From C. elegans to Homo sapiens
 3. Sport Physics 2016, Ecole Polytechnique, Saclay (France) : 1. Performance Collective au Rugby 2. Age et Performance
 4. ICFSR 2016, Philadelphie (USA) - Performance & ageing
 5. European College of Sport Science, 2016, Vienne (Autriche) : 1. Rugby et Expérience Collective 2. Liens de famille et performance
 - 6.

D. Principales Interventions Média 2016

TF1, France 2, France 3, France 24, France 5, LCI, AFP, France Inter, France Culture, RTL, Europe 1, Le Monde, Le Figaro, La Croix, Le Nouvel Observateur, Le Parisien, La Montagne, Le Point, Doctissimo, Aujourd'hui, Atlantico, Futura, Sciences & Avenir, Pourquoi Docteur, Viva, Top Santé, L'Alsace, Le Matin de Genève, People China, Pravda, Aktuality SK, Rzeczpospolita PL, Denik CZ, BBC, 7sur7, RTBF, La Libre Belgique, DE Morgen, Het Belang van Limburg, The Economic Times, La Presse Canada, Sydney Morning Herald

ANNEXES

Détails des reprises d'articles et liens

Blessures & Prévention, Sport & Santé

- **Le Parisien - 23/1/17**
Santé : on ne bouge pas assez !
<http://www.leparisien.fr/vie-quotidienne/sante/sante-on-ne-bouge-pas-assez-23-01-2017-6604413.php>
- **Allo Médecins - 19/1/17**
Les Français ne font pas suffisamment d'exercice
<http://www.allo-medecins.fr/actualite/bien-etre/19012017,les-francais-ne-ont-pas-suffisamment-d8217exercice-physique,1267.html>
- **Le Monde - 18/1/17**
Télescope : 7889
<http://www.lemonde.fr/sciences/>
- **Le Figaro - 16/1/17**
Les Français ne font toujours pas assez d'exercice physique
<http://sante.lefigaro.fr/article/les-francais-ne-ont-toujours-pas-assez-d-exercice-physique>
- **Doctissimo - 12/1/17**
Les Français font en moyenne 7889 pas par jour, contre les 10.000 recommandés
<http://www.doctissimo.fr/forme/francais-nombre-de-pas-recommandes-pas-atteints>
- **France Bleu - 13/1/17**
Trois français sur quatre ne sont pas assez actifs
<https://www.francebleu.fr/infos/sante-sciences/activite-physique-3-francais-sur-4-ne-sont-pas-assez-actifs-1484150175>
France Inter
- **Le 7-9, Journal de 8h**
<https://www.franceinter.fr/emissions/le-7-9>
- **Santé Magazine - 13/1/17**
Activité physique : l'objectif des 10 000 pas quotidiens loin d'être atteint par les Français
<http://www.santemagazine.fr/actualite-activite-physique-l-objectif-des-10-000-pas-quotidiens-loin-d-etre-atteint-par-les-francais-76654.html>
- **France Info - 12/1/17**
Moins d'un Français sur deux pratique une activité sportive, selon un dernier baromètre
http://www.francetvinfo.fr/sante/sport-et-sante/moins-d-un-francais-sur-deux-pratique-une-activite-sportive-selon-un-dernier-barometre_2014660.html
- **Top Santé - 12/1/17**
La majorité des Français fait moins de 8 000 pas par jour
<http://www.topsante.com/forme-et-bien-etre/forme-conseils-au-quotidien/la-majorite-des-francais-fait-moins-de-8-000-pas-par-jour-615123>
- **Yahoo Santé - 13/1/17**
Sport : une pratique sous l'influence des parents
<https://fr.news.yahoo.com/sport-pratique-linfluence-parents-113000076.html>

- **Viva Presse - 13/1/17**
3/4 des Français ne marchent pas assez
<http://www.viva.presse.fr/34-des-francais-ne-marchent-pas-assez-172376>
- **M6 - 12/1/17**
Journal de 19h45
http://www.6play.fr/le-1945-p_1058
- **Le Mobiliste - 13/1/17**
Marcher plus pour vivre plus
<http://lemobiliste.com/marcher-plus-pour-vivre-plus/>
- **TF1, JT - 11/1/17**
Condition physique des adolescents en recul
<http://www.tf1.fr/tf1/jt-20h/videos/20-heures-11-janvier-2017.html>
- **RMC La Matinale - 2/1/17**
Sport sur Ordonnance à l'APHP
<http://rmc.bfmtv.com/>
- **Réflexions Sport - Déc 16**
Activité intense : les bénéfices sur la santé des sportifs de haut niveau
<http://fr.calameo.com/read/0032327405648d40af481>
- **Paris Normandie - 28/12/16**
Prévention : place à l'action !
<http://www.paris-normandie.fr/actualites/societe/sante/prevention--place-a-l-action--BD7894065#.WHd2gEL1Zks>
- **TF1, JT - 5/12/16**
Santé des Européens, Panorama de l'OCDE
<http://www.tf1.fr/tf1/jt-20h/videos/20-heures-5-de-cembre-2016.html>
- **France 5 - 28/11/16**
La Maison des Maternelles. Enfants : tous au sport <https://youtu.be/R7eGMX3Q75l>
- **JJ Bourdin, La Matinale RMC - 24/11/16**
Santé des adolescents français
<http://rmc.bfmtv.com/>
- **Le Figaro - 11/11/16**
Diabète: la surmortalité persiste
<http://sante.lefigaro.fr/article/diabete-la-surmortalite-persiste-mais-s-attenuer-chez-les-hommes>
- **Le Parisien - 3/9/16**
Bon à savoir
<http://www.leparisien.fr/sports/bon-a-savoir-03-09-2016-6090485.php>
- **Science et Vie - Sept 2016**
Nous sommes nés pour courir
<http://www.science-et-vie.com/corps-et-sante>
- **RMC - 31/8/16**
Le sport est-il bon chez les personnes âgées ?
<http://rmc.bfmtv.com/>
- **Argus de l'assurance - 24/5/16**
Prévoir fait bouger les adultes à bon escient
<http://www.argusdelassurance.com/acteurs/mutuelles-de-sante-ip/application-mobile-prevoir-fait-bouger-les-adultes-a-bon-escient.107373>
- **Comm Presse- 13/6/16**
Le Groupe Prévoir lance une nouvelle application web afin que chacun trouve le sport le mieux adapté à son profil
<http://www.communique-de-presse-gratuit.com/nicoias/155313-les-heros-du-sport.html>
- **Elle - 3/6/16**
Quel sport est fait pour moi ?
<http://www.elle.fr/Minceur/News/Sport-et-forme/Quel-sport-est-fait-pour-moi-3106717>
- **La Croix - 13/5/16**
Pour préserver sa santé, en avant, marche !
<http://www.la-croix.com/Sport/Pour-preserver-sa-sante-en-avant-marche-2016-05-13-1200759903>
- **L'Equipe - 5/5/16**
Griezmann, le physique à l'épreuve
<http://www.lequipe.fr/Football/Article/Antoine-griezmann-le-physique-a-l-epreuve/667824>
- **Sud Ouest - 20/4/16**
Aujourd'hui plus sédentaires, les jeunes sont à bout de souffle
<http://www.sudouest.fr/2016/04/21/les-jeunes-sont-a-bout-de-souffle-2336666-4585.php>
- **M6 - 28/3/16**
Journal de 19h45. Les enfants à bout de souffle ?
http://www.6play.fr/le-1945-p_1058/19-45-du-lundi-28-mars-c_11561194
- **France TV - 25/3/16**
Promouvoir l'activité physique chez l'enfant et l'adolescent avec le parcours du cœur
<http://france3-regions.francetvinfo.fr/picardie/promouvoir-l-activite-physique-chez-l-enfant-et-l-adolescent-picard-avec-le-parcours-du-coeur-960267.html>
- **Entreprendre - 14/3/16**
La folie du running : décryptage d'une tendance française
<http://www.entreprendre.fr/la-folie-du-running-decryptage-dune-tendance-francaise>
- **France Bleu - 7/3/16**
Sport en entreprise : Stéphane Diagana est invité <https://www.francebleu.fr/infos/societe/sport-en-entreprise-stephane-diagana-est-l-invite-de-france-bleu-1457377366>

Environnement, Santé, Adaptation

- **France Inter - 19/1/17**
La Tête au Carré : Limites humaines & adaptation <https://www.franceinter.fr/emissions/la-tete-au-carre>
- **Le Monde - 3/1/17**
L'être humain a-t-il atteint ses limites ?
http://www.lemonde.fr/sciences/article/2017/01/02/les-records-sportifs-stagnent-dans-de-nombreuses-disciplines_5056579_1650684.html
- **Ouest France - 16/9/16**
Les JO menacés par le changement climatique
<http://www.ouest-france.fr/leditiondusoir/data/836/reader/reader.html?t=1474042974589#!preferred/1/package/836/>

[pub/837/page/15](#)

- **RMC - 11/9/16**
Est-il dangereux de faire du sport dans un environnement pollué ?
<http://rmc.bfmtv.com/mediaplayer/audio/rmc-2808-les-grandes-gueules-du-sport-12h-13h-348516.html>
- **RMC - 29/8/16**
Sport et chaleur extrême sont-ils compatibles ?
<http://rmc.bfmtv.com/mediaplayer/audio/rmc-2808-les-grandes-gueules-du-sport-12h-13h-348516.html>
- **Le Matin - 7/7/16**
Le cagnard, ça change quoi ?
<http://www.lematin.ch/euro2016/international/Le-cagnard-ca-change-quoi/story/18015195>
- **SFSE - 29/6/16**
Changement Climatique et santé
<http://sfse.org/article/conference-grand-public-2016>
- **What's up Doc - 8/1/16**
Les médecins et l'environnement, un démenti des idées reçues
<http://www.whatsupdoc-lemag.fr/actualites-article.asp?id=15390>
- **Radio-Canada - 3/9/16**
Les samedis du monde. Grandir encore
http://www.radio-canada.ca/emissions/Les_samedis_du_monde/2011-2012/index.asp
- **La 1ère Suisse - 17/4/16**
Babylone : No limit ! Vraiment ?
<http://www.rts.ch/la-1ere/programmes/babylone/7604340-babylone-du-10-04-2016.html>
- **RTS Suisse - 24/3/16**
L'homme a-t-il atteint ses limites biologiques et environnementales ?
<http://www.rts.ch/espace-2/programmes/babylone/7559844-babylone-du-24-03-2016.html>
- **Up Magazine - 1/2/16**
L'humanité a atteint ses limites, mais elle ne le sait pas encore
<http://www.up-magazine.info/index.php/decryptages/analyses/5497-l-humante-a-atteint-ses-limites-mais-elle-ne-le-sait-pas-encore>
- **RFI - 2/1/16**
L'homme pourra-t-il s'adapter à lui-même ?
<http://www.rfi.fr/emission/20160102-1-homme-survie-adaptation-environnement-toxique-pollution-rediffusion>

Rugby

- **France TV - 27/10/16**
Rugby, l'enfer du décor
<http://www.francetvsport.fr/rugby/top-14/rugby-l-enfer-du-decor-une-enquete-de-stade-2-sur-le-dopage-dans-le-rugby-francais-364875>
- **Science et Avenir - 20/6/16**
Comment mesurer l'efficacité collective du XV de France ?

<http://statistique.blogs.sciencesetavenir.fr/archive/2016/06/15/sport-et-statistique-un-mariage-heureux-23508.html>

Technologie

- **France Culture - 9/2/16**
Du grain à moudre. Un moteur dans l'évélo
<http://www.franceculture.fr/emissions/du-grain-moudre/un-moteur-dans-mon-velo-cest-encore-du-velo?xtmc=jean%20francois%20tousaint&xtnp=1&xtr=7>

Football

- **Les Furets - 13/6/16**
L'Euro, dangereux pour la santé ?
<https://www.lesfurets.com/mutuelle-sante/actualites/leuro-2016-dangereux-pour-la-sante>
- **Huffington post - 12/6/16**
L'Euro 2016 peut affecter votre santé
http://www.huffingtonpost.fr/2016/06/10/euro-al-cool-sante-stress-emotionnel-calories_n_10403128.html
- **Fréquence Médicale - 17/5/16**
Football et Récupération

Cyclisme

- **TV5 Monde - 5/1/17**
Cyclisme: Robert Marchand, 105 ans, parcourt 22,5 km en une heure
<http://information.tv5monde.com/en-continu/cyclisme-le-super-centenaire-robert-marchand-parcouru-225-km-en-une-heure-147075>
- **Femme Actuelle - 5/1/17**
À 105 ans, il continue de battre des records
www.femmeactuelle.fr/sante/news-sante/a-105-ans-robert-marchand-continue-de-battre-des-records-35526
- **RTBF - 5/1/17**
Robert Marchand établit un nouveau record de l'heure
www.rtbf.be/sport/cyclisme/detail_a-105-ans-robert-marchand-etablit-un-nouveau-record-de-l-heure?id=9494643
- **Paris Match - 5/1/17**
La nouvelle performance de Robert Marchand
<http://www.parismatch.com/Actu/Sport/La-nouvelle-performance-de-Robert-Marchand-105-ans-en-images-1156790>
- **L'Humanité - 5/1/17**
Nouveau record pour Robert Marchand
www.humanite.fr/nouveau-record-pour-robert-marchand-629811
- **SFR - 4/1/17**
Comment Robert Marchand arrive à aller si vite
<https://news.sfr.fr/actualites/societe/en-video-comment-robert-marchand-105-ans-arrive-a-aller-si-vite-a-velo.html>

Nutrition

- **Santé Magazine - 7/1/17**
Jeûner est-ce bénéfique sur la santé ?
<http://www.santemagazine.fr/jeuner-est-ce-vraiment-benefique-sur-la-ligne-et-la-sante-76531.html>
- **LCI - 5/6/16**
Que se passe-t-il dans notre corps durant un jeûne ?
<http://lci.tf1.fr/science/sante/que-se-passe-t-il-dans-notre-corps-durant-un-jeune-8747800.html>
- **TF1 - 1/6/16**
La jeûne attitude
<http://lci.tf1.fr/science/sante/la-jeune-attitude-comment-jeuner-efficacement-sans-mettre-sa-8747452.html>

Génétique

- **France 2 Télématin - 5/1/16**
Des sportifs à la santé de fer
http://www.france2.fr/emissions/telematin/vie-pratique/des-sportifs-a-la-sante-de-fer_447148

Limites physiologiques

- **France Inter - 19/1/17**
La Tête au Carré : Limites humaines & adaptation
<https://www.franceinter.fr/emissions/la-tete-au-carre/la-tete-au-carre-19-janvier-2017>
- **Le Point - 4/1/17**
Cyclisme: le super-centenaire Robert Marchand a parcouru 22,5 km en une heure
http://www.lepoint.fr/societe/cyclisme-le-super-centenaire-robert-marchand-a-parcouru-22-5-km-en-une-heure-04-01-2017-2094656_23.php
- **Le Monde - 3/1/17**
L'être humain a-t-il atteint ses limites ?
http://www.lemonde.fr/sciences/article/2017/01/02/les-records-sportifs-stagnent-dans-de-nombreuses-disciplines_5056579_1650684.html
- **Généthique - 3/1/17**
L'homme a-t-il atteint ses limites ?
<http://www.genethique.org/fr/lhomme-t-il-atteint-ses-limites-66789.html#.WG0GEtIrKUK>
- **Wordpress - 4/1/17**
L'homme a-t-il atteint ses limites ?
<https://bdemeneix.wordpress.com/2017/01/04/letre-humain-a-t-il-atteint-ses-limites/>
- **Bonjour Chine - 4/1/17**
L'homme a-t-il atteint ses limites ?
<https://www.bonjourchine.com/threads/letre-humain-a-t-il-atteint-ses-limites.141145/>
- **Le Monde - 2/1/17**
Les records sportifs stagnent dans de nombreuses disciplines
http://www.lemonde.fr/sciences/article/2017/01/02/les-records-sportifs-stagnent-dans-de-nombreuses-disciplines_5056579_1650684.html

[les-records-sportifs-stagnent-dans-de-nombreuses-disciplines_5056579_1650684.html](http://www.lemonde.fr/sciences/article/2017/01/02/les-records-sportifs-stagnent-dans-de-nombreuses-disciplines_5056579_1650684.html)

- **Tedx Saclay - 30/11/16**
Au delà des limites
<https://tedxsaclay.com/>
- **France Culture - 12/11/16**
Où sont les limites du corps ? La conversation scientifique d'Etienne Klein, avec Bertrand Piccar
<https://www.franceculture.fr/emissions/la-conversation-scientifique/ou-sont-les-limites-du-corps>
- **Sud Ouest - 17/11/16**
Le sportif de demain sera-t-il un surhomme ?
<http://www.sudouest.fr/2016/11/17/bordeaux-le-sportif-de-demain-sera-t-il-un-surhomme-2571667-2780.php>
- **Les Echos - 13/9/16**
Les sportifs s'approchent de leurs limites
<http://www.lesechos.fr/idees-debats/sciences-prospective/0211243806766-les-sportifs-sapprochent-de-leurs-limites-2026776.php>

Jeux Olympiques

Presse internationale

- **Berlingske - 3/1/17**
Hurtigere, Højere, Stærkere ? Ulrik Andersen
<http://www.b.dk/kultur/hurtigere-hoejere-staerkere-er-graensen-for-menneskets-formaaen-naaet>
- **Berlingske - 16/12/16**
Passion Kender Ingen Alder, Ulrik Andersen
<http://www.b.dk/kultur/passion-kender-ingen-alder>
- **Clarín - 28/8/16**
Cuerpo humano al límite: en diez años, los atletas ya no podrían batir más récords
<http://vi.rfi.fr/chau-a/20160804-nhat-ban-tan-bo-truong-quoc-phong-choi-bo-qua-khu-quan-phiet>
- **La Tercera, Chili - 12/8/16**
<http://www.latercera.com>
- **Tieng Viet - 3/8/16**
Thế Vận Hội : Vì sao kỷ lục thể thao ngày càng ít ?
http://www.clarin.com/sociedad/Cuerpo-humano-atletas-podrian-records_0_1639636171.html
- **The Economist - 13/8/16**
<http://www.economist.com/node/21559903>
- **Vox.com - 11/8/16**
<http://www.vox.com>
- **Buzzfeed - 22/8/16**
How Katie Ledecky is closing the gap between Male and Female
https://www.buzzfeed.com/peteraldhous/katie-ledecky-superhuman?utm_term=.gi3ZJKVNLP#.gmgopLEDml

Presse nationale

- **L'Obs - Rio 2016 - 20/8/16**
Les Jeux ont un impact sur la pratique du sport. L'exemple de Londres le prouve
<http://leplus.nouvelobs.com/contribution/1546448-jo-2016-les-jeux-ont-un-impact-sur-la-pratique-du-sport-l-exemple-de-londres-le-prouve.html>
- **17/8/16**
Les frères Karabatic & la famille Diaw... Y a-t-il un favoritisme génétique ?
<http://leplus.nouvelobs.com/contribution/1549105-jo-2106-les-freres-karabatic-la-famille-diaw-y-a-t-il-un-favoritisme-genetique.html>12/8/16
Pierre-Ambroise Bosse sur 800m : quelle stratégie pour gagner ?
<http://leplus.nouvelobs.com/contribution/1549087-jo-2016-pierre-ambroise-bosse-sur-800m-quelle-strategie-pour-gagner.html>
- **13/8/16**
100m, âge et performance des athlètes
<http://leplus.nouvelobs.com/contribution/1549394-jo-2016-epreuve-du-100-m-quel-est-l-impact-de-l-age-sur-la-performance-des-athletes.html>
- **8/8/16**
118 russes suspendus. Une décision qui profite aux Britanniques
<http://leplus.nouvelobs.com/contribution/1546454-jo-2016-118-sportifs-russes-suspendus-une-decision-qui-peut-profi-ter-aux-britanniques.html>
- **7/8/16**
Manaudou, Stravius, ... Le relais 4x100m français en 3 graphiques
<http://leplus.nouvelobs.com/contribution/1546281-jo-2016-manaudou-stravius-gilot-le-relais-4x100m-francais-en-3-graphiques.html>
- **France Inter - 13/8/16**
Les sportifs peuvent-ils encore battre des records ?
<https://www.franceinter.fr/emissions/l-interview-de-7h15/l-interview-de-7h15-13-aout-2016>
- **Charlie Hebdo - 10/8/16**
Recordmen, une espèce en voie de disparition
<https://charliehebdo.fr>
- **Allo Médecins - 5/8/16**
Plafond physiologique et stagnation des performances
www.allo-medecins.fr/actualite/sante-publique/05082016.plafond-physiologique-et-stagnation-des-performances.1157.html
- **France 2 - 5/8/16**
Les pouvoirs extraordinaires du corps humain
Spéciale JO : dans la peau de nos plus grands champions
http://www.france2.fr/emissions/les-pouvoirs-extraordinaires-du-corps-humain/diffusions/05-08-2016_499913
- **Science et Avenir - 5/8/16**
Jeux Olympiques : Vers la fin des performances ?
<http://www.sciencesetavenir.fr/sante/20160805.OBS5857/jeux-olympiques-de-rio-vers-la-fin-des-performances.html>
- **RFI - 3/8/16**
JO: Pourquoi enregistrer moins de records ?
<http://vi.rfi.fr/chau-a/20160804-nhat-ban-tan-bo-truong-quoc-phong-choi-bo-qua-khu-quan-phiet>
- **Le Figaro - 4/8/16**
Le corps humain a-t-il atteint ses limites ?
<http://sante.lefigaro.fr/actualite/2016/08/03/25265-jeux-olympiques-corps-humain-t-il-atteint-ses-limites>
<http://bonsante.fr/news/2042888-jeux-olympiques-corps-humain-a-t-il-atteint-limites>
http://www.uniongeneraliste.org/?@le-figaro-le-figaro-sante-actualite-scientifique-et-medicale-medicine-sante-ecologie&id_syndic_article=180692
<http://newssummedup.com/summary/JO-le-corps-humain-a-t-il-atteint-ses-limites-5uapdz>
<http://www.alvinet.com/similaires/jeux-olympiques-corps-humain-a-t-il-atteint-limites/33382786>
<http://www.magazine-greenlife.com/news/info/egy.html>
http://www.scoopnest.com/user/Le_Figaro/760991463354298368
<http://sante.niooz.fr/jeux-olympiques-le-corps-humain-a-t-il-atteint-ses-limites-8924699.shtml>
- **Medscape - 20/7/16**
Zika, dopage et performances aux JO de Rio
<http://francais.medscape.com/voirarticle/3602543>
- **Descartes Info - 27/10/16**
Hélène Lefebvre, qualifiée pour les Jeux Olympiques de Rio
<http://descartesinfo.parisdescartes.fr/2015/10/27/helene-lefebvre-diplomee-a-paris-descartes-et-qualifiee-pour-les-jeux-olympiques-de-rio-en-2016/>

Longévité des SHN

- **Charlie Hebdo - 19/10/16**
[Les centenaires font du surplace](https://charliehebdo.fr)
<https://charliehebdo.fr>
- **Le Soir - 5/8/16**
Atteindre 150 ans ? Le doute est permis
<http://plus.lesoir.be/node/53463>
- **La lettre de l'économie du sport - 6/5/16**
Longue vie au athlètes de haut niveau,
- **BFMTV - 21/4/16**
Les sportifs de haut niveau, médaille d'or de l'espérance de vie
<http://www.bfmtv.com/planete/les-sportifs-de-haut-niveau-medaille-d-or-de-l-espérance-de-vie-968353.html>
- **NewsPress - 20/4/16**
L'AP-HP en pointe pour proposer des activités physiques et sportives à ses patients
http://www.newspress.fr/Communique_FR_295971_1034.aspx
- **TF1 - 19/4**
Les sportifs de haut niveau ont une espérance de vie plus longue
<http://ci.tf1.fr/science/sante/les-sportifs-de-haut-niveau-ont-une-espérance-de-vie-beaucoup-8734403.html#>

- France Inter 19/4/16**
 Le 7/9
<http://nouveau.pressedd.fr/visu/document/doc/pYR28-20160419MAIN-0-051200/from/PANORAMA/client/2019/pass/d13e1efdaa0196321d52f7539ef316c15120bac7/v/2/sha/f74e9b57145c72a00f884bd2c79b7f57dedc3bf5/ac-count>
- BFMTV - 20/4/16**
 Gilane Barret, Florence Duprat
<http://nouveau.pressedd.fr/visu/document/doc/pYT02-20160419MAIN-0-144800/from/PANORAMA/client/2019/pass/2fe8e9863067382fbc493e5c189b3b2a3a39e22a/v/2/sha/f74e9b57145c72a00f884bd2c79b7f57dedc3bf5/ac-count/>
- AFP - 19/4/16**
 Aux JO, les sportifs gagnent aussi des années de vie en plus
- Libération**
 Aux JO, les sportifs gagnent aussi des années de vie en plus
http://www.liberation.fr/sports/2016/04/19/aux-jo-les-sportifs-gagnent-aussi-des-annees-de-vie-en-plus_1447175
- Le Figaro**
 Les athlètes olympiques médaillés d'or de la longévité
<http://sante.lefigaro.fr/actualite/2016/04/19/24878-athletes-olympiques-medailles-dor-longevite>
- La Croix**
 Les sportifs olympiques gagnent aussi des années de vie en plus
<http://www.la-croix.com/Sport/Les-sportifs-de-haut-niveau-ont-7-ans-d-esperance-de-vie-en-plus-2016-04-19-1300754422>
- Le Parisien - 19/4/16**
 Du sport sur ordonnance dans les hôpitaux de l'AP-HP
<http://www.leparisien.fr/paris-75/du-sport-sur-ordonnance-dans-les-hopitaux-de-l-ap-hp-18-04-2016-5726069.php>
- France Inter - 19/4/16**
 La Tête au carré
<http://www.franceinter.fr/depeche-sept-ans-d-esperance-de-vie-en-plus-pour-les-athletes-olympiques>
- TF1**
 Les footballeurs pourraient vivre jusqu'à 7 ans de plus
<http://www.tf1.fr/tf1/telefoot/news/footballeurs-pourraient-vivre-jusqu-a-7-ans-de-plus-9395778.html>
- Le Figaro**
 Les sportifs de haut niveau vivraient plus longtemps
<http://sport24.lefigaro.fr/le-scan-sport/2016/04/20/27001-20160420ARTFIG00192-les-sportifs-de-haut-niveau-vivraient-plus-longtemps.php>
- L'Express**
 Le sport de haut niveau, pour vivre plus longtemps ?
http://www.lexpress.fr/actualite/societe/sante/le-sport-de-haut-niveau-pour-vivre-plus-longtemps_1784370.html
- L'Equipe**
 Santé : sept ans de bonus pour les pros
<http://www.lequipe.fr/Tous-sports/Article/Sante-sept-ans-de-bonus-pour-les-pros/653972>
- L'humanité**
 Santé Le sport est sain, même à haute dose
<http://www.humanite.fr/le-monde-en-bref-605082>
- Femme Actuelle**
<http://www.femmeactuelle.fr/sante/news-sante/sportifs-esperance-de-vie-29348>
- Les Furets**
<https://www.lesfurets.com/mutuelle-sante/actualites/les-sportifs-vivent-plus-longtemps>
- Ouest France**
 7 ans de vie en plus pour les sportifs de haut niveau
<http://www.ouest-france.fr/sport/7-ans-de-vie-en-plus-pour-les-sportifs-de-haut-niveau-4172163>
- Le Point**
http://www.lepoint.fr/editos-du-point/anne-jeanblanc/les-athletes-de-haut-niveau-vivent-sept-ans-de-plus-20-04-2016-2033554_57.php
- Pourquoi Docteur**
<http://www.pourquidocteur.fr/Articles/Question-d-ac-tu/15224-Sport-les-athletes-olympiques-vivent-7-annees-de-plus>
- France TV Info**
http://www.francetvinfo.fr/sante/sport-et-sante/sport-de-haut-niveau-le-secret-de-la-longevite_1412653.html
- Sante Magazine**
<http://www.santemagazine.fr/actualite-les-athletes-de-haut-niveau-vivent-en-moyenne-sept-ans-de-plus-74437.html>
- Direct Matin**
<http://www.directmatin.fr/sante/2016-04-19/les-athletes-ont-sept-ans-desperance-de-vie-en-plus-727670>
- Le Parisien**
<http://www.leparisien.fr/laparisienne/sante/les-sportifs-de-haut-niveau-ont-7-ans-d-esperance-de-vie-en-plus-19-04-2016-5728205.php>
- Le Point**
http://www.lepoint.fr/sport/les-sportifs-de-haut-niveau-ont-7-ans-d-esperance-de-vie-en-plus-19-04-2016-2033322_26.php
- la Dépêche**
<http://www.ladepeche.fr/article/2016/04/19/2328529-sportifs-haut-niveau-ont-7-ans-esperance-vie-plus-etude.html>
- Doctissimo**
<http://news.doctissimo.fr/Forme-Sport/Etude-les-sportifs-de-haut-niveau-ont-7-ans-d-esperance-de-vie-en-plus-47974>
- Le Républicain Lorrain**
<http://www.republicain-lorrain.fr/france-monde/2016/04/20/sportifs-de-haut-niveau-sept-ans-de-vie-en-plus>
- Le Berry Républicain**
http://www.leberry.fr/france-monde/actualites/societe/sante-beaute/2016/04/19/les-sportifs-de-haut-niveau-ont-7-ans-d-esperance-de-vie-en-plus-etude_11877643.html
- L'Écho Républicain**
<http://www.lechorepublicain.fr/france-monde/actualites/>

[societe-sante-beaute/2016/04/19/les-sportifs-de-haut-niveau-ont-7-ans-d-esperance-de-vie-en-plus-etude_11877643.html](http://www.societe-sante-beaute.com/actualite/2016/04/19/les-sportifs-de-haut-niveau-ont-7-ans-d-esperance-de-vie-en-plus-etude_11877643.html)

- **L'Yonne Républicaine**
http://www.lyonne.fr/france-monde/actualites/societe/sante-beaute/2016/04/19/les-sportifs-de-haut-niveau-ont-7-ans-d-esperance-de-vie-en-plus-etude_11877643.html
- **La République du Centre**
http://www.larep.fr/france-monde/actualites/societe/sante-beaute/2016/04/18/les-sportifs-de-haut-niveau-ont-7-ans-d-esperance-de-vie-en-plus-etude_11877643.html
- **Le Courrier Picard**
<http://www.courrier-picard.fr/sports/aux-jo-les-sportifs-gagnent-aussi-des-annees-de-vie-en-plus-ia203b0n762742>
- **L'Aisne Nouvelle**
<http://www.aisnenouvelle.fr/france-monde/aux-jo-les-sportifs-gagnent-aussi-des-annees-de-vie-en-plus-ia308b0n357465>
- **Nord Littoral**
<http://www.nordlittoral.fr/france-monde/aux-jo-les-sportifs-gagnent-aussi-des-annees-de-vie-en-plus-ia131b0n301549>
- **France Guyanne**
http://www.franceguyane.fr/actualite/planete_sports/les-sportifs-de-haut-niveau-ont-7-ans-d-esperance-de-vie-en-plus-289689.php
- **France Antilles**
http://www.guadeloupe.franceantilles.fr/actualite/planete_sports/aux-jo-les-sportifs-gagnent-aussi-des-annees-de-vie-en-plus-370801.php
- **L'Est Républicain - 20/4/16**
Les sportifs ont la santé
<http://www.estrepublicain.fr/sport/2016/04/20/les-sportifs-ont-la-sante>
- **20 minutes**
<http://www.20minutes.fr/sport/1829287-20160419-etude-jour-sportifs-haut-niveau-7-ans-esperance-vie-plus>
- **Atlas Info**
http://www.atlasinfo.fr/Les-sportifs-de-haut-niveau-ont-7-ans-d-esperance-de-vie-en-plus-etude_a71118.html
- **Notre Temps**
<http://www.notretemps.com/sante/les-sportifs-de-haut-niveau-ont-7-ans-j112858>
- **L'Alsace**
[http://www.lalsace.fr/actualite/2016/04/19/les-sportifs-de-haut-niveau-vivent-\(beaucoup\)-plus-longtemps](http://www.lalsace.fr/actualite/2016/04/19/les-sportifs-de-haut-niveau-vivent-(beaucoup)-plus-longtemps)
- **Vosges Matin**
[http://www.vosgesmatin.fr/actualite/2016/04/19/les-sportifs-de-haut-niveau-vivent-\(beaucoup\)-plus-longtemps](http://www.vosgesmatin.fr/actualite/2016/04/19/les-sportifs-de-haut-niveau-vivent-(beaucoup)-plus-longtemps)
- **Bien Public**
[http://www.bienpublic.com/actualite/2016/04/19/les-sportifs-de-haut-niveau-vivent-\(beaucoup\)-plus-longtemps](http://www.bienpublic.com/actualite/2016/04/19/les-sportifs-de-haut-niveau-vivent-(beaucoup)-plus-longtemps)
- **L'Est Républicain**
[http://www.estrepublicain.fr/actualite/2016/04/19/les-sportifs-de-haut-niveau-vivent-\(beaucoup\)-plus-longtemps](http://www.estrepublicain.fr/actualite/2016/04/19/les-sportifs-de-haut-niveau-vivent-(beaucoup)-plus-longtemps)
- **Le Journal de Saone et Loire**

[http://www.lejsl.com/actualite/2016/04/19/les-sportifs-de-haut-niveau-vivent-\(beaucoup\)-plus-longtemps](http://www.lejsl.com/actualite/2016/04/19/les-sportifs-de-haut-niveau-vivent-(beaucoup)-plus-longtemps)

- **Le Progrès**
[http://www.leprogres.fr/france-monde/2016/04/19/les-sportifs-de-haut-niveau-vivent-\(beaucoup\)-plus-longtemps](http://www.leprogres.fr/france-monde/2016/04/19/les-sportifs-de-haut-niveau-vivent-(beaucoup)-plus-longtemps)
- **Le Dauphiné Libéré**
[http://www.ledauphine.com/france-monde/2016/04/19/les-sportifs-de-haut-niveau-vivent-\(beaucoup\)-plus-longtemps](http://www.ledauphine.com/france-monde/2016/04/19/les-sportifs-de-haut-niveau-vivent-(beaucoup)-plus-longtemps)
- **Les Dernières Nouvelles d'Alsace**
[http://www.dna.fr/actualite/2016/04/19/les-sportifs-de-haut-niveau-vivent-\(beaucoup\)-plus-longtemps](http://www.dna.fr/actualite/2016/04/19/les-sportifs-de-haut-niveau-vivent-(beaucoup)-plus-longtemps)
- **Paris Normandie**
http://www.paris-normandie.fr/detail_sport/articles/5559352/les-sportifs-de-haut-niveau-ont-7-ans-d-esperance-de-vie-en-plus
- **La Nouvelle République**
<http://www.lanouvellerepublique.fr/France-Monde/Sport/Autres-Sports/n/Contenus/Articles/2016/04/19/Aux-JO-les-sportifs-gagnent-aussi-des-annees-de-vie-en-plus-2690337>
- **Le Télégramme**
<http://www.letelegramme.fr/sante/esperance-de-vie-les-sportifs-de-haut-niveau-vivent-7-ans-de-plus-19-04-2016-11036524.php>
- **La Montagne**
http://www.lamontagne.fr/france-monde/actualites/societe/sante-beaute/2016/04/19/les-sportifs-de-haut-niveau-ont-7-ans-d-esperance-de-vie-en-plus-etude_11877643.html
- **Le Populaire**
http://www.lepopulaire.fr/france-monde/actualites/societe/sante-beaute/2016/04/19/les-sportifs-de-haut-niveau-ont-7-ans-d-esperance-de-vie-en-plus-etude_11877643.html
- **Le Midi Libre**
<http://www.midilibre.fr/2016/04/19/c-est-prouve-les-sportifs-de-haut-niveau-vivent-en-moyenne-sept-ans-de-plus-1319478.php>
- **La Provence**
<http://www.laprovence.com/Edition-aix?dtr=20/04/2016>
- **Le Pays Roannais**
http://www.le-pays.fr/france-monde/actualites/societe/sante-beaute/2016/04/19/les-sportifs-de-haut-niveau-ont-7-ans-d-esperance-de-vie-en-plus-etude_11877643.html
- **L'avenir.net**
http://www.lavenir.net/cnt/DMF20160419_00813538
- **Metronews**
<http://www.metronews.fr/sport/les-sportifs-de-haut-niveau-vivent-7-ans-de-plus-que-nous-mais-pourquoi/mpds!1t-5VDSGD6ICw6/>
- **Sud Radio**
<http://www.sudradio.fr/Sports/Sport/Aux-JO-les-sportifs-gagnent-aussi-des-annees-de-vie-en-plus>
- **Canoe**
<http://fr.canoe.ca/sante/forme/archives/2016/04/20160419-103812.html>
- **Le Républicain Lorrain 20/4/16**
Omnisports : les athlètes olympiques vivent plus longtemps
<http://www.republicain-lorrain.fr/sports/2016/04/20/omnisports-les-athletes-olympiques-vivent-plus-longtemps>

- **Euronews**
<http://fr.euronews.com/sport/3182268-les-sportifs-de-haut-niveau-ont-7-ans-desperance-de-vie-en-plus/>
- **TV5 Monde**
<http://information.tv5monde.com/en-continu/les-sportifs-de-haut-niveau-ont-7-ans-d-esperance-de-vie-en-plus-102932>
- **RFI**
Les sportifs de haut niveau vivent sept ans de plus que la moyenne
<http://www.rfi.fr/france/20160419-sante-sport-sportifs-longevite-sept-ans-insep-aphp-infarctus-avc-cancer>
- **24heures.ch**
Les sportifs d'élite vivent sept ans de plus
<http://www.24heures.ch/sports/autres/Les-sportifs-d-elite-vivent-sept-ans-de-plus/story/31980985>
- **RTS.ch**
<http://www.rts.ch/info/sciences-tech/7659202-sept-ans-de-vie-en-plus-pour-les-sportifs-de-haut-niveau.html>
- **Swissinfo**
<http://www.swissinfo.ch/fre/toute-l-actu-en-bref/divers-les-sportifs-de-très-haut-niveau-vivent-sept-ans-de-plus/42101126>
- **La Côte**
<http://www.lacote.ch/articles/sports/autres-sports/le-tres-haut-niveau-bon-pour-la-longevite-526141>
- **RTBF**
Les sportifs de haut niveau ont 7 ans d'espérance de vie en plus
http://www.rtbf.be/tendance/bien-etre/sante/detail_les-sportifs-de-haut-niveau-ont-7-ans-d-esperance-de-vie-en-plus-etude?id=9273689
- **Métro Belgique**
<http://www.nordlittoral.fr/france-monde/aux-jo-les-sportifs-gagnent-aussi-des-annees-de-vie-en-plus-ia131b0n301549>
- **Le soir .be**
<http://www.lesoir.be/1185525/article/actualite/fil-info/fil-info-sciences-et-sante/2016-04-19/sportifs-haut-niveau-ont-7-ans-d-esperance-vie-en-plus->
- **RTL**
<http://www.rtl.be/info/magazine/science-nature/les-sportifs-de-haut-niveau-ont-7-ans-d-esperance-de-vie-en-plus-811413.aspx>
- **Sud Info .be**
<http://www.sudinfo.be/1552994/article/2016-04-19/les-sportifs-de-haut-niveau-ont-7-ans-d-esperance-de-vie-en-plus-etude>
- **Le soir .be**
<http://www.lesoir.be/1185514/article/victoire/beaute-bien-etre/2016-04-19/sept-ans-d-esperance-vie-en-plus-pour-sportifs-haut-niveau>
- **La Libre Belgique**
<http://www.lalibre.be/actu/sciences-sante/les-sportifs-de-haut-niveau-ont-7-ans-d-esperance-de-vie-en-plus-5715bdf635708ea2d4afab2a>
- **L'avenir.net**
http://www.lavenir.net/cnt/dmf20160419_00813538
- **7 sur 7**
<http://www.7sur7.be/7s7/fr/1508/Sports/article/detail/2680440/2016/04/19/7-ans-d-esperance-de-vie-en-plus-pour-les-sportifs-de-haut-niveau.dhtml>
- **Knack .be**
<http://www.knack.be/nieuws/gezondheid/topsporters-leven-zeven-jaar-langer-studie/article-normal-693297.html>
- **Metro België**
Topsporters leven zeven jaar lange
<http://nl.metrotime.be/2016/04/19/must-read/topsporters-leven-zeven-jaar-langer/>
- **AD.nl**
Franse studie: topsporters leven zeven jaar langer
<http://www.ad.nl/ad/nl/1001/Sport/article/detail/4285229/2016/04/19/Franse-studie-topporters-leven-zeven-jaar-langer.dhtml>
- **Eindhoven Tagsblad**
Topsporters leven zeven jaar langer volgens Franse studie
<http://www.ed.nl/algemeen/sport/franse-studie-topporters-leven-zeven-jaar-langer-1.5938331>
- **Narod.hr**
Vrhunski sportaši žive sedam godina dulje od običnog puka
<http://narod.hr/zdravlje/vrhunski-sportasi-zive-sedamgodina-dulje-od-obicnog-puka>
- **HRT Magazin**
Vrhunski sportaši žive 7 godina dulje od ostatka populacije
<http://magazin.hrt.hr/331485/vrhunski-sportasi-zive-7-godina-dulje-od-ostatka-populacije>
- **Le Mag .ma**
http://www.lemag.ma/Etude-Les-sportifs-de-haut-niveau-ont-7-ans-d-esperance-de-vie-en-plus_a98465.html
- **La Presse .ca**
<http://www.lapresse.ca/sciences/medecine/201604/19/01-4972786-les-sportifs-de-haut-niveau-ont-7-ans-desperance-de-vie-en-plus.php>
- **Sen 360**
<http://www.sen360.com/afrique/societe/les-sportifs-de-haut-niveau-ont-7-ans-d-039-esperance-de-vie-en-plus-25293.html>
- **Nouvelle Tribune .ma**
<http://Int.ma/les-sportifs-de-haut-niveau-ont-7-ans-desperance-de-vie-en-plus/>
- **L'essentiel .lu**
<http://www.lesessentiel.lu/fr/lifestyle/story/Les-sportifs-de-haut-niveau-vivent-plus-vieux-30814998>
- **Le Sport .be**
Le haut niveau conserve
http://www.sport.be/fr/autres/article.html?Article_ID=763257
- **Le Vif .be**
<http://sportmagazine.levif.be/sport/les-sportifs-de-haut-niveau-ont-7-ans-d-esperance-de-vie-en-plus/article-normal-491207.html>

- **Sport Magazine .be**
<http://sportmagazine.levif.be/sport/les-sportifs-de-haut-niveau-ont-7-ans-d-esperance-de-vie-en-plus/article-normal-491207.html>
- **dhnet.be**
<http://www.dhnet.be/sports/omnisports/les-sportifs-de-haut-niveau-ont-7-ans-d-esperance-de-vie-en-plus-5715ca-d835708ea2d4afee47>
- **Chinmin**
<http://biz.xinmin.cn/2016/04/21/29884409.html>
- **People China**
<http://health.people.com.cn/n1/2016/0422/c21471-28295992.html>
- **RFI**
Atletas de alto nivel podem ganhar sete anos de vida, diz estudo
<http://br.rfi.fr/esportes/20160419-atletas-de-alto-nivel-podem-viver-sete-anos-mais-que-o-resto-da-populacao-diz-estudo>
- **Clarín** **20/4/16**
Los deportistas de alto nivel viven más: las causas
http://www.clarin.com/buena-vida/fitness/deportistas-alto-nivel-viven_0_1561643925.html
- **Informe21.com**
Los deportistas de alto nivel tienen 7 años más de esperanza de vida
<http://informe21.com/deportes/los-deportistas-de-alto-nivel-tienen-7-anos-mas-de-esperanza-de-vida>
- **Noticias**
Según un estudio, los deportistas de élite viven en promedio 7 años más
<http://noticiasprotagonistas.com/actualidad/segun-un-estudio-los-deportistas-de-elite-viven-en-promedio-7-anos-mas/>
- **Entorno Inteligente**
Los deportistas de alto nivel viven más: las causas
<http://www.entornointeligente.com/articulo/8273455/Los-deportistas-de-alto-nivel-viven-maacute:s-las-causas>
- **MdZ**
<http://www.mdzol.com/nota/668399-los-deportistas-de-alto-nivel-viven-mas-tiempo/>
- **El Mercurio**
Emol Deportistas de alto nivel viven varios años más que el resto de la población
<http://www.emol.com/noticias/Tendencias/2016/04/19/798711/Deportistas-de-alto-nivel-viven-varios-anos-mas-que-el-resto-de-la-poblacion.html>
- **Mendoza Post**
<http://www.mendozapost.com/nota/33349-estudio-deportistas-de-elite-viven-en-promedio-7-anos-mas/>
- **O Tempo**
Atletas de alto rendimento têm 7 anos a mais de expectativa de vida
<http://www.otempo.com.br/superfc/atletas-de-alto-rendimento-tem-7-anos-a-mais-de-expectativa-de-vida-1.1282504>
- **Diario Uno**
<http://www.diariouno.com.ar/deportistas-elite-viven-promedio-7-anos-mas-20160419-n243036>
- **El Observador**
Los deportistas de alto nivel tienen 7 años más de esperanza de vida
<http://www.elobservador.com.uy/los-deportistas-alto-nivel-tienen-7-anos-mas-esperanza-vida-n898830>
- **El Telegrafo**
Atletas de élite tienen 7 años más de esperanza de vida
<http://www.eltelegrafo.com.ec/noticias/atletismo/1/atletas-de-elite-tienen-7-anos-mas-de-esperanza-de-vida>
- **MDZ online**
Salud : Los deportistas de alto nivel viven más
<http://www.mdzol.com/nota/668399-los-deportistas-de-alto-nivel-viven-mas/>
- **Soy502**
Lo que tienes que hacer si quieres 7 años más de esperanza de vida
<https://www.soy502.com/articulo/lo-tienes-hacer-si-quieres-7-anos-mas-esperanza-vida>
- **Agerpres .ro**
Sportivii de înaltă performanță au o speranță de viață cu 7 ani mai mare față de restul populației (studiu francez)
<http://www.agerpres.ro/sport/2016/04/19/sportivii-de-inalta-performanta-au-o-speranta-de-viata-cu-7-ani-mai-mare-fata-de-restul-populatiei-studiu-francez--09-46-22>
- **Meteo Web**
<http://www.meteoweb.eu/2016/04/salute-sport-gli-atleti-olimpici-guadagnano-7-anni-vita/674028/>
- **Focus .it**
<http://www.focus.it/scienza/salute/salute-atleti-olimpici-guadagnano-7-anni-di-vita>
- **Zazoom**
<http://ultima-ora.zazoom.it/news/1395207/salute-e-sport-gli-atleti-olimpici-guadagnano-7-anni-di-vita>
- **Corriere della sera**
http://www.corriere.it/salute/11_aprile_30/fatica-geni-atletiva-valetto_553ae58a-561d-11e0-9d72-1f2c6c541e94.shtml
- **AFP** **18/4/16**
Les sportifs de haut niveau ont 7 ans d'espérance de vie en plus (étude)



INSEP

Terre de Champions

**INSTITUT NATIONAL DU SPORT,
DE L'EXPERTISE ET DE LA PERFORMANCE**

11 avenue du Tremblay, 75012 PARIS

Tél. : 01 41 74 41 00

Email : communication@insep.fr

WWW.INSEP.FR



L'ÉQUIPE



PlayStation.

